

Livres/Epargne-Placements

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15193 7 F

VENDREDI 3 DÉCEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Alors qu'Européens et Américains négocient à Bruxelles

La France obtient de l'Allemagne un soutien partiel sur le GATT

Les négociations commerciales entre Européens et Américains pour conclure le cycle de l'Uruguay ont repris jeudi matin 2 décembre à Bruxelles.

Arrivé en début de matinée dans la capitale belge, Mike Espy, secrétaire américain à l'agriculture, devait participer aux discussions menées par Sir Leon Brittan, commissaire européen chargé des relations commerciales extérieures, et Mickey Kantor, représentant américain.

En fin de journée, Leon Brittan devait rendre compte du résultat des négociations aux ministres des affaires étrangères des Douze. Au cours du sommet franco-allemand réuni mercredi à Bonn, la France n'a obtenu qu'un soutien partiel sur le GATT.

CONTRE LE DANGER AMÉRICAIN, UNE SEULE PROTECTION : LE PRÉSERVATIF !

PLANTU

FRANCFORT

de notre correspondant

Un sommet difficile. A l'issue de deux jours de discussions, Français et Allemands ne sont pas parvenus à une position commune sur les deux sujets économiques qui étaient au menu de leur réunion : le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et le programme de relance européenne. L'Allemagne est très réticente vis-à-vis des programmes de lutte contre le chômage actuellement préparés à Bruxelles, qu'il s'agisse d'un grand emprunt communautaire ou d'une dévaluation des monnaies européennes. Concernant les négociations du cycle de l'Uruguay, la France ne semble pas suivie par son partenaire ni sur l'audiovisuel ni sur la nouvelle organisation commerciale mondiale qui, à ses yeux, devrait succéder au GATT.

Si la politique étrangère rapproche, en ce moment, les deux pays après les avoirs opposés, ces derniers temps, c'est l'inverse pour l'économie. Les divergences profondes entre les analyses de la récession faites des deux côtés du Rhin gênent considérablement tout discours commun : les Allemands pensent que la sortie de la crise viendra de plus de libéralisme, tandis que les Français estiment que la récession vient d'un excès de libéralisme (*le Monde* du 4 novembre).

L'affaire du GATT en est l'illustration. Au printemps dernier, l'Allemagne avait pour priorité la signature d'un accord, tandis que la France menaçait d'un veto. Les deux pays se sont rapprochés depuis. Désormais, *«le but commun de la France et de l'Allemagne est une conclusion positive»* des négociations du GATT, a expliqué le chancelier Kohl, mercredi 1er décembre, à l'issue du sommet. *«Pour cela il faut que les deux côtés de l'Atlantique acceptent un compromis».* *«La France ne doit pas être mise au pied du mur»*, insistait M. Kohl à l'adresse des Américains.

Discours identique côté français : *«Nous ne voulons pas être les seuls à faire des efforts»*, a rappelé M. Mitterrand, tandis que M. Balladur soulignait la nécessité juridique, en forme de menace, d'un accord unanime à Douze sur le sujet.

ÉRIC LE BOUCHER

Lire la suite page 4
et nos informations pages 3 et 4

Epreuve commune

LE fait que Français et Allemands n'aient pas «a priori» le même point de vue sur certaines questions majeures n'est pas en soit un drame. Surmonter ces divergences est précisément l'objet des relations franco-allemandes; c'est ce qui leur confère, au-delà des deux pays, un pouvoir conciliateur et une force d'entraînement auxquels la construction européenne doit énormément.

Mais la France et l'Allemagne ont parfois bien du mal à mettre en oeuvre cette dynamique. Les deux pays ont failli à ce devoir d'entente au moment où s'annonçait la crise yougoslave, et les efforts de rattrapage qu'ils affichent désormais, comme mercredi au sommet de Bonn, arrivent malheureusement bien tard. Quant au GATT, en dépit des proclamations réitérées d'un côté et de l'autre sur la recherche d'un compromis, on a bien senti à Bonn à quel point cet effort représente pour chacun des deux gouvernements une véritable épreuve.

LE refus de Helmut Kohl de se prononcer publiquement sur les revendications françaises qui font obstacle à un accord au GATT tranchait, mercredi, avec la présentation faite la veille par la délégation française d'un chancelier plaidant la cause de Paris auprès de Bill Clinton. Quant à l'intervention de M. Balladur rappelant poliment que Paris dispose d'un droit de veto, elle ne témoignait pas non plus d'une parfaite harmonie franco-allemande. Même si les vraies négociations sur le GATT se déroulent à Bruxelles, l'élaboration d'une position commune franco-allemande sur le détail des dossiers aurait sur elles un effet salutaire. On n'a pas eu le sentiment à Bonn que les deux pays y soient vraiment parvenus, malgré les déclarations de principe réciproques de MM. Kohl et Mitterrand.

SUR l'ex-Yougoslavie, la mésentente entre Paris et Bonn a été lourde de conséquences. Nul ne saurait évidemment prétendre que sans elle le drame eût été à coup sûr évité; mais cela aurait du moins épargné à l'Europe le discrédit dont elle fut frappée d'emblée. Les dirigeants allemands, qui, il y a six mois encore, devant l'impuissance de l'Europe, défendaient les thèses américaines en faveur d'une levée de l'embargo sur les armes, ont fait depuis tout le chemin pour se rapprocher de Paris. Mais il est bien tard : MM. Kohl et Mitterrand se sont gardés, mercredi, de prédire le succès de la récente initiative franco-allemande de «relance» des négociations entre belligérants. Et l'on peut se demander si cette initiative n'avait pas pour objet essentiel de «faire du franco-allemand» sur ce terrain-là, au moment où, sur d'autres, c'est tellement difficile.

Un entretien avec Achille Occhetto, secrétaire du PDS

La gauche italienne est prête à assumer le pouvoir

A la veille du second tour des élections municipales dans plusieurs grandes villes italiennes, Achille Occhetto, secrétaire du Parti démocratique de la gauche (PDS), l'ex-PCI, dévoile les ambitions des anciens communistes – considérés comme les vainqueurs du premier tour. Dans la perspective des législatives à venir, M. Occhetto souligne que son parti, exclu du pouvoir depuis quarante-cinq ans, peut désormais «être le solide pivot d'alliances plus larges», fondées sur «un programme crédible». Il souhaite l'émergence, face au PDS, d'une force modérée, qui puisse offrir une «alternative crédible à droite».

ROME

de notre correspondante

«Quels enseignements tirez-vous du premier tour de ces élections municipales?

– J'avais fait trois prévisions, autour desquelles était axée cette campagne, et toutes les trois se sont révélées justes. La première, et j'en avais alerté tout le monde, en particulier le secrétaire de la Démocratie chrétienne, Mino Martinazzoli, était que le «centre» risquait de se retrouver en miettes. Ce qui est arrivé de façon éclatante, au-delà même de ce que j'avais prévu. La deuxième, qu'une nouvelle formation politique allait apparaître. Une formation qui exprimerait divers courants et serait capable, à travers une alliance démocratique de progrès, de rassembler pour la première fois un maximum de suffrages au-delà des simples appartenances partisanes.

» Beaucoup de commentateurs, l'autre jour, y ont vu *«la grande victoire de la gauche en Italie»*. En réalité, plus que la victoire de la gauche, c'est celle de cette alliance progressiste, un modèle totalement nouveau dans ce pays. Ce qui, et c'était mon troisième espoir, est venu récompenser *a posteriori* les choix difficiles qui ont prévalu lors de la transformation du PCI en PDS. En arrivant en tête dans les grandes villes, les candidats que nous soutenons ont enfin fait la preuve que notre parti ne s'est pas contenté de changer de nom, mais qu'il a changé de substance et de stratégie.

» Non contents d'avoir soutenu le passage d'un système proportionnel à un système électoral majoritaire, que nous aurions d'ailleurs aimé voir «à la française» [majoritaire à deux tours], nous avons montré que notre parti peut être le solide pivot d'alliances plus larges. En somme, il a fait la preuve qu'un parti jusque-là d'opposition, peut participer à la direction du pays.

– Le succès de la gauche peut conduire à une plus grande «radicalisation» à droite? La Démocratie chrétienne s'abstient au second tour...

– La radicalisation est déjà opérée. Il faut juste voir si elle se renforce et comment. Ce vote a été largement un vote de protestation, mais pas seulement éphémère. Une protestation de fond, contre le système, qui a pris trois directions «à l'extérieur» [du système] : la Ligue, le MSI et nous. Il va de soi que ce vieux centre – qui a dominé le pays pendant quarante ans – ne pouvait pas, en s'écroulant, se précipiter immédiatement à gauche! D'ailleurs, personnellement, je m'étonne presque moins du score de Gianfranco Fini [secrétaire du MSI] à Rome, que de celui de notre candidat à Naples, Antonio Bassolino.

» A Naples, ancien fief de la coalition quadripartite, un ex-communiste en tête, c'était impensable!

Propos recueillis par
MARIE-CLAUDE DECAMPS

Lire la suite page 6

La Bundesbank baisse ses taux de prise en pension de 0,25 %

La Bundesbank a décidé jeudi 2 décembre de baisser de 0,25 % les taux des cinq prochaines prises en pension. Elles seront accordées au taux fixe de 6 %, contre 6,25 % pour l'adjudication de cette semaine. En revanche, le taux d'escompte et le Lombard sont inchangés.

L'Institut Mérieux arrête la fabrication d'albumine

La société Pasteur-Mérieux Sérums et Vaccins (groupe Rhône-Poulenc) a décidé, mercredi 1er décembre d'arrêter la fabrication d'albumine à partir de sang issu de placentas. Cette décision est la conséquence de nouvelles contraintes sanitaires imposées par le gouvernement.

page 11

La longue marche des beurs

Que sont devenus les Français d'origine maghrébine dix ans après la «Marche pour l'égalité et contre le racisme»?

Toumi Djaïdja a comme disparu. Dix ans après la «Marche des beurs», quel jeune, de ZUP en cité, connaît le nom de celui qui symbolise l'irruption des enfants de l'immigration maghrébine sur la scène française des années 80? Pourtant, selon une légende à peine enjolivée, c'est dans la chambre d'hôpital où «Toumi» se remet d'une grave blessure par balle infligée par un policier *«trop nerveux»*, que naît, en juin 1983, l'idée d'une marche pacifique à travers la France. Pas de revendication institutionnelle ni de slogan ronflant. Juste une image fraternelle : un marcheur chaussé à la fois d'une babouche et d'une charentaise sur fond de tour Eiffel. Et surtout un cri désespéré contre l'effrayante rafale de crimes et agressions racistes, cette année-là : *«Rengainez! On arrive!»*.

«Toumi» en tête, une poignée de jeunes de la cité des Minguettes, à Vénissieux, au bord de l'émeute, dépassent leur «galère» pour tenter l'aventure de la non-violence sous la houlette d'un prêtre, Christian Delorme, et d'un pasteur, Jean Costil, qui les avaient emmenés au cinéma voir le film *Gandhi*. Ces militants de la CIMADE, organisateurs d'une grève de la faim victorieuse contre les expulsions de jeunes maghrébins en avril 1981, avaient pratiqué avec les jeunes des Minguettes un second jeûne – au printemps 1983 – contre les violences policières.

Rompant l'escalade avec la police, transformant leur hargne en action collective, ils sortent de leur cité et marchent à la rencontre du pays. *«Quinze loubards et deux curés»*, disent-ils en riant d'eux-mêmes. Mille deux cents kilomètres à pied, de meeting en manifestation, de presbytère en maison de jeunes, d'accueil généreux en franche agressivité. C'est *«marcher ou craquer»*.

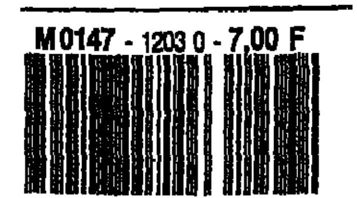
Craquer, ils sont à deux doigts de le faire en apprenant l'assassinat d'Habib Grimzi, jeté vivant du train Bordeaux-Vintimille par trois apprentis légionnaires. Mais ce drame provoque, au contraire, un sursaut de sympathie envers la «Marche pour l'égalité et contre le racisme».

Partis à quelques dizaines, le 15 octobre, de Marseille dans l'indifférence générale, et même l'hostilité de certaines associations installées, ces fils de Maghrébins sans expérience militante finiront par réunir autour d'eux cent mille antiracistes, le 3 décembre, sur le pavé parisien. Des ministres, Georgina Dufoix en tête, accompagnent les marcheurs qui sont ensuite reçus par le président de la République.

PHILIPPE BERNARD

Lire la suite page 10

M 0147 - 1203 0 - 7,00 F



A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

GATT

L'exception française

Pour François Hollande, le débat sur le GATT est l'occasion de redéfinir les grandes priorités politiques et économiques de la France, afin de réduire le chômage.

par François Hollande

LA France est décidément un pays singulier. Elle fait du GATT bien plus qu'un défi commercial, une question culturelle, presque idéologique, en réinventant, à l'occasion, le spectre de l'impérialisme américain. Elle exhorte les pays européens à s'engager dans une relance solidaire tout en s'ingéniant à disqualifier toutes les initiatives partant des institutions communautaires. Et que dire du débat des 32 heures, dont une partie de la droite s'est brutalement érigée en championne et que le PS tente, sans grand succès pour le moment, de «vendre» à ses partis socialistes frères qui n'en demandent pas tant?

Notre exception se situerait-elle donc dans une prétention obstinée à l'universalisme, ce qui serait louable, ou dans une arrogance répétée à faire la leçon à l'extérieur, pour plaire à l'intérieur, ce qui, convenons-en, serait plus répréhensible?

En fait, si exception française il y a, elle réside d'abord dans le haut niveau du chômage, dont le taux est supérieur d'un point et demi à celui de l'Union européenne, dépasse de six points celui des Etats-Unis, et représente le double du taux de chômage allemand. Mais ce handicap majeur ne nous autorise pas à jouer les fiers-à-bras sur la scène internationale ou à leurrer notre propre opinion publique. Il nous oblige à redéfinir nos propres priorités politiques et à nous débarrasser de nos illusions.

1) Un «new deal» est-il possible ?

L'idée est séduisante. Chacun sait en effet qu'une relance n'est efficace que lorsqu'elle dépasse le cadre national et que la coordination et la coopération internationales augmentent considérablement l'efficacité des actions conjoncturelles. Dès lors, des dépenses publiques supplémentaires judicieusement affectées dans le cadre de l'Union européenne amélioreraient, par leur masse comme par leur nature, le niveau de la croissance européenne. Une initiative liée à un grand emprunt communautaire serait incontestablement la bienvenue.

Mais ne rêvons pas. Une telle «relance», même dotée de 50 milliards d'écus (330 milliards de francs) et fût-elle relayée par les Etats membres, n'aurait qu'un faible effet sur l'activité économique. D'abord, parce que l'on constate une relative inertie de la croissance par rapport à la politique budgétaire: depuis 1990, les déficits publics se creusent (ils ont quadruplé), les endettements des Etats progressent (le nôtre va passer de 2 000 milliards de francs fin 1992 à plus de 3 000 milliards à la fin de 1994) sans que, dans le même temps, l'économie s'en ressente positivement. Cet accompagnement budgétaire de la crise est sans aucun doute indispensable, il ne peut être en aucune façon un moyen de l'arrêter. Ensuite, parce qu'il s'écoule un long délai entre la décision de lancer une grande infrastructure et l'engagement effectif des travaux. Enfin, et c'est la contrainte majeure, parce que les politiques monétaires viennent systématiquement effacer les largesses budgétaires.

A-t-on suffisamment pris conscience que, depuis plusieurs années, les masses monétaires ne progressent plus en valeur réelle et que la création monétaire n'est quasiment plus alimentée faute de contreparties suffisantes. Dans ce contexte, comment être surpris que les taux d'intérêt à court terme tardent à baisser et que les stimulations de l'activité s'étouffent plus vite que prévu, malgré la quasi-disparition de l'inflation?

Aussi nos politiques conjoncturelles suivent-elles une marche paradoxale: les déficits budgétaires se dégradent et les disciplines monétaires se resserrent. C'est exactement l'inverse qu'il faut organiser: remettre de l'ordre dans nos comptes publics, au risque sinon de ne plus les maîtriser, et assouplir nos politiques monétaires pour retrouver une hiérarchie normale entre les taux longs et les taux courts (1).

Si «new deal» il doit y avoir, c'est celui qui, au plan européen, doit remettre en cohérence les actes des autorités monétaires. Une baisse de deux points des taux d'intérêt aurait en Europe des conséquences bien plus favorables qu'une augmentation supplémentaire de l'endettement public, qui effraierait encore davantage les investisseurs. On ne peut plus rien demander à des Etats exsangues au plan budgétaire (2), sinon les convaincre que leur vertu monétaire est désormais devenue un vice.

De plus, cet assouplissement de la politique monétaire, s'il est effectivement coordonné, non seulement ne rallumerait pas les feux inflationnistes, mais améliorerait le rapport des monnaies des Douze avec le dollar et le yen, ce qui renforcerait la compétitivité des entreprises européennes. On attend désespérément depuis août dernier un message fort de la France dans ce sens; or, tout se passe comme si la perspective de la monnaie unique nous empêchait d'user de la politique monétaire!

2) Les 32 heures sont-elles concevables ?

Les alternances politiques ont ceci de miraculeux qu'elles créent toujours de l'inattendu. Hier, c'était la gauche qui faisait l'apologie du marché, aujourd'hui c'est la droite qui découvre les 32 heures. On pourrait en rire si cela ne risquait de pervertir durablement une belle et bonne idée: celle de la réduction de la durée du travail. Le débat de ces dernières semaines, au-delà même de son dénouement grotesque, a fait naître toutes les confusions. Entre les lauréats du concours Lépine de l'emploi qui prétendent à partir d'une arithmétique simpliste faire diminuer de moitié le chômage et les habiles officines patronales toujours promptes à convertir de bonnes intentions en aides nouvelles aux entreprises, c'est le chômage partiel plus encore que le temps partiel qui fut réinventé.

En fait, une fois admise l'évidence qu'une meilleure organisation du travail des actifs peut créer plus d'emplois pour toute la société, il faut sortir au plus vite du dilemme actuel sur la compensation des pertes de salaire et éviter ainsi de fixer un seuil de revenus (pourquoi 12 000 francs et pas 10 000 ou 15 000) ou d'inventer un mécanisme complexe de solidarité (impôt ou aide directe).

La voie la plus simple consisterait, plutôt qu'à multiplier des expériences qui fragmenteront encore davantage la collectivité salariée, à prévoir, par la loi, une diminution de la durée annuelle du travail de 10 % (laquelle tomberait de 1 763 heures à 1 696 heures) sans diminution de salaire, en laissant aux partenaires sociaux un délai de trois ans pour en déterminer, au niveau le plus décentralisé, les modalités concrètes les plus favorables à l'emploi. Pour prévenir toute dégradation de la compétitivité des entreprises, l'Etat s'engagerait, dans ce même délai de trois ans, à financer les trois quarts du coût salarial supplémentaire induit par une telle disposition, par une baisse équivalente des cotisations sociales employeurs, soit 180 milliards de francs. Pour couvrir un tel effort, une hausse à due concurrence des impôts des ménages comme des sociétés est nécessaire. C'est le prix à payer pour l'emploi et pour une extension du temps libre.

Ce mode de financement de la réduction de la durée du travail présente plusieurs avantages: il permet de sortir la question de la compensation salariale du champ de la négociation, laquelle peut se concentrer sur le seul sujet de l'emploi; il offre, par le recours à l'impôt, une équité dans le partage et une mutualisation acceptable du «sacrifice» entre actifs et inactifs; il allège le poids des cotisations dans le financement de la protection sociale. Enfin, cette prise en charge par l'Etat de l'essentiel du surcoût pour l'entreprise, compte tenu des inévitables gains de productivité, de la baisse de la durée légale du travail, confirme que l'amélioration de l'emploi implique un recours accru à la solidarité nationale.

Mais à l'Etat n'incomberait pas seulement l'accompagnement financier du partage du travail, un rôle d'impulsion directe devrait lui revenir aussi au regard de son statut de premier employeur du pays. Face à une situation exceptionnelle représentée par la persistance d'un chômage élevé au moins jusqu'à la fin de la décennie, l'Etat pourrait adopter de façon transitoire le dispositif suivant : tout agent de la fonction publique qui en ferait la demande bénéficierait d'un mi-temps payé aux trois quarts de son traitement pour une durée d'au moins cinq ans. Nul doute que la demande en faveur d'un tel horaire de travail existe dès lors que les conditions de rémunération sont aménagées à cette hauteur. Les demi-postes ainsi libérés pourraient créer plusieurs milliers d'emplois dans la fonction publique, fût-ce sous une forme contractuelle.

Le débat surréaliste sur les «32 heures» peut finalement avoir été utile s'il permet d'avancer le principe de la réduction de la durée légale du travail et d'amorcer la révision des formes d'emploi dans la fonction publique. Sinon cette étoile filante sera devenue une vieille lune: derrière le slogan se sera cachée la flexibilité !

3) Peut-on changer l'impôt ?

Convaincue de l'exaspération des Français devant les prélèvements, la gauche avait préféré ces dernières années remiser ses ardeurs fiscales. Effrayée par la volatilité des marchés de l'argent, elle renonça à réformer la fiscalité du patrimoine. Tout étonnée d'avoir créé un nouvel impôt (la CSG), elle se refusa même à l'utiliser sérieusement. Quant à la droite, elle a toujours préféré bricoler les instruments pour prendre discrètement quelques arrangements avec l'équité.

Ainsi aboutit-on au paradoxe aberrant de surtaxer le facteur travail, dont le coût est supposé déjà excessif, et de défiscaliser le capital et la nature, dont on critique à juste raison le mauvais usage, voire le gâchis.

La réforme fiscale reste en définitive la seule revendication légitime à l'égard d'un Etat qui s'interroge en permanence sur la nature de ses compétences, la pertinence de ses interventions. Il y faut de la volonté tant le citoyen réclame la justice et l'opinion publique le *statu quo*.

Le gouvernement d'Edouard Balladur préfère s'engager dans la voie facile de la baisse de l'impôt sur le revenu. C'est un double contresens. Car au plan fiscal chacun sait que le rendement de l'IRPP est le plus faible des pays développés et, au plan social, nul n'ignore que le premier impôt direct acquitté par les Français est constitué par les cotisations salariales et que c'est ce prélèvement-là qu'il importe de réduire en priorité, la CSG venant en substitution.

Mais comment peut-on encore laisser l'illusion à nos concitoyens qu'ils paieront moins d'impôts dans un proche avenir alors que tout indique, au regard de l'ampleur des déficits publics (au moins 350 milliards pour le budget de l'Etat et plus de 50 milliards pour la Sécurité sociale), qu'ils seront davantage sollicités.

La vraie question est de savoir qui paiera. Si ce n'est pas les entreprises, compétitivité oblige, et si cela ne peut être les classes moyennes, élection présidentielle exige, alors il y a tout à craindre que les «sacrifiés» ne soient précisément ceux qui sont les plus vulnérables, parce qu'ils sont encore les plus nombreux et qu'ils constituent de ce fait la «matière imposable» la plus rentable. La TVA «sociale» dont on évoque régulièrement le principe au nom de l'exception française aurait précisément cette fonction: n'est-il pas plus aisé de taxer la consommation plutôt que l'épargne? N'est-il pas plus commode de réduire les impôts directs pour relever subrepticement les prélèvements réputés indolores, mais connus pour être inéquitables?

En fait, notre pays ne fera pas l'économie d'un débat sur la solidarité. Le système social actuel assure une protection maximale aux classes dites moyennes et en définitive favorisées, et il engendre, malgré son coût élevé, des exclusions qui affectent la cohésion même de la société. Le principe d'égalité sur lequel il est bâti et qui fonde également le fonctionnement de l'éducation nationale est à l'origine même de la redistribution à rebours qui s'opère. Dès lors, de même que les prélèvements doivent être systématiquement revus à l'aune de l'équité, nos dépenses publiques doivent devenir plus sélectives. Ce débat est d'une actualité bien plus brûlante que celui lancé à grands coups de trompettes médiatiques sur l'aménagement de notre territoire en 2015. Il est aussi plus risqué.

∴

Le GATT est décidément un merveilleux sujet pour exalter notre identité froissée. Seule contre tous, la France sermonne l'Europe, défie les Américains et gronde le reste du monde.

Nul ne sait comment finira l'aventure (isolement penaud ou signature grandiloquente), à moins qu'un «scénario bulgare» ne nous disqualifie là encore à la dernière minute, mais l'important demeure que le pays croie qu'il a été défendu et qu'il se persuade que la cause de ses malheurs ne lui appartient pas. Or, si nous sommes malades, c'est sans doute parce que l'épidémie est mondiale, mais c'est surtout parce que nous nous refusons à prendre le bon traitement.

Une nation a finalement deux manières d'être «exceptionnelle»: l'une consiste à faire de sa singularité une ambition, l'autre à faire de la réduction de ses handicaps une obligation. Nul ne nous contraint à préférer l'originalité au courage.

(1) Depuis 1989, les taux d'intérêt à court terme se situent en France au-dessus des taux longs.

(2) L'endettement des Etats membres de l'Union européenne est passé de 50% du PIB en 1989 à près de 80% aujourd'hui.

► **François Hollande, ancien député socialiste, est l'un des animateurs du club Témoins.**

NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous l'accord, la crise

Cinq ans après la signature des accords de Matignon sur la Nouvelle-Calédonie, Alban Bensa et Eric Wittersheim dressent le portrait de la situation sur le terrain.

par Alban Bensa et Eric Wittersheim

LA politique des accords de Matignon, après cinq ans d'exercice, se trouve aujourd'hui à mi-parcours. Signés en 1998, les accords affichaient l'ambition de favoriser un rééquilibrage économique et institutionnel en faveur des Kanaks ; dix ans plus tard, en 1988, un référendum d'autodétermination doit en principe décider du futur statut du territoire (indépendance ou maintien au sein de la République française). Quelle est aujourd'hui la situation sur le terrain ?

Il est possible de comparer l'effet des accords de Matignon au boom économique du début des années 70, provoqué alors par la montée subite des cours du nickel. L'accroissement des transferts financiers de métropole vers la Nouvelle-Calédonie a globalement relancé les activités du territoire, quelque peu mises à mal (le nickel excepté) par les troubles politiques de la période 1984-1988. Quels sont les effets, pour la société kanak, de cette bouffée d'oxygène insufflée de façon volontariste par l'Etat français ?

La paix civile retrouvée, l'afflux d'argent et la mise en place de nombreuses structures chargées de développer des initiatives dans tous les domaines ont, à l'évidence, ouvert un nouvel espace social à la population kanak. Avec des différences souvent considérables d'une région à l'autre et selon les municipalités, les habitants des provinces Nord et des îles profitent des nouvelles possibilités qui leur sont offertes: recherche d'emplois et de formations, amélioration de l'habitat, acquisition d'automobiles, réalisation de projets économiques, etc. ; en bref, c'est une quête d'un mieux-être dans tous les domaines qui laisse à l'observateur une impression d'intense activité. Dans la foulée, la dynamique du changement social s'accélère. L'électrification aidant, l'accès des foyers kanaks à des biens d'équipement jusqu'alors réservés aux Blancs (congélateurs, magnétoscopes, instruments de musique modernes) crée de nouveaux besoins et comportements. En retour, on assiste à une effervescence culturelle sensible. Les associations tournées vers la revitalisation des racines de la coutume se multiplient, tandis que, le recul des croyances chrétiennes aidant, les rites traditionnels connaissent un regain sans précédent.

Pris en tenaille

De telles transformations s'accompagnent d'une aspiration morale générale à l'indépendance. L'affirmation de soi et le respect de la dignité kanak sont pensés comme des acquis devant ouvrir la voie à une maîtrise complète du pays et de sa destinée. Il est frappant de constater l'assurance avec laquelle la population kanak croit que les accords de Matignon doivent nécessairement aboutir à l'indépendance. Cette exigence politique, ancrée dans l'histoire de la lutte contre le colonialisme, trouve à travers les nouvelles expériences économiques et sociales induites par les accords de Matignon un surcroît de légitimité. La prise en charge de nouveaux secteurs d'activité, même si les résultats restent modestes en regard des critères européens, soulève de grands espoirs, fortifie la confiance en soi et rend aux Kanaks toute tutelle blanche particulièrement insupportable. Loin d'endormir les masses, comme l'ont pensé un peu vite certains, les accords de Matignon ont en fait exaspéré les espérances indépendantistes. Cette force populaire s'est encore affirmée massivement le 24 septembre, lors de la célébration spectaculaire, à Poindimié, de l'Année des peuples indigènes.

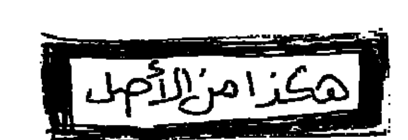
Les responsables politiques kanaks, pour leur part, se trouvent pris en tenaille entre les aspirations de leur peuple et les contraintes gestionnaires. Comment faire du rééquilibrage économique un outil de lutte pour l'indépendance quand la mise en œuvre de tout projet accroît la tutelle financière de l'Etat ? Comment, en outre, faire face à la concurrence sauvage avec les Européens de Nouméa, mieux équipés en infrastructures et toujours détenteurs des leviers-clés de la Nouvelle-Calédonie (importations, système scolaire, banques, etc.) ?

Les provinces FLNKS ne ménagent pas leurs efforts pour améliorer les conditions de vie de leurs mandants : un ferry-boat pour les îles Loyauté, la construction de nouveaux établissements scolaires, l'essor des ressources minières, les aides au tourisme, le soutien aux initiatives culturelles, etc. Ces offensives intéressantes développent les structures administratives et, avec elles, une catégorie de «cols blancs» kanaks. Faut-il y voir une ligne de fracture décisive au sein de la population colonisée ? Nous ne le pensons pas, car les dirigeants mélanésiens tirent leur légitimité de leur engagement pour l'indépendance. Le risque existe toutefois de voir le pouvoir des administrations se transformer en bureaucratie, compte tenu du nombre encore faible de cadres formés que compte le FLNKS. Il ne faudrait pas que le modèle colonial autoritaire, cher au patronat blanc local, pourrisse les nouvelles structures de décision que suscitent la mise en œuvre des accords.

Ainsi, aux forces sociales spontanées qui poussent à la réalisation de l'indépendance s'ajoutent des forces gestionnaires plus organisées, attachées au même objectif, mais davantage conscientes, peut-être, des difficultés et des possibles dérives. L'enjeu global est celui de l'avènement de l'indépendance dans le respect, au sein de la société kanak, d'une exigence démocratique. L'articulation entre la société civile – avec ses contre-pouvoirs modernes (associations, groupements économiques) ou traditionnels (chefferies, conseil des anciens, maîtres de la terre) – et l'appareil d'Etat naissant est d'autant plus délicate que les contradictions assaillent le monde kanak et ses responsables. D'une part, les accords de Matignon développent simultanément le pouvoir local et l'autorité de l'Etat français ; d'autre part, si le colonialisme est par essence antidémocratique, le modèle démocratique est issu du pays colonisateur. La quadrature du cercle est-elle possible ?

Cette situation paradoxale où les Kanaks se trouvent pris se conjugue avec l'absence de perspective politique claire autre qu'un référendum d'autodétermination qui ne résoudra rien. Sous l'éclat manifeste des accords de Matignon couve une crise grave. Car, tandis que les Kanaks s'emparent de tous les outils mis à leur disposition, les anti-indépendantistes fortifient leurs positions économiques à Nouméa, bien décidés, semble-t-il, à préserver le *statu quo* politique. Ces fuites en avant ne sont pas encore compensées par les tentatives concrètes de rapprochement entre les communautés que l'on observe çà et là. Chacun paraît engagé, en Nouvelle-Calédonie, dans une course-poursuite avec soi-même et dans une course d'obstacles visant à surmonter des contradictions insurmontables. On ne peut pas dire que les positions du FLNKS et du RPCR aient encore vraiment été éclaircies. Quant à l'Etat français, il semble flotter sur le nuage des accords sans trop savoir comment piloter cette machine infernale. Soucieux d'éviter toute turbulence avant l'élection présidentielle, le gouvernement espère pouvoir faire l'économie de l'indispensable renégociation à terme des accords de Matignon. L'accumulation des contradictions et des impasses pourrait bien mettre à mal les fragiles équilibres institutionnels qui prévalent encore aujourd'hui.

► **Alban Bensa est ethnologue, auteur de *Nouvelle-Calédonie, un paradis dans la tourmente*, Paris, Gallimard, 1990. Eric Wittersheim est membre du comité de rédaction du *Banian*, 31, rue de Reuilly, 75012 Paris.**



LÉDONIE

1, la crise

Les négociations sur le commerce international et leurs implications politiques

■ LA REPRISE DES NÉGOCIATIONS. – Engagées la veille, sans grand résultat apparent jusqu'ici, les négociations commerciales ont repris, jeudi matin 2 décembre à Bruxelles, entre Leon Brittan, le commissaire européen chargé des relations commerciales extérieures, et Mickey Kantor, le représentant américain au commerce. Arrivé à Bruxelles jeudi matin, le secrétaire américain à l'agriculture, Mike Espy, prendra part aux discussions. Qualifiées de *« très dures »* par un responsable européen, les discussions de mercredi, qui ont duré près de onze heures, ont porté sur *« tous les sujets »*.

■ LE RAPPORT DE LEON BRITTAN. – Tandis qu'une réunion de la Commission européenne est par ailleurs prévue jeudi matin pour discuter de ces négociations, M. Brittan devrait présenter un rapport au conseil des ministres des affaires étrangères des Douze, qui se retrouveront jeudi soir à Bruxelles.

■ SOMMET. – Alors que l'échéance pour conclure un accord au GATT se rapproche, Paris n'a pas véritablement réussi à obtenir un soutien total de la part de l'Allemagne. Qu'il s'agisse de l'audiovisuel ou de la création d'une Organisation mondiale du commerce, le sommet franco-allemand qui vient de s'achever a permis de constater le décalage entre les deux gouvernements.

Européens et Américains divergent toujours

BRUXELLES
(Union européenne)

de notre correspondant

« Ça n'avance pas, il n'y a pas de percée, il n'y a pas le moindre mouvement ; on entre dans un processus de dramatisation qui va monter en puissance. » Tel était, mercredi 1er décembre dans la soirée, le sentiment d'un haut fonctionnaire très proche de la négociation. Cependant, jeudi matin, juste avant que ne reprennent les entretiens engagés la veille entre Leon Brittan, commissaire européen chargé des relations extérieures, et Mickey Kantor, principal négociateur américain, certains commentateurs se montraient moins négatifs et n'excluaient pas des progrès.

L'échéance du 15 décembre

Mercredi, Warren Christofer et Jacques Delors avaient participé un moment au débat. Le secrétaire d'État américain a alors rappelé que l'échéance pour mener à terme le cycle de l'Uruguay était fixée au 15 décembre et non pas au 2 ou au 6 décembre – contrairement au calendrier présenté par Alain Juppé, ministre des affaires étrangères. M. Christopher a ajouté que les deux parties devraient faire preuve de souplesse... Deux phrases anodines qui ont été interprétées comme signifiant, d'une part que les Etat-Unis étaient décidés, cette fois, à réellement négocier, c'est-à-dire à rechercher des compromis, d'autre part que cette session de négociations pourrait ne pas être encore la bonne...

Dans l'hypothèse où ses résultats demeureraient très limités, il reste à savoir comment réagiront les ministres des affaires étrangères des Douze qui devaient se retrouver eux aussi à Bruxelles, jeudi en fin d'après-midi. Pourraient-ils faire autre chose que de prendre acte de la nécessité d'une nouvelle session de négociation ? Alain Juppé devait sans doute répéter que la France entend disposer d'un minimum de temps pour étudier le schéma d'accord auquel on sera arrivé, un examen nécessaire tant au sein de l'Union qu'en France.

Une nouvelle crainte apparaissait alors que les pourparlers transatlantiques semblaient piétiner : Peter Sutherland, directeur général du GATT, considérant ces palinodies euro-américaines, n'allait-il pas être tenté de se mêler à l'exercice et proposer lui-même une formule de compromis sur la série de points controversés ?

Ph. L.

Les dossiers litigieux

Outre un réexamen du dossier agricole et la reconnaissance d'une *« exception culturelle »* au profit de l'audiovisuel, les Européens plaident auprès des Américains et des Japonais pour qu'ils ouvrent davantage leurs marchés aux banques et assurances étrangères. Ils réclament également une libéralisation des transports maritimes.

En matière d'*« accès aux marchés »*, c'est-à-dire de démantèlement des protections tarifaires, les Douze reprochent aux Etats-Unis et au Japon de ne pas tenir les engagements souscrits en juillet au sommet du G 7 à Tokyo, en particulier celui de réduire de 50 % les « pics tarifaires », à savoir les droits de douane de plus de 15 %. L'Europe entend surtout voir réduits les droits – souvent dissuasifs – que les Américains perçoivent sur les importations de produits textiles et d'habillement.

De son côté, Washington cherche à durcir le « code des subventions » à l'industrie, tandis que l'Union souhaite une extension des subventions autorisées. Bruxelles presse les Américains de conclure un accord sur les échanges de produits sidérurgiques, de façon à ce que les taxes décidées récemment par Washington de manière unilatérale, à l'encontre des importations de plusieurs pays fournisseurs, dont les pays producteurs des Douze, soient supprimées.

Les Européens souhaitent enfin que le GATT se transforme en une Organisation mondiale du commerce (OMC), l'objectif étant d'amener les Etats-Unis à se plier, en matière de règlements des conflits, à la loi internationale et donc à renoncer, au moins en partie, à des moyens de défense unilatéraux.

CLÉS

■ **Le cycle de l'Uruguay.** – Il reste moins de deux semaines pour conclure le cycle de l'Uruguay (Uruguay Round). La date butoir reste fixée au 15 décembre pour cette négociation entamée il y a sept ans dans le cadre du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Son objectif est de supprimer les barrières qui entravent le commerce mondial. Mais pour que les 116 pays et organisations qui participent aux négociations puissent se prononcer le 15 décembre, il faut que l'accord intervienne le 13 décembre, a prévenu Peter Sutherland, directeur général du GATT. La France, elle, veut disposer du projet d'accord dès le 6 décembre.

■ **GATS.** – General agreement on trade and service : outre l'agriculture, le cycle de l'Uruguay s'est fixé comme objectif de libéraliser le commerce des services. Ils représentent le cinquième du commerce mondial. Européens et Américains s'opposent entre autres sur l'ouverture des services financiers (banques, assurances), les transports maritimes, les télécommunications et l'audiovisuel.

■ **Droits de douane.** – Eliminer les entraves aux échanges de par le monde – objectif du GATT – est d'autant plus aisé que les barrières mises en place par les États sont identifiables. D'où l'idée de transformer les différents instruments de protection plus ou moins occultes en droits de douane, car ces derniers sont clairement affichés.

M. Balladur répond à MM. Barre et Giscard d'Estaing

La question – sur le GATT – était posée par Daniel Arata (RPR, Aude). La réponse du premier ministre, lors de la séance des questions au gouvernement, mercredi 1er décembre, à l'Assemblée nationale, s'adressait, en réalité, à Raymond Barre et Valéry Giscard d'Estaing.

Au premier, qui s'était inquiété de l'attitude *« frileuse »* de la France dans cette affaire, Edouard Balladur a répliqué avec vivacité. *« J'entends parfois des conseil de courage politique, mais j'aimerais qu'on m'explique ce qu'on entend par « courage ». Prendre des mesures au mépris des intérêts à long terme du pays, est-ce là du courage ? Choisir, au-delà des entraînements de l'opinion, la voie difficile qui correspond au mieux aux intérêts à long terme du pays, n'est-ce pas cela, plutôt, le courage ? »* a lancé le premier ministre, après avoir précisé : *« A l'heure où je parle, la négociation n'a fait, à ma connaissance, aucun progrès. Les discussions continuent. »*

Quant aux craintes de M. Giscard d'Estaing, parmi d'autres, de voir la France s'isoler sur la scène internationale, M. Balladur les juge sans fondement. *« Il n'y a aucun risque d'isolement de notre pays,* a-t-il affirmé. *Je le répète, il convient d'être ouvert à la discussion. Dans une discussion, on ne peut être sûr de gagner à 100 %, mais je refuserais que nous perdions à 100 %. (...) Nous sommes résolus à obtenir, en liaison avec notre partenaire allemand, avec nos partenaires européens, ce qui nous permettra de sauvegarder les intérêts à long terme de notre pays. Si nous l'obtenons – et nous en débattrons ensemble –, nous pourrons donner notre accord. Si nous ne l'obtenons pas, nous ne pourrons le donner. »*

« Dans ces quinze jours qui compteront pour l'avenir de notre pays, j'attends que ceux auxquels le peuple a donné mandat de le représenter fassent preuve d'un esprit de responsabilité, a ajouté M. Balladur. *Cela signifie s'écarter des solutions faciles et à court terme, s'interdire les formules à l'emporte-pièce, qui ne convainquent personne. Nous ne saurions accepter un accord à n'importe quel prix, mais nous ne refuserons pas un accord si nous avons obtenu quelque chose de substantiel. »*

POINT DE VUE

La France fille aînée de la paysannerie

par Hubert Bouchet

LE rapport de l'agriculture et de la société française est particulier. L'idée que la France serait « la fille aînée de la paysannerie » semble indéracinable. Héritage de l'Histoire. Durant des siècles et des millénaires, l'activité agricole a occupé, directement ou indirectement, la quasi-totalité des gens, dans nos contrées fertiles.

Il n'en est plus ainsi. L'élévation de la productivité a permis un accroissement soutenu de la production avec un travail humain en perpétuelle décrue. Le potentiel productif des races et des espèces a été libéré grâce aux applications de la recherche. En l'espace de trente ans chaque vache laitière a vu sa production de lait multipliée par plus de cinq, chaque hectare de blé produit chaque année un quintal de plus que l'année précédente.

La PAC (politique agricole commune) et la préférence communautaire ont accéléré le mouvement, dans l'indifférence au marché. L'agriculture est le seul secteur qui a pu produire sans limite comme si le nécessaire équilibre entre demande et offre ne la concernait pas. La pérennité du système eût postulé que la demande augmentât aussi vite que l'offre. A défaut, il devait naturellement se créer une surcapacité structurelle. Le souvenir direct du rationnement alimentaire et la peur de manquer justifiaient qu'on surproduise par précaution, ce qui explique le retard de la prise de conscience.

Quand le risque d'insuffisance alimentaire fut écarté, aux premiers signes de la surproduction, on pensa stockage et don aux affamés. Le stockage visait à parer à la disette des mauvaises années et le don rassasierait des estomacs aux pays de la misère. Ces deux solutions ont fait long feu. La régularité de la production sur la longue période rend le stock inutile. Par leur persistance cruelle, les famines d'aujourd'hui démontrent l'inanité de la seconde solution.

Puis vinrent les quotas qui allaient réguler. Malthus n'était pas loin. Il a échoué aussi, car la productivité continue de croître. Arrive aujourd'hui le temps de la jachère, pour ajuster encore production et consommation. C'est une étape, car les réserves de productivité qui restent à libérer sont infinies.

Orientée vers ces solutions globales, la corporation agricole n'a pas mesuré les effets du chambardement de l'économie et de la société. L'urbanisation a créé le commerce de masse, organisé par des usines à vendre. Ces dernières ont besoin d'approvisionnements massifs, normalisés et conditionnés qu'elles commandent à l'industrie alimentaire. La logique est inversée. La rareté de l'offre donnait tout pouvoir au paysan producteur ; la rareté de la demande produit l'effet inverse.

Au surplus, l'industrie du vivant se met de la partie. Elle produit aujourd'hui des adjuvants alimentaires et demain de vrais aliments à partir de la biologie et de la génétique. C'est un concurrent virtuel redoutable. Désormais, l'agriculteur doit approvisionner l'industrie alimentaire – commandée par la grande distribution – qui, par l'innovation de produits, renouvelle l'offre alimentaire pour ruser avec un consommateur repu. Le confort « productiviste » avait fait oublier qu'en situation de surproduction, vendre importe autant et plus que produire. Le commerce commande à l'industrie alimentaire qui, elle-même, dicte ses volontés à la production.

Des usines à vendre

Dans cette nouvelle logique, il fallait qu'existe un appareil commercial puissant. Carrefour, Leclerc, Intermarché et autres Casino sont là. Il fallait aussi qu'existe un appareil agro-industriel pour approvisionner les usines à vendre. Celui-ci n'existe pas. L'accumulation primitive nécessaire à son édification n'a pu se réaliser notamment parce que la politique des prix empêchait de dégager les moyens de l'industrialisation. La rémunération du producteur primait sur le financement des investissements. Mis à part BSN, tous les grands opérateurs mondiaux sont étrangers : Nestlé, Unilever, General Foods, Philip Morris... A coup d'investissements, ils s'assurent le marché. A terme, ils peuvent gérer la localisation de la production et des producteurs, en combinant composants d'origine agricole et non agricole. L'agriculteur prendra rang parmi les producteurs de matières premières.

Ni le GATT ni la PAC ne sont causes de l'absence d'un appareil de transformation. La corporation doit s'en prendre à elle-même et à ses ministres successifs. Leur responsabilité conjointe est d'autant plus grande que l'évolution avait été envisagée dans ses grandes lignes. Des universitaires et des scientifiques avaient prévu. Ils n'ont pas été écoutés par un monde agricole toujours défiant envers ce qu'il ne génère pas.

Pour l'avenir, attention aux illusions. Parmi celles-ci, il y a la solution utopique qui considère qu'un « garde-nature » sommeille en chaque paysan. On ne transforme pas un producteur en préposé au gardiennage. De même, la mâche nantaise pas plus que le beaujolais et tous les produits haut de gamme n'offriront jamais de débouchés à la hauteur de l'offre virtuelle. Quant aux débouchés non alimentaires des produits agricoles, nous en sommes à la préémergence et, à ce stade, il faut se garder de créer de nouvelles illusions.

Une industrie alimentaire puissante

Alors, une seule alternative : ou bien la stratégie du laisser-aller... et, PAC ou non, GATT ou pas, la jachère ne cessera de gagner. Après les céréales américaines du petit déjeuner et les crèmes dessert d'outre-Atlantique, c'est le bœuf du Middle-West qui arrivera jusqu'à nous. Adieu Charolais, Maine-Anjou et autres Limousin... Ou bien le sursaut et la mise en place d'une industrie alimentaire puissante, seule à même de lutter contre la jachère. Il ne faudrait pas que le tintamarre anti-GATT, pour justifié qu'il soit, occulte cette dernière voie, la seule praticable à long terme. Se rendre indispensable avec ses produits est la meilleure des protections.

Par ailleurs focaliser sur la seule agriculture, comme on le fait, n'est pas sans dangers. Le devenir d'autres secteurs de production, au développement programmé, risquerait d'être entravé ou sacrifié dans un compromis qui n'aurait pas trouvé un bon équilibre. Dans certains de ces secteurs la demande ne cesse de croître : transports, santé, services, haute technologie... Il faut veiller à ne pas sacrifier des activités en devenir au profit d'activités arrivées à maturité.

« Aide-toi, le GATT t'aidera » doit prendre rang de leitmotiv. Il faut par tous les moyens enraciner la production agricole en renforçant le maillon fragile de la chaîne qui va du consommateur au producteur. Cela envisagé, ce que donnera le GATT le sera par surcroît et n'est pas, bien sûr, à négliger. Une révolution culturelle de l'agriculture et de ses institutions, professionnelles et étatiques ? Le particularisme paysan aura vécu et l'exception agricole s'estompera. N'est-ce pas le prix à payer à la lucidité ?

▶ **Hubert Bouchet est secrétaire général de l'Union des cadres et ingénieurs Force ouvrière (UCI).**

DIPLOMATIE

Les négociations sur le GATT

Le soutien partiel de l'Allemagne

Suite de la première page

« Ce n'est pas la France qui serait isolée, mais l'Union européenne. » Pour le premier ministre, il s'agit de la première grande négociation depuis l'adoption du traité de Maastricht qui démontrera ou non *« la capacité de l'union des Douze à exister et à se voir reconnaître ses légitimes intérêts »*.

C'est le soutien du chancelier à propos de l'agriculture, cet été, qui a permis de débloquer la situation. Epaulée par son partenaire, la France voyait reconnaître ses arguments et pouvait, concrètement, entamer l'assouplissement de ses exigences. Il s'agit, en réalité, d'un donnant-donnant : l'Allemagne aide la France à limiter la chute de ses exportations agricoles et, en échange, celle-ci s'interdit de demander une baisse des prix intérieurs européens qui éliminerait les agriculteurs allemands, moins compétitifs. Sur cette base, une proposition franco-allemande, le 20 septembre, permettait de modifier la position européenne en faveur de la France et de mandater Leon Brittan pour obtenir des *« interprétations »* du texte de Blair House. Le geste du chancelier, critiqué en Allemagne, a été d'importance.

Divergences sur l'audiovisuel

Mais M. Kohl, dès lors qu'il a pu éviter la rupture, semble devoir s'arrêter là. Sa marge de manœuvre dans la politique interne s'est en effet beaucoup réduite depuis cet été. Il a refusé de donner des précisions sur l'état des négociations qui, il est vrai, se poursuivaient dans le même temps à Bruxelles. Mais ce que la France a obtenu de l'Allemagne sur l'agriculture ne peut l'être sur l'audiovisuel. Le chancelier a reconnu, lors de la conférence de presse, qu'il s'agissait *« de la dimension culturelle de la construction européenne »*, mais il ne veut pas en faire plus. L'industrie cinématographique allemande est devenue confidentielle, selon le gouvernement, et le combat est déjà perdu. Le refus est encore plus net sur l'autre thème sur lequel Paris attendait une aide : la mise en place d'une nouvelle Organisation mondiale du commerce (OMC) pour succéder au GATT et y inclure, par exemple, les monnaies. L'Allemagne, qui voit là une potentielle dérive protectionniste, s'y refuse.

La divergence franco-allemande a également été très nette sur le programme de relance, qui fera l'objet du prochain sommet européen les 10 et 11 décembre. M. Delors proposera le lancement d'un vaste emprunt communautaire destiné à financer des travaux d'infrastructure (autoroutes, lignes de TGV, réseaux de télécommunications). M. Mitterrand a soutenu cette initiative. Lors de la conférence de presse, à l'issue du sommet, il a indiqué que Français et Allemands *« seraient d'accord pour un emprunt à condition qu'il soit étalé sur plusieurs années et qu'il permette de bâtir des projets très précis »*. Immédiatement, le chancelier Kohl devait rectifier en affirmant que le plan Delors n'était pas encore prêt et qu'il *« faudra y regarder de façon pragmatique »*. Les Allemands estiment que ce n'est pas l'argent qui manque, mais les projets véritablement utiles. Engagés dans des réductions budgétaires chez eux, ils ne voient pas d'un bon œil ce type de dépenses.

Plus largement, ils pensent que le chômage européen sera résolu par un regain de compétitivité qui proviendra lui-même d'un assouplissement du marché du travail (voire d'une baisse des salaires, comme en Allemagne) et d'un allégement des taxes . Ils refusent tout moyen volontariste d'inspiration keynésienne, comme une baisse forcée des taux d'intérêt, un vaste emprunt ou une dévaluation des monnaies européennes. Le Livre blanc de la Commission présenté la semaine passée a soulevé de violentes critiques à la Bundesbank, mais aussi au gouvernement parce qu'il proposait une telle dévaluation du mark face au dollar ou au yen. Le passage en question a été rayé du texte.

ÉRIC LE BOUCHER

AFRIQUE

SOMALIE

Des contacts doivent commencer pour préparer une nouvelle conférence de « réconciliation nationale »

La quatrième conférence humanitaire sur la Somalie s'est achevée, à Addis-Abeba, dans la soirée de mercredi 1er décembre. Dans les jours qui viennent, des négociations informelles doivent commencer dans la capitale éthiopienne en vue de préparer une nouvelle conférence de réconciliation en janvier.

ADDIS-ABEBA

de notre envoyé spécial

La quatrième conférence humanitaire sur la Somalie s'est achevée, à Addis-Abeba, dans la soirée de mercredi 1er décembre, sur *« un succès en demi-teinte »*, selon Jan Eliasson qui présidait la réunion et qui a déploré l'absence du général Aïdid. *« La déclaration adoptée à l'issue de la rencontre*, a encore déclaré l'adjoint de M. Boutros-Ghali chargé des affaires humanitaires, *peut être un bon exemple de diplomatie humanitaire, les programmes de réhabilitation des infrastructures, des services sociaux, du système éducatif contribuant à rétablir la paix. »*

De leur côté, les Somaliens se sont engagés à renforcer leurs institutions régionales et à instaurer la sécurité pour accueillir les futures opérations d'assistance. Ils ont d'emblée incité les donateurs à visiter leurs régions respectives pour constater *de visu* que la paix y règne. *« Nous sommes prêts à investir dans les régions où on peut nous assurer que notre assistance sera productive »*, dit Richard McCall, un des responsables de l'USAID (Agence des Etats-Unis pour le développement international). Il n'hésite pas à parler de *« conditionnalité »* alors que les Européens, plus souples, préfèrent le terme de *« préalable »* .

La déclaration finale mentionne enfin la création d'un département du développement plus ou moins autonome par rapport à l'ONUSOM (opérations des Nations unies en Somalie), une sorte d'agence de coordination rassemblant donateurs, organisations non gouvernementales étrangères et somaliennes et responsables des conseils régionaux. Une distinction utile, selon M. Eliasson, dans la mesure où *« la réhabilitation devrait être bientôt de la seule responsabilité des Somaliens »*, sans ingérence de l'ONU.

Au moment où les derniers points de la déclaration étaient débattus, le colonel Omar Jess, fidèle allié du général Aïdid et chef de la délégation de l'Alliance nationale somalienne (ANS) dénonçait les *« manipulations de l'ONUSOM »*, rejetant en bloc la formation des conseils régionaux *« choisis par l'ONUSOM »*, la mise en place d'un système judiciaire *« impopulaire »* et, surtout, *« la détention de citoyens innocents »*. En effet, huit responsables de l'ANS sont encore dans les geôles de l'ONU.

L'attitude du général Aïdid

Un rapport du Pentagone les désignerait nommément comme les organisateurs des attaques contre les « casques bleus » et les soldats américains de la Force d'intervention rapide, d'où l'embarras des Etats-Unis comme des Nations unies pour les libérer. Compte-tenu de ces virulentes critiques de la part du général Aïdid, la réconciliation tant espérée ne pouvait donc avoir lieu sous les auspices des Nations unies. Est-ce que l'entrée en scène des Ethiopiens pourrait débloqué la situation ?

A l'invitation du président éthiopien, Meles Zenawi, Ali Mahdi est arrivé à Addis-Abeba mercredi soir. Et son rival, le général Aïdid est attendu jeudi ou vendredi. Dans les jours qui viennent, les Ethiopiens entendent entamer une série de négociations informelles en vue de préparer une nouvelle conférence de réconciliation en janvier prochain à partir des accords d'Addis-Abeba de mars 1993. Reste a savoir qui, du général Aïdid ou de ses adversaires, est prêt au compromis, chacun revendiquant le soutien de la majorité des Somaliens.

« Aïdid dénonce les institutions mises en place par l'ONUSOM parce qu'il ne les contrôle pas », estime Robert Okley, l'émissaire spécial du président Clinton pour la Somalie. *« Ali Mahdi et Aïdid ont décidé de rétablir un corps de police et, sur mes conseils, ont créé un comité conjoint composé de représentants des deux camps, mais il y a deux semaines, le général a dénoncé devant moi cette force de police devenue autonome comme une création de l'ONUSOM »*.

Robert Okley estime que le chef de guerre *« risque de faire perdre à sa communauté les bénéfices de la réhabilitation; une opposition pourrait émerger au sein de son propre clan qu'il sera tenté de réprimer »*, ce qui pourrait faire naître chez les siens *« un sentiment partagé déjà par beaucoup de Somaliens pour qui les méthodes du général Aïdid rappellent trop celles de Syaad Barre. »*

JEAN HÉLÈNE

CÔTE-D'IVOIRE

L'ancien parti unique affiche ses divisions dans la course au pouvoir

ABIDJAN

de notre correspondant

Le Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI) survivra-t-il à son fondateur, le président Félix Houphouët-Boigny, dont l'aggravation de l'état de santé provoque une lutte sans merci pour le pouvoir ? La question est à l'ordre du jour à Abidjan, alors que les grandes manœuvres ont commencé au sein de l'ex-parti unique, qui étale au grand jour ses divergences. Plus personne ne le conteste.

Le secrétaire général du PDCI, Laurent Donna Fologo, a dénoncé, mercredi 1er décembre, devant le bureau politique, les menées *« souterraines »* et *« les règlements de comptes »* qui minent son mouvement. Le même constat avait été dressé, quelques heures plus tôt, lors de la réunion d'un « comité des sages » convoquée – sans l'aval du parti – par Philippe Yacé, président du Conseil économique et social, à qui l'on prête des ambitions dans la course à la succession du « Vieux ».

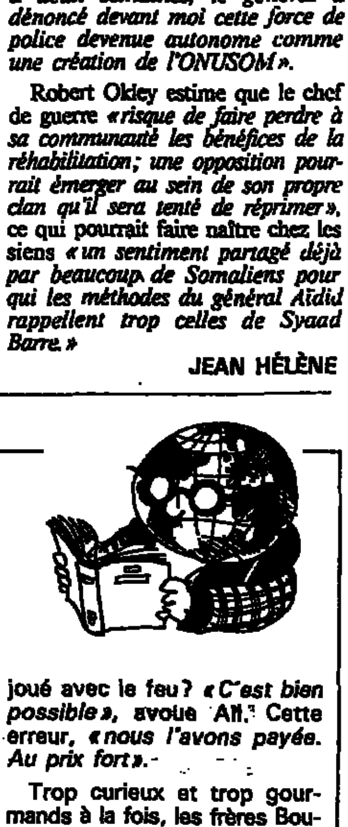
« La maison brûle, ce n'est pas maintenant qu'il convient de se disputer les fauteuils du salon ! », s'est écrié M. Yacé, qui a invité les Ivoiriens *« au consensus »*, alors que le pays est *« aux prises avec une situation économique extrêmement grave »*. Cet homme, qui faisait figure de « dauphin » dans les années 75, avant d'être écarté par le président en 1980, au profit de l'actuel président de l'Assemblée nationale, Henri Konan Bédié, n'a, à aucun moment, évoqué le processus constitutionnel de succession au terme duquel M. Bédié doit accéder à la magistrature suprême, en cas de vacance du pouvoir.

Il serait, selon de bonnes sources, favorable à une présidence collégiale, dans laquelle il occuperait une place de premier plan. Une hypothèse rejetée par le secrétaire général du PDCI, qui a appelé *« au respect de la légalité constitutionnelle »*. Laurent Donna Fologo s'est adressé en ces termes à tous ceux qui contestent l'article 11 de la Loi fondamentale : *« La Constitution est notre boussole. Nous devons jurer et faire le serment que l'héritage ne doit pas s'envoler en miettes. »* Philippe Yacé n'assistait pas à cette réunion du bureau politique, dont-il est pourtant membre, tout comme le, premier ministre, Alassane Ouattara, et M. Bédié.

JEAN-KARIM FALL

BIBLIOGRAPHIE

Les souvenirs d'un emmuré vivant



DIX-HUIT ANS DE SOLITUDE : TAZMAMART
d'Ali Bourequat, récit recueilli par François Tibaux. Ed. Michel Lafon, 301 P., 119 F.

Y aurait-il quelque chose de pourri au royaume du Maroc ? C'est l'idée que tente d'accréditer Ali Bourequat, dans l'implacable réquisitoire qu'il dresse contre Hassan II dans son ouvrage *Dix-huit ans de solitude : Tazmamart*. Rescapé de ce bagne-mouroir avec Midhat et Bayazid, ses frères, il prend, de belle manière, sa revanche sur un silence contraint.

Secrétaire de son père, *« organisateur des services secrets marocains »*, Ali se pose ainsi que ses frères en familier du pouvoir dès avant l'indépendance. *« Nous avons été les témoins d'événements dramatiques, cocasses, loufoques, de comédies dignes de Labiche, de tragédies effroyables et sanglantes*, écrit-il. *Nous connaissions l'envers du décor, les tractations feutrées, les trahisons, les coups de poignard dans le dos. »*

De la politique aux affaires, le pas est vite franchi. On trouve les frères Bourequat *« pour ainsi dire partout, dans le textile, le génie civil, les travaux publics, la promotion immobilière, les opérations financières »*. Et d'avouer : *« Notre succès ne passe pas inaperçu »*. Ils se croyaient en sûreté, *« estimés de tous, du moins en apparence »*. Ont-ils joué avec le feu ? *« C'est bien possible »*, avoue Ali. Cette erreur, *« nous l'avons payée. Au prix fort »*.

Trop curieux et trop gourmands à la fois, les frères Bourequat subiront alors sévices et tortures, passeront de cellules en cachots et finiront par sortir, le 15 septembre 1991, *« brisés mais vivants »*, du bagne secret de Tazmamart où ils auront tenu bon *« dix années, six mois, vingt-trois jours et douze heures »*. Pour s'entendre dire, avant de s'envoler vers la France, par le procureur général militaire : *« Je ne dispose pas de charges suffisantes pour vous présenter devant le tribunal... »*

Ali truffe son pamphlet de secrets d'alcôve et de graves accusations. Depuis la liaison du souverain avec une actrice française jusqu'aux filières de la cocaïne transformée dans des laboratoires secrets en passant par l'enlèvement, le 29 octobre 1965, à Paris, et l'assassinat de Medhi Ben Barka, figure emblématique de la gauche marocaine, dont la tête tranchée aurait été rapatriée dans un sac de voyage, puis enterrée au *« PF3 »*, une prison secrète, située à Rabat, sur la route des Zaers. Pour sa défense, Hassan II avait dit, un jour : *« Si tout ce qu'on me prête est vrai, il me serait impossible de me raser, le matin, devant mon miroir. »*

J. de B.

REPÈRES

CORÉE DU NORD

Washington souffle le chaud et le froid

Le président Clinton a déclaré mercredi 1er décembre qu'il lui paraissait toujours possible que la Corée du Nord accepte un accommodement concernant son programme nucléaire. Le chef d'Etat américain avait proposé le 22 novembre des négociations très ouvertes à Pyongyang, à condition que cette capitale accepte une inspection de ses sites jugés litigieux.

« Nous avons une stratégie. Nous allons la poursuivre », a redit M. Clinton. Mais le *New York Times*, citant des sources proches du Pentagone, écrit le 2 décembre que la défense étudie un plan visant à renforcer la présence américaine en Corée du Sud si l'impasse persiste. Le président s'apprêterait aussi à discuter d'options militaires avec Les Aspin, responsable du département d'Etat. Les Etats-Unis ont déclaré être décidés, en cas d'échec, à demander à l'ONU le vote de sanctions économiques. – *(AFP.)*

YÉMEN

Libération « pacifique » d'un diplomate américain

Le diplomate américain Haynes Mahoney, qui avait été enlevé, la semaine dernière, à Sanaa, par des hommes de la tribu des Jihms, a été relâché, mercredi 1er décembre. La libération de M. Mahoney, détenu dans la région de Mareb, à une centaine de kilomètres à l'est de la capitale, *« a été pacifique »*, a précisé un communiqué du ministre de l'intérieur, ajoutant que *« toute mesure de rétorsion contre les ravisseurs a été ajournée afin de sauvegarder la sécurité du diplomate »*.

Le communiqué indique que les autorités sont *« décidées à faire appliquer la loi dans cette affaire et à prendre, à l'avenir, toutes les dispositions susceptibles de protéger les étrangers et de préserver leur liberté de mouvement »*. Les ravisseurs entendaient donner un écho à des revendications d'intérêt local. Ils réclamaient notamment le versement de redevances par la compagnie pétrolière américaine Hunt Oil, qui opère dans la région, et l'emploi de 200 hommes de leur tribu pour la protection des installations de la firme. – *(AFP.)*

TAIWAN

L'opposition demande au président de se suicider

Le principal parti d'opposition taïwanais, le Parti progressiste démocratique (DPP), a rappelé au président de la République, Lee Teng-hul, dans un encart publié lundi 29 novembre dans un journal local, qu'il avait promis de s'ouvrir le ventre si le candidat du Kuomintang, au pouvoir, n'était pas élu dans le comté de Tainan, au sud de l'île, lors des élections locales du 27 novembre. Or celui-ci a été battu par le DPP.

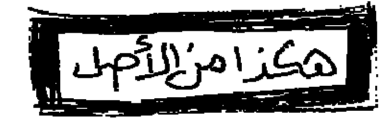
Le porte-parole du président a indiqué que la presse avait mal rapporté les propos de M. Lee. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD : un mort et onze blessés dans trois explosions. – Trois bombes ont explosé, mardi 30 novembre et mercredi 1er décembre, faisant un mort et 11 blessés et causant d'importants dégâts matériels. Aucun de ces attentats commis en trois endroits différents du pays – à Krugersdorp, près de Johannesburg, à Port Edward et à Durban, dans le Natal – n'a encore été revendiqué et la police n'a pu déterminer s'il y avait un lien entre eux. – *(AFP.)*

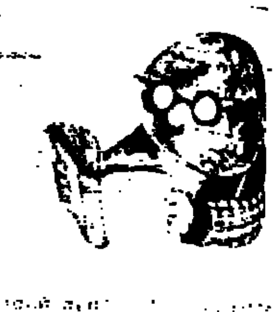
DJIBOUTI : échange de prisonniers de guerre. – Le gouvernement de Djibouti et le Front pour la restauration de l'unité et la démocratie (FRUD), le mouvement de rébellion des Afars, ont échangé, mercredi 1er décembre, à Addis-Abeba, tous leurs prisonniers de guerre, sous les auspices du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). – *(AFP.)*

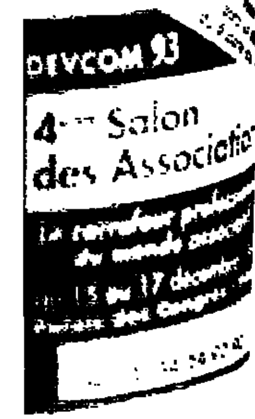
MOZAMBIQUE : accord entre le gouvernement et la RENAMO sur un regroupement des forces armées. – Le gouvernement et la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO) sont parvenus à un accord, dans la nuit du mardi 30 novembre au mercredi 1er décembre, pour regrouper leurs troupes, avant le 20 décembre, dans les vingt-neuf points de rassemblement prévus par l'ONU, qui restent à ouvrir. Les deux belligérants ont signé des accords de paix, en octobre dernier, et les premières élections multiparties doivent avoir lieu en octobre 1994. – *(AFP.)*

ALGÉRIE : assassinat d'un juge d'instruction. – Mahfoudh Kerbali, juge d'instruction au tribunal d'Alger, a été tué par balles, mardi 30 novembre, à Blida, par des hommes présumés islamistes, a indiqué la radio nationale citant un communiqué du ministère de la justice. M. Kerbali est le cinquième magistrat assassiné depuis le mois de mai dernier. – *(AFP.)*



préparer
nationale»

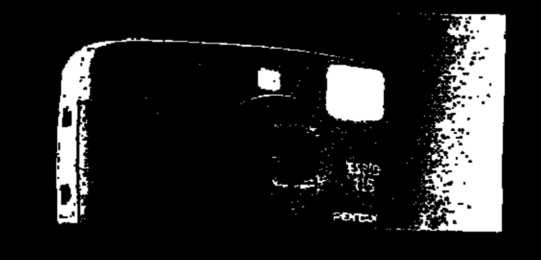






Le Pentax ESPIO 115 est le seul appareil à avoir reçu deux awards. C'est normal, il est nettement au-dessus du lot.

Élu "Compact européen de l'année" et meilleur appareil compact par la TIPA. Les



professionnels de la photo ont rarement des coups de cœur pour les appareils compacts. Aussi, lorsque l'un d'eux est consacré à 2 reprises, c'est forcément qu'il sort du lot. Par sa compacité : l'ESPIO 115 est le plus petit, le plus maniable et le plus solide de tous les compacts. Par ses performances techniques : sa focale la plus longue du marché, le silence de son zoom motorisé, son mode panoramique... Enfin, sa mesure de lumière extrêmement perfectionnée sur 6 zones de l'image permet la plus grande exigence du photographe, quel que soit le film utilisé. Des appareils Pentax ont été très souvent primés ces dernières années. C'est peut-être parce que Pentax innove constamment dans l'art de prendre de meilleures photos. Mais le plus grand succès Pentax est certainement le fait que ses compacts zoom sont les plus vendus dans le monde.





PENTAX

PENTAX ESPIO 115. BIEN PLUS QU'UN COMPACT.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Marchandages territoriaux entre Musulmans et Serbes

Tandis qu'à Genève, dirigeants musulmans et serbes bosniaques négocient des échanges territoriaux portant sur Sarajevo et la Bosnie orientale, onze organisations humanitaires ont averti, mercredi 1er décembre à Zagreb, que, faute de carburant, l'aide internationale risquait d'être totalement paralysée.

GENÈVE et ZAGREB

de nos correspondants

Lundi aura été placé sous le signe de la cérémonie et des grandes déclarations de bonne volonté. Mardi aura vu les belligérants affirmer hautement leur intransigeance. Mercredi 1er décembre, on a sorti les cartes et l'on est passé au marchandage territorial. A en croire les délégations musulmane et serbe bosniaques, les tractations engagées mercredi au Palais des nations de Genève portent sur Sarajevo et la Bosnie orientale.

D'un côté, les Serbes revendiquent une partie – au moins – de la capitale bosniaque; de l'autre, les Musulmans cherchent à élargir leurs zones dans l'est de la République. Il semble que chacune des deux parties se soit placée dans une position de donnant-donnant : un compromis sur le partage de Sarajevo en échange de concessions territoriales consistantes dans l'est. La journée de mercredi a, apparemment, été consacrée au sort de Sarajevo, et Musulmans comme Serbes ont fait état, dans la soirée de *«progrès»*.

Jeudi, ce sera au tour de la Bosnie orientale – où les Musulmans ont pu maintenir des enclaves assiégées par les forces serbes – de faire l'objet de marchandages. Et l'un des principaux négociateurs musulmans, Mohamed Sacirbey, ambassadeur de Bosnie à l'ONU, a averti qu'en l'absence de concessions serbes, jeudi, sur l'est, *«les négociations de paix échoueront»*.

Dans le même temps, on apprenait que cinq obus de mortier tirés sur le principal hôpital de Sarajevo avaient fait trois morts et trois blessés. De plus, en dépit de tous les engagements souscrits par les belligérants, l'acheminement de l'aide humanitaire se heurtait toujours à d'énormes difficultés. Lord Owen, l'un des deux négociateurs internationaux, cache mal son embarras, et, dans les milieux internationaux de Genève, on parle de plus en plus de *«cynisme»* et de *«honte»*.

Manque de carburant

Par ailleurs, à Zagreb, onze organisations humanitaires internationales travaillant dans le domaine de la santé en Bosnie-Herzégovine ont lancé mercredi un appel pour exiger le libre passage du carburant dans le pays en guerre. Faute de combustible, l'aide humanitaire va bientôt être paralysée, ont prévenu ces organisations. *«Des malades, des blessés grelottant au fond de leur lit sont en train de mourir de froid dans les hôpitaux sans chauffage. C'est un scandale humanitaire. Même si on ne le sait pas, des gens sont sûrement déjà morts à cause du froid»* : le docteur Patrick Abrhard, de Médecins du monde, revient d'une tournée en Bosnie centrale, dont Sarajevo, et il est indigné.

Considérant le carburant comme une matière stratégique, car il peut être utilisé à des fins militaires, les forces croates et serbes qui contrôlent l'accès à cette région empêchent systématiquement le passage des camions-citernes. Faute de carburant, *«tous les programmes d'aide»* médicale ou alimentaire sont menacés, ont prévenu, au nom des organisations des Nations unies ou non gouvernementales qui opèrent en Bosnie, les responsables de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

«D'abord, le carburant est essentiel pour la livraison du matériel de base, ensuite, il est essentiel pour le transport des patients, enfin il est indispensable pour le chauffage», a souligné le docteur Brian McLoskey, de l'OMS. A Zenica, Pharmaciens sans frontières risque de ne pouvoir aider une usine de médicaments à redémarrer, faute de combustible. Médecins sans frontières, qui distribue médicaments et nourriture, ne peut remplir les réservoirs de ses véhicules. Handicap International craint de ne pouvoir transporter ses prothèses et de ne pouvoir en fabriquer sur place, faute d'énergie. Action internationale contre la faim (AICF) rencontre les mêmes difficultés pour distribuer le lait pour les jeunes enfants et les femmes enceintes.

Les hôpitaux, qui tournent parfois déjà au ralenti à cause du froid, risquent de se retrouver sans chauffage, comme le sont déjà la plupart des habitations. Faute de carburant, on ne peut transporter le bois quand on en trouve encore. Demandant que les belligérants respectent leur engagement de laisser le HCR décider ce qui est ou n'est pas de l'aide humanitaire, les organisations ont aussi lancé un appel à la générosité : elles manquent de fonds pour acheter l'indispensable carburant.

JEAN-BAPTISTE NAUDET et ISABELLE VICHNIAC

Paris et Bonn s'apprêtent à établir des relations diplomatiques avec la Macédoine

La France et l'Allemagne se préparent à établir, *«d'ici à la fin de l'année»*, des relations diplomatiques avec la Macédoine, a déclaré, mercredi 1er décembre, Alain Juppé à une radio grecque, à l'issue du sommet franco-allemand.

Le ministre grec des affaires étrangères, Carolos Papoulias, dont le pays se bat pour empêcher l'émergence de l'ancienne République yougoslave sur la scène internationale, a fait savoir, la semaine dernière, que l'établissement de relations diplomatiques avec Skopje *«serait inadmissible juste avant le début de la présidence grecque»*, le 1er janvier.

Cependant, la Grèce a remporté *«une importante victoire»* à Rome, où la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) n'a pas admis la Macédoine en son sein, a déclaré mercredi le premier ministre grec, Andréas Papandréou. – *(AFP.)*

IRLANDE DU NORD

MM. Major et Reynolds abordent avec prudence leur rencontre de Dublin

John Major et Albert Reynolds, les premiers ministres britannique et irlandais se rencontreront, vendredi 3 décembre, à Dublin, pour un sommet consacré au processus de paix en Irlande du Nord.

LONDRES

de notre correspondant

Tout faire pour que l'élan nouveau en faveur du processus de paix en Irlande du Nord ne retombe pas; ne rien dire qui puisse lever des espoirs prématurés : telle est la double priorité qui a conduit John Major et Albert Reynolds à maintenir la date du 3 décembre, tout en soulignant que cette rencontre n'est que la première d'une série. A Dublin, le premier ministre irlandais a souligné qu'il s'agissait d'une *«réunion de travail»* et non pas d'un «sommet», alors qu'à Londres les conseillers du 10 Downing Street ont rappelé qu'une deuxième rencontre entre les deux hommes aura lieu – à Bruxelles, les 10 et 11 décembre, à l'occasion du conseil européen, – sans doute suivie d'une troisième avant Noël.

Soutien de Washington au processus de paix

Cette prudence illustre des divergences toujours importantes s'agissant des questions d'ordre constitutionnel. Dublin se déclare prêt à renoncer aux articles 2 et 3 de la Constitution irlandaise, qui prévoient formellement la réunification de l'Irlande (cet objectif deviendrait une simple «aspiration»), mais demande en échange que Londres accepte d'entériner le principe de cette réunification, sous la forme d'un référendum d'autodétermination qui se déroulerait dans les deux parties de l'île. John Major sait qu'une telle formulation serait inacceptable pour les «unionistes» protestants d'Irlande du Nord.

La divulgation de contacts entre le gouvernement britannique et l'Armée républicaine irlandaise (IRA) a déjà eu pour effet d'affaiblir la confiance dont bénéficie M. Major au sein de la communauté protestante d'Ulster, provoquant même une rébellion ouverte de l'un des deux partis «unionistes», le Parti démocratique unioniste (DUP) de Ian Paisley.

L'annonce de ces contacts avec l'IRA a également provoqué l'irritation du gouvernement de M. Reynolds. A Dublin, on a peu apprécié que le gouvernement britannique rejette l'«initiative de paix» proposée par MM. John Hume (chef du parti catholique modéré SDLP) et Gerry Adams (président du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA), tout en poursuivant des contacts secrets avec l'IRA.

Or l'«initiative Hume-Adams» dispose de nombreux soutiens, à Dublin et à ... Washington. Downing Street a reconnu, mercredi 1er décembre, que le président Clinton s'est entretenu, la semaine dernière, avec M. Major, à propos de l'Irlande du Nord, l'assurant de son soutien et, selon certaines sources, l'encourageant à aller de l'avant. A Dublin, on laisse entendre que cette initiative du président américain a été «suggérée» par le gouvernement de M. Reynolds.

La position du premier ministre britannique est d'autant plus inconfortable que la parole de son gouvernement est mise en doute : lorsque Londres avait rendu public le texte des messages échangés avec l'IRA (après avoir nié l'existence de tels contacts), celle-ci avait immédiatement accusé le ministère chargé de l'Irlande du Nord d'avoir falsifié une partie des documents. Londres avait démenti.

Mercredi, le gouvernement est revenu sur sa position, admettant qu'une quinzaine d'erreurs *«de transcription et de typographie»* s'étaient glissées dans les textes. L'IRA est revenue à la charge, affirmant que le gouvernement avait proposé, en mars dernier, la tenue de négociations secrètes, en Ecosse ou dans un pays scandinave. Les conseillers du premier ministre ont, de nouveau, démenti.

LAURENT ZECCHINI

Italie : un entretien avec Achille Occhetto

Suite de la première page

» Si la DC s'abstient où se réfugie à droite par désespoir, pour moi, c'est un choix plus dicté par la passion que par l'intelligence. Ce qui nous conduit à ce paradoxe entre les deux tours : si certains veulent, par la suite, voir se créer une formation modérée de centre droit, véritable alternative à l'alliance progressiste qui existe déjà, il faut absolument que la «gauche» remporte cette manche. Sans cela, c'est la «canaille réactionnaire», comme on disait, qui en sortira renforcée... Et la deuxième phase de notre République connaîtra fatalement le même problème d'ingouvernabilité qu'a connu la première, mais à l'envers : jusque-là, il n'y avait pas d'alternative possible à gauche (le PCI n'était pas «admis»); à présent, on risque de ne pas avoir d'alternative crédible à droite.

– Qui seront vos partenaires aux futures élections législatives?

– Nous partirons des formations qui ont déjà essuyé le baptême du feu avec nous à ces municipales. Encore que la problématique soit différente. Dans cette élection, il n'y avait pas de grands choix fondamentaux en jeu, aussi nous avons pu élargir nos alliances aussi bien sur notre gauche que sur notre droite. Aux législatives, ce sera différent. Il faudra trouver des points d'accord pour réunir tous nos partenaires et ce ne sera pas facile. Qui pourraient-ils être? Je vois bien l'Alliance démocratique (1), les Verts, la «Rete» [antimafia], une partie des républicains, les socialistes réformateurs et les chrétiens sociaux, qu'il ne faut pas sous-estimer. La grande inconnue sera, bien sûr, l'attitude des sécessionistes issus du PCI de Rifondazione comunista. Car nous ferons une alliance axée plus au centre démocratique, moderne, réformiste. Et par-dessus tout, et c'est un point dont nous ne démordrons pas, fondée sur un programme crédible pour gouverner le pays.

» A mon avis, le paysage politique italien a radicalement changé le 21 novembre. Le vrai problème n'est plus de rassembler les modérés dans un nouveau centre, mais de distinguer entre ceux qui veulent gouverner plus à gauche ou plus à droite. Et je crois que la partie peut se jouer largement à gauche. Je vois bien les réactions de la bourgeoisie, des milieux d'affaires, des catholiques, de la Bourse même, qui, après un moment de panique à l'annonce de la victoire de la «gauche» au premier tour, est remontée. La vraie panique aurait été d'aboutir à un pays coupé en trois avec la Ligue au Nord, nous au Centre et la DC et la MSI au Sud. Là, c'était pratiquement la Yougoslavie! Je crois que dans les leçons du premier tour, il y a aussi un élément en faveur de l'unité nationale qui s'est exprimé : la Ligue n'a pas réussi à «accéder à la mer». Il y a comme un vent d'amertume sur la Ligue : le choc du premier tour a été rude, Bossi ne s'est pas repris.

» C'est l'heure de vérité si elle ne prend pas Gênes, Trieste et Venise, elle va se décomposer en plusieurs tendances. Elle ne pourra plus dire qu'elle est le parti du «Nord» puisque, malgré une force réelle, elle ne tiendra pas le Nord entier mais seulement la Lombardie. Et son côté excessif, sécessionniste, devrait s'en trouver affaibli. Je pense qu'elle ne devra plus raisonner en termes de «territoire» mais à une échelle nationale, en choisissant, par exemple, d'entrer dans la composition d'un pôle modéré. En tout cas, l'isoler, serait le pire choix. Nous, par exemple, nous maintenons toujours un dialogue au niveau des régions.

«Ni thatchérisme ni Etat gestionnaire»

– Vous parlez presque en président du Conseil. Verriez-vous le PDS à la tête du gouvernement et quels en seraient les obstacles?

– Personnellement, je me verrais mieux en président de la République, chez nous c'est moins fatigant! Je plaisante, bien sûr, mais j'ai noté – et je trouve cela particulièrement juste et important – que la presse et l'opinion publique dans ce pays semblent se faire à l'idée que le secrétaire d'une formation de gauche puisse être candidat à la présidence du Conseil. Ce qui pourrait être le cas, après tout, avec des garanties et une alliance assez large.

» Notre programme de gouvernement? Continuer la politique d'assainissement et de rigueur entreprise par Carlo Azeglio Ciampi dans une perspective européenne, et ne rien changer au plan de privatisations. La «marque» du PDS, serait plutôt dans la manière de mener à bien ces programmes : ni thatchérisme ni État-gestionnaire, mais une synergie entre le secteur public et privé sur les problèmes de l'emploi, de la formation, de l'épargne productive, etc. Avec une redistribution du travail et une diminution des horaires de travail, plus de participation, et une nouvelle vision du capitalisme italien qui ne soit plus seulement celui des quatre mêmes grandes familles.



» Je crois qu'après les difficultés du siècle social-démocrate, la gauche a balbutié pendant presque vingt ans face au nouveau libéralisme, mais à présent, il me semble qu'elle a repris une certaine initiative. Nos difficultés, si nous avions à gouverner, ne viendraient pas de notre image du passé – on fait semblant d'agiter encore l'épouvantail communiste en période électorale, mais personne n'y croit. Nous aurions les problèmes et les contradictions qui se posent à toute la gauche européenne : conjuguer efficacité et solidarité.

– Il est difficile de faire oublier que vous étiez, après tout, l'opposition privilégiée du vieux régime? L'opération «mani pulite» vous a touché aussi...

– Si nous avions été au pouvoir, j'espère que nous aurions eu une attitude différente des autres. Croyez-le ou ne le croyez pas, mais dès mars 1978, alors que nous avions appuyé le gouvernement d'unité nationale, nous avons pris nos distances, pour laisser tomber quelques mois plus tard l'alliance avec la DC. L'explication, Enrico Berlinguer l'a donnée lui-mmême : *«J'avais vu l'horreur de trop près»*, a-t-il écrit... Pour le reste, il ne faut pas confondre les cas de financement illicite des partis tels qu'il y en a eu partout en Europe, en Italie et même quelques-uns chez nous, avec l'essence du système de corruption qui a prévalu en Italie : c'était la mainmise d'une «bande» sur les marchés, la production, sur tout! Le tout sous les yeux de tout le monde, parce qu'on vous raconte aujourd'hui que ce sont les juges qui ont découvert cela, mais moi, jeune homme j'en entendais déjà parler dans les meetings. En ce qui nous concerne, je viens de lire dans la presse que les juges eux-mêmes avaient conclu que le PDS n'avait pas «prélevé» de pots-de-vin, cela évitera peut-être à l'avenir à Bettino Craxi de gâcher du papier pour nous accuser faussement.

» Opposition institutionnelle? c'est certain que nous ne pouvons faire semblant d'arriver comme la Ligue... Notre situation a toujours été délicate, nous avons dû camper aux abords du vieux château quadripartite branlant, et j'ai eu du mal à faire comprendre pourquoi, par exemple, le PDS n'est pas allé au gouvernement avec le précédent président du Conseil, le socialiste Giuliano Amato. Mais si nous étions entrés au moment où tout s'écroulait, nous serions aujourd'hui sous les décombres avec le PSI! Quand je pense qu'on m'a traité de «crétin» parce que au moment du grand virage chez nous, j'ai refusé d'aller me jeter dans l'Unité socialiste de Craxi! Ça se passe de commentaires. Et c'est dommage parce que si le PSI avait été plus ouvert, un peu à la suédoise, nous y serions allés, et la gauche italienne serait beaucoup plus avancée aujourd'hui.

– Et les oppositions internes? Le PDS parle d'une seule voix?

– Les contestations liées au passé, oui, je crois que c'est fini, mais dans toute nouvelle bataille politique, il y a de nouvelles difficultés. Pour l'instant, en tout cas, notre bateau est en haute mer, alors là, forcément, tout le monde se tient tranquille. Mais ça ne veut pas dire qu'à peine entrevue la côte, le capitaine ne puisse pas se retrouver à l'eau...».

Propos recueillis par MARIE-CLAUDE DECAMPS

(1) L'Alliance démocratique est un parti en formation qui regroupe, notamment, des dissidents du PDS et du Parti socialiste italien (PSI).

GÉORGIE

Géorgiens et Abkhazes concluent un accord provisoire

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Les négociateurs géorgiens et abkhazes, réunis à Genève sous les auspices de l'ONU et en présence du vice-ministre russe des affaires étrangères, Boris Pastoukhov, sont parvenus, mercredi 1er décembre, à un accord provisoire.

Ils ont accepté un mémorandum prévoyant, notamment, la garantie d'un cessez-le-feu dans la région, le renforcement de la présence d'observateurs internationaux, un échange de prisonniers et le retour des réfugiés – géorgiens pour la plupart –, qui avaient quitté la République indépendantiste par dizaines de milliers après la victoire des forces abkhazes, qui se sont emparées, fin septembre, de la capitale Soukhoumi. Les deux parties ont aussi accepté les conclusions d'un Livre blanc, publié à New-York la semaine dernière, sur les violations, de part et d'autre, des droits de l'homme lors de ce conflit.

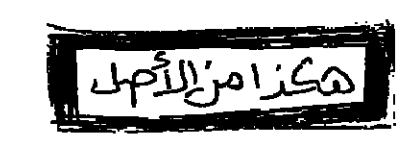
Sur le fond – c'est-à-dire essentiellement le statut politique de l'Abkhazie, qui réclame une plus grande autonomie, voire son indépendance par rapport à la Géorgie –, une nouvelle session de négociations est prévue début janvier. En attendant, des experts des deux parties se réuniront dans les prochains jours à Moscou pour tenter de jeter les bases d'un compromis.

Le vice-ministre russe des affaires étrangères a profité de ce début d'accord de Genève pour se féliciter de la collaboration entre l'ONU et la Russie et a relancé l'idée d'une sorte d'institutionnalisation de cette coopération entre Moscou et les instances internationales pour régler les conflits dans l'ex-URSS.

Les Russes jouent un rôle de plus en plus important en Géorgie. Après avoir soutenu militairement les indépendantistes abkhazes, ils ont ensuite prêté main-forte au chef de l'Etat géorgien, Edouard Chevardnadze, pour lui permettre de venir à bout de la rébellion de l'ancien président Zviad Gamsakhourdia. En échange, Tbilissi a conclu des accords sur la présence permanente de troupes russes sur son territoire et a accepté de rejoindre la Communauté des Etats indépendants (CEI).

J.-A. F.

RECTIFICATIF. – Une erreur s'est malencontreusement glissée dans l'article de notre envoyé spécial à Bonn concernant la démission du gouvernement régional de Saxe-Anhalt (*le Monde* du 30 novembre). Le candidat potentiel du Parti chrétien-démocrate à la présidence de la République n'est pas Werner Herzog, mais Roman Herzog, ancien président de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe.



Un rêve de Hongkong dans le Golfe

Fort riches grâce à l'« or noir », les Emirats arabes unis songent à l'« après-pétrole »

IRAN
GOLFE
Gde-Tomb
Pte-Tomb
Abou-Moussa
ÉMIRATS ARABES UNIS
Doha
QATAR
Doubaï
DOUBAÏ
Abou-Dhabi
El Aïn
ABOU DHABI
ARABIE SAOUDITE
OMAN
1. AJMAN 2. FOUJEIRA 3. CHARJA
4. OUM-EL-QOWAIN 5. RAS-EL-KHEYMA
200 km

ABOU-DHABI

de notre envoyé spécial

Est-ce bien raisonnable? Certes, il est sage de cultiver son jardin, mais le faire là où viennent mourir les dunes du désert des déserts, dans les eaux chaudes et sans vagues du golfe Persique... Voilà bien un rêve d'émir!

Il y a une vingtaine d'années, cheikh Zayed Bin Sultan El Nahyan, émir d'Abou-Dhabi, nouvellement promu président de la Fédération des émirats arabes unis – et promis aux plus fabuleux revenus d'un pétrole récemment mis en exploitation intensive, – jeta son dévolu sur l'île désolée de Bani Yas. Ce n'était que sable et rochers. Ni flore ni faune, ou presque. Pas âme qui vive. Mais cette île portait le nom de la tribu bédouine dont est issue la famille Nahyan et l'émir voulait en faire un exemple de la transformation de son pays.

Vouer Bani Yas à l'agriculture et à l'élevage? Les experts étrangers commis alors par cheikh Zayed jugèrent que c'était une gageure et repartirent. Mais d'autres vinrent. Il n'y avait, dans un recoin de l'île, qu'une poignée de palmiers, abandonnés depuis des lustres par quelques pêcheurs de perles en déroute (1). Ils menaçaient de s'abattre. L'émir fit entourer chacun d'un muret de soutènement. En 1993, ils sont toujours debout et près de deux millions d'autres arbres et arbustes ont été plantés sur les 250 kilomètres carrés de l'île. Une usine locale de dessalement fournit toute l'eau douce nécessaire. D'immenses vergers s'étendent au-delà du palais de l'émir.

Cheikh Zayed a même fait reconstituer sur le rivage une mangrove pour que poissons et volatiles puissent trouver refuge parmi les palétuviers. Deux lacs artificiels, d'un kilomètre de long chacun, ont été creusés pour le retour des flamants et autres oiseaux migrateurs. *« Ils se trouvent si bien à Bani Yas qu'ils se sédentarisent »*, précise un intendant du domaine qui ne tarit pas d'éloges sur les bienfaits de l'émir et souligne que celui-ci vient fréquemment sur le terrain pour diriger personnellement ces travaux colossaux de mise en valeur.

« Cheikh Zayed est tellement amoureux de la nature qu'il ne veut pas qu'on importe trop d'animaux, il préfère qu'ils se reproduisent naturellement », ajoute l'intendant. Ainsi la gracieuse gazelle du désert, réintroduite dans l'île avec une demi-douzaine de couples au départ, prolifère-t-elle maintenant par centaines. La présence de quelques girafes et lamas paraît beaucoup plus insolite – d'autant que l'acclimatation de ces derniers nécessite, dans l'enfer de l'été, qu'on les asperge d'eau à l'aide de tourniquets automatiques.

Bani Yas tient à la fois de l'arche de Noé et du jardin d'Eden. Cela relève du mirage le plus fou et du réalisme le plus raisonné. Le luxe d'un pétro-monarque écologiste qui se targue d'avoir connu dans sa jeunesse, avant le miracle de l'or noir, le dénuement des siens, les Bédouins, qui savent combien la nature est ingrate et réclame de soins. Luxueuse folie mais aussi laboratoire et vitrine. Peu de princes des pays voisins, tout autant fortunés, accepteraient de faire visiter si souvent une de leurs résidences privées, remarque notre guide – un Palestinien – avant de murmurer : *« D'autres ont beaucoup moins planté. Et beaucoup ont moins concrètement ou utilement employé leurs pétro-dollars... »*

Là réside sans doute le particularisme des Emirats arabes unis (EAU). Dans la région, cet Etat a assez tardivement accédé à l'indépendance – il célébrait, le 2 décembre, son vingt-deuxième anniversaire – et à la « manne » pétrolière – les exportations n'ont commencé que dans le courant des années 60. On ne s'y comporte cependant pas plus qu'ailleurs en « nouveau riche », bien que le produit intérieur brut par habitant (22 000 dollars) y soit, nettement, le plus élevé de la péninsule arabique. Au contraire.

Comme s'ils savaient mieux que d'autres que la fortune est encore plus aléatoire que les cours du brut, les Emirats ont une manière assez singulière de vouloir, au maximum, faire fructifier leur pétrole, réduire leur dépendance à l'égard de celui-ci et préparer déjà avec application l'« après-pétrole ». Pourtant, avec une production autorisée de 2,161 millions de barils/jour cette année, les EAU viennent au quatrième rang des pays membres de l'OPEP et disposent de réserves énormes, pour au moins cent ans. *« Bien davantage »*, disent des spécialistes. Tous les ministres – même celui du pétrole et des ressources minérales – expriment d'emblée le souci de diversifier à tout prix l'économie nationale. Comme si le pétrole était un alcool à consommer avec modération.

De sages ambitions

A l'instar de l'émir, avec sagesse, les émiratis cultivent leur jardin, au point d'exporter maintenant fraises et fleurs vers l'Europe. Les villes-champignons de la Fédération sont quadrillées par de très larges avenues incroyablement verdoyantes. Les oasis ne cessent de s'étendre. Cheikh Zayed exige que l'on plante, chaque année, deux cent mille palmiers-dattiers.

Le vice-ministre des finances et de l'industrie, Ahmed El Tayer, se plaint de la conjoncture : la baisse des prix du brut. *« Hélas, la tendance*, dit-il, *n'est pas en faveur des producteurs de pétrole. »* Il déplore son déficit budgétaire. Mais, avec cette modération qui semble être la marque des émirats, il convient que l'heure n'est quand même pas à la morosité. A Abou-Dhabi et à Dubaï, on ressent les effets de la crise économique mondiale, mais, si la croissance s'est sensiblement ralentie en 1992, c'est au regard de l'étonnant boom des années précédentes. La production pétrolière étant limitée, les autres activités – commerce et industrie – sont en pleine expansion. M. Tayer, comme tant d'autres dirigeants, évoque alors Singapour et Hongkong...

Le dynamisme de l'émirat de Dubaï, beaucoup moins riche en pétrole que celui d'Abou-Dhabi (qui assure 80 % de la production de la Fédération), est révélateur des ambitions des EAU pour un avenir plus ou moins proche. Tablant sur une forte et ancienne tradition maritime et marchande, ainsi que sur leur position géographique, les Dubaïotes sont en train de faire de leur cité et de ses ports une plaque tournante de première importance, non seulement pour les échanges régionaux mais encore internationaux. Dubaï a déjà développé une activité de réexportation qui s'étend à l'ensemble des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) (2), mais aussi à l'Iran (premier client en 1992), à l'Afrique de l'Est, au sous-continent indien et même, plus récemment, à l'Europe de l'Est ou à l'Asie centrale.

Au pied d'immeubles futuristes, venant d'Aden ou des côtes pakistanaises et indiennes, des dizaines de vieux boutres en bois, d'un autre siècle, s'entassent le long des quais où s'accumulent les marchandises les plus hétéroclites, à proximité des navires les plus modernes qui viennent, eux, de beaucoup plus loin. A 35 kilomètres de Dubaï, à Djebel Ali, un nouveau et grand port – l'un des mieux équipés au monde, notamment pour le trafic des conteneurs – a été ouvert en 1979 et, en 1985, lui a été adjoint une vaste zone franche qui accueille à présent près de six cents sociétés étrangères. Comme toutes les autres travaillant ailleurs dans le pays, celles-ci peuvent bénéficier des infrastructures modèles dont a voulu se doter Dubaï, notamment ce gigantesque aéroport – déjà célèbre pour sa « duty free shop » aussi attirante que la caverne d'Ali Baba, – avec un secteur « marchandises » se situant dans le peloton de tête international.

Problème existentiel

Sony possède à Djebel Ali son plus vaste dépôt hors du Japon. Mais les dirigeants des Emirats font tout pour y implanter des entreprises produisant sur place. C'est une véritable incitation à la délocalisation : énergie à très bon marché, entière propriété (pas d'obligation d'avoir un gourmand « partenaire » local, selon les coutumes régionales), libre rapatriement des profits, pas d'impôts pendant quinze ans.

Pourvu qu'il s'agisse d'entreprises ayant une *« haute valeur technologique »* et non pas d'industries lourdes – demandant nombre d'emplois peu qualifiés – et polluantes – toujours cette prudence, ce souci de préserver l'environnement, – l'administration de Djebel Ali va jusqu'à proposer de fournir la main-d'œuvre souhaitée, en clamant haut et fort qu'ici, comme dans le reste des Emirats, la force de travail est peu onéreuse et qu'il n'y a *« pas de syndicats »*. Comment pourrait-il y en avoir, à moins d'accepter des organisations *« étrangères »*?

On sait, selon des statistiques très discrètes, que la population autochtone représente à peine le quart de la population réelle (2,1 millions d'habitants), dont la majorité est asiatique, surtout indienne et pakistanaise. Un problème existentiel, typique de presque tous les pays de la péninsule arabique. La préoccupation écologique rejoint aisément celle de la sauvegarde d'une intégrité nationale réduite au minimum vital.

Néanmoins, il semble évident que ce personnel étranger, quel que soit son degré de qualification, est globalement mieux traité dans les Emirats qu'ailleurs dans le Golfe et préfère y travailler. Il existe, certes, une frileuse ségrégation, mais sans commune mesure avec celle qui est appliquée dans la plupart des pays voisins. L'échéance du contrat de travail ne signifie pas obligatoirement l'expulsion. L'islam, religion d'Etat, y est aussi sensiblement plus tolérant. L'intégrisme est sévèrement et officiellement condamné. Des églises, par exemple, peuvent être édifiées avec l'aide de l'Etat. Et les mosquées, fait exceptionnel dans la région, ont été invitées à marquer la Journée mondiale du sida, sujet tabou en d'autres lieux de cette partie du monde.

Les dirigeants des Emirats, conscients du fort déséquilibre démographique de leur pays, hésitent à se départir de leur paternalisme tranquille, qui, pensent-ils, peut tenir lieu de démocratie, alors que le Koweït vient d'organiser des élections et que l'encombrant « grand frère » saoudien instaure un conseil pour la première fois consultatif. Toutefois, une institution équivalente a été presque totalement renouvelée au début de l'année, au niveau fédéral, et des débats ont été organisés dans les médias, notamment sur un sujet aussi délicat que le rôle de la femme dans la société – alors que les étudiantes sont majoritaires à l'université.

On joue l'évolution ou le progrès mais, une fois encore, avec prudence et modération. Cette approche pondérée se retrouve dans la diplomatie des Emirats qui sollicite le développement des échanges avec la France, pour ne pas trop dépendre des Etats-Unis, du Japon (premier client et fournisseur), de l'Allemagne ou de la Grande-Bretagne (ancienne puissance coloniale), et qui tente d'atténuer les divisions du Conseil de coopération du Golfe. Celui-ci, qui doit se réunir au sommet le 20 décembre à Ryad, reste paralysé par des querelles frontalières, particulièrement entre le Qatar et l'Arabie saoudite. De même, cheikh Zayed cherche-t-il à ne pas aggraver le conflit larvé qui oppose les Emirats à l'Iran pour la possession des îles Abou Moussa, Petite Tomb et Grande Tomb, au milieu du Golfe. Malgré les dissensions qui affaiblissent le CCG, la plupart de ses membres sont d'accord, sans trop le dire, pour considérer que le régime de Téhéran, qui ne cesse de se réarmer, constitue, maintenant que Bagdad est militairement vaincu, un danger majeur pour la stabilité de la région. Ce risque est d'autant plus regrettable qu'il pourrait hypothéquer le rêve des Emirats de succéder à Hongkong quand la colonie britannique sera, en 1997, rendue à la Chine.

FRANCIS CORNU

(1) Bien avant la découverte de l'or noir, la récolte des perles naturelles fit longtemps la fortune de la Côte des pirates, ancienne appellation du littoral des Emirats arabes unis; l'invention, au Japon, de la perle de culture artificielle en fit la ruine, au début du siècle.

(2) Organisation régionale regroupant l'Arabie saoudite, Bahreïn, les Emirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar.

PROCHE-ORIENT

Après les émeutes palestiniennes de Gaza

Les colons israéliens manifestent à leur tour violemment en Cisjordanie

Le calme semblait revenu, mercredi 1er décembre, à Gaza, où les militaires israéliens ont cessé leurs patrouilles. Mais, en Cisjordanie, c'était au tour des colons israéliens de manifester contre l'accord d'autonomie dans les territoires occupés, après la mort de deux d'entre eux dans un attentat commis par des Palestiniens.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Liés par un accord de paix qui a bien du mal à voir le jour, mais dont la mise en œuvre progresse néanmoins cahin-caha à la table des négociations, Itzhak Rabin et Yasser Arafat jouent décidément de malchance. Ce n'est une surprise ni pour l'un ni pour l'autre, mais il est de fait que chaque fois que les deux hommes tentent de coordonner leurs efforts pour essayer d'avancer ou de ramener le calme dans une zone de trouble, le terrain s'enflamme ailleurs.

Traditionnellement moins virulente, parce que moins désespérément surpeuplée que la bande de Gaza, la Cisjordanie est ainsi, à son tour, le théâtre, depuis mercredi après-midi, d'une série de désordres, perpétrés, cette fois, par des petits groupes armés de colons juifs. Sans commune mesure avec les émeutes de Gaza ces jours derniers – un calme relatif est d'ailleurs revenu dans ce territoire avec la quasi-disparition mercredi des patrouilles militaires au cœur des localités palestiniennes, – les troubles suscités par les colons ont fait quelques blessés légers, des Palestiniens touchés par des volées de pierres, et provoqué quelques embouteillages monstres autour de Jérusalem et Tel-Aviv, comme en Cisjordanie.

Parfaitement organisées par des mouvements extrémistes juifs qui attendent chaque attentat individuel pour passer à l'action collective contre *«les Arabes»* des territoires, ces nouvelles manifestations ont pour origine directe l'attaque à l'arme automatique d'un véhicule israélien transportant des colons. L'une des passagères, Shalva Ozannah, vingt-quatre ans, a été tuée sur le coup et un de ses compagnons, Itzhak Weinstock, dix-neuf ans, est mort, jeudi, des suites de ses blessures. Ces décès portent à dix le nombre d'Israéliens tués par des Palestiniens depuis l'accord du 13 septembre, tandis que, dans le même temps, vingt-neuf Palestiniens ont péri sous des balles israéliennes (1).

Revendiqué à la fois par le Mouvement de la résistance islamique Hamas – *«en réponse au martyr d'Imad Akhel»*, le chef des commandos intégristes Ezzedine Al Qassam, tué la semaine dernière à Gaza par l'armée – et par un groupuscule armé dénommé Etoile rouge, qui se manifeste très rarement et se réclame du FDLP basé à Damas, l'attentat a été commis à El-Bireh, près de Ramallah, au nord de Jérusalem. Apparemment tombé en panne à cet endroit, le véhicule des victimes, mitraillé à partir d'une voiture palestinienne qui a poursuivi son chemin, a reçu une bonne dizaine de balles.

L'armée a immédiatement décrété le couvre-feu dans les deux localités palestiniennes voisines, dressé des barrages dans toute la zone concernée, envoyé des hélicoptères de recherche et dépêché d'importants renforts. Jeudi matin cependant, les auteurs de l'attentat n'avaient toujours pas été retrouvés. De Bruxelles, où il poursuivait sa tournée européenne, le premier ministre Itzhak Rabin a déploré *«ce tragique événement»*, mais répété qu'Israël devait *«simultanément combattre le terrorisme et poursuivre la mise en œuvre du processus de paix»*.

Milices clandestines

Ce genre de commentaire, qui démontre à tout le moins que le chef de l'exécutif israélien sait garder son sang-froid, a le don de rendre fou furieux tous ceux qui, parmi les Israéliens de droite et d'extrême droite, rejettent l'accord avec l'OLP. *«Shalva Ozannah n'est, pas plus que les autres juifs assassinés par des terroristes arabes, une prétendue victime de la paix! C'est un mensonge pur et simple!»*, s'est exclamé Ouri Ariel, secrétaire général du Yesha, le conseil des implantations juives dans les territoires occupés. Et le chef des colons d'ajouter : *«Nous ne laisserons pas passer cet attentat sans réponse.»*

Une réunion urgente, mercredi après-midi, avec le commandant en chef de la région militaire centre, le général Néhamia Tamari, n'y a rien fait. Dans les heures qui ont suivi, le mouvement a organisé des défilés dans une vingtaine de villes à travers Israël et dans les territoires occupés. Près de Naplouse, des colons ont forcé, l'arme au poing, des Palestiniens à abandonner leurs véhicules, lesquels ont ensuite été renversés dans un ravin.

A Jérusalem-Est, d'autres groupes s'en sont pris, à coups de pierres, à des commerçants et des passants arabes. La police est intervenue avec des grenades lacrymogènes pour disperser les fauteurs de troubles. Près de Tel-Aviv, des étudiants de l'université Bar-Ilan ont bloqué, pendant une heure, l'autoroute qui mène à Jérusalem. D'autres manifestations étaient prévues dans les territoires dès l'aube de jeudi. L'objectif affirmé est d'empêcher les Palestiniens de rejoindre leurs emplois à Jérusalem-Est ou en Israël même.

A la Knesset, le parti d'extrême droite Tsomet (8 députés sur 120) et le Parti national religieux (PNR, 6 élus) ont, comme à l'ordinaire, sommé le gouvernement de mettre un terme immédiat aux pourparlers de paix. Mais ce ne sont pas les parlementaires qui inquiètent le plus les autorités. Depuis quelques semaines maintenant, plusieurs milices clandestines de colons armés ont été créées dans les territoires et celles-ci ne se contentent plus d'appeler les populations à la solidarité et à la désobéissance civile.

La semaine dernière, un nouveau groupe intitulé EYAL – acronyme d'Organisation juive nationale – a lancé un appel aux jeunes conscrits à *«refuser dorénavant de servir une armée soumise à un gouvernement de traîtres»*. Ce mouvement de jeunesse regrouperait, pour l'instant, cent cinquante étudiants religieux des colonies. Venant après la pétition signée par cinquante officiers supérieurs de réserve incitant les soldats à refuser l'éventualité d'un démantèlement des colonies, cette incitation à la désobéissance militaire préoccupe quelque peu en haut lieu.

Un sondage, réalisé la semaine dernière, auprès des soldats de réserve – autour de 400 000 au total – indique que près de 20 % d'entre eux refuseraient, le cas échéant, d'obéir à un ordre de démantèlement forcé des colonies. Avec la diminution constante des opinions favorables à la poursuite du processus de paix – 48 % cette semaine contre 53 % le 13 septembre, selon le *Yediot Aharonot*, – les dirigeants du Yesha ont l'impression que leur cause progresse doucement dans l'opinion publique d'Israël.

PATRICE CLAUDE

(1) *Le bilan de dix tués israéliens est celui retenu par l'AFP. Celui cité par l'agence Reuter s'élève à quinze. Il inclut cinq civils qui ont effectivement été tués par des Palestiniens mais à l'issue de querelles plus ou moins personnelles dont la motivation nationaliste n'a pas été démontrée par la justice.*

Ariel Sharon est volontaire pour participer à une milice des colons. – Lors d'une tournée dans la région de Jéricho, en Cisjordanie, l'ancien ministre israélien de la défense, Ariel Sharon, s'est porté volontaire pour participer à la *«police privée»* que les colons veulent créer dans les territoires occupés, a rapporté, mercredi 1er décembre, la télévision. Le conseiller juridique du gouvernement, Mikhael Ben Yaïr, a, en revanche, donné des instructions aux chefs de la police et de l'armée pour qu'ils prennent *«toutes les mesures nécessaires pour empêcher»* la constitution d'une telle milice. – *(AFP.)*

L'OLP dément un report de l'entrée en vigueur de l'accord d'autonomie

L'OLP a démenti, jeudi 2 décembre, avoir accepté de reporter la date d'entrée en vigueur de l'accord sur l'autonomie dans les territoires occupés, lequel doit normalement être appliqué à partir du 13 décembre, selon la déclaration de principes signée à Washington, en septembre .

Le journal israélien *Yediot Aharonot* avait affirmé que le premier ministre israélien Itzhak Rabin et le chef de l'OLP Yasser Arafat étaient convenus de repousser cette date en raison de difficultés persistantes. Cette information *«est sans fondement»*, a déclaré Yasser Abed-Rabbo, membre du comité exécutif de l'OLP. L'un des porte-parole de M. Rabin, Oded Ben-Ami, n'avait, pour sa part, ni confirmé ni démenti les informations du journal. – *(Reuter.*

La plaque du soldat disparu

L'OLP a remis à Israël la plaque d'identité d'un soldat israélien disparu il y a onze ans, durant la guerre du Liban, a affirmé, mercredi 1er décembre, à la radio israélienne, le premier ministre, Itzhak Rabin, qui se trouvait à Bruxelles.

La plaque du soldat Zakharya Baumel, un des trois militaires disparus le 11 juin 1982, a été remise à Tunis au conseiller politique du premier ministre, Jacques Neria. *«Je considère ceci comme un premier pas significatif et positif pour l'établissement de relations de confiance, et j'attends* [de l'OLP] *des indications supplémentaires sur le sort des deux autres disparus, Yehuda Katz et Zvi Feldman»*, a déclaré M. Rabin.

Par ailleurs, à Beyrouth, un responsable d'une organisation intégriste libanaise a affirmé que Ron Arad, navigateur israélien dont l'avion avait été abattu au Liban en 1986, était *«vivant et détenu par les services de renseignements iraniens ou syriens»*. – *(AFP.)*

M. Rabin obtient la promesse d'une amélioration de l'accord entre Israël et l'Union européenne

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Dans le cadre de sa tournée en Europe, le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, a rendu visite, mercredi 1er décembre, aux institutions communautaires à Bruxelles, auxquelles il a demandé de renforcer l'accord de coopération, conclu en 1975, entre l'Etat juif et l'Union européenne.

Le ministre belge des affaires étrangères et président en exercice du Conseil des Douze, Willy Claes, a affirmé qu'un mandat de négociation en ce sens serait confié à la Commission de Bruxelles avant la fin de l'année.

Selon M. Rabin, le déficit commercial (4 milliards de dollars) de son pays avec l'UE nécessite la *«remise à jour»* du traité en vigueur. *«Il ne s'agit pas de demander une aide financière aux Douze»*, a-t-il précisé, mais d'améliorer l'accès du marché européen aux produits israéliens. Israël souhaite bénéficier pour les biens manufacturés des mêmes avantages que ceux accordés aux pays membres de l'Association européenne de libre-échange, ainsi que de quotas plus importants pour les exportations agricoles.

MARCEL SCOTTO

DIPLOMATIE

Saisis d'une proposition américaine

Les ministres de l'OTAN examinent l'idée d'un «partenariat» avec les pays de l'Est

BRUXELLES

de notre correspondant

Réunis à Bruxelles le jeudi 2 décembre, les ministres des affaires étrangères de l'OTAN devaient notamment se concerter sur le type de relations qu'ils souhaitent établir avec les anciens membres du bloc communiste. Ils rencontreront leurs représentants vendredi 3 décembre, également au siège de l'Alliance, dans le cadre du Conseil de coopération nord-atlantique (COCONA).

A quelques semaines du sommet de l'OTAN, les 10 et 11 janvier, et dans le prolongement de la conférence de la CSCE à Rome, les ministres sont saisis de la proposition américaine de «partenariat de la paix» entre l'Alliance et les pays de l'Est. Faite après que Washington eut abandonné l'idée, au moins à moyen terme, d'un élargissement pur et simple de l'OTAN, cette proposition a été accueillie diversement par les alliés. Les Britanniques ont d'abord voulu établir un distinguo entre ceux auxquels elle pouvait s'adresser – les pays déjà liés par des accords d'association avec l'Union européenne – et les autres.

Les Français ont une position de principe favorable à la proposition américaine, mais avec des nuances. Le «partenariat» imaginé à Washington repose sur la «coopération» et la «consultation». Paris ne veut évidemment pas que la «coopération» ait lieu dans le cadre de la structure militaire intégrée, dont la France demeure absente, même si elle siège de nouveau au Comité militaire de l'OTAN quand il s'agit de maintien de la paix.

En ce qui concerne la «consultation», les Français souhaitent savoir *«qui fera quoi»* et ne veulent pas que le «partenariat» empiète sur la CSCE. Dans leur esprit, l'OTAN, organisation militaire, ne doit pas être un organe de consultation tous azimuts.

La différence entre le «partenariat» proposé par Washington et le COCONA tient à la procédure. Au COCONA, les problèmes soulevés par tel ou tel pays sont examinés par les trente-huit membres de cette instance (les seize membres de l'OTAN et leurs anciens adversaires). Dans le cadre du «partenariat», le pays de l'Est qui le désirerait pourrait s'exprimer dans une enceinte limitée aux représentants de l'OTAN, sans le voisin dont il aurait éventuellement à se plaindre. Après les critiques formulées par Evgueni Primakov, chef des services de renseignement russes, contre l'initiative américaine, précédemment qualifiée de *«formidable»* par Boris Eltsine, l'OTAN attend avec intérêt M. Kozyrev, qui devrait être présent à la réunion de vendredi.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Français et Allemands veulent renforcer le pôle européen de défense

Les responsables français et allemands pour les questions de défense (ministres et chefs d'état-major), réunis mercredi 1er décembre dans le cadre du sommet de Bonn, ont publié une déclaration commune consacrée notamment à la préparation du sommet de l'OTAN qui aura lieu début janvier à Bruxelles.

Ils ont réaffirmé à cet égard la nécessité de renforcer le pôle européen au sein de l'Alliance atlantique et leur souhait de voir augmenter les capacités opérationnelles de l'Union de l'Europe occidentale (UEO, chargée d'élaborer la politique commune de sécurité et de défense de l'Union européenne). Ils demandent en particulier que l'UEO puisse *«dans certains cas utiliser les moyens de l'Alliance atlantique pour la conduite d'actions proprement européennes»*.

Ils soulignent également la nécessité d'une *«gestion politique»* des opérations de maintien de la paix que pourrait entreprendre l'OTAN, ce qui reflète le souci de la France de ne pas abandonner la gestion de telles opérations aux instances militaires de l'Alliance auxquelles elle ne participe pas.

Ils donnent enfin leur appui de principe à l'idée américaine de «partenariat pour la paix» avec les pays de l'Est. Dans sa conférence de presse, le chancelier Kohl a déclaré que la question de l'adhésion à l'OTAN de certains pays anciennement communistes n'était pas d'actualité et n'avait *«aucune chance»* d'être évoquée au sommet de janvier, en raison des perturbations qu'elle pourrait entraîner sur le processus de démocratisation en Russie.

La fin de la conférence de Rome

La CSCE adopte un profil bas sur les opérations de maintien de la paix

La quatrième session ministérielle de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) s'est achevée mercredi 1er décembre, à Rome, par l'adoption d'un bref communiqué final (quatre pages). Il reflète notamment l'embarras des pays membres devant le problème posé par le désir de la Russie de jouer les «gendarmes» dans leur ex-zone d'influence (*le Monde* du 2 décembre).

La CSCE s'est contentée d'une déclaration de principes sur une éventuelle caution à des opérations de *«maintien de la paix»* menées par Moscou dans les pays voisins. Mais elle a jugé plus prudent de renvoyer l'examen des modalités pratiques à plus tard... Le ministre italien des affaires étrangères, Beniamino Andreatta, a reconnu que *«beaucoup de travail doit encore être fait»*.

La CSCE a, d'autre part, pris acte avec satisfaction du projet de «stabilité pour l'Europe» initié par la France et que les Douze doivent reprendre à leur compte lors de leur prochain sommet des 10 et 11 décembre à Bruxelles. Enfin, l'admission au sein de la Conférence de l'ex-République yougoslave de Macédoine s'est une nouvelle fois heurtée à l'opposition de la Grèce, qui conteste le nom de ce pays. – *(AFP, Reuter.)*

Visite de François Mitterrand en Suisse. – Le président de la République doit se rendre vendredi 3 décembre en Suisse pour une visite officielle d'une journée à l'invitation d'Adolf Ogi, président du Conseil fédéral (gouvernement) helvétique. Les rapports de Berne avec l'Union européenne, marqués par le refus, l'an passé, des électeurs suisses d'adhérer à l'Espace économique européen (EEE), seront au centre des entretiens. *«En refusant l'EEE, la Suisse a rejeté un certain nombre de contraintes, mais aussi des facilités qui lui étaient offertes sur le territoire des Etats-membres. On pourra entamer quelques coopérations, mais évidemment cela n'aura pas l'ampleur des concessions mutuelles que prévoyait le traité»*, a déclaré le président de la République dans un entretien publié jeudi 2 décembre par le *Neue Zürcher Zeitung*.

EN BREF

BRÉSIL : une commission spéciale examine une liste d'une centaine de parlementaires accusés de corruption. – Une commission parlementaire spéciale a commencé, mercredi 1er décembre, à Brasilia, l'examen d'une liste d'une centaine de parlementaires accusés de corruption. Cette liste a été établie après la découverte de très nombreux documents au domicile d'un responsable d'une entreprise de construction. Ces parlementaires se seraient livrés à des malversations en faveur de cette entreprise au moment de l'élaboration du budget brésilien. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS : des femmes à bord des porte-avions en 1994. – La marine américaine accueillera entre quatre cents et cinq cents femmes à bord de porte-avions d'ici la fin de 1994, a annoncé, mercredi 1er décembre, le secrétaire à la marine, John Dalton. Cette décision survient au lendemain de la signature par le président Bill Clinton d'une loi levant l'interdiction faite aux femmes de monter à bord des navires de combat. – *(AFP.)*

INDONÉSIE : combats contre des rebelles en Irian Jaya. – Les autorités indonésiennes ont confirmé, mercredi 1er décembre, que des affrontements avaient eu lieu le 29 octobre entre soldats gouvernementaux et rebelles séparatistes dans la province d'Irian Jaya, frontalière de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Elles ont, en revanche, démenti avoir tué treize villageois du pays voisin, comme une organisation de défense des droits de l'homme et plusieurs journaux l'avaient annoncé. – *(Reuter.)*

TURQUIE : Ankara plaide pour une concertation européenne contre le PKK. – La Turquie a appelé, mercredi 1er décembre, les pays européens à *«prendre des mesures conjointes et efficaces»* contre le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste). Des décisions prises séparément par des pays *«ne sont pas suffisantes pour la lutte contre le terrorisme»*, a déclaré le porte-parole du ministère turc des affaires étrangères, Ferhat Ataman, estimant que *«des mesures conjointes et efficaces devront être prises par tous les pays en suivant l'exemple de l'Allemagne et de la France contre le PKK»*. Ce nouvel appel du gouvernement d'Ankara aux pays européens intervient après l'interdiction, vendredi, par le gouvernement allemand du PKK et de trente-quatre organisations parallèles et la décision prise, mardi, par les autorités françaises de dissoudre deux associations kurdes en France. – *(AFP.)*



■ **L'AUTRE EUROPE. Philippe Séguin, président (RPR) de l'Assemblée nationale, principal chef de file des adversaires du traité de Maastricht, l'an dernier, a prononcé devant les étudiants de Paris-IX (Dauphine), mercredi 1er décembre, un discours critiquant les modalités actuelles de la construction européenne, aujourd'hui « bloquée ». Il propose de se tourner vers l'Est, « nouvelle frontière » de l'Europe. Après avoir défendu, en juin dernier, une autre politique économique, M. Séguin plaide pour une autre Europe, alors que l'UDF confirme, de son côté, son inclination fédéraliste.**

■ **INFLUENCE. Le président de l'Assemblée, qui se veut avant tout indépendant, exerce, auprès des députés RPR, une influence variable selon les sujets. Très écouté sur l'Europe, il l'est moins sur les questions de société ou sur la politique économique et sociale.**

Le président de l'Assemblée nationale veut « relancer la construction européenne »

Philippe Séguin : « L'Est est notre nouvelle frontière »

Les périodes changent mais le ton demeure : Philippe Séguin doit penser que la meilleure arme politique reste la pédagogie. Invité à l'université Paris-IX (Dauphine), mercredi 1er décembre, en fin d'après-midi, par Dauphine-Espace-Europe, une association affiliée au Mouvement européen. Le chef de file des adversaires du traité de Maastricht, au sein du RPR, lors de la campagne du référendum sur l'Union européenne de septembre 1992, a présenté, devant plusieurs centaines d'étudiants, sa conception de *« la grande Europe »*. Quitte à paraître iconoclaste aux yeux d'une opinion qui le perçoit – à tort, affirme-t-il – comme anti-européen, le président de l'Assemblée nationale, qui devait plancher sur le thème « Où va la construction européenne ? » dans l'amphithéâtre Edgar-Faure, a défriché les voies qui permettraient, selon lui, de *« relancer la construction européenne »*. Tenant pour acquis que, malgré son existence, *« Maastricht est moribond »*, M. Séguin a posé quelques principes : *« L'ère des nations solitaires est close pour de bon »*, même si ces nations sont *« le champ privilégié de la démocratie »*; *« nul ne peut ni ne doit, sur notre continent, être exclu de la construction européenne »*, qui ne doit pas être *« une association de pays riches »*; libéré du joug communiste. *« L'Est est notre nouvelle frontière, il doit nous stimuler comme l'Ouest stimula, jadis, les fondateurs de la nouvelle Amérique »*. En un mot, M. Séguin veut passer de l'Union européenne à une *« organisation de la grande Europe »*.

Opposé, sur le plan institutionnel, à *« l'accroissement des pouvoirs du Parlement européen comme moyen exclusif du renforcement de la démocratie »*, le député des Vosges plaide pour une *« prééminence incontestable des conseils* [européens], *c'est-à-dire d'une autorité politique, sur la Commission »*. Il demande une réunion trimestrielle du Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement, *« sans exclure de passer, un jour ou l'autre, à une par mois »*.

« Reposer les fondations de l'édifice »

Quant au pouvoir législatif, M. Séguin propose de le confier, d'une part, au Parlement de Strasbourg, qui aurait *« le rôle d'un Sénat »*, et, d'autre part, aux *« Parlements nationaux »*, qui, *« jusqu'à preuve du contraire, détiennent la légitimité démocratique »*. Dans le domaine de la défense, il estime qu'il *« faut rapidement créer une organisation qui comprenne un véritable Conseil de sécurité européen »*.

Grande Europe, grande conférence, mais, aussi, grande politique économique, pour laquelle M. Séguin se propose de *« reposer les fondations de l'édifice »*. Il part d'un quadruple constat : la récession durable de notre continent, la progression ininterrompue du chômage, la perte de confiance dans l'avenir et l'étranglement économique et commercial, par le biais de la monnaie unique et de l'ultralibéralisme. Se défendant d'être *« le héraut du protectionnisme, le chantre du nationalisme, le rénovateur du populisme »*, il se déclare *« profondément partisan d'une libéralisation des échanges internationaux, mais d'une libéralisation équitable, fondée sur les mêmes droits et les mêmes devoirs reconnus à l'ensemble des nations »*. Au passage, il affirme sa *« profonde conviction »* que les négociations du GATT *« annoncent des déséquilibres tels qu'ils provoqueront des désordres encore plus grands »*.

En conclusion, le président de l'Assemblée nationale a proposé *« trois mesures d'urgence »* : *« la baisse rapide et significative des taux d'intérêt »*, *« le retour à l'économie réelle et aux variables non monétaires »*, c'est-à-dire une politique d'investissements et de recherche; *« un vaste plan de relance »*, dont il situe le besoin de financement entre les 100 milliards d'écus suggérés par François Mitterrand et les 250 milliards d'écus proposés par Edmond Malinvaud, ancien directeur de l'INSEE.

O. B.

Les fidèles de l'Hôtel de Lassay

Ils sont quelques très rares élus à avoir eu, en primeur, à la fin de la semaine dernière, le discours de plus de cinquante pages sur l'Europe que Philippe Séguin a prononcé, mercredi 1er décembre, devant les étudiants de Paris-Dauphine. Pour avis consultatif et non pas *« lié »*, comme on dit dans les facultés de droit. Ils appartiennent au petit groupe de députés qui empruntent, de temps à autre, en fin d'après-midi, la longue galerie menant à l'Hôtel de Lassay, pour discuter, autour d'un verre, avec le président de l'Assemblée nationale.

Un courant? Un sous-groupe néogaulliste? Rien de tout cela. C'est, plutôt, une *« sensibilité »*, un *« état d'esprit » séguiniste*, qui, selon Etienne Pinte, député des Yvelines, rassemble, avec une périodicité irrégulière, quelques parlementaires du RPR dans le bureau de M. Séguin. Au cercle des fidèles, auquel appartiennent notamment MM. Pinte, François Fillon, aujourd'hui ministre de l'enseignement supérieur, deux députés de la Manche, Alain Cousin et René André, Jean-Claude Mignon (Seine-et-Marne), Franck Borotra (Yvelines), Jean Valleix (Gironde) ou Bernard Debré (Indre-et-Loire), se sont ajoutés de nouveaux élus de mars 1993, tels que Charles Cova (Seine-et-Marne), Jean de Boishue (Essonne), Jean-Claude Lemoine (Manche) ou François Cornut-Gentille (Haute-Marne). Avec d'autres députés néogaullistes, comme Eric Raoult (Seine-Saint-Denis) ou Elisabeth Hubert (Loire-Atlantique), ils sont une petite quarantaine à être fréquemment conviés à ces échanges d'idées informels.

Le président de l'Assemblée nationale est le premier à nier l'existence d'un « courant » séguiniste au sein du groupe RPR. L'homme est trop solitaire, et sa méthode de travail, trop personnelle, pour se plier aux exigences d'une véritable structure. Sa fonction de président de l'Assemblée, quatrième personnage de l'Etat, et, plus prosaïquement, des considérations tactiques excluent également, pour lui, la mise en place d'un réseau organisé. Tous ceux qui se retrouvent à l'Hôtel de Lassay conviennent, d'ailleurs, du caractère flou et ouvert de ces *rencontres*. Plus qu'un réseau, c'est une aire d'influence qui s'étend autour de M. Séguin.

Si, sur certains thèmes, tels que l'Europe, cette influence atteint une grande majorité des députés gaullistes, elle est à géométrie très variable sur les sujets de société ou de politique économique et sociale. Il n'est donc pas question de faire entendre, dans les débats parlementaires ni dans les propositions d'amendement aux projets de loi, une petite musique « séguiniste ». A l'exception, peut-être, de M. Pinte, fidèle de toujours, aucun de ces députés ne prétend s'exprimer au nom de M. Séguin. Le président de l'Assemblée n'a pas d'autre porte-parole que lui-même. Cela le dessert parfois, comme lorsqu'il avait annoncé, sans avoir préalablement débattu avec ses proches des modalités d'application, l'instauration du vote personnel sur tous les textes. Face à la fronde suscitée par cette réforme au sein du groupe RPR, M. Séguin avait été contraint de trouver quelques assouplissements.

Réserve sur le cas Bernard Tapie

Il est rare, toutefois, que les députés néogaullistes expriment aussi directement leur ressentiment ou leur désaccord envers M. Séguin. Ils préfèrent souvent s'adresser à ses proches, qui jouent les courroies de transmission. *« Je suis là pour essayer de démultiplier, d'interpréter, d'éclairer ce qu'il dit »*, explique M. Pinte, qui ajoute, dans un sourire : *« Ce n'est pas toujours facile. »* A charge, pour le député des Yvelines, de panser les blessures d'amour-propre, dont il n'est pas rare que le président de l'Assemblée nationale se rende coupable auprès de certains de ses « compagnons », et de *lui* transmettre la liste des victimes, pour lesquelles une intervention directe est judicieusement recommandée. L'envoi d'un petit mot sur papier à en-tête de la présidence, transmis si possible pendant la séance des questions d'actualité du mercredi, constitue généralement, pour ces pathologies-là, la meilleure des médications...

A l'inverse, il arrive assez souvent que des élus, hésitant à se prononcer sur tel ou tel sujet, viennent s'enquérir auprès de ses proches de l'avis de M. Séguin et déterminent leur position en fonction de la sienne. Ses déclarations, le 23 novembre, à la sortie de la conférence des présidents, qui venait de fixer la date à laquelle la demande de levée de l'immunité parlementaire de Bernard Tapie serait examinée en séance publique, avaient, ainsi, soulagé plusieurs consciences parlementaires. En se donnant la peine d'intervenir lui-même dans ce débat pour déplorer le caractère de *« pré-jugement »* que ne manquerait pas de représenter, aux yeux de l'opinion publique, une levée d'immunité, M. Séguin a, implicitement, donné une leçon aux va-t-en-guerre contre M. Tapie et apporté son soutien à tous ceux qui hésitent entre l'abstention et la non-participation au vote.

Auparavant, et plus discrètement, le président de l'Assemblée nationale avait fait savoir à Jean-Luc Reitzer (RPR, Haut-Rhin), membre de la commission *ad hoc* chargée d'examiner la demande de levée de l'immunité de M. Tapie, qu'il avait apprécié le courage politique et l'indépendance d'esprit dont il avait fait preuve en votant contre cette levée. Ces deux qualités, que M. Séguin et les siens revendiquent volontiers comme leur appartenant en propre, vaudront certainement à M. Reitzer d'être convié aux futurs apéritifs de l'Hôtel de Lassay...

PASCALE ROBERT-DIARD

COMMENTAIRE

Positif

MÊME s'il pense – et dit – que *« Maastricht est moribond »*, ce qui signifie que l'Union européenne n'est pas dans le meilleur état, le président de l'Assemblée nationale ne souhaite pas la disparition de l'Europe. Il appelle à son dépassement, en prônant la création de la *« grande Europe »* qui transcenderait le concept gaullien *« de l'Atlantique à l'Oural »*. Ce paradoxe est, pour ses adversaires, la preuve que Philippe Séguin veut, en réalité, dérouler à l'envers le film de la construction européenne.

Ces adversaires, dont fait partie le Mouvement européen – l'association qui avait invité M. Séguin à l'université Paris-Dauphine en est membre et elle se prépare, en raison de cette invitation, une petite crise interne –, analysent le discours du 1er décembre comme la énième redite du débat sur la ratification du traité de Maastricht. Ils nient la nouvelle dimension ou, du moins, la nouvelle image que le président de l'Assemblée a voulu se donner en s'adressant, à dessein et sans débat, à de jeunes représentants de la « génération Europe ». Le message était clair : la campagne référendaire, c'était l'étape de la démolition; la campagne des élections européennes sera celle de la reconstruction.

M. Séguin aime être à contre-courant. Son nom étant accolé à des concepts peu flatteurs – protectionnisme, nationalisme et populisme –, il entreprend de s'en démarquer au moment même où les plus droitiers de son mouvement, fâchés de la politique conduite par Edouard Balladur, donnent de plus de plus de la voix. Le refus du *« Munich social »* lui avait permis d'exposer, avant les vacances, *« l'autre politique »*, mais l'avait quelque peu mis sur la bordure. M. Séguin préfère, aujourd'hui, les formules moins acides et il s'offre même le luxe de se référer positivement, par deux fois, au premier ministre.

Ainsi glisse-t-il, au passage, que la monnaie commune – plutôt qu'unique – avait été *« soutenue dès l'origine »* par M. Balladur. Pendant la campagne référendaire, les anti-Maastricht du RPR n'avaient-ils pas rappelé, de façon anonyme, ce détail à l'intéressé qui, en se ralliant au traité, défendait implicitement la monnaie unique? L'UDF ne s'y est pas trompée, elle qui rappelait, dès hier, son attachement au respect du *« calendrier de l'union monétaire »*, tel que le prévoit le traité européen.

Alors que les difficiles négociations du GATT sont dans leur dernière phase, M. Séguin ouvre une porte en s'affirmant, sans le dire mais en permettant de le penser, comme celui qui pourrait rassembler *« nombre de ceux qui ont voté « oui » et la grande majorité de ceux qui ont voté « non »* à Maastricht. Comme on le voit mal à la tête d'une liste commune de la majorité, est-il trop osé de l'imaginer animateur d'une liste néogaulliste « relookée » européenne?

Le président de l'Assemblée prend date : il se rappelle au bon souvenir de ceux qui voulaient le maintenir hors du circuit et il ajoute qu'il faudra, bien sûr, compter avec lui. Engagé dans une démarche positive, après avoir donné son opinion – tranchée – sur l'emploi, son opinion – rassembleuse – sur l'Europe, il pourrait, d'ici quelque temps, donner son opinion, aussi, sur l'aménagement du territoire.

OLIVIER BIFFAUD

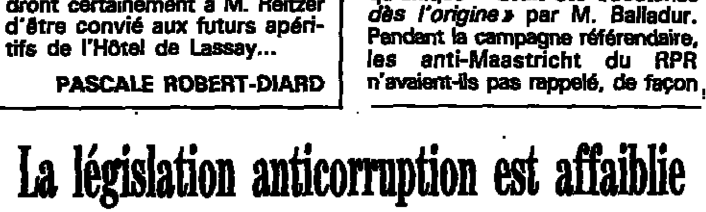
L'UDF défend l'Union monétaire

Le bureau politique de l'UDF, réuni mercredi 1er décembre sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, a consacré ses travaux au projet européen que veut défendre la confédération lors des élections de juin prochain. A partir d'un texte rédigé par Jean-Louis Bourlanges, député européen, chaque composante de l'UDF pourra organiser ses propres consultations pendant que, parallèlement, François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, prendra contact avec Alain Juppé, secrétaire général du RPR, après la signature des accords du GATT, pour vérifier avec lui la compatibilité du projet de l'UDF avec celui du RPR.

Le texte d'orientation de M. Bourlanges rappelle le souhait d' *« une Europe forte »*, qui ne soit pas seulement un espace commercial, mais une *« puissance »*. *« Pas d'Europe forte sans institutions fortes »*, a expliqué Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de l'UDF, après la réunion. Ce souhait s'accompagne du désir d'une *« Europe nouvelle, plus démocratique et plus efficace »*, grâce à la reconquête de ses pouvoirs par le Parlement européen et à une présidence européenne personnalisée. Le projet de M. Bourlanges fait enfin référence *« aux grands rendez-vous européens »* à venir. *« Il faut tenir le cap et le calendrier de l'union monétaire »*, a souligné M. Raffarin, rappelant que le gouvernement d'Edouard Balladur s'est fixé le même objectif.

L'UDF a décidé, d'autre part, selon M. Raffarin, qu' *« elle s'abstiendra de toute déclaration dans la phase finale des négociations »* du cycle de l'Uruguay.

G. P.



La législation anticorruption est affaiblie

En adoptant, mercredi 1er décembre, en première lecture, le projet de loi sur l'urbanisme et la construction – l'UDF et le RPR ont voté « pour », le PS et le PC « contre » –, les députés sont allés plus loin que le Sénat dans la remise en question d'un des volets de la loi du 29 janvier 1993, relative à la prévention de la corruption. Lors de l'adoption du texte au Palais du Luxembourg, le 14 octobre dernier (*le Monde* du 16 octobre), la majorité sénatoriale avait pris l'initiative d'abroger l'article 51 de cette « loi Sapin », qui impose l'obligation aux collectivités locales et aux sociétés d'économie mixte (SEM) de rendre publics leurs projets de cession immobilière ou de droits à construire.

Mercredi, les députés ont entériné cette purge sénatoriale. André Santini (UDF), rapporteur au nom de la commission de la production et des échanges, qu'il préside, a justifié ce choix en déclarant que l'actuelle publicité obligatoire est *« une importante source de contentieux et, donc, un facteur d'insécurité juridique »*. Bernard Bosson, ministre de l'équipement, n'a pas tenté de dissuader les députés, alors qu'il avait expliqué, la veille, que le gouvernement ne voulait *« pas renoncer à toute mesure de publicité des cessions de terrains constructibles ou de droits à construire »*.

L'atteinte à la loi Sapin ne s'est pas arrêtée là, l'Assemblée adoptant, en outre, un amendement validant les ventes non conformes aux prescriptions de l'article 51 qui sont intervenues depuis janvier 1993 ou qui interviendront avant la promulgation de la nouvelle loi.

F. B.

Un entretien avec le directeur de l'institut Banlieuscopies

Adil Jazouli : « La capacité d'intégration de la France est plus forte qu'on ne l'imagine »

■ LA « MARCHE ». Le 3 décembre 1983, cent mille personnes défilaient à Paris derrière la quinzaine de jeunes beurs de la banlieue lyonnaise qui venaient de traverser la France à pied pour protester contre la multiplication des meurtres racistes et réclamer l'égalité des droits. Leur parcours, depuis dix ans, symbolise les succès et les échecs de l'intégration.

■ INTEGRATION. Le sociologue Adil Jazouli estime que la plupart des mouvements de jeunes depuis dix ans sont les héritiers de la « marche » de 1983. La sécularisation de l'islam en France est, selon lui, l'une des conditions de l'intégration des jeunes d'origine maghrébine.

Adil Jazouli, sociologue, analyse depuis plus de dix ans l'évolution de la jeunesse issue de l'immigration. Directeur de l'institut Banlieuscopies, il dispose de l'un des meilleurs réseaux de contacts et d'étude sur la situation dans les quartiers d'habitat social.

« Dix ans après, la « marche pour l'égalité » est une référence presque mythique. Quelle signification lui donnez-vous ?

– La marche a eu un rôle central : désamorcer, non seulement la vague sécuritaire et raciste qui avait tué et blessé plusieurs dizaines de jeunes pendant les mois précédents, mais aussi la réaction violente de jeunes exaspérés. Les marcheurs affirmaient simplement leur volonté de vivre dans ce pays. Leur démarche était si émotionnelle et si imprégnée d'éthique qu'elle ne pouvait que les dépasser et, finalement, les décevoir. Sur le moment, qui aurait pu satisfaire des revendications aussi magistrales que l'égalité et la fraternité ? Ils ont d'ailleurs totalement disparu, sans laisser de leader. En ce sens, la marche a été l'un des premiers mouvements sociaux biodégradables !

– Quel héritage nous a-t-elle laissé ?

– Partout où sont passés les marcheurs, des associations créées par les jeunes issus de l'immigration ont proliféré, et les militants des associations traditionnelles ont été « regonflés ». Des mouvements comme Convergence qui a tenté de prendre le relais en 1984, SOS-Racisme qui triomphe en 1985, le mouvement des étudiants de 1986, marqué par la mort de Malik Oussekine, sont directement issus de la marche de 1983. Sans parler de la révolte lycéenne de 1990 où les jeunes de banlieue issus de l'immigration ont joué un rôle déterminant. En 1983, le slogan en vogue était : *« Vivons ensemble avec nos ressemblances quelles que soient nos différences. »* Le thème de la ressemblance était mis en avant. Il domine toujours aujourd'hui.

– Les multiples projets de création d'un mouvement regroupant spécifiquement les jeunes issus de l'immigration n'ont jamais abouti. N'est-ce pas un signe de la relative bonne santé du modèle français d'intégration ?

– Le débat sur l'autonomie d'un « mouvement beur », qu'on a pu croire enterré par les rivalités de personnes et le succès de SOS-Racisme, n'a jamais été définitivement soldé. Aujourd'hui, il revient là où on l'attendait le moins en 1983, par l'islam. C'est assez logique car la référence musulmane est, pour les jeunes issus de l'immigration, le seul élément fédérateur. Socialement, ils ont les mêmes caractéristiques que tous les jeunes d'origine populaire dont ils pourraient constituer l'avant-garde, dans un mouvement de jeunes qui reste à créer. Beaucoup de jeunes, toutes origines mêlées, continuent d'animer des associations dans les cités. Dans certains quartiers, on a les prémices d'un véritable contre-pouvoir associatif local qui tient compte des exigences des jeunes : militer, oui, mais pour des enjeux proches et identifiés.

– Des associations musulmanes ne sont-elles pas en train de concurrencer les « laïques » sur ce terrain ?

– Il est exact que certaines associations laïques sont absorbées par des groupes islamistes, en partie à cause de l'étiolement du réseau de travailleurs sociaux et d'animateurs dans les quartiers. Mais les associations musulmanes ne sont pas forcément « intégristes ». Elles peuvent apporter une cohérence et un idéal de dignité à des jeunes en difficulté, et certaines sont prêtes à s'adapter à la laïcité. Une entente a pu être trouvée sur des sujets comme l'abattage rituel ou les cantines scolaires. Il est donc possible de dialoguer, à condition de ne faire aucune concession dans des domaines comme la liberté des femmes, les droits personnels ou la laïcité de l'éducation. Séculariser l'islam, banaliser sa pratique privée, sont les seules manières d'intégrer certains jeunes. Je connais des jeunes musulmans qui sortent avec des filles avant le mariage mais n'absorbent ni porc ni alcool.

– Qu'y a-t-il de changé depuis la marche de 1983 ?

– Si le discours xénophobe s'est « libéré », il est indéniable que les crimes racistes sont moins nombreux et que les condamnations sont plus sévères. A l'époque, les meurtriers de jeunes Arabes s'en tiraient avec des sursis. L'accès aux études longues et supérieures s'est beaucoup ouvert. La généralisation de la consommation d'alcool, d'anxiolytiques et de drogue a fait des ravages inconnus voilà dix ans. S'il n'y a pas d'explosion alors que tous les clignotants de la crise sont allumés, c'est sans doute que la capacité d'intégration de la France est plus forte que les Français ne l'imaginent. Pour l'avenir, la question essentielle reste le fossé entre une intégration culturelle parfaitement réalisée, et une intégration sociale et économique chaotique. Ce décalage crée des frustrations porteuses de violences, individuelles et collectives. »

Propos recueillis par **PHILIPPE BERNARD**

La longue marche des beurs

Suite de la première page

Ils ne sont plus des « immigrés », mais de jeunes Français en quête de reconnaissance.

Dix ans après, le sourire de Toumi Djaïdja s'illumine encore à l'évocation de la longue marche : *« J'ai découvert que des Français pouvaient comprendre ma douleur. »* En 1983, police et justice s'acharnaient contre ce fils de harki, président de SOS-Avenir Minguettes. Condamné à deux ans de prison pour un délit qu'il a toujours nié, « Toumi », grâcié par François Mitterrand, a fait son chemin. En 1993, ce père de famille vit toujours aux Minguettes, vend des poulets hallal (abattage rituel musulman) sur les marchés et fuit les caméras.

En marchant vers Paris, il avait rencontré la foi. Sa très discrète barbe a fait jaser. Il s'insurge contre les caricatures de la religion musulmane, qui est devenue sa *« raison de vivre »* : *« Au lieu de montrer l'islam, religion de tolérance, on fait monter la haine »*, affirme-t-il en évoquant la récente rafle décidée par Charles Pasqua. *« Je me sens intégré car ma religion m'oblige à respecter les lois et les gens, elle m'a donné un code de déontologie »*, dit ce mystique serein qui vante les succès des associations d'obédience musulmane contre la drogue dans les cités et soutient l'acclimatation douce de la religion du Prophète en terre lyonnaise.

« Un instant de bonheur et d'espoir »

Farouk, Djamel, Patrick, Youssef, Fatima et la dizaine d'autres marcheurs de la première heure ont eu, chacun, des destinées bien différentes. Partis de l'ombre, ils ont toujours souhaité y rester. Ils ont refusé les coups de pouce proposés par les politiques et ne se sont jamais plus réunis tous ensemble. Depuis dix ans, leur vie raconte l'intégration en marche de toute leur génération, entre « galères » et insertion sociale.

Si Youssef a été expulsé vers l'Algérie, si Bouzid est retombé dans la délinquance, les autres marcheurs se sont fondus, à leur manière, dans la société française. Farid L'Haoua, le seul marcheur beur qui s'activait déjà dans les associations de soutien aux travailleurs immigrés, est resté militant. A trente-cinq ans, il est permanent des Verts du Rhône après avoir été successivement animateur social, responsable de l'animation dans un Club Méditerranée et salarié d'une agence de communication. La marche de 1983 reste pour lui *« un instant de bonheur et d'espoir »*. *« C'était révolutionnaire de remballer sa haine de l'autre pour faire le premier pas vers lui »*, analyse-t-il en rappelant les multiples initiatives militantes nées de la marche.

Farou Sekkaï, vingt-neuf ans, lui, se bat pour faire vivre « Ombre et lumière », une association de Vénissieux qui utilise l'expression artistique comme mode d'échange et d'ouverture (1). Il propose des fresques murales réalisées par les jeunes pour décorer des lieux publics, afin de témoigner de la créativité qui existe dans les cités. Une manière pour lui de prolonger *« l'esprit de la marche »*. Le hangar glacial qu'il retape depuis des mois pour aménager un atelier et une galerie d'exposition symbolise les difficultés d'un travail social en période de crise, face au gouffre du chômage des jeunes. *« En 1983, on a marché pour expliquer la galère. Aujourd'hui, ce n'est plus la peine : même des cadres la vivent »*, constate Farouk qui, après la marche, a entrepris des études de Beaux-arts.

Enfant des Minguettes lui aussi, Farid Lazhar, trente et un ans, investit aujourd'hui dans sa profession. Après une expérience au Sénégal au service d'une ONG, il est entré aux Transports en commun lyonnais (TCL) et suit une formation d'électrotechnicien. Au moment où il était reçu par François Mitterrand avec la délégation des marcheurs, Farid Lazhar se rappelle avoir pensé *« à ceux qui nous balançaient à cause de notre tête d'arabe quand on cherchait du travail »*. *« C'était important qu'ils nous voient dans le bureau de Tonton »*, souligne-t-il.

« On voulait dire : J'ai grandi ici, c'est mon pays. *Avec la marche, la société a pris conscience qu'il existe une catégorie de la population à la fois arabe et française »*, précise Djamel Attalah, trente ans, l'un des plus proches coéquipiers de Christian Delorme en 1983, qui se définit aujourd'hui comme *« Français et musulman »*. Depuis, il a passé une capacité en droit, milité quelque temps au PS avant d'en claquer la porte, fondé une mutuelle tournée vers la clientèle d'origine immigrée, puis une société de transport. Il cherche aujourd'hui à créer son propre emploi à travers une nouvelle société de services. Il rêve toujours du « grand mouvement de jeunes issus de l'immigration » que la marche n'a pas enfanté, en dépit de nombreuses tentatives.

« Le droit à la ressemblance »

« La plupart des jeunes ne cherchaient pas, au fond, à se structurer à part, estime Christian Delorme, aujourd'hui chargé des relations avec l'islam au diocèse de Lyon. *Ils voulaient surtout qu'on ne les différencie pas, qu'on leur donne le droit à la ressemblance. »*

La marche a débouché sur une conquête paradoxale mais historique : la carte de dix ans pour les résidents étrangers (que ne sont pas les beurs). Cette promesse, arrachée par les marcheurs à François Mitterrand, s'est concrétisée par un vote unanime en 1984, qui traduit la reconnaissance de l'implantation définitive des immigrés. Mais l'héritage va bien au-delà. Dans le sillage des marcheurs sont nées une myriade d'associations de quartiers qui survivent tant bien que mal, alors que vacillent SOS-Racisme et France Plus. La réhabilitation systématique des cités HLM, la politique de la ville, l'émergence de talents beurs dans le monde de l'enseignement, des arts, du sport, de la politique et des affaires, comptent aussi parmi les fruits de 1983.

En dix ans, les thèmes de l'immigration et du racisme ont sans cesse servi à mobiliser, à diaboliser. Les beurs, eux, ont changé (2). On les appelait à l'époque abusivement *« jeunes immigrés »*, par assimilation avec leur parents. Le mot *« beur »*, considéré à l'origine comme sympathique, a été rejeté depuis longtemps par les intéressés comme « stigmatisant ». On lui préfère désormais l'expression « français d'origine maghrébine », où le premier mot n'est pas le moindre. *« Certains sont attirés par la came, d'autres s'accrochent aux études, tous sont atterrés quand la France perd contre la Bulgarie »*, résume un ancien marcheur.

Aux Minguettes, la tour 10 du quartier Monmousseau, épicentre de la révolte en 1983 est un modèle de réhabilitation. Hall d'entrée tapissé de faïence multicolore immaculée, boîtes aux lettres impeccables, petits commerces, jeux d'enfants et gazon. La salle qui abritait la grève de la faim en 1983 est devenue un lieu de prière musulman.

Ph. Be.

(1) Ombre et lumière, 20, rue Emile-Zola, 69200 Vénissieux. Tél. : (16) 72-51-40-24.

(2) Beur FM (106,7 MHz en Ile-de-France) réunit plusieurs protagonistes de la marche de 1983 pour un débat diffusé, vendredi 3 décembre à 18 heures.

JUSTICE

L'assassinat de Bernard Laroche devant la cour d'assises de la Côte-d'Or

Les procès-verbaux de Murielle Bolle

Jusqu'à la fin de la semaine, la cour d'assises de la Côte-d'Or poursuivra l'examen des déclarations de Murielle Bolle, qui ont conduit à l'inculpation de Bernard Laroche pour l'assassinat du petit Grégory.

DIJON

de notre envoyé spécial

Pas de cris, pas de pleurs, pas de hurlements. Seulement un magistrat qui lit des procès-verbaux de gendarmerie. Une lecture donc de documents dont le style et la matière ne sont généralement pas de nature à inspirer l'émotion. Pourtant, le même silence épais qui avait régné lors des tumultueuses mises en cause de Christine Villemin enveloppe la salle d'audience quand le président Olivier Ruyssen donne connaissance de l'intégralité des dépositions de Murielle Bolle, retranscrites par les gendarmes. Les détails sont terriblement précis : *« Le 16 octobre, je me dirigeais vers le bus lorsque j'ai été appelée par Bernard Laroche. J'ai été surprise. C'est la première fois que Bernard venait me chercher. Il m'a appelée par mon surnom, « Bouboule », depuis l'intérieur de sa voiture* (...). *»* A la barre, Murielle écoute, puis conteste formellement. Non, ce jour-là, elle a pris le car pour revenir du collège à Aumontzey. Et elle affirme que les procès-verbaux ont été rédigés par les gendarmes qui lui faisaient peur en la menaçant de l'envoyer en maison de correction. *« Je répondais oui ou non au hasard »*, lâche Murielle.

Le magistrat poursuit sa lecture et constate que, selon les procès-verbaux, Murielle a donné deux trajets contradictoires pour décrire le chemin suivi par la voiture de Bernard Laroche. M. Ruyssen s'étonne et remarque : *« Enfin, si les gendarmes fabriquent un procès-verbal, autant qu'il soit cohérent. »* Et la lecture continue : *« Il s'est arrêté* (...). *Bernard Laroche s'est absenté* (...). *Il est revenu avec un petit garçon* (...). *On s'est arrêté à Lépanges* (...). *Bernard a disparu* (...). *»* Là intervient une phrase que tout le monde interprète immédiatement comme la réponse à une question précise des gendarmes qui pensent au dépôt de la lettre de revendication du corbeau à la poste de Lépanges. Car Murielle est précise : *« Il ne tenait rien à la main. »* Une fois de plus, le président observe : *« Si le procès-verbal a été fabriqué, on pouvait tout aussi bien mettre qu'il tenait une lettre à la main. »* M. Ruyssen se plonge à nouveau dans les procès-verbaux : *« On est arrivé à Docelles* (...). *Il est descendu avec le petit* (...). *Il est revenu seul. »*

Profond malaise

Et les PV se succèdent avec des détails troublants, dont des croquis annotés par Murielle qui explique : *« On m'a dit : tu mets la voiture de Bernard là ! »* Le président est dubitatif : *« Je ne comprends pas bien. Si les gendarmes inventent, pourquoi faire cinq déclarations différentes en deux jours ? Et puis, dans ces déclarations, Laroche ne fait rien de mal ! »* Murielle reste catégorique : elle n'a jamais tenu les propos qu'on lui prête. Le président insiste : *« C'est grave. Il y a deux solutions : ou vous avez traduit la vérité, ou les gendarmes sont des faussaires de la pire espèce. »* Murielle, peu loquace, reste sur ses positions.

Les avocats de la jeune femme, qui est partie civile contre Jean-Marie Villemin, sont demeurés silencieux. Cependant, Mᵉ Jean-Paul Teisseire se lève et, pour tenter de dissiper le profond malaise laissé par la lecture des PV, se lance dans une plaidoirie sur les dangers d'une procédure basée sur des aveux extorqués. La gendarmerie devra donc s'expliquer et elle le fera tout au long de l'audience du jeudi 2 décembre. Mais le commandant Sesmat vient déjà apporter des précisions.

Lors de son audition, Bernard Laroche avait dit qu'en rentrant à Aumontzey le soir du 16 octobre, il avait vu Murielle, arrivée avant lui. Or, interrogée, la jeune fille a dit que Bernard était arrivé avant elle quand elle est rentrée du lycée par le car. Cette petite contradiction a amené la gendarmerie à entendre à nouveau Murielle, alors que la première expertise en écriture désignait Laroche. Elle a donc été entendue le vendredi 2 novembre et si le capitaine Sesmat n'a pas participé aux interrogatoires, il a cependant été averti lorsque la jeune fille a changé ses déclarations. *« Le juge ne pouvait pas se déplacer, on l'a donc mise en garde à vue pour la nuit »*, précise le commandant.

Le lendemain, Murielle confirme ses dépositions et les gendarmes estiment urgent qu'elle soit présentée au magistrat instructeur. *« Mais le juge Lambert m'a dit qu'il partait pour le week-end, on était embarrassé... »*, s'indigne l'officier. La jeune fille a donc été ramenée chez elle et ce n'est que le lundi 5 novembre que les militaires la conduiront devant le juge Lambert, et là encore Murielle confirmera que Bernard Laroche est venu la chercher à l'école. *« Elle est restée trente-six heures dans le cadre familial. C'est vrai que d'être entendue dans une gendarmerie ce n'est pas quelque chose d'amusant, mais elle avait le temps en trente-six heures de décompresser »*, remarque le commandant. Or ce n'est que le 6 novembre, au lendemain de la mise en détention de Bernard Laroche, que la jeune fille se présentera chez le juge, accompagnée de sa mère, pour se rétracter.

Aussi le commandant Sesmat présente-t-il sa propre thèse sur la mort de Grégory. Elle tient en quelques phrases brèves que l'officier lâche sur un ton extrêmement calme, même si une pointe d'amertume perce dans son propos : *« Ce jour-là Laroche ne pouvait pas savoir qu'il allait enlever Grégory. Et Grégory est dehors. C'est la folie qui passe. Il agit dans un état second. La lettre est écrite à toute vitesse. »* Le commandant explique ce comportement : *« Il était travaillé par une haine, un terrible secret, un esprit de vengeance »*, avant de conclure : *« Murielle Bolle, entourée par un cercle de haine, a été embarquée à son corps défendant dans cette affaire. »*

Il faut cependant revenir à l'aspect plus concret des procès-verbaux. Sur ce point, le commandant Sesmat admet que la façon de procéder *« n'est pas idéale »*, en précisant : *« On ne remet pas dans les PV les mille questions que l'on pose. On a travaillé avec des techniques traditionnelles. Plus tard, on travaillera peut-être en vidéo. »* Après les dérives de la police, de la gendarmerie, de la justice et de la presse, c'était peut-être l'occasion de faire le procès de ces fameux PV rédigés à la première personne et qui ne sont, dans les meilleurs des cas, que la traduction très approximative, en langage policier, des propos du témoin. C'est une source permanente d'erreurs et de contestations, mais pour l'heure, le commandant Sesmat déclare : *« On n'a pas forcé Murielle. Ce qui est terrible, c'est quand elle dit : « Bernard est revenu. Il tenait un enfant par la main. Je l'ai regardé. » Ça ne s'invente pas ces choses-là ! »*

MAURICE PEYROT

MÉDECINE

Le ministère de la santé souhaitant de nouvelles garanties sanitaires

L'Institut Mérieux arrête sa fabrication d'albumine à partir de sang placentaire

La société PasteurMérieux sérums et vaccins (groupe Rhône-Poulenc) a annoncé, mercredi 1er décembre, sa décision de stopper la fabrication d'albumine à partir du sang des placentas qu'elle collecte dans une cinquantaine de pays à travers le monde. Cette décision a été prise au terme de longs atermoiements, après que Simone Veil et Philippe Douste-Blazy, les deux ministres en charge de la santé, ont réclamé de nouvelles garanties sanitaires. La firme lyonnaise fabriquait 8 % de l'albumine mondiale. Les collectes internationales de placenta sont toutefois maintenues afin de poursuivre la fabrication d'une molécule indispensable au traitement de plusieurs centaines d'enfants victimes d'une grave maladie génétique. Une réunion internationale d'experts sur ce thème est prévue à Paris au début du mois de janvier 1994.

Il y a plusieurs mois déjà que les autorités sanitaires françaises étaient inquiètes des risques de contamination à partir de produits dérivés du sang issu des millions de placentas que l'Institut Mérieux collecte dans quarante-cinq pays. L'inquiétude tenait ici aux conditions dans lesquelles ces collectes étaient effectuées, sans interrogatoire des femmes et sans dépistage unitaire de ce «matériel biologique». Or, ces placentas venaient notamment de pays où l'infection par le virus du sida sévit sur un mode endémique. A l'Institut Mérieux, on répondait en substance que la qualité, en aval, des techniques d'inactivation et de purification de l'albumine offrait toutes les garanties quant à d'hypothétiques risques de contamination.

Les arguments de la firme lyonnaise pesaient toutefois d'un poids léger face au nouveau risque infectieux que représentent les «prions», agents pathogènes fort mal connus, responsables d'affections nerveuses dégénératives graves, au premier rang desquelles la maladie de Creutzfeldt-Jakob. La création de l'Agence du médicament et la constitution, à ses côtés, d'un groupe d'experts de sécurité virale, présidé par le professeur Jean-Hugues Trouvin (faculté de pharmacie, Châtenay-Malabry), devait précipiter les événements.

Les impératifs de santé publique

La révélation dans ces colonnes (*le Monde* du 10 novembre) des conclusions du groupe de sécurité virale avait vivement irrité les responsables de la firme lyonnaise et de Rhône-Poulenc, M. Rouzioux, directeur général de Pasteur-Mérieux, nous affirmant qu'aucune demande d'arrêt de la production d'albumine n'avait été formulée par les pouvoirs publics. La même irritation se manifesta quand le professeur Jean-François Mattéi demanda dans son rapport sur la bioéthique remis à Edouard Balladur l'arrêt de ces collectes pour des raisons éthiques et sanitaires.

Les responsables de Pasteur-Mérieux sérums et vaccins espéraient encore que leurs propositions de *« modifications »* ou d'*«amélioration»* des conditions de collecte des placentas seraient suffisantes et qu'ils pourraient faire l'économie des diagnostics sérologiques unitaires. Il n'en a rien été, et les deux ministres en charge de la santé ont tranché. *«Soucieux des impératifs de santé publique»*, Mme Veil et M. Douste-Blazy expliquent que *«tout don de sang ou collecte de placenta servant à la fabrication d'albumine devrait désormais donner lieu à un questionnement relatif aux traitements par l'hormone de croissance extractive qu'aurait pu suivre le donneur et aux antécédents familiaux de maladies neurodégénératives»*.

Le groupe lyonnais a alors aussitôt annoncé sa décision de suspendre sa production d'albumine placentaire. Pour justifier leurs décisions, les responsables de la firme ont déclaré à l'agence Reuter que le fait de devoir interroger les femmes *«risquait d'entraîner une nette diminution de la collecte placentaire, du fait de contraintes supplémentaires imposées aux maternités»*. Il y a quelques semaines pourtant, M. Rouzioux formulait une série de propositions au professeur Jean-Michel Alexandre, directeur de l'évaluation à l'Agence du médicament, *«pour exclure la collecte de placentas de mères présentant un risque identifiable de contamination par les agents transmissibles non conventionnels»*. Selon M. Rouzioux, différentes mesures pourraient être rapidement mises en œuvre.

Il semble aujourd'hui que ce sont des préoccupations de prix de revient qui ont conduit à la décision d'arrêter la fabrication d'albumine, celle-ci devenant trop coûteuse dès lors que les nouvelles précautions demandées par le ministère s'imposaient. La firme lyonnaise précise toutefois qu'elle poursuit *«l'étude de mesures qui devraient être mises en œuvre pour satisfaire aux nouvelles normes»*. Elle souligne enfin qu'*«en accord avec le ministère»*, elle poursuit la collecte de placentas à travers le monde pour en extraire une molécule particulière – la glucocérébrosidase – commercialisée par une firme américaine et indispensable au traitement de la maladie de Gaucher, affection gravissime, qui touche environ huit mille personnes à travers le monde – en France, quarante sont traitées sur les cent cinquante atteintes –, et pour laquelle on espère disposer prochainement d'un traitement issu des biotechnologies.

La nouvelle tutelle dont disposent les pouvoirs publics et la volonté affirmée des deux ministères concernés ont permis ici que les impératifs sanitaires prennent le pas sur les arguments économiques.

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI

FAITS DIVERS

Quatre morts et treize blessés

Un acte de malveillance serait à l'origine de la collision ferroviaire de l'Oise

La collision qui a fait quatre morts et treize blessés, mercredi 1er décembre à Saint-Leu-d'Esserent, sur la ligne de banlieue entre Persant-Beaumont et Creil (Oise) serait due à un acte de malveillance. Le dépôt des agents de conduite de la SNCF de Creil s'est mis en grève sans préavis dans la matinée du jeudi 2 décembre. Ces débrayages, qui s'appuient sur des revendications liées à la sécurité, ont entraîné des perturbations de trafic sur le réseau de la banlieue nord de la région parisienne où on dénombrait deux trains sur trois.

Après l'accident ferroviaire survenu mercredi 1er décembre vers 7 h 30, à Saint-Leu-d'Esserent (Oise), le bilan de la collision est de quatre morts et treize blessés dont quatre restaient hospitalisés, jeudi matin (*le Monde* du 2 décembre). Les morts sont le conducteur de l'autorail et trois lycéens âgés de quinze, seize et dix-huit ans qui se rendaient dans des établissements scolaires de Creil.

L'accident s'est déroulé en deux temps. Un autorail dans lequel avaient pris place de nombreux voyageurs et qui se dirigeait vers Creil a déraillé, à quelques dizaines de mètres de la gare de Saint-Leu-d'Esserent. C'est alors que, dans un second temps, est arrivée, dans l'autre sens, une rame qui circulait à vide. Le choc a été extrêmement violent entre le train roulant à grande vitesse et l'autorail immobilisé partiellement sur l'aire de circulation inverse.

Au cours d'une conférence de presse, la direction de la SNCF a souligné avec insistance qu'un convoi était passé normalement au même endroit vingt minutes avant l'autorail sans rencontrer d'obstacle sur la voie. L'hypothèse des enquêteurs selon laquelle la pièce métallique aurait pu être placée volontairement sur un des rails est donc considérée comme très probable. Cette pièce – une platine d'appareil de dilatation de 33 kilos – avait été changée dans le cadre de l'entretien de la ligne, il y a quelques mois, et déposée aux abords de la voie par les agents de la SNCF.

Dix mille exactions en 1992

« Pourquoi cet objet s'est-il retrouvé sur la voie ? Nous n'avons aucune réponse à cette question et ce sera à l'enquête d'en déterminer les raisons », a déclaré le président de la société nationale, Jacques Fournier, quelques heures après l'accident. Les 30 000 kilomètres de voies de la SNCF sont régulièrement soumise à des actes de malveillance : jets de projectiles sur les trains, dépôt d'objets de toutes sortes sur les voies – qui vont du caddy aux morceaux de ferraille. En 1992, dix mille actes de ce type ont été recensés par la société nationale, dont plus de la moitié en région parisienne. *« Le nombre des actes de malveillance a tendance à croître, notamment en région parisienne »*, a remarqué M. Fournier.

Dans un communiqué publié cet été, la société nationale estimait déjà à neuf cents le nombre d'actes de malveillance commis pendant les six premiers mois de l'année sur le réseau de grande banlieue nord de la capitale. Dans la nuit du 7 au 8 juin, une rame avait percuté une automobile délibérément abandonnée sur un passage à niveau à Liancourt, commune située à une dizaine de kilomètres du lieu du télescopage des trains. Le sud de l'Oise, où sont organisées des tournées de surveillance d'agents SNCF et l'accompagnement de trains par la police, est une zone sensible. Et il arrive que des pièces liées à l'entretien des voies séjournent longuement à proximité des rails. Danièle Ducros (PC), maire de Saint-Leu-d'Esserent, a rappelé, jeudi 2 décembre, qu'elle avait souligné à plusieurs reprises depuis deux ans le manque d'entretien des abords des voies et des emprises SNCF sur sa commune.

Ces dernières années, deux accidents du même type que celui de l'Oise se sont produits sans faire de victimes. Le 14 juillet 1992, un autorail a déraillé après avoir percuté une dizaine de couvercles de caniveaux en béton déposés sur la voie à Marseille. Récemment, en septembre, un train a déraillé entre Mulhouse et Kruth après avoir heurté un morceau de rail. A la suite de la collision de Saint-Leu-d'Esserent, le parquet du tribunal de Senlis a ouvert une information qui a été confiée à Martine Pernollet, juge d'instruction.

MARTINE LARONCHE

avec Jean-Marie Deroy, notre correspondant à Beauvais

Un accident d'avion évité de justesse

Vol miraculé pour Lourdes

Le vol 903 d'Air Inter, en provenance de Paris-Orly et à destination de Tarbes-Lourdes, semble, ce vendredi 22 octobre à 10 h 50, devoir être de routine, hormis le fait que, parmi ses 150 passagers, il transporte beaucoup d'enfants voyageant seuls – ce sont les premiers départs des vacances de la Toussaint – et un certain nombre d'observateurs et de conférenciers (dont le recteur Boubakeur de la Mosquée de Paris), qui se rendent à un colloque sur les miracles, à l'invitation du Centre catholique de médecine. L'avion n'arrivera jamais à Lourdes et il sera considéré par les spécialistes comme miraculé...

Les préparatifs de départ s'enchaînent sur l'Airbus A-320 sans difficultés particulières. Quelques minutes après le décollage, vers 1 500 mètres d'altitude, les passagers entendent un claquement ; toutes les lumières de la cabine s'éteignent. L'équipage n'a pas rentré le train d'atterrissage. Le bruit aérodynamique provoqué par le vent sur le train inquiète le commandant de bord, qui, dans un réflexe aberrant, coupe les deux réacteurs, privant les passagers d'électricité et l'avion de poussée. L'Airbus amorce une descente. Le commandant rallume les moteurs. Mais il ne s'en rend pas compte et les stoppe une deuxième fois. Le chef de cabine informe les passagers, très sérieusement secoués, qu'ils subissent un incident technique, mais que l'équipage contrôle la situation. Le pilote lance un appel au secours radio « Mayday, mayday ». L'avion disparaît des écrans radar du contrôle aérien. L'alerte rouge est déclenchée.

Le commandant de bord se sert de la génératrice de courant auxiliaire, pourtant en panne, pour remettre en route les deux moteurs. A nouveau, il coupe l'un d'eux inexplicablement. Et à 500 mètres d'altitude, l'appareil retrouve assez d'énergie pour rentrer à Orly. L'électricité revient en cabine, au grand soulagement des passagers terrorisés par la sensation de chute qu'ils ont éprouvée pendant de longues minutes. L'Airbus se pose sans encombre à Orly, où les passagers changent d'appareil et d'équipage avant de repartir pour Lourdes. Le commandant de bord a été suspendu de vol jusqu'à la conclusion des enquêtes en cours.

Si le vol 903 s'était écrasé au sol, comme il a failli le faire, il y a fort à parier que les experts auraient été incapables d'expliquer la catastrophe, malgré les deux «boîtes noires» et l'enregistrement au sol des paramètres de l'appareil. Comment croire, en effet, qu'un pilote confirmé de soixante-deux ans ait pu enchaîner une telle quantité de réactions absurdes ?

ALAIN FAUJAS

COMMUNICATION

La commission des affaires culturelles approuve la création d'une chaîne éducative

Le débat sur le projet de loi visant à modifier la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, qui doit commencer, vendredi 3 décembre, à l'Assemblée nationale, donnera lieu à une bataille d'amendements.

La commission des affaires culturelles, familiales et sociales, réunie, mercredi matin 1er décembre, sous la présidence de Michel Péricard (RPR, Yvelines), n'a pas repris à son compte la proposition du groupe UDF, exprimée la veille, en faveur d'un ajournement de la création d'une chaîne *«du savoir, de la formation et de l'emploi»*. Ce projet a suscité plusieurs interrogations parmi les députés présents, à propos, notamment de son financement, mais la commission en a approuvé le principe.

En revanche, la commission a entériné l'amendement de M. Péricard visant à rattacher RFO à France Télévision. Selon celui-ci, *«le maintien d'un statut spécifique pour la société nationale de radiotélévision française d'outre-mer n'a pas de raison d'être dès lors qu'existe une présidence commune aux chaînes du service public France 2 et France 3, et que des relations étroites lient ces dernières à RFO»*. Il s'agit, pour M. Péricard, de *«renforcer le plus rapidement possible la synergie entre ces trois sociétés»*.

Cette initiative, dénoncée sur-le-champ par le président de RFO, François Giquel (*le Monde* du 2 décembre), divise apparemment le personnel de la chaîne. La Confédération des syndicats autonomes a réagi en disant que cela équivaudrait à *«une régression de vingt ans.»* Mais les sections Force ouvrière des journalistes et techniciens (SGJ-FO et SNFORT-FO) ont exprimé leur soutien à l'amendement en jugeant *«indispensable de sortir RFO de son ghetto»*.

Il n'y avait plus que cinq députés présents quand la commission des affaires culturelles a examiné l'amendement controversé de Michel Pelchat (UDF-PR, Essonne), rapporteur du projet de loi, préconisant l'instauration d'un quota minimal de 40 % de chansons d'expression française dans les programmations musicales des réseaux nationaux de radio, et ce texte a été repoussé par trois voix contre deux. Fort du soutien du Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP), de diverses vedettes de la chanson française – Charles Aznavour, Francis Cabrel, Francis Lalanne, Daniel Guichard... – mais aussi de Philippe de Villiers, député UDF de la Vendée, qui lui ont publiquement manifesté leur appui, mercredi soir, M. Pelchat défendra toutefois cet amendement en séance publique, avec les encouragements, semble-t-il, du ministre de la communication.

Le «comité de pilotage» précisera le projet en février 1994

Le «comité de pilotage» de la *«chaîne de la connaissance et de la formation»* – qui deviendra aussi, sans doute, par amendement parlementaire, celle de *«l'emploi»* – a été réuni, mardi 30 novembre par le ministre de la communication, Alain Carignon, qui a avalisé ses premières orientations.

Les structures opérationnelle de cette chaîne, dont le lancement est prévu avant la fin de 1994, devront être prêtes en février. Le «comité de pilotage» disposera de l'aide d'un groupe d'experts (professionnels de l'éducation, de la formation, de l'emploi et de la production audiovisuelle), animé par Simone Harari, président de la société de production TéléImages, et par Jean Rouilly (Europe Images), assistés de Nathalie Coppinger, inspecteur des finances, et Frédéric Lepage (XL Production).

Ce «groupe-projet», qui rendra le 15 janvier 1994 un pré-rapport sur les principes de la programmation, de l'organisation et du financement de la chaîne éducative, remettra ses conclusions définitives en février. Il étudiera notamment les trois scénarios retenus sur cinq ans (de 1994 à 1998), en terme de politique d'achat et de production de programmes et de ressources nécessaires, auxquels correspondent trois budgets de fonctionnement (600 millions de francs, 800 millions, un milliard). Il disposera d'un budget de 5 millions de francs et de locaux.

Les futurs programmes devront se fonder sur quatre axes : fournir les *«clefs»* du savoir; l'enrichir par des documents scientifiques, historiques, etc. ; informer sur les emplois, les métiers et les formations (initiale et permanente), sur l'entreprise, et favoriser la compréhension du monde contemporain (mutations sociales, réalités juridiques, etc.). Se servant du direct et de l'interactivité, ces programmes fixeront au public des rendez-vous quotidiens et hebdomadaires, et incluront tous les genres (documentaires, jeux débats, magazines, fictions).

Traitée de manière *«spécifique»*, l'information devra *«faciliter le réflexion et la compréhension de événements»*. La chaîne privilégiera la multidiffusion et les produits dérivés, multimédias (édition, vidéo, CD interactifs, etc.) en lien avec les éditeurs. Elle étudiera aussi sa collaboration avec les télévisions publiques et son harmonisation avec ARTE – qui émet en soirée sur le cinquième réseau, donc après la chaîne éducative.

«Légère», faisant *«un large recours à la sous-traitance»*, l'organisation de la chaîne s'ouvrira à des partenaires privés, institutionnels ou professionnels.

Par décret

La date de dénonciation de la concession de Canal Plus est repoussée de huit mois

Le gouvernement a décidé de repousser, du 6 décembre 1993 au 6 août 1994, la date-butoir à laquelle il pourra, s'il le souhaite, au terme des négociations en cours avec André Rousselet, dénoncer la concession accordée jusqu'en 1995 à Canal Plus. Cette mesure a été annoncée, mercredi soir 1er décembre, par le ministère de la communication. Elle se traduira par un décret qui ajoutera un avenant à la convention de concession.

Cela signifie que, faute d'avoir pu s'accorder pour l'instant avec M. Rousselet, PDG de la chaîne cryptée, sur les nouvelles conditions d'émission et principalement l'aide à apporter au câble, Edouard Balladur et Alain Carignon se sont donc donné un délai supplémentaire de réflexion. Il s'agit là d'une mesure conservatoire, le projet de loi dont doit débattre le Parlement prévoyant de substituer au système de la concession un système d'autorisation.

41e jour de grève au magazine mutualiste «Viva»

Alors que débutait, le 1er décembre, à Tours, le congrès de la Fédération des mutuelles de France, leur magazine *Viva* (800 000 exemplaires, six éditions régionales) était toujours en grève. Huit des dix-neuf journalistes du siège parisien du magazine et le responsable de l'édition Rhône-Alpes, ont entamé leur quarante et unième jour de grève. Trois d'entre eux – dont la rédactrice en chef, Sylvie Espasa – ont commencé leur septième jour de grève de la faim (*le Monde* daté 28-29 novembre).

Les grévistes demandent la levée des licenciements et notamment celui de la rédactrice en chef. Trois huissiers se sont présentés ces derniers jours au siège de *Viva*, et la direction du journal a demandé par référé au tribunal de grande instance de Bobigny de statuer, jeudi 2 décembre, sur l'évacuation des locaux. Les grévistes, soutenu par le Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome), ont recueilli actuellement 515 signatures de soutien d'écrivains et de journalistes.

Le débat sur l'audiovisuel à l'Assemblée nationale

Le oui, mais... de Michel Pelchat (UDF-PR)

Rapporteur du projet de loi tendant à réviser la loi de 1986, Michel Pelchat, député UDF de l'Essonne, sera l'un des principaux acteurs du débat sur la réforme de l'audiovisuel à l'Assemblée nationale. Il a répondu à nos questions.

«Le groupe UDF de l'Assemblée nationale, auquel vous appartenez, juge préférable d'ajourner, le temps d'une réflexion supplémentaire, la création d'une chaîne de télévision éducative. Partagez-vous sa prise de position?

– Je ne suis pas favorable à un ajournement. C'est bien que l'Assemblée nationale ait à décider du principe de la création de cette chaîne et de son cadre général, sans que le dossier soit complètement ficelé. A condition que le ministre de la communication prenne l'engagement – je le lui demanderai – de soumettre de nouveau le projet au Parlement avant de le finaliser afin que nous débattions plus précisément, en particulier, de l'organisation et du financement de cette chaîne.

– Vous vous êtes déclaré opposé à l'utilisation du produit de la redevance pour le financement de cette chaîne. Préférez-vous donc que cette chaîne publique bénéficie de financements privés?

– Je crois en effet que ce serait une erreur de ponctionner la redevance, qui est déjà un produit rare. Moi, je souhaiterais que cette chaîne éducative soit une chaîne publique avec 51 % de fonds publics et 49 % de fonds privés.

– Pourquoi êtes-vous partisan, vous aussi, d'un rattachement de RFO à France-Télévision?

– Comme je l'ai déjà dit à de nombreuses reprises, et notamment, en 1987, dans un rapport sur l'audiovisuel outre-mer, il faut favoriser une plus grande mobilité du personnel de RFO. Cela est aujourd'hui très difficile, voire impossible, parce que RFO est une trop petite échelle. Dans l'ensemble de France-Télévision cela pourra mieux se régler qu'à l'intérieur d'une société indépendante. Je crois aussi que devant l'émergence des nouvelles technologies qui vont bouleverser la diffusion mondiale de la télévision, il ne faut pas laisser RFO seule face à ses concurrents...

– Le président en exercice de RFO, François Giquel, dénonce ce projet de rattachement, et il le fait en termes très forts dans la lettre qu'il a adressée aux membres la commission des affaires culturelles...

– Je ne l'ai pas reçue...

– Il y souligne notamment que, si RFO devient partie intégrante de France-Télévision, TF1 risque fort de ne plus vouloir mettre ses images à la disposition des téléspectateurs des DOM-TOM, qui pourraient ainsi être privés, par exemple, des retransmissions de la prochaine Coupe du monde de football...

– TF1 a pris un engagement qui lui a été imposé dans le cadre de la privatisation et sur lequel nous n'entendons pas revenir. C'est clair. Je souhaite même que le texte de l'article qui rattachera RFO à France-Télévision confirme cet engagement. Il faudra trouver une formule. En tout cas, il n'est pas question de revenir sur cet engagement.

– Le président de RFO souligne aussi, et il n'est pas le seul, qu'un tel rattachement constituerait une régression...

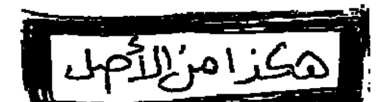
– C'est vrai que l'indépendance de RFO vis-à-vis de FR3 a été une amélioration, parce que, à l'époque, RFO n'avait pas de budget propre. Mais sa réintégration dans France-Télévision ne signifiera pas sa réintégration dans un budget commun pour l'ensemble des chaînes. Il y aura toujours des budgets différents. Nous réclamons au contraire davantage d'autonomie pour les différentes chaînes par rapport à la présidence commune. La présidence commune présente surtout l'intérêt d'être une entité unique de négociation pour l'ensemble du secteur public de l'audiovisuel sur le plan national et international. Moi, qui ai voté contre cette présidence unique, je reconnais aujourd'hui qu'elle n'a pas que des inconvénients. Mais elle s'implique trop personnellement dans la gestion des chaînes; nous souhaitons qu'elle laisse aux chaînes une plus grande autonomie de gestion.

– Vous voulez imposer aux réseaux de radio nationaux un minimum de 40 % de chansons d'expression française dans leurs programmations musicales, mais votre amendement n'a pas été retenu, à trois voix contre deux, par la commission des affaires culturelles...

– C'est ridicule. Ce n'est pas un vote du Parlement. Cela ne me paraît pas significatif. C'est pourquoi je redéposerai cet amendement en séance publique. Alain Carignon m'a dit qu'il était favorable à cette idée et qu'il était prêt à voir comment trouver la bonne formulation. J'ajoute une chose : nous nous battons au GATT pour l'«exception culturelle» en matière audiovisuelle, et nous avons raison. Mais si l'industrie du cinéma rapporte 6 milliards au niveau national, celle du disque en rapporte 30. Vous croyez que les Américains ne rigoleraient pas s'ils voyaient notre Assemblée nationale refuser un amendement prévoyant 40 % de chansons françaises sur nos radios?...»

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT





LITTLE BUDDHA, de Bernardo Bertolucci

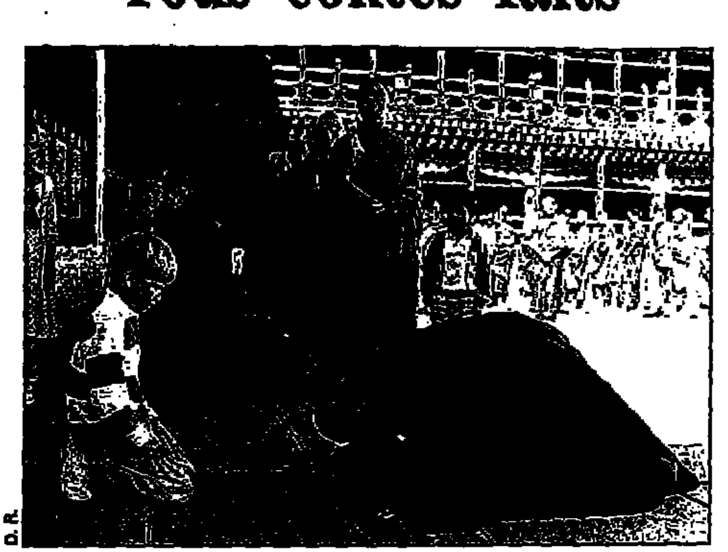
Tous contes faits

Le dalaï-lama n'était jamais allé au cinéma. Il y a quelques semaines, avec cet étonnant sourire blindé qu'il oppose à toutes les vicissitudes, il est apparu dans la salle du Gaumont-Italie à Paris. Il venait voir en avant-première *Little Buddha* de *«son grand et célèbre ami»*, Bernardo Bertolucci. Il prit la précaution de dire que lui-même avait sans doute une autre façon de comprendre Bouddha que son grand et célèbre ami, mais la seule présence de sa Sainteté légitimait l'entreprise. *Little Buddha* et ses révérencieuses splendeurs se trouvait ainsi estampillé, labellisé «bouddhisme tibétain sans hormones», apte à être consommé, digéré par le plus grand nombre. La trilogie orientale de Bertolucci, après *le Dernier Empereur* et *Un thé au Sahara* s'achevait dans une apaisante apothéose.

«Il était une fois», ainsi commence *Little Buddha*. Revendiquant les contraintes codifiées du conte, mais étrangement divorcé de lui-même dans cette riche aventure, Bertolucci a banni toutes les délices de la perversité pour ne retenir que l'«innocence», affadissant ainsi la fable, la privant de sel et de piment.

Une famille américaine type de Seattle, mégapole grise et futuriste (rendue sublimement monochrome par le magicien de la lumière Vittorio Storaro). Papa ingénieur (Chris Isaak), maman enseignante (Bridget Fonda), petit garçon blond et craquant (Alex Wiesendanger), vague crise existentielle dans le couple supendu à sa vie «sans valeurs» et à sa maison-mirage qui domine le paysage. Débarquent alors de joviaux lamas tibétains dont le vénérable Norbu. Ironie de la distribution, celui-ci est incarné par un acteur chinois, Ying Ruocheng – le gouverneur de la prison du *Dernier Empereur* – qui fut ministre délégué à la culture de la République populaire de Chine... Les lamas sont chargés d'une déconcertante annonciation : le jeune Jesse, neuf ans, serait la réincarnation d'un de leurs chefs spirituels, un considérable *rinpoche*. Il est urgent que l'enfant rejoigne le lointain monastère du Bouthan où cette hypothèse serait vérifiée. Premier volet narratif et esthétique de *Little Buddha*.

Sur lequel se greffe le deuxième. A titre de catéchisme initiatique, lama Norbu offre à Jesse un livre d'images relatant la jeunesse, il y a vingt-cinq siècles, du prince Siddhârta, futur Bouddha, de sa naissance mythique à l'«illumination», en passant par l'ascèse. Ce chapitre découpé en «pages» édifiantes est traité dans le style rétro-kitsch des enluminures populaires indiennes en une débauche de saynètes naïves ponctuées de miracles bricolés à l'aide d'effets spéciaux anti-spielbergiens, gracieux et touchants. Le prince Siddhârta, maquillés comme une voyante de foire, c'est, follement décoratif et d'une candeur sans faille, Keanu Reeves.


D.R.
Alex Wiesendanger (à gauche) et Ying Ruocheng

Enfin, on parvient, pour conclure, sur le Toit du monde, au Bouthan secret, dans ce monastère où se retrouvent finalement trois candidats à la réincarnation du *rinpoche*, jolie idée simplette et universaliste des scénaristes Rudy Wurlitzer et Mark Peploe : le blond américain, la petite-bourgeoise indienne (une enquiquineuse, mais *même* une future femme peut prétendre au progrès de l'âme), et le minuscule gamin des quartiers pauvres de Katmandou. Dommage que ce personnage-là ait été escamoté, les rares apparitions du Sciuscia népalais ont une drolatique et poignante vérité...

Les «épreuves» dont les trois enfants immergés dans la foule carminée des moinillons joueurs sortiront tous vainqueurs, sont evidemment prétexte pour Bertolucci à des scènes d'une virtuosité et d'une ampleur spectaculaires. Tout s'achève – pour la première fois dans l'œuvre de l'auteur du *Conformiste*, (magnifique réflexion antifasciste qui reprend une étrange actualité) –, de façon sereine et quasi optimiste. C'est bien là que le bât blesse.

Car malgré ses beautés, sa diversité, sa richesse, son message de compassion universelle infiniment «confortable» et consensuel, le chaste *Little Buddha* séduit sans convaincre, laisse un sentiment mélancolique de frustration, d'inachevé. Sans doute parceque, justement, Bertolucci lui-même a résisté à son film, renonçant dans une mue impossible à la psychologie des profondeurs qui est sa marque, à sa splendide et récurrente exploration de l'échec humain. Familles disloquées, fiascos amoureux, désillusions politiques, c'est là qu'il brille, qu'il enchante, qu'il excelle. Pas dans la béatitude obligée d'une philosophie d'emprunt.

Ni les moyens, ni le talent, ni la (bonne) volonté ne suffisent à retrouver l'«innocence». Le temps est désormais venu pour Bertolucci – il en convient abondamment dans toutes ses interviews –, de retourner travailler en Italie, son pays mental, son pays natal, aujourd'hui plus exotique et plus fou que *tous* les Orients du monde.

DANIÈLE HEYMANN

TOUT LE MONDE N'A PAS EU LA CHANCE D'AVOIR DES PARENTS COMMUNISTES, de Jean-Jacques Zilbermann

Les «hiers» qui chantent

Maman vend *l'Huma*, papa ne vend guère de chaussures dans son magasin. Maman est au Parti, pas papa. Elle est vive et forte, elle chante à la chorale, elle est toujours prête à donner ou à faire un coup de main, elle croit en des lendemains meilleurs, elle croit que l'Union soviétique mènera le monde sur le chemin radieux de la liberté, elle croit qu'avec un «non» massif et populaire au référendum gaulliste qui se tient le dimanche suivant, 28 septembre 1958, la France rejoindra les deux tiers de l'humanité *«qui sont déjà communistes»*, comme on se le répète aux dîners de famille où la cuisine est bourgeoise mais la conversation prolétarienne.

Entre sa boutique sans client et le lit où il se plonge dans la presse de droite, papa devient gris. Il a quelques expressions favorites, qui ont dû faire rire maman, jadis. Il ne sort de son ironie lasse que pour se mettre en rogne, quand maman a encore pillé l'étalage pour chausser les camarades, mais c'est que ça use les souliers, les démonstrations de force dans la dignité sur le pavé de Paris. A dix ans, leur fils Léon joue à cache-cache en distribuant les tracts de la cellule, et sait très bien la différence entre prisonniers de guerre et déportés. Maman a un numéro tatoué sur le bras. *Tout le monde n'a pas eu la chance...* est une comédie.

Pour son premier film, d'inspiration autobiographique, Jean-Jacques Zilbermann a reconstitué le Paris du temps où «*le* communisme» représentait l'espoir d'une vie meilleure pour des millions de Français, quoi qu'ils aient mis derrière ce vocable. Pour Irène, la maman, cet espoir prend soudain une forme très concrète sous l'aspect du soliste des Chœurs de l'armée rouge, droit sorti de la statuaire réaliste-socialiste. Dans *Kalinka*, il est irrésistible, dans la limousine de l'ambassade soviétique, il est charmant.

Ni excessivement nostalgique, ni facilement ironique, le scénario de Zilbermann (et Nicolas Boukhrief) réussit cette évocation en demi-teinte, où s'équilibrent chronique quotidienne, récit politique, souvenir d'enfance et mélodrame familial. Avec Josyane Balasko et Maurice Bénichou, Zilbermann tient des incarnations fortes pour les personnages décrits. Mais le savant dosage d'humour, de mélancolie, de réalisme et d'onirisme paralyse le metteur en scène. Il en résulte un film contraint, composé de scènes mise en place comme les rouages d'une mécanique dessinée d'avance. *Tout le monde n'a pas eu la chance...* y perd le sens de l'espace, et de la durée. Et, surtout, la possibilité de rendre perceptible en quoi cette histoire de l'espoir et de la tendresse, de l'engagement collectif et des choix individuels qui se raconte au passé, est aussi une histoire pour aujourd'hui.

JEAN-MICHEL FRODON

TAXI DE NUIT, de Serge Leroy

Paris 1999

Le Paris d'octobre 1999 ressemble à celui d'aujourd'hui. Les rues, les voitures, les vêtements sont les mêmes, et les taxis refusent toujours de conduire leurs clients en banlieue. Le film le découvre prudemment, enregistrant un dialogue banal entre un chauffeur de taxi (Bruno Cremer) et un jeune infirmière (Laure Marsac) qui vient de rompre avec son ami. Puis, peu à peu, les premiers signes apparaissent, qui indiquent que, par un tour du destin, ce film posthume (Serge Leroy est décédé le 27 mai 1993) est aussi un vrai film d'anticipation.

La monnaie en cours est l'écu, la présence policière semble très marquée, il est question de cartes d'identité informatisées, de mystérieux numéros qu'il faut à tout prix posséder. Un homme (Didier Bezace), un écrivain, un marginal, se dit aujourd'hui employé au nettoyage du Parc des Princes. Tout cela est un peu étrange, mais presque familier, et on se prend au jeu de ces dialogues aiguisés, de ces personnages quotidiens mais singuliers, de cette atmosphère vaguement inquiétante.

Le grand mérite du film est dans ce léger décalage qu'il crée entre sa propre fiction et la réalité. *Taxi de nuit* évoque la société de demain à travers les questions d'aujourd'hui. Tous les Maghrébins ont été renvoyés chez eux, les malades du sida sont mis à l'écart, sans qu'on sache vraiment où on les emmène, des tests de dépistage sont systématiquement effectués dans les commissariats. Vue par Serge Leroy, la France de 1999 se fonde sur la convention et l'exclusion : convention des relations entre ceux qui respectent la norme, exclusion de tous les autres.

Dommage que l'intrigue soit plus proche de la nouvelle que du scénario de long métrage. Dommage aussi que, dans sa dernière partie, elle conduise les personnages dans des décors trop aseptisés, qui ressemblent à l'univers parfaitement balisé de l'anticipation traditionnelle. Le film perd alors de son intérêt et la conclusion, d'un optimisme un peu forcé, paraît fade.

Mais *Taxi de nuit* va jusqu'au bout de ses principes, sans se perdre en route et sans trahir sa vocation. Il permet à Serge Leroy de retrouver l'ambition de ses premiers films (*la Traque*, notamment) et de réussir sa sortie.

PASCAL MÉRIGEAU

La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis le mercredi 1er décembre figure page 15 Sauf dans notre édition Rhône-Alpes

THÉATRE

RÉPONSE A LA QUESTION PRÉCÉDENTE à l'Athénée
MARCEL MARCEAU à l'Espace Cardin
CAHIER D'UN RETOUR AU PAYS NATAL au Pavillon du Charolais, à Paris

Le rire hagard

« Qu'est-ce qui sort du cerveau quand on appuie dessus?... A qui peut-on parler quand on n'a rien à dire?... Allez, parle! C'est à toi, maintenant!... Qu'est-ce qu'il y a sous les mots quand on enlève la pensée?...» Ils sont trois, serrant les dents, hagards, accrochés à leur caboche comme des coureurs à leur guidon dans les ultimes secondes du sprint. Non, ils ne sont pas trois, ils sont un seul dingue à trois voix dans la tête d'un musicien qui s'est vu confisquer son piano, son violon, ses partitions, qui s'est vu confisquer les notes, la musique, tout, et qui essaie de crier de la musique sans musique, avec juste des mots sans rime ni raison qui déboulent dans le vide. Super-tragique, super-comique. Le couloir de la mort dans un parc d'attractions. Marie Pillet, Emmanuelle Zoll, Alain Fromager, provoquent les rires jusqu'à l'apoplexie (1).

Comme une libellule

Première partie : Bip est seul. Il y a trois très grands moments : les mains qui se métamorphosent en poissons, en oiseaux, dans *la Création du monde*; les chutes et les peurs du *Patineur sur glace*; et la panique de l'homme, presque fou, qui n'arrive pas à arracher son visage de débile hilare, dans *le Fabricant de masques*. Les publics du monde entier ont vu cela plus d'une fois, depuis des dizaines d'années, et, chaque fois, en pleurent de joie, d'émotion. C'est du très grand art, c'est là que Marceau est un ange magicien. Deuxième partie : avec la nouvelle compagnie que Marceau vient de créer (dix mimes sortis de son Ecole internationale de mimodrame de Paris), il donne la pantomime du *Manteau* de Gogol. Décors et costumes de Jacques Noël et D. Marchand, musique de E. Bischoff. C'est la projection d'un rêve, étrangement intime, très fidèle aux fantasmes de Gogol, à sa griffe aiguë de chat, à sa charité. Phénomène présent dans les deux parties : la jeunesse de Marcel Marceau. Il a des jambes de quinze ans, la grâce d'une libellule (2).

Le grand sursaut

L'un des acteurs de fond de l'équipe Peter Brook, Bakary Sangaré, un géant black poids lourd, joue avec une finesse proprement diabolique le grand poème de Césaire, *Cahier d'un retour au pays natal*, écrit il y a soixante et un ans, qui est à lui seul les trompettes de Jéricho du réveil de la négritude, et qui ne perd rien de son feu (mise en scène de Gabriel Garran). *« Ah oui, des mots! Mais des mots de sang frais, des mots qui sont des raz-de-marée et des érésipèles et des paludismes et des laves et des feux de brousse, et des flambées de chair, et des flambées de villes...»* Depuis le grand sursaut-créateur-surréaliste-africain d'Aimé Césaire, les poètes ont beaucoup bougé, dans les fougères et les bambous, et sur les plages de cendre de la Martinique. Le tout dernier haut fait, le livre d'Edouard Glissant, *Tout monde*, qui vient juste de paraître, lance l'aventure d'Antilles universelles qui ravivent l'ensemble des chants. Mais l'ancêtre Césaire est bien là, scandant le paradis de son enfer terrestre (3).

MICHEL COURNOT

▶ (1) Théâtre de l'Athénée, Square Louis-Jouvet, métro Opéra et Havre-Caumartin. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Dimanche 16 heures. Mardi 18 h 30. Jusqu'au 19 décembre. Tél. : 47-42-67-27. Places 65 F et 90 F.

▶ (2) Espace Cardin, 1, avenue Gabriel, métro Franklin-Roosevelt. Du lundi au samedi à 20 h 30. Jusqu'au 18 décembre. Tél. : 42-65-27-35. Places 80 F à 220 F.

▶ (3) Pavillon du Charolais, Parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, métro Porte-de-Pantin. Du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche à 16 heures. Jusqu'au 19 décembre. Tél. : 40-03-93-95. Places 70 F à 100 F.

THÉATRE : semaine autrichienne à Paris. – Du 6 au 11 décembre, a lieu au Théâtre du Rond-Point, à Paris, la Septième Semaine du théâtre autrichien. Des pièces inédites sont lues à 18 heures en allemand et reprises à 21 heures en français. Le 6, à 21 heures seulement : *Emmanuel Kant*, de Thomas Bernhard. Le 7, *Weisman und Rotgesicht*, de George Taboru. Le 8, *Appleghuhen*, de Peter Turrini. Le 9, *Opus 111*, de Gert Jonke. Le 10, *Volksvernichtung*, de Werner Schwab. Le 11, à 21 heures, *Cette heure où ne nous savions rien l'un de l'autre*, de Peter Handke.

▶ Renseignements : Théâtre du Rond-Point, 2, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tél : 44-95-98-00.

ARTS

Après la fermeture de ses salles d'exposition

Quelles issues de secours pour le Grand Palais ?

Depuis le 21 novembre, le Grand Palais est fermé. La mesure a été prise en raison des dégradations qui affectent la verrière de la grande nef (*le Monde* du 23 novembre), dégradations qui ne sont que les symptômes d'une menace plus sérieuse. Le niveau de la nappe phréatique ayant trop baissé depuis plusieurs années, les « radeaux » de bois sur lesquels reposaient les fondations qui supportent le bâtiment ont, pour certains, commencé à pourrir et, pour d'autres, accompagné l'eau dans sa descente. Les piliers de pierre ne reposent plus que sur un magma de bois et de boue, quand ils ne sont pas suspendus dans le vide. L'effondrement de l'un d'eux pourrait suffire à déstabiliser la structure du Grand Palais et la verrière. Des travaux de réfection sont donc nécessaires. Ils dureront longtemps – sans doute dix-huit mois – et coûteront cher – 200 millions de francs au minimum, estime-t-on à l'heure actuelle.

La décision de fermeture affecte pour l'heure non seulement la nef – partie la plus menacée du bâtiment – mais encore le Palais de la découverte et les Galeries nationales, salles d'expositions temporaires administrées par la Réunion des musées nationaux. Or ces institutions sont installées dans la partie du GrandPalais la plus éloignée du fleuve et la plus saine. Leur réouverture est déjà programmée, à une condition près : que soit modifié le circuit des issues de secours. Celles-ci avaient été, en effet, aménagées de manière à conduire dans la nef, et doivent donc être conçues afin de conduire au-dehors par d'autres voies. Ces transformations pourraient être réalisées assez vite, dès le début de l'année prochaine.

Le Palais de la découverte a annoncé qu'il serait à nouveau visitable en février. Quant à la Réunion des musées nationaux, elle maintient pour l'heure inchangés programme et calendrier. *Le Soleil et l'Etoile du Nord*, histoire des relations de la France et de la Suède au XVIII[e] siècle, et *Impressionnisme : les origines (1859-1869)* devraient être inaugurés les 15 et 29 mars, comme prévu. La première exposition a déjà été reportée une première fois, et il serait évidemment malheureux de déplaire à la Suède à l'heure des négociations entre Renault et Volvo. La deuxième est une coproduction du Musée d'Orsay et du puissant Metropolitan Museum de New-York et, comme tout ce qui touche à l'impressionnisme, ne saurait être d'un mauvais rapport financier. Fortes, très fortes raisons diplomatiques et économiques...

Reste à fixer le destin des expositions qui ont été interrompues, mais laissées en place puisque rien, en vérité, ne les menace. Aux « Nabis » et à « L'Ame au corps » aussi, il faut des issues de secours. Depuis le 21 novembre, bien des hypothèses ont été évoquées : transfert des « Nabis » à Lyon ou déménagement des deux manifestations au Palais de Tokyo. Une visite exploratoire avenue du Président-Wilson a dissipé toute espérance de ce côté-là. Pour « Les nabis », le salut viendrait du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, qui a proposé une partie de ses salles ouvrant sur le quai de New-York. Seule réserve, mais d'importance : qu'il soit possible d'y accueillir le flux de visiteurs d'une exposition « grand public » avec ce que cela suppose de précautions et – à nouveau – d'issues de sécurité.

Pour « L'Ame au corps », la question est plus délicate. Ici, œuvres d'art et objets scientifiques rares et fragiles se rencontrent, et les commissaires, Jean-Pierre Changeux et Gérard Régnier, avaient conçu un itinéraire démonstratif précis, qu'il serait très difficile et très long de reconstituer ailleurs. Seule solution : accélérer le réaménagement des Galeries nationales, profiter du départ des « Nabis » et du circuit qu'il « libérerait » pour créer les issues manquantes, et, au besoin, retarder de quelques semaines les inaugurations du printemps prochain. Faute de quoi, des années de recherches – et la collaboration scientifique et financière des musées et du ministère autrichien de la culture – seraient perdues pour le public, résultat navrant. La décision devrait intervenir rapidement et les travaux s'engager aussitôt.

PHILIPPE DAGEN

MUSIQUE

LES QUINZIÈMES RENCONTRES TRANSMUSICALES

La danse de l'ange islandais

RENNES

de notre envoyé spécial

En présentant Regg'lyss dès le premier après-midi des Transmusicales, le 1[er] décembre, Hervé Bordier et Jean-Louis Brossard, qui programment le festival depuis sa première édition, ont atteint du premier coup le comble de l'exotisme. Avec leur succès au hit-parade *(Mets de l'huile)*, leur passé d'orchestre de bal, leur célébration de la vie quotidienne dans le sud de la France, les Montpelliérains sont aux antipodes de l'esthétique des Transmusicales, plus encore que les griots ou jazzmen qui atterrissent parfois sur ces terres de rock.

Le charme des Transmusicales est de savoir déroger à leurs propres règles. A l'Ubu, le petit club situé sous le théâtre national de Bretagne, Regg'lyss a reçu un accueil poli, amical. C'est peu si l'on considère la chaleur communicative que dégage le groupe sur scène, c'est beaucoup si l'on songe à tout ce qui sépare encore leur musique d'un propos vraiment neuf, original.

Les festivités ont sérieusement commencé dans la soirée, à la salle de la Cité. Lighthouse, groupe rennais, a ouvert le bal en grande pompe, avec une impressionnante section de cordes, des cuivres et des chansons éthérées, très britanniques, chantées en anglais.

Alejandro Escovedo leur a succédé, avec une formation qui réunissait un trio à cordes (violons et violoncelle) emmené par la violoniste Suzanne Voelz, qui officia au sein de Poi Dog Pondering et d'un groupe de rock. Alejandro Escovedo se présente comme un peon, en chemise blanche à col fermé, et son emploi des cordes emprunte souvent à la tradition des mariachis mexicains. Mais il est issu d'une dynastie chicano qui compte dans ses rangs le percussionniste originel de Carlos Santana et la batteuse Sheila E. Il utilise les possibilités inédites de sa formation avec une audace certaine, bien mise en évidence par une reprise étonnante de *I Wanna Be Your Dog* des Stooges, tout en violons hurlants et en rythmique grondante. Seul le manque d'assurance de son écriture l'empêche de mener sa démarche à terme.

Après ce début de soirée studieux, on attendait beaucoup de la performance de Bjork. L'Islandaise est arrivée sur scène vêtue d'une longue robe blanche de tissu froissé, comme on en voit dans certaines mises en scène de Tchekhov. Accompagnée d'un groupe étrange (basse, batterie, percussions, clavier et un flûtiste-saxophoniste), elle a oscillé avec une grâce infinie entre les deux pôles de *Debut*, son premier disque en solo : des ballades d'atmosphère qui glissent souvent vers la musique d'ambiance et de la musique à danser qui, tout en empruntant au canon actuellement en vigueur sur les pistes du monde entier (martellement, échantillonnage, brièveté extrême des séquences mélodiques), conserve une originalité, une charge émotive, qui doivent beaucoup au chant de Bjork, à sa manière juvénile et sage de se conduire sur scène. Un ange est passé.

THOMAS SOTINEL

LETTRES : le prix Cervantes à l'écrivain espagnol Miguel Delibes. – Le prix Cervantes, considéré comme la plus importante distinction espagnole de littérature et doté d'un montant de 15 millions de pesetas (plus de 600 000 francs), a été décerné, mercredi 1[er] décembre, à l'écrivain Miguel Delibes. Né à Valladolid en 1920, Delibes est l'auteur de nombreux romans et d'essais. Deux romans ont été récemment traduits chez Verdier : *les Rats* (1990) et *les Saints innocents* (1992).





La crise de l'immobilier

La tendance est à l'augmentation des ventes dans les communes de la petite couronne

Ce n'est pas la reprise, loin de là. Tout au plus, une signe de plus du « frémissement » tant annoncé : les ventes de logements neufs en Ile-de-France sont légèrement reparties au premier semestre, s'inscrivant en hausse de 20 %, selon une récente étude du Groupe de recherche sur l'économie de la construction et de l'aménagement (GRECAM). C'est en petite couronne que le marché a été le plus vigoureux, la grande couronne restant atonique.

« Certes les mesures gouvernementales du printemps ont été trop tardives pour peser significativement sur l'activité du premier semestre, et ces derniers mois ne semblent pas indiquer d'évolutions notables. L'attentisme domine encore, même si les visiteurs sont plus nombreux sur les bureaux de vente », tempère le GRECAM.

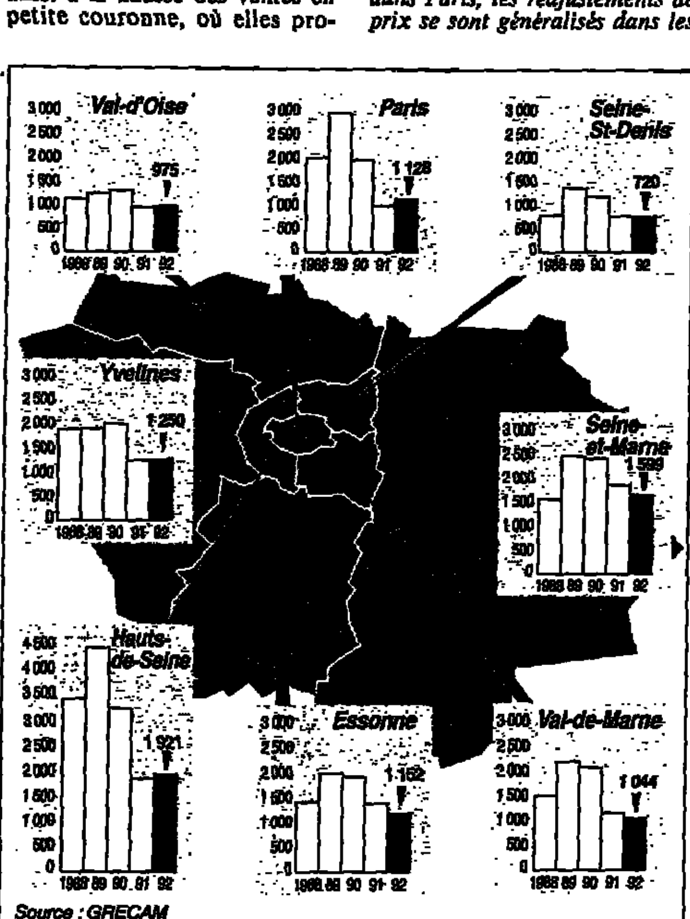
Paris avait donné le signal : dès 1992, les ventes de logements neufs étaient reparties. La hausse enregistrée l'an passé (+ 14,75 %) s'est confirmée au cours des six premiers mois (+ 17 %), grâce à des baisses de prix comprises entre 10 % et 15 % au cours du semestre. Combinée au coup d'arrêt des mises en ventes, ce redémarrage a permis de réduire d'un tiers le stock existant. Il représente pourtant encore 20 mois de commercialisation, au rythme actuel des ventes.

Le marché parisien étant extrêmement étroit (2 000 ventes par an environ, 3 000 pendant la dernière année « folle » de 1989), cette tendance se devait d'être confirmée par la banlieue. En fait, elle est différente selon qu'on est en petite ou en grande couronne.

Une fois encore, on constate l'effet de contagion de la capitale sur les communes environnantes. La tendance est donc aussi à la hausse des ventes en petite couronne, où elles progressent de 40 % (à 2 561 unités au premier semestre). Ce mouvement a permis de rattraper les chûtes vertigineuses de 1990 et 1991 (– 40 %).

« Sans être aussi forts que dans Paris, les réajustements de prix se sont généralisés dans les secteurs qui avaient le plus « flambé » : Boulogne, Levallois, Charenton... Et l'attrait des prix, restés relativement accessibles dans l'Est, a favorisé la reprise en Seine-Saint-Denis », commente le GRECA M. Au total, plus de la moitié des logements vendus en petite couronne l'a été à moins de 22 000 francs le mètre carré.

Là aussi, le ralentissement des mises en vente a permis une accélération du déstockage qui s'est rétracté de 20 % et ne représente plus que 18 mois de commercialisation. Plus finement, les ventes ont été particulièrement soutenues dans les Hauts-de-Seine (+ 45 %).



Le graphique représente le nombre de logements vendus entre 1988 et 1992 dans les huit départements de la région Ile-de-France.

Un marché tourné vers la primo-accession

La situation reste morose, en revanche, en grande Couronne : les ventes ne progressent que de 4,6 %, les stocks baissent peu (– 2,7 %) représentant deux ans et demi de commercialisation (toujours au rythme actuel), tandis que le robinet des logements nouveaux arrivant sur le marché (les mises en ventes) continue de couler.

Selon le GRECAM, *« la stagnation des ventes n'est pas seulement imputable à la concurrence, sans doute plus forte, de la petite couronne, du fait des baisses de prix. La nature même de ce marché, essentiellement local et tourné vers la primo-accession, l'a rendu assez peu sensible aux fluctuations que l'on a connues dans Paris et sa proche périphérie. Par contre, la crise économique et la montée du chômage réfrenent actuellement sa reprise »*.

FRANÇOISE VAYSSE

L'action pour le développement économique

Mettre l'innovation à la portée des 50 000 petites entreprises de la région

Le conseil régional d'Ile-de-France a décerné, mercredi 1er décembre, les prix de l'entreprise technologique à la société pharmaceutique Bioprojet pour la recherche et aux Salaisons d'Orly pour la création d'emplois.

Les 50 000 petites et moyennes entreprises de la région ont la chance de côtoyer des laboratoires d'études et des centres de recherche qui regroupent plus de la moitié des chercheurs français. Pourtant, seulement un tiers d'entre elles ont établi des liens avec un centre de recherche extérieur à leur entreprise.

Créés en 1989 à l'initiative du ministère de l'industrie et de la recherche, les cinq centres régionaux d'innovation et de transfert de technologie (CRITT) d'Ile-de-France (1) assurent la liaison entre les entreprises de moins de 500 salariés (non affiliées à un groupe) et les grands organismes publics ainsi qu'avec les centres de recherche du secteur non-concurrentiel.

Financés par le conseil régional, au titre du développement économique, les 25 ingénieurs-conseils des CRITT ont pour mission d'aider les petites entreprises à définir leurs besoins dans les domaines de la recherche et de l'innovation technologique et de les mettre en contact avec les organismes les mieux adaptés à leur demande. Ils visitent chaque année environ un millier d'entreprises de la région.

La région prend en charge une grande partie de cette aide. Elle finance d'abord le préconseil technologique (PCT) qui consiste en un diagnostic gratuit sur les besoins de l'entreprise et sur le potentiel industriel, financier et commercial de son projet. Le détachement d'un expert pendant un à quatre jours pour établir ce diagnostic est entièrement pris en charge par le conseil régional. Environ 40 % de ces PCT ont débouché sur des contrats entre les entreprises et les laboratoires d'études.

Un moyen de survie

L'aide régionale à l'innovation et aux transferts de technologie (ARITT) permet de financer sans délai la moitié du coût de ces contrats. Les 1 011 PCT et les 354 ARITT pris en charge depuis 1989 ont représenté une aide de 87,2 millions aux entreprises de la région. Ces crédits ont augmenté de plus de 25 % en 1993.

Pour Christian Cambon (UDF), vice-président du conseil régional chargé de la formation professionnelle, du développement économique et de l'emploi, l'innovation technologique est un moyen de survie pour les petites entreprises de la région : *« La progression technologique leur a permis de sauvegarder ou de créer 4 000 emplois ces cinq dernières années. Un franc d'aide de la région dans ce domaine permet à l'entreprise de réaliser 40 francs de chiffre d'affaires supplémentaires. Ainsi, 20 000 francs investis dans la recherche permettent de maintenir ou de créer un emploi. »*

CHRISTOPHE DE CHENAY

(1) Chacun des cinq CRITT couvre les principaux secteurs industriels : mécanique, biomédical, agroalimentaire, électronique, chimie-environnement.

► **Renseignements au CRITT d'Ile-de-France, 251, rue de Vaugirard, 75015 Paris.**

Le logement des sans-abri dans l'Essonne et en Seine-Saint-Denis

A Evry, la Sonacotra fait appel au groupe Accor

Huit semaines, pas une de plus, c'est le temps qu'il faudra à la Sonacotra pour édifier un hôtel social à Evry (Essonne). Les premiers coups de pelleteuse ont été donnés à la fin du mois d'octobre. Les vingt-neuf logements seront livrés le 20 décembre. Ils permettront à cinquante sans-abri du département d'être hébergés pour Noël.

L'opération d'Evry s'inscrit dans le programme d'urgence lancé cet été par le ministère du logement. A l'obligation majeure de construire rapidement, la Sonacotra a répondu en faisant appel au savoir-faire de la chaîne hôtels Formule 1. La chaîne sans étoile du groupe Accor a en effet mis au point des techniques de construction rapides et économiques. Elles lui ont permis de faire chuter en dessous de 130 000 francs le prix de revient d'une chambre – et surtout d'étendre son réseau (280 établissements à ce jour) au rythme moyen d'un hôtel par semaine.

« Nous utilisons un système de préfabrication modulaire industrialisé. Les modules sont entièrement équipés en usine, puis installés sur le site », explique Pascal Pingon, architecte chez Hotec, filiale ingénierie de l'hôtellerie économique du groupe Accor. Pour le projet de la Sonacotra, Hotec a utilisé une technique de panneaux préfabriqués en usine, un peu différente de celle des hôtels, mais d'un coût resté abordable.

« Le prix d'un tel équipement, avec son aménagement intérieur, avoisine les 5,4 millions de francs, ce qui est raisonnable pour les collectivités locales », souligne Pascal Pingon. A la direction de Formule 1, on précise cependant que l'entreprise se contente de mettre à disposition des compétences de bâtisseur et qu'il n'est pas question de créer une chaîne d'hôtels pour les SDF.

L'hôtel social d'Evry comprendra vingt-neuf logements, dont dix-huit chambres individuelles et quelques appartements de trois ou quatre pièces pour les familles nombreuses. Les locataires disposeront d'une cuisine par étage, ainsi que d'une laverie automatique. La gestion sera assurée par la Sonacotra.

Les occupants devraient, toutes aides au logement déduites, s'acquitter d'un loyer peu élevé (300 francs par mois pour une chambre). *« Cet hôtel social constituera uniquement une solution transitoire pour les personnes se retrouvant sans toit. Ce n'est pas une HLM, et nous avons fait des équipements* a minima. *En revanche, ceux qui auront besoin de se loger rapidement pourront le faire sans délai et sans conditions particulières »*, explique Jean-Marc Giri, chargé de mission auprès de la direction générale de la Sonacotra.

A l'occasion du plan d'urgence, la société d'économie mixte est également engagée dans d'autres opérations pour loger des sans-abri : le réaménagement de locaux d'activités vacants ou le rachat d'hôtels ayant déposé leur bilan. La réhabilitation d'Evry reste expérimentale. Une seule autre opération du même type est prévue dans les mois à venir, à Marne-la-Vallée. Le terrain n'est pas encore disponible, mais les murs sont déjà en préfabrication.

PATRICK DESAVIE

Aux Lilas, la mairie refuse la vente d'un hôtel à l'Armée du salut

Le maire des Lilas, commune de Seine-Saint-Denis de 20 000 habitants située aux portes de Paris, refuse catégoriquement de *« servir de réceptacle à toute la misère de la capitale »*. Jean-Jack Salles (CDS), vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France, affirme *« son opposition totale »* au projet de rachat d'un hôtel de la ville, en liquidation judiciaire, par l'Armée du salut, pour y héberger quelque 600 bénéficiaires du RMI et sans domicile fixe et faciliter un plan d'urgence pour les sans-abri.

Il considère que cet établissement trois étoiles de 250 chambres dont dix suites, deux salles de restaurant, six salles de réception et conférences, construit en 1988, ne correspond pas aux besoins de l'Armée du salut. Selon lui, son acquisition pour y abriter les plus démunis entraînerait des charges sociales considérables pour sa ville. Jean-Jack Salles se dit prêt *« à tout mettre en œuvre pour faire échec au projet »* qui, s'il devait se concrétiser, priverait en outre sa commune de la troisième plus forte recette de taxe professionnelle (1 million de francs).

Une autre solution

Estimant qu'il existe une autre solution dans la capitale, *« géographiquement plus cohérente »*, *« socialement mieux adaptée »* et *« économiquement plus satisfaisante »*, la municipalité a proposé à l'Etat et à la Ville de Paris de proposer à l'Armée du salut l'acquisition de neuf petits hôtels parisiens, également en liquidation, qui, à son avis, permettraient de disposer très rapidement d'un total de 340 chambres pour un prix ne dépassant pas les 30 millions de francs.

Selon une note d'information adressée par la direction départementale des affaires sociales et sanitaires de la Seine-Saint-Denis à la délégation interministérielle au revenu minimum d'insertion, transmis à la ville des Lilas, le coût de rachat de l'hôtel Europark nécessiterait un investissement de 87,7 millions de francs, financé pour un montant de 11,7 millions de francs par l'Armée du salut et le reste (76 millions) à part égale par l'Etat et la Ville de Paris.

Le tribunal de commerce de Bobigny devrait se prononcer jeudi 2 décembre sur les propositions de rachat de cet établissement qui lui ont été faites.

M. B.-M.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

ACTION MUTANTE. Film espagnol de la Iglesia, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55).

DOUBA-DOUBA. Film russe d'Alexandre Khvan, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

LITTLE BUDDHA. Film américain de Bernardo Bertolucci, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LOVE FIELD. Film américain de Jonathan Kaplan, v.o. : Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

SIDA, PAROLES DE L'UN A L'AUTRE. Film français de Paule Muxel et Bertrand de Solliers : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

TAXI DE NUIT. Film française de Serge Leroy : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

TOUT LE MONDE N'A PAS EU LA CHANCE D'AVOIR DES PARENTS COMMUNISTES. Film français de Jean-Jacques Zilbermann : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-46) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

ÉTRANGER

Dans le rapport annuel de l'OCDE

Le Japon est invité à poursuivre ses réformes structurelles

L'économie japonaise retrouvera une croissance soutenue grâce non seulement à une action macroéconomique, mais aussi à un programme de réformes structurelles, selon le rapport annuel de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur le Japon, paru jeudi 2 décembre. Afin de stimuler l'activité, le gouvernement de M. Hosokawa vient de décider une réduction de l'impôt sur le revenu.

La crise que traverse l'économie japonaise est plus longue qu'à l'accoutumée. *«Alors que les récessions de l'après-guerre ont duré quinze mois en moyenne, à la fin de 1992 presque deux années s'étaient écoulées depuis que la croissance avait commencé à se ralentir»*, notent les experts de l'OCDE. Et les perspectives ne sont guère encourageantes, tant les principaux indicateurs sont mauvais : hausse du chômage, qui touche désormais 2,7 % de la population active, baisse de 6,2 % de la production industrielle sur un an (octobre 1993 comparé à octobre 1992), chute de 21 %, depuis le 25 octobre, de l'indice Nikkei, principal indicateur de tendance de la Bourse de Tokyo.

La mauvaise santé de l'économie japonaise résulte, selon l'OCDE, des décisions prises dans les années 80. Lors de cette période de surchauffe, les entreprises ont massivement investi et recruté, avec, pour conséquence, un accroissement des coûts salariaux et des frais d'amortissement. De plus, la hausse des taux d'intérêt, intervenue entre 1988 et 1990, a entraîné une augmentation de leurs charges financières. Les entreprises ont donc cherché, en 1990 et 1991, à réduire leurs investissements et leurs coûts de main-d'œuvre, *«cette dernière réduction frappant la consommation et affaiblissant encore davantage la production»*, comme le souligne le rapport.

Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) est ainsi passé de 4,1 % en 1991 à 1,3 % en 1992. Cette chute du PIB ne s'est pas accompagnée pour autant d'une montée sensible du chômage, dont le taux est passé de 2,1 % en 1991 à 2,7 % en octobre 1993, soit nettement moins que les taux observés dans les autres pays de l'OCDE. Les entreprises ont choisi, en effet, de réduire le temps de travail avec une baisse sensible des heures supplémentaires, de recourir au travail à temps partiel et d'adopter des mesures de retraite anticipée ou «recommandée».

Relance budgétaire

Cette situation de crise a miné la confiance des consommateurs nippons. Premiers secteurs touchés : les produits de luxe et les biens de consommation durables. Et, à partir du second trimestre de 1992, les articles de première nécessité (produits alimentaires et vêtements). En raison de l'incertitude de l'environnement économique, les Japonais ont préféré épargner plutôt que consommer. De 14 % du revenu disponible, leur taux d'épargne est monté à près de 15 % en 1991 et 1992. Il semble avoir encore augmenté au second semestre de 1993. *«Le principal soutien des dépenses des ménages a été la baisse de l'inflation, qui a contribué à la croissance de leur revenu réel»*, remarquent les experts de l'OCDE. Après une hausse de 3,3 % en 1991 et 1,6 % en 1992, les prix à la consommation devraient augmenter de 1 % en 1993.

Afin de relancer l'économie, la politique monétaire a été assouplie. La Banque du Japon a décidé de ramener progressivement le taux officiel d'escompte de 6 % en 1991 à 2,5 % en février 1993. Mais les banques, qui ont connu dans le passé un accroissement de créances douteuses, restent prudentes dans leurs opérations de prêts. De son côté, le gouvernement a lancé entre août 1992 et septembre 1993 trois grands programmes budgétaires pour un montant total d'environ 1 500 milliards de francs. Les sommes ont été affectées à des dépenses d'infrastructures publiques, à des investissements dans l'éducation, la recherche et les équipements sociaux, et à la promotion de l'investissement privé. Ces programmes ont été financés par des émissions d'obligations. Et le Japon *«dispose encore d'une marge d'action exceptionnelle parce que les comptes des administrations publiques sont excédentaires»*, constatent les experts.

Déréglementer l'économie

Il est encore difficile d'évaluer l'incidence de ces plans de relance. D'autant que l'économie nippone doit faire face à un nouveau «choc» avec l'appréciation sensible, depuis un an, du yen par rapport au dollar. Pour l'instant, l'OCDE estime relativement limitées les conséquences sur les exportations en raison du choix des industriels de *«sacrifier leurs marges de profit à court terme afin de conserver leurs parts de marché»* et de la *«grande efficacité des industries manufacturières»*. Mais, dans l'avenir, le Japon pourrait *«commencer à accuser de sérieuses pertes de parts de marché à l'exportation»*, indique le rapport. Les coûts salariaux dépassent déjà ceux de l'Allemagne et des Etats-Unis. Pourtant, selon l'OCDE, l'excédent de la balance courante, qui était de 118 milliards de dollars (700 milliards de francs) en 1992 pourrait s'élever à 150 milliards de dollars sur la période 1993-1997, en raison, notamment, du taux d'épargne très élevé des Japonais.

Les experts de l'OCDE prévoient, en 1994, une croissance du PIB légèrement inférieure à 2 %, contre moins de 1 % en 1993. La reprise dépendra avant tout de *«l'efficacité de l'assouplissement monétaire en cours et de la stimulation budgétaire»*. De plus, avec le vieillissement de la population, l'OCDE juge que les engagements futurs au titre des pensions menacent de déstabiliser les finances publiques. Il faudra donc, pour *«satisfaire les besoins de cette population vieillissante, augmenter les prélèvements obligatoires sur les actifs»*. Or, le premier ministre, Morihiro Hosokawa, vient, au contraire, de décider une baisse de l'impôt sur le revenu pour relancer l'économie.

Par ailleurs, l'OCDE recommande, en raison de *«l'efficacité limitée des mesures macroéconomiques traditionnelles»*, la poursuite des réformes structurelles entreprises par le gouvernement et qui visent à déréglementer l'économie, en particulier dans le domaine de la concurrence et de la promotion des importations. Ces mesures devraient *«contribuer à renforcer l'internationalisation de l'économie et bénéficier aux consommateurs»*. Tout comme à l'économie mondiale.

ALAIN PUCHAUD

INDICATEURS

ESPAGNE

• **Croissance : + 0,6 % au troisième trimestre.** – Le produit intérieur brut espagnol a augmenté de 0,6 % au troisième trimestre par rapport au trimestre précédent, mais est en recul de 0,9 % par rapport à la même période de 1992. L'Espagne devrait connaître, en 1993, une croissance négative entre 0,8 % et 1,1 % .

ÉTATS-UNIS

• **Dépenses de construction : + 2,5 % en octobre.** – Les dépenses de construction ont augmenté aux Etats-Unis de 2,5 % en octobre par rapport au mois précédent, soit la sixième hausse mensuelle consécutive et la plus forte depuis mars 1992. Sur un an (octobre 1993 comparé à octobre 1992), ces dépenses se sont accrues de 9,8 %.

• **Indice des directeurs d'achat : + 1,9 point en novembre.** – L'indice économique du groupement national des directeurs d'achat américains s'est établi en novembre à 55,7 % contre 53,8 % en octobre. Un chiffre supérieur à 44,5 % traduit une expansion de l'économie. Depuis janvier 1993, l'indice a été en moyenne de 52,2 %.

TGV ESPAGNOL : les chemins de fer espagnols achètent huit rames à GEC-Alsthom. – Les chemins de fer espagnols (RENFE) ont approuvé, mardi 30 novembre, l'achat de huit trains à grande vitesse (TGV) au groupe franco-britannique GEC-Alsthom, a indiqué à Madrid un communiqué de RENFE. L'acquisition de ces rames avait été reportée en 1991 après que les chemins de fer espagnols avaient acheté seize trains à GEC-Alsthom pour la ligne à grande vitesse Madrid-Séville, inaugurée au printemps 1992 à l'occasion de l'Exposition universelle. Deux des huit rames commandées seront réservées au trajet Madrid-Séville, la seule ligne à grande vitesse en Espagne ayant un écartement international des voies (1,43 m). Les six autres seront destinées à la liaison Barcelone-Valence, avec écartement espagnol (1,66 m). – *(AFP.)*

En raison de la réduction des investissements de la firme allemande

Le gouvernement tchèque tance Volkswagen

PRAGUE

de notre correspondant

Le gouvernement tchèque a lancé, mercredi 1er décembre, un avertissement aux dirigeants du groupe Volkswagen, actionnaire minoritaire (31 %) du constructeur automobile Skoda, qui a décidé de réduire de moitié les investissements promis lors de la création de la filiale commune en décembre 1990. Le ministre de l'industrie et du commerce, Vladimir Dlouhy, dans un article virulent publié par le quotidien *Mlada Fronta Dnes*, a rappelé que l'Etat tchèque demeurait le principal actionnaire et n'accepterait pas que *«Volkswagen se comporte au détriment des intérêts de Skoda»*. Le constructeur allemand a en effet annoncé à l'issue de la réunion du conseil de surveillance fin novembre qu'il n'investirait dans Skoda que 3,749 milliards de marks d'ici à l'an 2000 contre les 7,1 prévus à l'origine. Il a par ailleurs indiqué qu'il ne construirait pas à Mlada-Boleslav, où est implanté Skoda (50 km au nord-est de Prague), une nouvelle usine à moteurs (400 000 par an) qui aurait dû approvisionner d'autres unités de production du groupe en Europe. Au contraire, la direction de Volkswagen a exprimé le souhait de fournir des demi-moteurs fabriqués dans ses usines sous-employées et qui seraient complétés en République tchèque pour les besoins en hausse de Skoda.

M. Dlouhy a rappelé que Volkswagen avait été préféré au français Renault *«justement en raison des investissements et du projet industriel envisagés de même que dans l'espoir d'une étroite coopération»*. Le ministre tchèque de l'industrie se plaint en effet de ne pas être informé des intentions de Volkswagen par ses dirigeants. Aussi, le gouvernement pourrait envisager un audit du programme de développement de Skoda proposé par Volkswagen et s'il *«s'avère qu'il n'est pas dans l'intérêt de Skoda, l'Etat se comportera résolument comme l'actionnaire majoritaire»*, a averti M. Dlouhy.

MARTIN PLICHTA

DÉMOGRAPHIE

Après quinze ans de stabilité

La fécondité commence à baisser en France

En matière de fécondité, la France va-t-elle suivre avec retard l'évolution des autres pays d'Europe occidentale ? Après le décrochage très net marquant la fin du baby-boom, presque partout la fécondité avait continué à décliner, d'abord au nord (Scandinavie, Allemagne, Belgique, etc.) puis au sud (Italie, Espagne, Grèce et Portugal). En revanche, en France, l'indice annuel de fécondité, après une chute de 2,3 à 1,83 enfant par femme en âge d'en avoir (soit une baisse de 20 %), sur les trois années 1974-1976, est resté presque stable à ce niveau pendant quinze ans (repassant même au-dessus de 1,9 entre 1980 et 1982) .

Cette stabilité a-t-elle pris fin ? En 1992, le taux de fécondité est tombé à 1,73, contre 1,77 en 1991, et la chute va sans doute s'accentuer en 1993 : sur la base des naissances du premier semestre, les projections faites aboutissent à un taux annuel se situant entre 1,63 et 1,65 enfant par femme.

Cette baisse est moindre que celle enregistrée en 1974-1976. Elle est due à un retard dans le calendrier des naissances (comme cela s'est produit dans d'autres pays, notamment en Suède) : alors que 60 % des femmes nées de 1940 à 1945 avaient déjà au moins un enfant à l'âge de vingt-cinq ans, dans les générations 1955-1959, 48 % seulement en ont eu un (*le Monde* daté 14-15 mars). Ce retard sera-t-il compensé par les naissances «tardives», qui augmentent ? En fait, plus il s'accentue, plus il devient difficile à rattraper. La descendance finale (totale) des femmes, qui était restée supérieure à 2,1 enfants pour celles nées avant 1959, pourrait descendre à 2, voire un peu moins pour celles nées après le début des années 60.

G. H.

Au plus bas en Europe

Un rapport d'Eurostat publié mercredi 1er décembre constate qu'en 1992 *«le taux de fécondité a atteint en Europe le niveau le plus bas de tous les temps»*. Alors qu'en 1980 ce taux atteignait 1,82 enfant par femme dans la Communauté européenne, il n'était plus que de 1,42 l'an passé. Le recul de la natalité, qui s'était d'abord manifesté dans l'Europe du Nord mais s'est plutôt redressé dans cette partie du continent, touche maintenant le Sud. Le taux de fécondité est de 1,23 en Espagne, 1,26 en Italie, 1,41 en Grèce et 1,48 au Portugal. Le même phénomène se poursuit en Allemagne (1,30). Alors que le taux de fécondité nécessaire au renouvellement des générations est évalué à 2,1, Eurostat observe que l'Irlande (2,11 contre 3,23 il y a dix ans) reste le pays le plus dynamique devant le Royaume-Uni (1,80), le Danemark (1,77) et la France (1,73). Le rapport souligne également que *«l'institution du mariage se fragilise dans la Communauté européenne»*. Le taux de nuptialité, qui est tombé de 6,4 à 5,6 pour mille en douze ans, est le plus bas en France (4,7) et en Irlande (4,5). Enfin, le taux d'activité des femmes (qu'elles aient un emploi ou qu'elles se trouvent au chômage) a augmenté depuis quatre ans, passant de 57,5 % à 61,2 %. *«L'exemple du Danemark montre qu'un système développé de garde d'enfants permet aux femmes de concilier leur vie professionnelle et familiale»*, met en exergue Eurostat. Une conclusion à méditer par ceux qui pensent qu'un *«salaire maternel»* permettrait de relancer la natalité.

J.-M. N.



INDUSTRIE

France Telecom et Deutsche Telekom mariés le 7 décembre

La loi sur la réglementation des télécommunications est reportée

Le projet de loi sur la nouvelle réglementation des télécommunications va être reporté de quelques mois, a laissé entendre, mercredi 1er décembre, Bruno Lasserre, directeur de la réglementation générale (DRG) au ministère des télécommunications. Le projet de loi sur la réglementation, qui doit redéfinir les règles de la concurrence des télécommunications en France en prévision de l'ouverture de l'ensemble des services à la concurrence en Europe en 1998, ne peut être soumis au Parlement avant le projet de réforme de France Telecom, a indiqué M. Lasserre lors d'une conférence.

Le ministre des télécommunications, Gérard Longuet, avait indiqué la semaine dernière qu'il reportait le projet de réforme de statut de l'établissement public, qui devait être déposé à l'Assemblée au printemps 1994. M. Longuet n'a pour l'instant pas fixé de nouvelle date pour ce projet, soulignant simplement que la réforme restait nécessaire.

Ce nouveau report n'empêchera pas, en revanche, France Telecom et Deutsche Telekom de présenter le 7 décembre à Bruxelles leur projet d'alliance, lors d'une conférence de presse commune aux deux opérateurs. Les deux partenaires, qui tiendront cette conférence en même temps que se réunira le conseil des ministres européens des postes et télécommunications, devront toutefois soumettre leur projet d'alliance à l'approbation des autorités de Bruxelles. Le projet devrait aller au-delà des coopérations déjà nouées dans le cadre de leurs filiales communes Eucom (réseaux à valeur ajoutée) et Eunetcom (prise en charge des réseaux de communication des entreprises internationales), pour toucher l'ensemble des domaines ouverts à la concurrence dans les réseaux d'entreprise et la transmission de données.

A l'issue du sommet franco-allemand, Gérard Longuet et son homologue allemand, M. Boetsch, ont précisé dans un communiqué commun que *« ces projets se situent dans le cadre d'une alliance et d'un partenariat qui, dès que le statut des deux entreprises le permettra, pourraient conduire à des échanges de participation en capital »*. Les ministres ont estimé que ce rapprochement *« favorisera le développement d'infrastructures de télécommunications paneuropéennes nécessaires à la croissance et à la compétitivité des entreprises en Europe »*.

Un arbitrage favorable à Peugeot

M. Longuet impose à Renault de prolonger l'activité de Chausson

Jacques Calvet, le PDG du groupe automobile PSA, doit être ravi. Alors que Chausson, filiale commune de Peugeot et de Renault chargée de produire des véhicules utilitaires pour les deux marques est en règlement judiciaire après la décision de la firme de Sochaux de lui retirer certaines activités, Gérard Longuet, le ministre de l'industrie, considère que c'est à l'entreprise publique d'en supporter les conséquences.

Répondant à une question que lui posait un député communiste, le ministre a tranquillement déclaré mercredi 1er décembre devant l'Assemblée nationale qu'il avait *« demandé à Renault – parce que l'Etat est l'actionnaire principal de Renault – de préparer des plans de prolongation d'activité »* des deux usines de Chausson (2 800 salariés) situées à Creil et Gennevilliers. Enfonçant le clou, M. Longuet a rappelé que, *« dans le partenariat Peugeot-Renault, Peugeot a décidé de jeter l'éponge et nous ne pouvons pas compter sur cette entreprise, parfaitement autonome et responsable de ses décisions, pour assurer l'avenir de Chausson »*.

En peu de mots, le ministre est parvenu à accumuler une impressionnante série d'incohérences. Le fait de *« jeter l'éponge »* – Peugeot s'obstine en effet à ne pas vouloir cofinancer le plan social de Chausson rendu nécessaire par ses propres décisions industrielles (*Le Monde – l'économie* du 12 octobre) – serait une preuve de *« responsabilité »*. En outre, la conséquence de cette courageuse marque *« d'autonomie »* imposerait au partenaire public de s'exécuter, *« parce que l'Etat est son actionnaire principal »*. Renault, que M. Longuet souhaite ardemment privatiser, n'a d'ailleurs pas attendu les conseils du gouvernement pour étudier la faisabilité d'une reprise – certes partielle – de Chausson et élaborer un plan social. A Billancourt, on se serait volontiers passé de cet hommage d'un genre très spécial rendu au secteur nationalisé...

Ces déclarations, qui constituent un bond en arrière de dix ans, ne vont pas contribuer à améliorer l'image de marque de Renault en Suède où une partie des actionnaires de Volvo s'opposent à la fusion prévue avec le groupe français. Au moins apportent-elles un utile éclairage sur les conceptions libérales du ministre de l'industrie dans le domaine social.

JEAN-MICHEL NORMAND

SOCIAL

Augmentation des demandeurs d'emploi indemnisés en octobre

A la fin d'octobre, selon les données publiées mercredi 1er décembre par l'UNEDIC, le nombre des personnes indemnisés par le régime d'assurance-chômage s'élevait à 2 899 150, en augmentation de 0,5 % en un mois en données corrigées, et de 11,3 % en un an. Sur un total de 2 494 400 chômeurs indemnisés (+10,6 % en un an), 2 092 300 (+11,7 % en un an) l'ont été au titre du régime d'assurance *stricto sensu*, 18 700 ont reçu une allocation d'insertion (-55 % en un an), et 383 400 demandeurs d'emploi de longue durée ont bénéficié de l'allocation spécifique de solidarité, financée par l'Etat (+12,2 % en un an). En outre, 201 150 allocataires ont été pris en charge dans des dispositifs de formation ou de conversion (+40,8 % en un an). Enfin, on comptait 203 600 préretraités FNE (Fonds national de l'emploi), en baisse de 1,2 % en raison de la diminution des garanties de ressources.

Le ministre du travail estime que l'aggravation du chômage est « hélas conforme aux perspectives »

Commentant les chiffres du chômage pour octobre devant l'Assemblée nationale, mercredi 1er décembre, Michel Giraud, ministre du travail, a estimé que la hausse est *« hélas conforme à toutes les perspectives annoncées »* et a réaffirmé que le gouvernement entendait poursuivre sa politique de lutte contre le chômage. Son prédécessur, Martine Aubry, a déclaré à Strasbourg qu'*« il ne suffit pas de dire ça frémit, ça frémit, pour que cela bouge : (...) les Français voient bien (...) que cela ne frémit pas »*.

Le président du CNPF, François Perigot, a pour sa part invité l'opinion à la patience en attendant que les dispositions gouvernementales portent leurs fruits. *« N'attendons pas de miracle des mesures que l'on peut prendre »*, a-t-il ajouté, *« cela aura vraiment des effets quand la reprise reviendra »*. Dans un communiqué, la CFDT a souligné que, *« face au drame qu'est le chômage, les entreprises portent une lourde responsabilité »* et a rappelé que *« les efforts consentis par la collectivité nationale en direction des entreprises (...) doivent trouver leurs contreparties en emplois »*.

REPÈRES

GRÈVE

Les syndicats d'Air Inter appellent à des débrayages

Les six syndicats du personnel au sol d'Air Inter ont appelé à des débrayages d'une durée de quatre heures, jeudi 2 décembre, pour réclamer *« l'arrêt du plan Bosson »* sur l'avenir du trafic aérien en France qu'ils jugent néfaste pour leur compagnie, ont-ils annoncé dans un communiqué.

La direction d'Air Inter, de son côté, a précisé que le programme des vols était *« maintenu »*, tout en estimant que *« d'éventuelles perturbations étaient néanmoins possibles »*.

Ce mouvement s'inscrit dans les préavis de grève successifs annoncés le 15 novembre dernier par l'intersyndicale, qui avait alors décidé de *« poursuivre le mouvement pour remettre en cause le plan Bosson »*. Ce plan porte sur l'ouverture du ciel français à la concurrence, dans le cadre de ce que les syndicats dénoncent comme une entreprise de *« dérèglementation »* du marché européen.

SONDAGE

L'agriculture : un fleuron français

Les quatre principales organisations professionnelles agricoles – Fédération nationale des syndicats d'exploitants, Centre des jeunes agriculteurs, Chambres d'agriculture et Confédération de la Mutualité et du Crédit – ont présenté, mardi 30 novembre, les résultats d'un sondage réalisé par BVA au terme duquel il apparaît que *« l'agriculture est perçue par les Français comme un fleuron de l'économie et un atout majeur »*. 88 % des personnes interrogées déclarent que la mise en jachère concerne tous les Français et pas seulement les agriculteurs. 8 % seulement des Francais ont une mauvaise opinion des paysans. Commentant la campagne de communication lancée par les organisations, Luc Guyau, président de la FNSEA, a déclaré à propos du GATT : *« Si les agriculteurs se sentaient lâchés, alors ils se mobiliseraient très vite dans les campagnes pour démontrer qu'ils n'accepteraient pas l'inacceptable. Mais pour le moment l'heure n'est pas aux actions violentes. »*

CRISE

Ferranti demande sa mise en redressement judiciaire

La société britannique d'électronique de défense Ferranti International a demandé, mercredi 1er décembre, à être mise en redressement judiciaire aussitôt après avoir été informée de l'abandon de l'OPA que son compatriote General Electric Company (GEC) avant lancée à son encontre fin octobre. Au prix symbolique de 1 penny l'action, cette OPA avait donné une lueur d'espoir à Ferranti, l'un des grands noms de l'industrie britannique, précipité, il y a quatre ans, dans une spirale infernale par une gigantesque fraude aux faux contrats dans sa filiale américaine International Signal and Control (ISC), rachetée en 1987. Cette situation, aggravée encore par la récession des commandes militaires, a fait perdre au groupe 24,5 millions de livres (215,3 millions de francs) pendant son dernier exercice.

ACIERIES

Thyssen : près de 3,5 milliards de francs de pertes

Le groupe sidérurgique allemand Thyssen AG a réalisé une perte nette consolidée de 994 millions de deutschemarks (3,42 milliards de francs) lors de son dernier exercice clos au 30 septembre, pour un chiffre d'affaires en baisse de 6,4 % à 33,5 milliards de deutschmarks. Les pertes sont uniquement dues aux résultats de l'acier, que les bénéfices réalisées par les autres divisions n'ont pas réussi à compenser. La division acier qui, pour la première fois cette année, englobe les aciers spéciaux, a en effet vu son chiffre d'affaires chuter de 15 %.

Ces résultats désastreux relancent les spéculations sur un éventuel rapprochement entre Thyssen AG et Krupp-Hösch, qui pourraient renoncer à leur rivalité et fusionner leurs activités sidérurgiques. Les dirigeants d'usines des deux groupes se réuniront, le 16 décembre, pour discuter d'une coopération concernant les plaques d'étain et d'acier inoxydable et les feuilles magnétiques. Plusieurs analystes pensent que Thyssen et Krupp pourraient aller plus loin et créer une « Deutsche Stahl AG » ou une « Ruhr Stahl AG » comme ce qui fut fait en 1969 dans l'industrie du charbon.

INTERMITTENTS DU SPECTACLE : Un médiateur est nommé. – Conformément à ce qu'avaient annoncé les ministres du travail et de la culture, le 25 novembre, un médiateur a été désigné mercredi 1er décembre dans le conflit qui oppose les intermittents du spectacle au patronat sur le dossier de l'assurance-chômage. Il s'agit de Patrick Devaux, conseiller-maître à la Cour des comptes et ancien adjoint au directeur national du théâtre et des spectacles.

VIE DES ENTREPRISES

Conséquence de la crise persistante du transport aérien

Boeing réduit à nouveau sa production et ses effectifs

Premier constructeur aéronautique mondial, le groupe américain Boeing a annoncé, mercredi 1er décembre à Seattle (Etat de Washington), une nouvelle réduction de son activité et de ses effectifs pour 1994. Conséquence de la crise persistante du transport aérien, ce sont à nouveau 3 000 postes supplémentaires (3,5 % des effectifs totaux) qui devraient être supprimés l'an prochain.

NEW-YORK

de notre correspondant

Décidément, les séjours de Bill Clinton à Seattle, sur la côte nord-ouest des Etats-Unis, ne sont guère favorables aux salariés du principal employeur local, le premier constructeur aéronautique mondial, Boeing. En février, quelques jours avant une visite du président américain, le groupe avait annoncé que, suite aux difficultés rencontrées par ses clients, les compagnies aériennes du monde entier, il allait ralentir de 35 % le rythme de sa production et réduire de 20 % ses effectifs totaux sur les dix-huit mois à venir. Après avoir supprimé près de 10 000 emplois en 1992, Boeing prévoyait donc d'en éliminer 28 000 de plus entre janvier 1993 et la mi-1994. Quatorze mille l'ont déjà été cette année, ramenant les effectifs totaux de la compagnie à 118 000.

Le passage de M. Clinton dans les ateliers de Boeing, le 19 novembre, à l'occasion de la réunion de la Coopération économique Asie-Pacifique (CEAP), n'a pas été plus heureux. Frank Schrontz, le patron du groupe, n'a, semble-t-il, obtenu aucune indication sur une hypothétique commande d'avions civils de la part de l'armée américaine. Il n'a pas non plus, pour l'instant, d'assurances quant à l'achat de 60 jets par la compagnie aérienne d'Etat d'Arabie saoudite. Dans ces conditions, et compte tenu de la crise persistante du transport aérien mondial, il a décidé sans attendre de ralentir immédiatement le rythme de la production et de réduire à nouveau les effectifs employés par le groupe.

«Tant que nos clients ne seront pas en état de nous commander de nouveaux avions, nous devons réduire notre production, aussi douloureux que cela soit pour nos personnels, nos fournisseurs et notre région», a expliqué, mercredi, dans un communiqué la direction de Boeing, et ce, malgré la commande récente passée par Southwest Airlines de 63 Boeing 737 nouvelle génération (*le Monde* du 19 novembre). Le premier avionneur mondial va ramener de 10 à 8,5 le nombre moyen de 737 sortant chaque mois de ses hangars d'ici à novembre 1994. Le rythme mensuel de production des 747 va être réduit de cinq actuellement à trois en février 1994, puis à deux en janvier 1995. Boeing n'a enregistré cette année aucune commande nouvelle de 747.

Affirmant n'avoir pas encore établi précisément son plan social, le groupe a cependant confirmé mercredi que près de 3 000 emplois pourraient encore être supprimés dans l'ensemble du groupe, en plus des 28 000 déjà programmés en février.

ERIK IZRAELEWICZ

Nouvelles spéculations autour d'EuroDisney

Cours de l'action à Paris

en francs

110 / 100 / 90 / 80 / 70 / 60 / 50 / 40 / 30 / 20 / 10

97,45 (30 mars) — 36,45 (1er déc.) — 27,20 (24 nov.)

J F M A M J J A S O N

1993

Valeur de spectacle, EuroDisney l'a prouvé une fois de plus en offrant un véritable show à la Bourse, mercredi 1er décembre. Au plus mal la semaine dernière, «plombé» par de sombres rumeurs, le titre plongeait et tombait à son plus bas niveau le 24 novembre (27,20 francs). Changement de décor ces derniers jours. Un net rebond a permis à la valeur, mercredi, de s'apprécier de 13 % dans un marché actif où 2,2 millions d'actions ont été échangées.

A l'origine de ce raffermissement, deux articles parus dans la presse. Le premier, dans le Financial Times *du 30 novembre, évoque un audit du parc de loisirs qu'ont décidé de commander l'ensemble des banques créancières pour se faire un avis sur la situation financière du groupe. Cette information – confirmée par plusieurs établissements bancaires – était suivie le lendemain d'une autre rumeur dans la* Tribune Desfossés. *Selon ce quotidien, Walt Disney, la maison mère, pourrait apporter 3 milliards de francs à sa filiale française à condition que les banques consentent un effort de même ampleur.* «Nous ne commenterons pas le contenu des négociations», *qui vont avoir lieu sur la restructuration financière d'Euro Disney, affirmait alors un porte-parole du groupe.*

Pour les analystes financiers, ce mouvement de «yo-yo» sur le titre devrait se poursuivre tant que le plan de refinancement ne sera pas arrêté. En Bourse, le manque de visibilité est toujours propice au développement des rumeurs.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

SANTÉ

SONY : le fondateur du groupe, Akio Morita, est hospitalisé. – Akio Morita le chairman et cofondateur de la firme Sony, a été hospitalisé, mardi 30 novembre à Tokyo, à la suite de vertiges, a confirmé, jeudi un porte-parole de la firme électronique japonaise en démentant les rumeurs de sa démission imminente. M. Morita, soixante-douze ans, a été pris de vertiges mardi après une partie de tennis, a-t-on expliqué chez Sony. Il souffre d'une hémorragie cérébrale. M. Morita, actuellement vice-président du Keidanren, la principale organisation patronale japonaise, était jusque-là l'un des candidats les plus sérieux à la succession de Gaishi Hirawa pour la présidence en mai 1994.

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

ATT : suppression de 4 500 emplois. – La principale compagnie américaine de téléphone, ATT, a confirmé, mercredi 1er décembre, son intention de réduire de 4 500 environ les effectifs de sa division services de communication des particuliers, une division qui emploie 32 000 personnes. ATT doit faire face à une vive concurrence dans les communications longue distance de la part de ses outsiders directs que sont MCI et Sprint. Le groupe ATT a déjà engagé une politique de réduction de ses coûts de personnel dans d'autres services : le nombre de ses opérateurs et superviseurs (18 000 au début de 1993) doit ainsi être réduit d'un tiers d'ici à la fin de 1994.

NOMINATIONS

ZDS FRANCE (GROUPE BULL) : Michel Aguerreberry devient directeur général. – Michel Aguerreberry, ancien président du distributeur informatique français Agena, vient d'être nommé directeur général de la filiale française de Zenith Data Systems, la branche micro-informatique du groupe Bull, indique mercredi 1er décembre un communiqué de ZDS France. M. Aguerreberry, qui a passé vingt et un ans chez IBM de 1962 à 1983, assumera aussi, à partir de janvier, les fonctions de directeur général adjoint de Bull France en charge de l'activité micro-informatique. Il devra notamment *«animer une réflexion sur la vente indirecte»*, précise le communiqué.

CRÉDIT LOCAL DE FRANCE : Pierre Richard nommé PDG. – Pierre Richard a été nommé, mardi 30 novembre, président-directeur général du Crédit local de France (CLF), à la suite de la modification des statuts de cette société, consécutive à sa privatisation. Jusqu'à présent Pierre Richard était président du directoire du CLF. Avec la privatisation de cette banque, spécialisée dans les prêts aux collectivités locales, la forme classique du conseil d'administration se substitue à l'ancienne formule du directoire et du conseil de surveillance. Ce conseil est constitué de douze administrateurs.

ACCORD

PHARMACIE : accord entre Merck (Etats-Unis) et un groupe de recherche japonais. – Le groupe pharmaceutique américain Merck a annoncé, mercredi 1er décembre, la signature d'un accord de collaboration avec un groupe de recherche japonais pour vendre au Japon un vaccin de Merck contre la rubéole, la rougeole et les oreillons. Les détails de cet accord avec Chemo-Sero-Therapeutic Research Institute (Kaketsuken) sont en cours de discussion. Un accord définitif sur la vente du vaccin devrait être conclu dans les prochaines semaines. De nouveaux vaccins seront également développés pour le marché japonais.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 2 décembre ↑ L'avance se poursuit

La Bourse de Paris continuait à progresser jeudi 2 décembre dans un marché qui anticipait une diminution des taux d'intérêt allemands avant la fin de l'année. En hausse de 0,72 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,53 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises s'inscrivaient en hausse de 0,49 %, à 2 164,54 points.

Les avis restaient partagés, jeudi matin, sur les chances d'un assouplissement de la politique monétaire de la Bundesbank, jeudi, lors de sa réunion bi-mensuelle. Le verdict est tombé en début d'après midi. La Bundesbank a décidé de baisser de 0,25 % les taux des cinq prochaines prises en pension. Ils seront accordées au taux fixe de 6 %, contre 6,25 % pour l'adjudication de cette semaine. En revanche le taux d'escompte et le Lombard sont inchangés. Le taux d'escompte reste donc fixé à 5,75 % et le taux Lombard à 6,75 %, taux en vigueur depuis le 22 octobre dernier.

A Paris, la Banque de France lançait jeudi un appel d'offres au taux inchangé de 6,45 %.

Le marché français est depuis deux jours stimulé par la fermeté de plusieurs places financières, Londres en tête. En effet, le Stock Exchange a atteint un niveau record mercredi, ainsi que les marchés belge et suédois.

Du côté des valeurs, CCMC-Managix, qui n'avait pas pu être coté la veille en fin de journée en raison d'une demande trop importante, gagnait 7,2 %. Legrand était en hausse de 6,1 %, et Rexel prenait 3 %

NEW-YORK, 1er décembre ↑ Progression

Wall Street a continué à progresser, mercredi 1er décembre, après l'annonce de bons indices, la reprise des marchés étrangers et une baisse des taux d'intérêt à long terme américains. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 697,08 points, en hausse de 13,13 points, soit une avance de 0,36 %. L'activité a été soutenue avec quelque 288 millions de titres échangés. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse dans un rapport de treize contre huit : 1 302 contre 805 alors que 566 actions restaient inchangées.

Les craintes d'une remontée des taux à long terme, après la publication d'une progression supérieure aux attentes de l'indice du groupement national des directeurs d'achat des principaux groupes industriels américains en novembre et des dépenses de construction en octobre, ne se sont pas matérialisées. En effet, même si l'indice du groupement est meilleur que prévu, il n'est pas aussi élevé que ne le craignait le marché obligataire.

Par ailleurs, la deuxième révision du produit intérieur brut (PIB) américain au troisième trimestre a été révisée en baisse à 2,7 % contre 2,8 % précédemment.

«Il semble que nous avons une reprise très lente et très ordonnée sans avoir à nous inquiéter de l'inflation, et c'est très bon pour le marché boursier», a observé Robert Kahan, responsable chez Montgomery Securities.

VALEURS	Cours du 30 novembre	Cours du 1er décembre
Alcoa	69 1/4	70 1/4
ATT	54 5/8	54 1/4
Boeing	38 5/8	38
Chase Manhattan Bank	33 1/2	33 7/8
Du Pont de Nemours	47 5/8	47 3/4
Eastman Kodak	60 7/8	61 7/8
Exxon	62 3/4	62 1/8
Ford	60 3/4	62 5/8
General Electric	98 1/4	98 5/8
General Motors	52 7/8	53 1/4
Goodyear	44 1/2	45 3/8
IBM	53 7/8	53 1/8
ITT	89	87 3/8
Mobil Oil	76 1/4	75 3/4
Pfizer	66 1/2	66 1/4
Schlumberger	57 1/2	57 3/8
Texaco	64 1/4	63 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	148 1/2	151
Union Carbide	20 3/4	20 5/8
United Tech.	61 7/8	61 1/2
Westinghouse	14	14 1/4
Xerox Corp.	82 1/2	82 1/8

LONDRES, 1er décembre ↑ Nouveau record

Les valeurs se sont envolées mercredi 1er décembre au Stock Exchange au lendemain de la présentation du budget britannique, et l'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a franchi pour la première fois le cap des 3 200 points. L'indice a clôturé en hausse de 66,3 points, à 3 233,2 points, soit une progression de 2 %. En cours de séance, il a atteint un nouveau record absolu de 3 250,1 points pendant la séance. Le précédent record absolu datait du 22 octobre, à 3 199,2 points.

Les fonds d'Etat ont gagné jusqu'à 1,3 point, stimulés par la prévision d'une réduction du déficit budgétaire à 38 milliards de livres en 1994-1995 contre 50 milliards cette année, et d'un taux annuel d'inflation (hors crédit immobilier) dans une fourchette de 1 % à 4 %, conformément à l'objectif gouvernemental.

Les groupes de presse, les brasseries et les banques ont affiché les meilleurs gains. Ainsi, Bass, qui a annoncé des résultats annuels meilleurs que prévu, a gagné 34 pence à 537. Les autres brasseries ont salué l'absence d'une hausse des taxes sur la bière, Allied Lyons montant de 25 pence à 620.

VALEURS	Cours du 30 novembre	Cours du 1er décembre
Allied Lyons	5,93	6,09
BP	3,32	3,37
BTR	3,52	3,59
Cadbury	4,64	4,71
De Beers	12,66	13
Glaxo	6,77	6,92
GUS	5,86	5,86
ICI	7,47	7,68
Reuters	16,82	17,20
RTZ	7,25	7,34
Shell	6,80	6,95
Unilever	11,37	11,64

TOKYO, 2 décembre ↑ Forte hausse

La Bourse de Tokyo a gagné encore près de 2 %, jeudi 2 décembre, après l'annonce par le gouvernement d'un plan de relance de l'économie nippone, qui sera détaillé mardi 7 décembre et prévoit une baisse des impôts. L'indice Nikkei a clôturé à 17 458,75 points, sur une hausse de 333,44 points, soit une avance de 1,9 %. Le volume d'échanges s'est un peu étoffé pour atteindre 470 millions d'actions, soit près de 100 millions de plus que mercredi.

En séance, la hausse a atteint près de 5 % lorsque les agences de presse japonaises ont propagé la rumeur – démentie par la suite – d'une nouvelle baisse imminente du taux d'escompte japonais (actuellement à 1,75 %).

Cette embellie de la cote intervient après un rebond de 4,4 % mercredi et 2 % mardi, consécutif aux propos rassurants du gouvernement sur sa détermination de s'attaquer à la récession qui s'aggrave dans l'archipel.

VALEURS	Cours du 1er décembre	Cours du 2 décembre
Ajinomoto	1 180	1 210
Bridgestone	1 270	1 260
Canon	1 420	1 410
Fuji Bank	1 900	1 850
Honda Motors	1 440	1 400
Matsushita Electric	1 430	1 430
Mitsubishi Heavy	630	649
Sony Corp.	4 880	4 930
Toyota Motors	1 740	1 740

CHANGES

Dollar : 5,9300 F ↓

Jeudi 2 décembre, le deutschemark ouvrait à 3,4488 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,4535 francs mercredi en fin de journée selon le cours indicatif de la Banque de France, tandis que le dollar fléchissait légèrement à 5,9300 francs contre 5,9365 francs (cours de la Banque de France).

FRANCFORT	1er déc.	2 déc.
Dollar (en DM)	1,7145	1,7218

TOKYO	1er déc.	2 déc.
Dollar (en yens)	108,80	108,45

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (2 déc.) .... 6 3/4 % - 7/8 %

New-York (1er déc.) .... 3 1/16 %

BOURSES

	30 nov.	1er déc.
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	592,07	593,59
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 118,89	2 153,98

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	30 nov.	1er déc.
Industrielles	3 683,95	3 697,08

LONDRES *(Indice «Financial Times»)*

	30 nov.	1er déc.
100 valeurs	3 166,90	3 233,20
30 valeurs	2 418,50	2 457,20
Mines d'or	225,10	227
Fonds d'Etat	104,18	105,14

FRANCFORT

	30 nov.	1er déc.
Dax	2 057,77	2 089,87

TOKYO

	1er déc.	2 déc.
Nikkei Dow Jones	17 125,31	17 458,75
Indice général	1 443,87	1 465,12

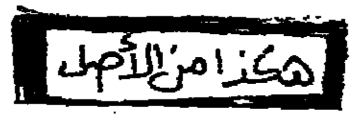
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,9380	5,9400	5,9840	5,9880
Yen (100)	5,4748	5,4792	5,5355	5,5434
Ecu	6,6315	6,6368	6,6290	6,6378
Deutschemark	3,4495	3,4510	3,4525	3,4558
Franc suisse	3,9594	3,9635	3,9802	3,9865
Lire italienne (1000)	3,4548	3,4581	3,4334	3,4389
Livre sterling	8,7805	8,7865	8,8078	8,8180
Peseta (100)	4,2028	4,2058	4,1748	4,1809

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 3/8	3 1/2	3 5/16	3 7/16	3 3/8	3 1/2
Yen (100)	2 1/8	2 1/4	1 15/16	2 1/16	1 13/16	1 15/16
Ecu	6 13/16	6 15/16	6 5/8	6 3/4	6 5/16	6 7/16
Deutschemark	6 5/16	6 7/16	6 1/16	6 3/16	5 11/16	5 13/16
Franc suisse	4 9/16	4 11/16	4 1/4	4 3/8	4	4 1/8
Lire italienne (1000)	8 15/16	9 3/16	8 7/8	9 1/8	8 3/4	9
Livre sterling	5 1/4	5 3/8	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16
Peseta (100)	9 5/16	9 5/8	9	9 1/4	8 9/16	8 7/8
Franc français	6 3/4	6 7/8	6 1/2	6 5/8	6 1/8	6 1/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



BOURSE DE PARIS DU 2 DÉCEMBRE

Liquidation : 24 décembre
Taux de report : 7,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,61 % (2167,18)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5700	EDF-GDF 3%	5700	5700	–
1064	B.N.P. (T.P)	1095	1095	–
1020	Cr.Lyonnais(T.P.)	1010	1006	-0,40
2315	Renault (T.P.)	2410	2380	-1,24
2530	Rhone Poulenc(T.P)	2538	2511	-1,06
1100	Saint Gobain(T.P.)	1178	1178	–
1040	Thomson S.A (T.P)	1080	1080	–
605	Accor 1	581	585	+0,69
775	Air Liquide 1	820	822	+0,24
730	Alcatel Alsthom 1	789	794	+0,63
630	Alcatel Cable 1	647	645	-0,31
365	Alspi 1	363,10	363	-0,03
685	AGF(Ass.gle.Fce) 1	675	678	+0,75
1460	Axa 1	1519	1542	+1,51
46	Bail Equipement 1	46,65	46,90	+0,75
1140	Bail Invest. 1	1150	1144	-0,52
495	Bancaire (Cie) 1	544	540	-0,74
149	Banque Colbert C2	150	148,80	-0,80
650	Bazar Hot. Ville 2	692	691	-0,14
1250	Berger (M) 2	1240	1210	-2,42
490	Bertrand Faure 2	515	515	–
1160	BIC 1	1153	1149	-0,35
144	BIS 1	153	153,10	+0,07
275	BNP 1	288	290	+0,69
350	Bollore Techno.1	343	339,60	-0,99
2900	Bongrain 1	3080	3080	–
546	Bon Marche (Au) 1	640	636	-0,63
635	Bouygues 1	672	679	+1,04
685	BSN 1	840	834	-0,71
1230	Canal + 1	1290	1298	+0,75
168	Cap Gemini Sogeti 1	176,10	[illegible]	-0,30
180	Carnaudmetalbox 1	184	184,60	+0,33
3590	Carrefour 1	3850	3898	+1,25
161	Casino Guichard 1	179,50	179	-0,28
137	Casino Guich.ADP 1	139,80	139,10	-0,50
790	Castorama Dl (Li) 1	797	802	+0,63
425	Cemarfin Part(M)2	430	435	+1,16
270	C.C.F. 1	290	293,20	+1,10
50	CCMC-Menegh(Ly) 2	82,50	88,40	+7,15
375	Cegid (Ly) 1	450	461	+2,44
31	Centrest (Ny) 2	31	31,50	+1,61
405	CEP Communication1	440	425	-3,41
103	Cerus Europ.Reun 1	114	113,40	-0,53
1150	Cetelem 1	1190	1193	+0,25
1180	CGIP 1	1191	1190	-0,08
1710	Chargeurs 1	1179	1181	+0,17
320	Christian Dior 1	328	331	+0,91
335	Ciments Fr.Priv.B2	329	329,80	+0,24
500	Clarins 1	501	513	+2,40
325	Club Mediterranee1	319	314	-1,57
950	Colas 1	1040	1035	-0,48
800	CGP (Papiers)(Ly)2 ●	880	–	–
219	Comptoir Entrep. 1	219	–	–
1540	Comptoir Moder. 1	1550	1561	+0,71
510	CPR Paris Resc. 1	549	548	-0,18
1020	Credit F.France 1	1128	1136	+0,71
450	Credit Local Fce 1	450	456,10	+1,36
670	Credit Lyonn.CIP 1	690	690	–
630	Credit National 1	641	647	+0,94
550	CSEE 1	553	552	-0,18
4690	Damart 1	4900	4885	-0,31

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
515	Dassault-Aviation1	510	501	-1,76
385	Dassault Electro 1	380	386	+1,58
1900	De Dietrich 1	1975	1992	+0,86
505	Degremont 1	512	517	+0,98
33	Dev.R.N-P De Cal 2	32	31,60	-1,25
60	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	88,50	83	-5,26
320	DMC (Dollfus Mi)1	320	321,10	+0,34
550	Docks France 1	678	676	-0,29
145	Dynaction 1	187,80	188	+0,37
2570	Eaux (Gle Des) 1	2873	2886	+0,45
675	EBF (Epeda B.) 1	645	648	+0,47
535	Ecco 1	557	560	+0,54
1120	Eiffage(ex Fouq.)1	1118	1110	-0,72
420	Elf Aquitaine 1	417	422,80	+1,39
925	Elf Sanofi 1	961	968	+0,73
375	Erap-Elf CPet 1	387	–	–
820	Eridania Beghin 1	825	840	+1,82
650	Essilor Intl 1	691	700	+1,30
435	Essilor Intl ADP 1	475	475	–
900	Esso 1	1000	998	-0,20
2100	Eurafrance 1	2295	2309	+0,61
35	Euro Disney 1	36,45	35,50	-2,61
540	Euro RSCG W.W 1	529	539	+1,89
1520	Europe 1- 1	1505	1510	+0,33
38	Eurotunnel 1	39,90	40	+0,25
795	Filipacchi Medias1	787	798	+1,40
145	Finextel 1	146,50	146,10	-0,27
455	Fives-Lille 1	469	472	+0,64
5100	Fromageries Bel 1	5110	5200	+1,76
1820	Galeries Lafayet.1	2010	2010	–
525	GAN 1	544	539	-0,92
415	Gascogne (B) 1	428	438	+2,34
1940	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1960	1950	-0,51
560	Geophysique 1	539	537	-0,37
660	Groupe Andre S.A.1	643	645	+0,31
695	Groupe De La Cite1	714	711	-0,42
480	GTM-Entrepose 1	465	468	+0,65
1760	Guyenne Gascogne 1	1783	1790	+0,39
440	Havas 1	458,40	467	+1,88
220	IDIA 1	218,50	219,50	+0,46
530	Imetal 1	520	533	+2,50
122	Immob.Phenix 1	115	117,50	+2,17
139	Ingenico 1	132	131	-0,76
2340	Ins.Merieux Int. 1	2302	–	–
520	Interbail 1	518	519	+0,19
560	Intertechnique 1	478	479,30	+0,27
1230	Jean Lefebvre 1	1279	1330	+3,99
695	Klepierre 1	703	704	+0,14
670	Labinal 1	654	660	+0,92
410	Lafarge Coppee 1	421	427,70	+1,59
138	Lagardere (MMB) C1	138,40	138	-0,29
285	Lapeyre C1	282	289,90	+2,80
270	Lebon 2	265	269	+1,51
4500	Legrand 1	4900	5250	+7,14
3910	Legrand ADP 1	4000	4119	+2,98
183	Legris indust. 1	179,10	185,50	+3,57
1030	Locindus 1	1050	1055	+0,48
3630	LVMH Moet Vuitton1	3750	3771	+0,56

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
525	Lyon.Eaux-Dumez 1	539	541	+0,37
420	Marine Wendel 1	404	405,50	+0,37
132	Matra-Hachette 1	144,60	145,10	+0,35
66	Metaleurop 1	66	68,80	+4,24
13	Metrologie Intl 1	13,50	13,40	-0,74
180	Michelin 1	188,50	190,70	+1,17
95	Moulinex 1	105	103,30	-1,62
1036	Navigation Mixte 1	1045	1045	–
152	Nord-Est 1	152,50	151,50	-0,66
535	Nortlon (Ny) 1	517	–	–
32	Olipar 1	28	29,30	+4,64
1120	Oreal 1	1207	1217	+0,83
460	Paribas 1	465	470	+1,08
350	Pechiney CIP 1	363	358,60	-1,21
190	Pechiney Intl 1	196,50	197	+0,25
385	Pernod-Ricard 1	389	389,50	+0,13
670	Peugeot 1	721	719	-0,28
805	Pinault-Printemps1	824	828	+0,49
625	Plastic-Omn.(Ly) 1	656	650	-0,91
350	Poliet	380	384,10	+1,08
985	Primagaz 1	975	960	-1,54
1130	Promodes 1	1070	1074	+0,37
325	Radiotechnique 1	346	346	–
900	Redoute(S.A.La)1	948	960	+1,27
210	Remy Cointreau 1	215	213,30	-0,79
600	Rexel(ex.CDME) 1	587	610	+3,92
152	Rhone Poulenc A 1	151	150,40	-0,40
27	Rochette (La) 1	28,70	27,35	-4,70
785	Roussel Uclaf 1	690	696	+0,87
3930	Rue Imperiale(Ly)1	4148	4120	-0,70
187	Sade (Ny) 1	163,50	164	+0,31
2390	Sagem 1	2515	2500	-0,60
525	Saint-Gobain 1	573	572	-0,17
1300	Saint-Louis 1	1340	1367	+2,09
1740	Salomon (Ly) 1	1800	1837	+2,06
455	Salvepar (Ny) 2	477	474,90	-0,44
2110	Sat 2	2150	2180	+1,40
850	Saupiquet (Ns) 1	869	915	+5,29
375	Schneider 1	399,50	400,90	+0,35
10	SCOA 1	10,25	10,30	+0,49
595	SCOR S.A 1	594	595	+0,17
465	S.E.B.1	484	488,50	+0,93
515	Sefimeg 1	518	518	–
200	Selectibanque 1	204	205,90	+0,93
570	SFIM 2	972	972	–
245	SGE 1	237,20	245	+3,29
580	Simco 1	589	585	-0,68
740	S.I.T.A 1	766	784	+2,35
1900	Skis Rossignol 1	1942	1965	+1,18
580	Sligos 1	580	580	–
670	Societe Gale A 1	719	721	+0,42
38	Sodecco (B) 2	35,75	35,75	–
82	Sodero (Ns) 2	81,80	81	-0,97
980	Sodexho 1	1045	1044	-0,10
143	Sogenal (Ny) 2	150,90	149,20	-1,13
1840	Sommer-Allibert 1	1860	1840	-1,08
520	Sophia 1	526	530	+0,76
1590	Sovac 1	1625	1670	+2,77

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
380	Spie Batignolles 1	370	369	-0,27
570	Strafor Facom 1	552	550	-0,36
330	Suez 1	344,10	346,90	+0,81
220	Synthelabo 1	214	214	–
150	Thomson-CSF 1	157,90	157,90	–
310	Total 1	306,60	308,50	+0,62
615	UAP 1	659	659	–
390	UFB Locabail 1	390	389	-0,26
225	UGC DA(ex Robur)M1	228,90	227,10	-0,79
525	UIC 1	526	530	+0,76
640	UIF 1	632	635	+0,47
950	UIS 2	950	978	+2,95
500	Unibail 1	563	562	-0,18
1080	Valeo 1	1156	1158	–
205	Vallourec 1	195	195,50	+0,26
330	Via Banque 1	390	394	+1,03
290	Worms & Cie 1	295	297	+0,68
1660	Zodiac 1	1875	1898	+1,23
1050	Elf Gabon 1	1030	1010	-1,94
183	American Barrick 1	182	180,60	-0,96
177	American Express 1	189	190,80	+0,95
330	A.T.T. 1	328	324	-1,22
220	Anglo American 1	215	213	-0,93
510	Amgold 1	490	481,50	-1,73
290	Banco Santander 1	278,70	276,50	-0,87
910	B.A.S.F. 1	950	956	+0,63
1120	Bayer 1	1146	1156	+0,87
29	Blenheim Group 1	29	29,50	+1,72
71	Buffelsfontein 1	85,15	87,50	+3,61
196	Chase Manhattan 1	200	199,60	-0,20
2320	Daimler Benz 1	2594	2600	+0,23
112	De Beers 1	114	114,50	+0,44
2060	Deutsche Bank 1	2370	2371	+0,03
1490	Dresdner Bank 1	1548	1538	-0,65
70	Driefontein 1	69,30	70,80	+2,16
290	Du Pont Nemours 1	281,20	285,80	+1,64
385	Eastman Kodak 1	370	370	–
8	East Rand 1	8,95	8,95	–
78	Echo Bay Mines 1	72,55	71,95	-0,83
210	Electrolux 1	193	197	+2,07
230	Ericsson 1	245,50	248	+1,02
385	Exxon Corp. 1	378,70	–	–
355	Ford Motor 1	368	374	+1,63
93	Freegold 1	88,50	87,50	-1,13
10	Gencor Limited 1	9,45	9,50	+0,53
585	General Electric 1	598	598	–
315	General Motors 1	320	319,90	-0,03
390	Generale Belgique1	408	415	+2,22
34	Grd Metropolitan 1	37,50	37,80	+0,80
37	Guinness Plc 1	42	42	–
24	Hanson Plc 1	25,25	25,05	-0,79
28	Harmony Gold 1	27,75	28,05	+1,08
425	Hewlett-Packard 1	446	445	-0,22
43	Hitachi 1	43,50	43,75	+0,57
940	Hoechst 1	957	980	+2,40
310	I.B.M 1	323,60	318,50	-1,58
58	I.C.I 1	68,50	69,60	+1,65
545	I.T.T. 1	531	524	-1,32

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
300	Ito Yokado 1	298	302	+1,34
74	Matsushita 1	77,05	77,55	+0,65
330	Mc Donald's 1	349,40	347,30	-0,60
200	Merck and Co 1	203	204	+0,49
645	Minnesota Mining 1	649	655	+0,92
58	Mitsubishi Corp. 1	57	57	–
465	Mobil Corporat. 1	455,60	–	–
410	Morgan J.P. 1	423	425,50	+0,59
4550	Nestle SA Nom.1	4660	4679	+0,41
86	Nippon MeatPacker1	89,50	86,50	-3,35
177	Norsk Hydro 1	166,40	168,60	+1,32
230	Ofsi 1	222	225	+1,35
1550	Petrofina 1	1590	1610	+1,26
330	Philip Morris 1	332,20	327,10	-1,54
117	Philips N.V 1	116,80	118,20	+1,20
144	Placer Dome Inc 1	137,60	138	+0,29
330	Procter Gamble 1	334,50	335,10	+0,18
220	Quilmes 1	227	226	-0,44
51	Randfontein 1	50,95	52	+2,06
225	Rhone Poul.Rorer 1	228,50	226,10	-1,05
600	Royal Dutch 1	610	610	–
59	R T Z 1	64,20	65,50	+2,02
15,50	Saatchi & Saatchi1	15,65	15,60	-0,32
470	Sega Enterprises 1	467	484	+3,64
59	Saint-Helena 1	52,60	55,30	+5,13
350	Schlumberger 1	346,50	341,50	-1,56
59	Shell Transport 1	62	60,65	-2,18
2450	Siemens 1	2539	2520	-0,75
260	Sony Corporation 1	265,80	267	+0,45
123	Sumitomo Bank 1	107,80	108	+0,19
200	T.D.K 1	198,10	198,20	+0,05
72	Telefonica 1	73,30	72,25	-1,43
35	Toshiba 1	35,80	35,50	-0,84
645	Unilever 1	672	674	+0,30
370	Unit.Technologie 1	370	367,50	-0,68
535	Vaal Reefs 1	510	521	+2,16
1360	Volkswagen A.G 1	1400	1411	+0,79
385	Volvo (act.B) 1	319	312,10	-2,16
280	Western Deep 1	242	249	+2,89
490	Xerox Corp. 1	482,20	–	–
118	Yamanouchi 1	113	115,50	+2,21
4,57	Zambia Copper 1	4,52	4,85	+7,30
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–
–		–	–	–

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	118,00	0,690
CEPME 8,5% 88 CB	109	3,586
CEPME 9% 89 CA#	115,75	2,589
CEPME 9% 92-06 TSR	119	3,985
CFD (CCCE)8,7%80CB	123,40	7,973
CFD exCCCE8,6%92CB		6,981
CFF 10% 88-98 CA#	117,77	1,129
CFF 9% 88-97 CA#	111,44	1,479
CFF 10,25% 90 CA#	–	7,268
CLF 8,9% 88 CA#	115,88	4,584
CLF 9%88-93/98 CA#	112,85	7,486
CNA 9% 4/92 CB	120,15	5,227
CRH 8,6% 92-93 CB	115,85	3,676
CRH 8,5% 87-88 CA#	–	8,334
EDF 8,6% 88-89 CA#	113,84	6,833
EDF 8,6% 92 CA#	117,23	5,584
Emp.Etat 10,8%79	–	2,633
Em.Etat 13,4%83 CA	100,42	12,702
Em.Etat10,26%86 CA	110	7,449
Emp.Etat 6%7/93-97	101,93	2,285
Finansder 9%91CB#	121,35	8,148
Finansd.8,6%92 #CB	114,90	7,281
Florel8,75% 90 CA#	118,75	3,499
OAT 9,90% 12/97 CA#	115,95	9,002
OAT TMB 01/99 CA	99,12	7,309
OAT 10% 5/00 CA#	122,39	5,178
OAT 01 TME CA	100,59	5,316
OAT 8,5% 11/02 CA #	117,46	0,163
OAT 8,50% 19 CA #	122,86	0,805
OAT 8,50%92-23 CA#	123,58	5,147
PTT 11,2% 85 CB#	100,75	0,193
SNCF 8,8% 87-93CA	112,85	7,305
Lyon.Eaux 6,5%90CV	552	–
	–	–

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	341	344
Bains C.Monaco 2	881	881
B.Hypoth.Europ.	121	–
B.N.P Intercont.2	487	481,50
Bidermann Intl	415	–
B T P (la cie) 2	32,10	32,30
Cambodge	909	–
Carbone Lorraine 2	415	416
Cass Poclain 2	2,55	–
CBC 1	357,40	352,50
Centenaire Blanzy	374,10	375
Ceregan Holding	25,10	–
Champex (Ny)	8,75	8,75
CIC Un.Euro.CIP 1	347,10	350
C.I.T.R.A.M. (B)	3200	–
Cpt Lyon Alem.2	374	378
Concorde-Ass Risq2	1045	993
Constr.Met.Prov.	11,50	11,60
Credit Gen.Ind.	98,10	98,10
Darblay	595	595
Didot Bottin	485	–
Eaux Bassin Vichy	2285	2285
Ecco 1	525	525
Ent.Mag. Paris	4870	–

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eridania Beghin CI	722	727
Fidei(ex Immofice)2	355	355
Finalens	345	–
F.I.P.P.	328	–
FNAC 2	2600	2570
Fonciere (Cie)	715	720
Foncina	459	–
France I.A.R.D	389	381
France S.A 1	2090	2090
From. Paul-Renard	2050	–
Gaumont 2	750	752
Genefim	335	336
Gevelot	490	490
G.F.C. 1	492	490,10
G.T.I (Transport)	319	319
Immobail 2	585	585
Immobanque 2	1000	999
Im.Marseillaise 2	6540	6500
Invest.(Ste Cle.)	2350	2340
Lille Bonnieres	1410	1402
Localinanciere	499	–
Louvre 1	187	189
Lucia	130,10	131
Machines Bull 2	26,50	25
Mag.Uniprix	176,60	–
Metal Deploye	245,50	–
Mors 2	38,50	38,50
Navigation (Nle)	140	–
Optorg 2	280	300
Oreal (CI)	920	910
Origny-Desvroise	870	840
Monoprix	1311	1320
Palais-Nouveaute	345	–
Parfinance	212,50	209,90
Paris Orleans	235	227,10
Piper Heidsieck	770	–
Porcher	211,10	210
Promodes (CI)	895	900
Publicis 2	1000	1008
Rochefortaise Com.	153	154,50
Rosario 2	190	186,10
Rougier	256	–
S.A.F.A.A	251	–
S.A.F.I.C Alcan	198	176
Saga	520	530
Salins du Midi 2	593	585
Savoisienne M.	182	–
Sitc 2	840	830
S.I.P.H.	100	–
Sofal	462	–
Soffo	280	280
Softam	69	68
Sofragi	3600	3650
Soudure Autogene	667	674
Sovabail	469	470
Stemi	1025	–
Taittinger 1	2180	2220
Tour Eiffel	270	–
Ufiner Colreth	1930	1940
Vicat 2	430	431
Virax	98	99
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	580	–	Kubota Corp.	29,90	–
Akzo NV	542	531	Noranda Mines	98	–
Alcan Aluminium	121,10	123,10	Olivetti Priv.	5	5
American Brands	200,50	–	Pfizer Inc.	394	392,50
Arbed	531	–	Ricoh Cy	35	34,50
Asturienne Mines	105,10	100,20	Robeco	358,80	362,50
Banco Pop. Espanol	627	–	Rodamco N.V.	182,10	183
Banque Regl.Inter.	38500	–	Rolinco	381,10	385,80
Chrysler Corp.	315	–	Saipem SPA	12,10	–
C.I.R SPA	4,09	4	Sema Group Plc	29,50	29,50
Commerzbank AG	1255	–	SKF Aktiebolaget	81,10	81
Dow Chemical Co.1	338	346,50	Tenneco Inc.	285	–
Fiat Ord.	14,30	–	Toray Ind.	30,20	31,55
G.B.L.(Brux.Lamb.)	590	580	West Rand Cons.	8	–
Gevaert	1125	1158		–	–
Glaxo Holdings Plc	60,10	59,50		–	–
Goodyear T.& R.Cy	237	–		–	–
Honeywell Inc.	180,80	–		–	–
Johannesburg Cons.	104	104		–	–

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	312	–	Molex	150,10	–
Benedictine	3800	–	OR.Com.Pharm.*	950	–
Blanzy-Ouest*	758	–	Partic.Percier*	192,80	–
Brasseries Maroc	397	–	Romanto	298,50	–
Calciphos*	72	–	St-Dominique(Fin)	155	–
Canadian Pacifique	95,80	–	St Gobain Emball.*	1980	–
CGH Cogedher act.*	7	–	Schlumberger Ind.*	377	–
CEGF (Ent.Ge.Fri.)	490,20	–	SEPR*	1390	–
Cie Industrielle*	5400	–	SPR "B" nom.	350	–
Coparex Inter.*	552	–	Testut-Aequitas	100	–
Cr.Universel (Cie)	240	–	Waterman*	1100	–
CEAC*	77	–		–	–
Grace and Co	225,10	–		–	–
Groupe Victoire	1480	–		–	–
Table France*	350	–		–	–
Koninkl. Pakhoed	75,10	–		–	–
Lecteurs Monde+*	185	–		–	–

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	–	Guintoli	652	–
Boiron (Ly) 2 #	618	590	I.C.C. 2	230	240
Boisset (Ly)	220	220	Idianova	55	55
CRCAM Paris IDF 1	1136	1150	Immob.Hotel. 2 #	1100	1090
Calberson	370	372	Int. Computer	125	125
Cardif SA 1	1190	1182	IPBM	45	45
CEGEP #	150	154	M.S.C Schlum.Ny	1070	1050
CFPI	178,70	179	Seribo	280	274
C.N.I.M 1	1200	1234	Sopra	244	–
Codetour	325	325	TF1-1	528	535
Creeks	153	156	Thermador Hold(Ly)	475	475
Dauphin OTA	245	235	Unilog	260	260
Devanlay 2	1135	1135	Viel et Compagnie#	205	210
Labor.Dolisos	130	–	Vilmorin et Cie#2	393	392,10
Editions Belfond	101	–		–	–
Europ Propulsion 2	305	300		–	–
Finabail	180	176,40 ↑		–	–
Finacor	205	–		–	–
G.I.M. S.A.	911	920		–	–
Gravograph	145	149		–	–

Sicav (sélection) 1er décembre

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	284,17	257,18
Actimonetaire C et D	32480,38	32480,38
Ameri-gan	8918,33	8573,39
Amplitude	801,64	778,29
Antigone trésor	144454	144454
Arbitr. Court Terme	8259,45	8259,45
Associ Premiere	34085,16	34085,16
Associc	1228,29	1228,29
Atout Amérique	111,82	109,09
Atout Asie	104,71	102,18
Atout Futur C et D	557,98	544,37
Auracic	1758,73	1708,48
Avenir Alizes	1946,34	1908,18 ◆
Axa Capital	214,49	208,24
Axa Court Terme	9127,71	9127,71
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1129,44	1096,54
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargne	948,76	921,13
Axa Europe	143,52	139,34
Axa Investissements	131,45	127,62
Axa NPI	163,96	159,18
Axa Ob.Fr.Extrans	169,14	164,21
Axa.Ob.In.Ex.Ma.U.Se	161,90	157,18
Axa Prem.Ex.Agepre	132,99	129,03
Axa Sél.Ex.Dr.Sola	187,25	182,38
Axa Valeurs PEE	154,80	150,29
Cadence 1	1134,03	1111,79
Cadence 2	1118,45	1096,52
Cadence 3	1131,61	1109,42
Capimonetaire	7123,16	7116,04
Capiblig	7937,41	7781,77
Capitacic	1838,01	1813,80
Cicamonde	1291,56	1254,32
Convis	1581,51	1552,62
Comptavalor	4089,49	4003,49
Credit Mutuel Capital	1524,50	1494,61 ◆
Cred.Mut.Ep.Cour.T	757,80	757,80 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	113,42	110,38 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	111,45	108,47 ◆
Cred.Mut.Ep.J	19799,47	19799,47
Cred.Mut.Ep.long.T	228,41	220,35 ◆
Cred.Mut.Ep.Monde	1382,51	1345,51 ◆
Cred.Mut.Ep.Quatre	1189,92	1158,07 ◆
Dieze	1852,09	1821,29
Drouot France	1034,34	1004,21
Drouot Sécurité	268,25	268,44
Ecocic	1255,10	1218,54
Ecopar	142,44	138,29
Ecur. Capicourt	203,70	203,19
Ecur. Capitalisation	3118,36	3087,49
Ecur. Expansion	551599,85	550773,69
Ecur. Géovaleurs	2729,57	2650,07
Ecur. Investissement	172,92	167,88
Ecur. Monepremière	78658,28	78658,28
Ecur. Monétaire	22436,68	22436,68
Ecur. Trésorerie	2702,87	2702,87
Ecur. Trimestriel	2136,62	2114,87
Elancial	134,83	130,96
Emergence Poste	110,93	107,70
Energie	375,96	358,91
Eparcic	4728,28	4128,26
Eparcourt-Sicav	4451,24	4449,14
Epargne Associat	26803,56	26478,37
Epargne-Unie	1607,03	1567,83
Eufi Cash capi	9950,91	9950,91 ◆
Eurco Solidarité	1254,83	1242,41
Eurocic Leaders	1272	1234,95
Eurodyn	1398,44	1384,33
Euro Gan	7828,19	7527,11
Fonsicav	18588,68	18535,61

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-gan	13732,22	13204,08
France Garantie	290,59	290,01
France Obligations	506,91	501,89
Francic	555,94	539,75
Francic Pierre	138,08	132,12
Francic-Régions	1336,85	1297,91
Fructi-Associations	39,88	39,88
Fructi-Capi	50,23	49,49
Fructidor	253,74	249,98
Fructifrance action C	230,69	225,06
Fructifrance action D	220,75	215,37
GAN Rendement	5828,68	5740,57
Gestilion	17623,62	17623,62
Gest.Associations	210,82	206,18
Horizon	1634	1588,41
HLM Monétaire	15954,86	15954,86
Indicia	1227,14	1198,98 ◆
Indust.Fse.Court.T	1889,54	1889,54
Intensys	107,39	107,12
Interepar	114123,25	110799,27
Interoblig	17670,46	17520,06
Intersélection Fce	598,58	586,78
Japacic	187,73	182,26
Jeunepargne	341,93	336,98
Latitude	2559,31	2555,48
Lion Association	12317,32	12317,32
Lion Institutionel	37054,87	36962,46
Lionplus	1227,99	1203,91
Lion Trésor	2486,78	2461,09
Livret Bourse Inv.	665,78	646,31
Livret Portefeuil.	850,97	826,18
Méditerranée	217,87	211,52
Mensuel CIC	10432,85	10319,65
Monecien	78929,68	79029,68
Mone.J	41130,66	41130,66 ◇
Monévalor	46855,72	46855,72
Mutualité dépôts	15862,31	15830,65
Natio Court Terme	108345	108021
Natio Court Terme2	326123	326123
Natio Epargne	20855,73	20748,25
Natio Ep. Capital	13200,94	13148,85
Natio Ep. Croissance	2124,28	2067,41
Natio Ep. Obligations	230,81	224,63
Natio-Ep. Retraite	148,43	142,51
Natio Ep. Trésor	9292,55	9274
Natio. Eparg. Valeurs	531,57	517,34
Natio-Fran.index	1174,87	1143,23
Natio-Immo	1499,86	1449,99
Natio-Inter	1837,92	1798,73
Natio-Monétaire	28568,69	28568,69
Natio-Opportunités	1441,78	1403,17
Natio-Patrimoine	1643,74	1599,75
Natio-Perspectives	1360,29	1323,88
Natio-Placements	67371,79	67371,79
Natio-Revenus	1121,66	1110,55
Natio Sécurité	11599,80	11599,80
Natio-Valeurs	1020,17	992,97
Nippon-Gan	6905,09	6640,28
Nord Sud Dévelop	1978,57	1966,54
Obli-Associations	181,33	180,50
Oblicic-Mondial	3197,17	3149,82
Oblicic-Régions	1154,87	1137,81
Oblifutur	3495,69	3430,51
Oblig. ons caté.	213,95	210,79
Oblilion	1780,85	1763,22
Obliécurité Sicav	14778,80	14778,80
Obliys	530,54	522,70
Oraction	1608,30	1569,67
Paribas Capitalisation	1909,08	1871,47

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Opportunités	148,36	145,01
Paribas Patrimoine	692,95	672,67
Patrimoine Retraite	260,39	255,28
Parvalor	693,84	679,45
Premintar	1482,51	1448,35
Plénitude	166,21	161,37
Poste Croissance	8253,18	8249,93 ◆
Poste Gestion	75333,46	75333,46
Première Oblig	11323,32	11312,01
Prévoy. Ecureuil	115,55	114,41
Priv'Associations	33494,36	33494,36
Proficius	1055,13	1035,46
Reznacic	177,14	174,52
Revenus Trimestr.	5643,02	5587,15
Revenu-Vert	1243,38	1228,20
St Honoré Vie & Santé	1129,84	1078,42
St Honoré Bons du Tr	12767,25	12703,73
St Honoré Invest.	979,89	935,46
St Honoré Pacifique	767,38	732,56
St Honoré Réel	17089,22	17021,14
Sécuricic	1971,20	1971,20
Sécuri-Gan	13814,07	13543,21
Sécuritanz	1580,63	1580,63
Sensivalor	30721,90	30721,90
SEVEA	104,50	102,01 ◆
SFI-CNP Assur	798,96	773,75
S.G. Fr. opport. C et D	1558,31	1527,75
Sicav Associations	2094,47	2094,47
Sicav 5000	519,59	505,60
S.I. Est	1623,38	1576,02
Silvafrance	813,20	791,44
Silvam	480,65	467,79
Silvarenta	246,38	240,57
Silvinter	561,43	548,40
Sogenfrance C	1414,84	1388,31
Sogenfrance D	1386,81	1339,23
Sogéparg ne	340,09	333,41
Sogister	1845,41	1813,15
Soleil Investissements	724,94	697,06
Solstice	2344,85	2339
State Street Act. Eur	12504,59	12158,94
State Street Act. Frce	12872,72	12497,78
St. Str. Act.Japon	13907,50	13340,58
State Street Emer. Mts	18866,18	17978,19
St.Street OAT Plus	13179,05	12920,64
Stratégie Actions	987,97	949,97
Stratégie Rendement	1677,22	1624,43
Techno-Gan	6946,01	6878,86
Thesora	797,51	789,81
Trésor Plus	1559,50	1535,15
Trésor Trimestriel	1089,52	1071,83
Trésoricic	149136,18	149136,15
Trilion	5614,88	5542,82
Uni-Associations	127,34	127,34 ◇
Uni-Foncier	1537,92	1499,53
Unifrance	678,89	662,14
Uni Régions	1454,24	1418,77
Univar	265,89	265,89 ◇
Univers Actions	1622,53	1582,95
Univers Obligations	2141,25	2101,32
Valorg	2332,82	2330,49
Valrest	80761,30	80730,98
Winterthur St-Honore	272,27	258,92
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–
	–	–

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 01/12	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,9110	5,9385	5,65	6,15
Ecu	6,6430	6,6360	–	–
Allemagne (100 dm)	345,7800	345,3500	335	358
Belgique (100 F)	16,3330	16,3675	15,75	16,75
Pays-Bas (100 fl)	308,1600	307,9300	298	319
Italie (1000 lires)	3,4740	3,4590	3,30	3,75
Danemark (100 krd)	87,2800	87,3200	83	91
Irlande (1 iep)	8,3565	8,3875	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,7910	8,7815	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,4095	2,4060	2,88	3,09
Suisse (100 f)	396,3100	395,3700	383	405
Suède (100 krs)	69,8900	69,9000	68	75
Norvège (100 k)	79,5200	79,4700	76	85
Autriche (100 sch)	49,1640	49,1030	47,60	50,80
Espagne (100 pes)	4,2190	4,2085	4	4,55
Portugal (100 esc)	3,3900	3,3750	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,4145	4,4352	4,25	4,70
Japon (100 yens)	5,4245	5,4589	5,26	5,61

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 01/12
Or fin (kilo en barre)	70300	70850
Or fin (en lingot)	70300	70850
Napoléon (20f)	406	405
Pièce Fr (10 f)	355	–
Pièce Suisse (20 f)	405	408
Pièce Latine (20 f)	408	405
Souverain	520	515
Pièce 20 dollars	2560	2555
Pièce 10 dollars	1370	1310
Pièce 5 dollars	845	–
Pièce 50 pesos	2600	2600
Pièce 10 florins	420	424

Matif (Marché à terme international de France)

1er décembre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 135 919

Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	128	127,38	124,20
Précédent	127,76	127,20	124

CAC 40 A TERME
Volume : 23 115

Cours	Janvier 94	Février 94	Déc. 93
Dernier	2182	–	2169
Précédent	2125,50	–	2114

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

RELIGIONS

Une rencontre de juristes sur les Témoins de Jéhovah

Les risques d'une loi sur les sectes

Faut-il légiférer sur les sectes? La question a été de nouveau posée au cours d'un colloque du Centre de formation et d'études judiciaires, vendredi 26 novembre à l'Assemblée nationale, portant sur les Témoins de Jéhovah (1).

Les Témoins de Jéhovah seraient en France au nombre de 230 000 environ : 120 000 « missionnaires » familiers du porte-à-porte et 110 000 fidèles et sympathisants. Par leur refus du service militaire et des transfusions sanguines, ils font partie de ces « nouveaux mouvements religieux » (comme se font désormais appeler les sectes) qui revendiquent le droit de se soustraire, au nom de convictions de foi, à la loi commune.

Grâce à des thérapeutiques de substitution, le refus des transfusions sanguines, justifié par des impératifs bibliques, ne pose plus dans les hôpitaux, sauf exceptions, de difficulté majeure. En revanche, le refus du service militaire, à l'exemple des premières communautés de chrétiens dont les Témoins de Jéhovah se prétendent les héritiers fidèles, est suivi de conséquences qui heurtent le bon sens.

Ainsi, des dizaines de Témoins de Jéhovah sont actuellement en prison, car, sous le prétexte qu'ils veulent se consacrer *« totalement et inconditionnellement au service de Dieu »*, ils refusent même de demander à bénéficier du statut d'objecteur de conscience et d'un service civil de substitution. Au nom de la Ligue des droits de l'homme, Mᵉ Jean-Jacques de Felice est venu protester à la tribune de ce colloque : *« La France des droits de l'homme emprisonne des gens qui contestent l'ordre d'apprendre à tuer »*.

S'il est vrai, comme le dit Pierre Soler-Couteaux, professeur à l'université Robert-Schuman de Strasbourg, qu'*« une certaine conception de la liberté religieuse s'est arrêtée en 1905* (la séparation de l'Eglise et de l'Etat)*»* et que, depuis, *« la loi française n'a pas pris en compte les nouvelles aspirations religieuses du pays »*, il est facile de mesurer les risques de dérapage si, un jour, s'ouvrait la brèche d'une reconnaissance légale des particularités confessionnelles. Comment refuser le foulard à l'école d'une jeune musulmane, si on reconnaît le droit d'un Témoin de Jéhovah à se soustraire à son obligation de service militaire?

Le cas de conscience s'énonce ainsi : si les particularités doctrinales de tels groupes religieux minoritaires sont formellement reconnues, on risque de multiplier les sectes et de bouleverser l'équilibre actuel des confessions en France. Si on maintient le *statu quo*, on continue d'en faire des hors-la-loi. C'est un débat qui dépasse largement, on le voit, le cas strict des Témoins de Jéhovah.

L'islam en toile de fond

Ce colloque de juristes a opportunément rappelé que la question de la liberté religieuse en France n'avait jamais été abordée autrement que dans des situations de conflit, comme en témoigne l'histoire de la Réforme et des guerres de religions, de la Révolution et de la constitution civile du clergé, de la lutte anticléricale et des lois de séparation. Un compromis a été trouvé en 1905, fondé sur une conception étroite de la laïcité et un cantonnement du religieux à la sphère de la vie privée.

De l'islam comme des nouveaux mouvements religieux, montent aujourd'hui de nouvelles revendications qui menacent cet équilibre. *« On ne fera pas l'économie d'une nouvelle loi »*, a même pronostiqué le professeur Soler-Couteaux. Dans le contexte politico-religieux actuel, un compromis redéfinissant les conditions de la laïcité semble toutefois peu vraisemblable. Il n'est pas impossible, en revanche, d'imaginer la signature de conventions particulières permettant d'accorder le droit, pour le fidèle d'une religion minoritaire, de *« conformer son comportement à ses convictions religieuses »*, et le devoir, pour l'Etat, de faire appliquer la loi commune et respecter l'ordre public.

HENRI TINCQ

(1) A ce colloque du Centre de formation et d'études judiciaires, organisé par Jean-Marc Florand, maître de conférences à Paris-XII et Olivier-Louis Séguy, avocat à la cour d'appel de Paris, ont notamment participé Alain Vivien, auteur d'un rapport sur les sectes, Jacques Robert, membre du Conseil constitutionnel et président honoraire de Paris, II, Phedon Vegleris, professeur honoraire de l'université d'Athènes, Henri Boulard, premier président de la cour d'appel de Versailles, Philippe Blondel, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation.

Créé à l'initiative de la Mosquée de Paris

Le Conseil consultatif des musulmans de France rencontre des oppositions

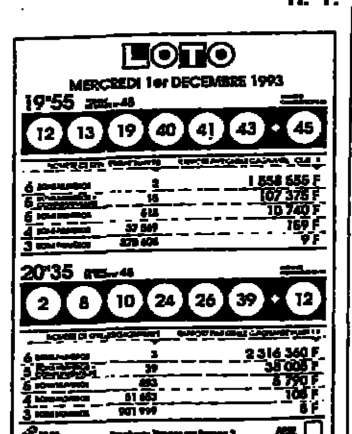
« Je n'ai aucune prétention hégémonique. » En présentant la liste du Conseil consultatif des musulmans de France dont il vient de prendre l'initiative (*le Monde* du 23 novembre), Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, s'est montré rassurant et œcuménique devant l'Association des journalistes de l'information religieuse, mercredi 1ᵉʳ décembre. *« Le rôle de la Mosquée de Paris n'est pas de revendiquer le monopole de la représentativité de la communauté musulmane de France,* a expliqué le recteur. *Mais, à soixante-dix ans, elle est bien placée pour faire des propositions sur l'unité de l'islam français. »*

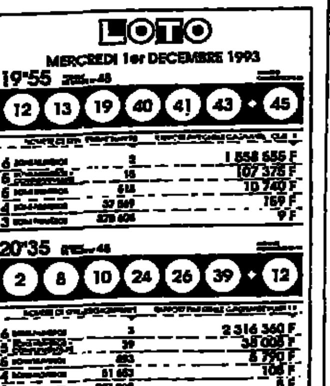
Ce faisant, le recteur de la Mosquée de Paris entendait répondre à deux types de critiques : celle du ministère de l'intérieur, qui misait sur la capacité à rassembler de M. Boubakeur, mais ne cache pas aujourd'hui son impatience et sa déception ; celle d'autres composantes de la communauté musulmane (Marocains, Tunisiens, Turcs, Comoriens, Africains, etc.), qui craignent de faire les frais d'un arrangement entre M. Pasqua et une institution qui, en dépit de son prestigieux passé, ne leur paraît pas, notamment en raison de ses liens avec l'Algérie, en position de fédérer l'islam de France.

Signe de ce malaise, deux des vingt-cinq personnalités qui figuraient sur la liste du Conseil consultatif des musulmans de France ont déjà pris leurs distances. Il s'agit de M. Ourabah, ancien préfet, conseiller d'Etat honoraire, qui affirme n'avoir jamais donné qu'un *« accord sous réserves »*, ainsi que de M. Lahneche, président de la puissante Association culturelle islamo-française, promotrice de la Mosquée de Lyon, qui, tout en étant favorable à une structure de rassemblement, affirme qu'il n'a pas donné son accord pour participer à la nouvelle instance.

Tentant de prouver l'indépendance de la Mosquée de Paris, M. Boubakeur a encore affirmé : *« Je ne suis pas un fonctionnaire algérien. Je suis venu à la Mosquée dans des circonstances difficiles et n'ai donné de gages à personne. »* Soulignant que la liste du Conseil consultatif des musulmans de France reste ouverte, il doit faire face enfin à d'autres types de regroupement, notamment le Conseil supérieur des imams, de création récente, réunissant des mosquées de banlieue (Evry, Mantes-la-Jolie) rivales de celle de Paris.

H. T.





CARNET

Décès

– Le Père Jean Dujardin,
supérieur général de l'Oratoire,
Les Pères de sa communauté,
Ses frères et sœurs,
font part du retour vers le Père du

Père Georges ALBOUSSIÈRES,

décédé à Paris, le 30 novembre 1993, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Ils le recommandent à vos prières.

Inhumation à Saint-Eustache, Paris-1ᵉʳ, vendredi 3 décembre, à 13 h 45.

Pères oratoriens,
75, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mᵐᵉ Régine AUBRY,

survenu le 19 novembre 1993.

De la part de
M. Maurice Aubry
Et de sa famille.

– Mᵐᵉ Lucienne Brand,
M. et Mᵐᵉ Laurent Brand
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Rigaud
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René BRAND,

survenu le 30 novembre 1993, à l'âge de soixante-dix ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 4 décembre, à 10 h 30, en l'église de Moreuil, dans la Somme.

Il sera inhumé au cimetière de Thennes (Somme).

– La direction
Et l'ensemble du personnel du groupe Transblois-Brand,
ont la douleur de faire part du décès de leur président-directeur général,

M. René BRAND,

survenu le 30 novembre 1993, à l'âge de soixante-dix ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 4 décembre, à 10 h 30, en l'église de Moreuil, dans la Somme.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Thennes (Somme).

Transblois-Brand,
164, avenue du Landy,
93210 La Plaine-Saint-Denis.

– Les obsèques de

Jean-Claude HARTEMANN

auront lieu le vendredi 3 décembre 1993, à 10 h 30, en l'église Sainte-Marie des Batignolles, 77, place du Docteur-Lobligeois, Paris-17ᵉ.

De la part de
Ses frères, sœurs, neveux et nièces,
De tous les musiciens et interprètes,
qui furent ses amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mᵐᵉ Chante-Hartemann,
57, avenue Jean-Jaurès,
94110 Arcueil.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Alain LE BESNERAIS,

survenu à Paris, le 27 novembre 1993, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, le mardi 30 novembre, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle.

De la part de
Mᵐᵉ Alain Le Besnerais,
son épouse,
M. Jean-Marie Le Besnerais,
M. et Mᵐᵉ Bruno Le Besnerais
et leurs enfants,
Mˡˡᵉ Christine Le Besnerais,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Le Besnerais et Biver.

233, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– Robert Soulat,
fait part du décès de sa mère,

Mᵐᵉ Georges SOULAT,
née Simone Lamiable,

survenu le 27 novembre 1993.

Les obsèques civiles ont eu lieu dans l'intimité.

152, rue de Lourmel,
75015 Paris.

– *Colette, Jean-Pierre, Marlène,*
ses enfants,
Catherine, Philippe, Laure,
ses petits-enfants,
Joachim et Sébastien,
ses arrière-petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Edmond ZARADER,

survenu le 30 novembre 1993, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 2 décembre, à 16 15, au cimetière de Pantin. Réunion à la porte principale.

140, rue du Faubourg-Poissonnière,
75010 Paris.

Remerciements

– *Mᵐᵉ Jacques Lallement*
Et ses enfants,
très touchés des marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Jacques LALLEMENT

et de votre présence à la messe célébrée à sa mémoire, vous prient de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

Messes anniversaires

– Le 10 décembre 1993, à 19 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris, une messe sera célébrée à la mémoire de

Jean-Baptiste NOËL,
chancelier du chapitre de Remiremont,
député des Vosges
à la Convention nationale,
mort sur l'échafaud révolutionnaire
le 8 décembre 1793.

Anniversaires

– Malgré un combat de six longues années, le 2 décembre 1991, le cancer arrivait à vaincre la passion de vivre de

Christine CHAINE.

Elle avait à peine quarante-quatre ans.

Elle reste debout dans tous nos souvenirs de rires et de beauté.

Nous l'avons tous tant aimée.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3ᵉ. Tél. : 42-71-68-19, jeudi 2 décembre 1993, à 20 h 30, débat avec Alain Denvers (directeur de l'information à F 2 et F 3) : « La télé demain, liberté ou intox ».

– Comité de liaison des associations juives laïques : grande réunion de soutien aux accords israélo-palestiniens, dimanche 5 décembre 1993, à 16 h 30, Sorbonne (amphithéâtre Richelieu), 17, rue de la Sorbonne, Paris-5ᵉ.

Conférences

– Conférence-débat de Roger Garaudy : « Avons-nous besoin de Dieu ? », le mardi 7 décembre 1993, de 18 h 30 à 20 h 30, au Centre Sèvres, 35 *bis*, rue de Sèvres, Paris-6ᵉ. Métro Sèvres-Babylone.

Soutenances de thèses

– Raphaëlle Desplechin soutiendra sa thèse de doctorat d'Etat : « Le lieu commun dans les Mémoires de Cendrars ; un mémorial d'écriture », le samedi 4 décembre 1993, à 14 heures, université Paris-X-Nanterre, salle C 24.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 1ᵉʳ décembre 1993

UN DÉCRET

– nº 93-1266 du 24 novembre 1993 portant publication de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Roumanie en faveur de l'aide aux enfants abandonnés, orphelins et handicapés, signée à Bucarest le 7 novembre 1990.

UN ARRÊTÉ

– du 10 novembre 1993 modifiant l'arrêté du 29 juillet 1987 modifié relatif aux plafonds de ressources des bénéficiaires de la législation sur les habitations à loyer modéré et des nouvelles aides de l'Etat au secteur locatif.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6184

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III		■				■			
IV				■					■
V				■			■		
VI			■						
VII						■			
VIII		■						■	
IX			■			■			
X						■			
XI	■						■		

HORIZONTALEMENT

I. Devient difficile quand il y a beaucoup d'embarras. – II. Qui a le caractère d'une symphonie. – III. Fit un assortiment de couleurs. Se classe donc parmi les primates. – IV. Met parfois la conscience à rude épreuve. Produit sucré. – V. Vieille vache. Eau. Article. – VI. Romains. La nuit, protégeait le chef. – VII. Cour d'Espagne. N'est trouvé bon que quand il est chaud. – VIII. Fabriqua. – IX. Participe. Pronom. Un mot repoussant. – X. Anglais vulgaire. Pas annoncée. – XI. Gros tas. Pronom.

VERTICALEMENT

1. Lavées et blanchies. – 2. Préfixe. Un vieil ennui. L'armée autrichienne y capitula. – 3. Sorte de cordonnet. Ne se dit plus quand tout est cassé. Fleuve. – 4. Portait les armes. Ont été mis en réserve. – 5. Sont vraiment nécessaires quand on a une sale tête. – 6. Symbole. Particule. – 7. Victime des coups. Un rien. – 8. Quand il est petit, c'est une mignardise. Mot de reconnaissance. – 9. Apparus. Adjectif qui se « met » souvent au féminin.

Solution du problème nº 6183

Horizontalement

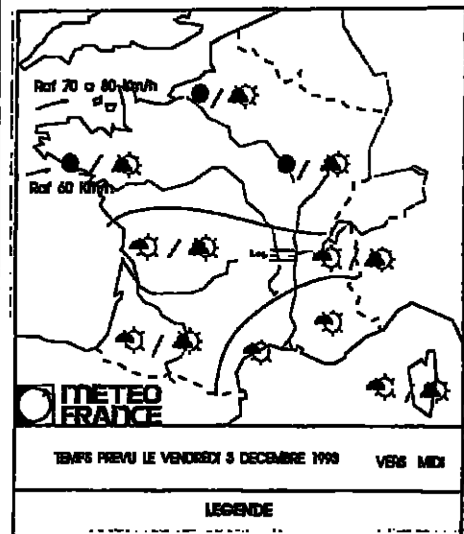
I. Ambassade. – II. Toupillon. – III. Tu. Plaine. – IV. Iéna. Lésé. – V. Station. – VI. Eté. Oméga. – VII. Révéler. – VIII. Eu. Pô. – IX. Suse. Raid. – X. En. Pi. Ile. – XI. Civilités.

Verticalement

1. Attiser. Sec. – 2. Mouette. Uni. – 3. Bu. Naevus. – 4. Appât. Epi. – 5. Sil. Iole. Il. – 6. Slalomeur. – 7. Aliéner. Ait. – 8. Dons. Pile. – 9. Enée. Apodes.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



LEGENDE
ENSOLEILLE – TRES NUAGEUX OU COUVERT – AVERSES – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – PLUIE OU BRUINE – ORAGES – NUAGEUX COUPES ECLAIRCIES – NEIGE – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DEPLACEMENT

TEMPÉRATURES maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	15/ 7
BIARRITZ	12/ 9
BORDEAUX	12/ 5
BOURGES	8/ 2
BREST	11/ 9
CAEN	10/ 7
CHERBOURG	10/ 9
CLERMONT-FER.	6/ 0
DIJON	2/ 0
GRENOBLE	2/ 1
LILLE	2/ 2
LIMOGES	6/ 3
LYON, BRON	5/ 0
MARSEILLE	9/ 6
NANCY, ESSEY	1/ 1
NANTES	11/ 6
NICE	8/ 6
PARIS-MONTS	2/ 4
PAU	8/ 4
PERPIGNAN	11/10
POINTE-A-PITRE	31/18
RENNES	11/ 8
ST-ETIENNE	5/ 2
STRASBOURG	−1/−1
TOULOUSE	9/ 5
TOURS	7/ 4

ÉTRANGER	
ALGER	16/ 8
AMSTERDAM	1/ 0
ATHÈNES	17/11
BANGKOK	35/26
BARCELONE	15/ 5
BELGRADE	−1/−5
BERLIN	−3/−4
BRUXELLES	1/ 1
COPENHAGUE	0/−2
DAKAR	28/20
GENÈVE	2/−1
ISTANBUL	6/ 3
JÉRUSALEM	20/ 9
LE CAIRE	24/15
LISBONNE	15/12
LONDRES	9/ 8
LOS ANGELES	19/ 9
LUXEMBOURG	0/−2
MADRID	13/ 0
MARRAKECH	17/ 8
MEXICO	18/ 7
MILAN	3/−6
MONTRÉAL	0/−9
MOSCOU	−8/−12
NAIROBI	23/15
NEW-DELHI	27/10
NEW-YORK	6/ 0
PALMA-DE-MAJ.	14/ 3
PÉKIN	3/−1
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	14/ 8
HONGKONG	24/20
SÉVILLE	18/ 6
SINGAPOUR	32/24
STOCKHOLM	1/ 0
SYDNEY	31/22
TOKYO	20/12
TUNIS	18/ 9
VARSOVIE	−4/−10
VENISE	6/ 2
VIENNE	0/−5

Valeurs extrêmes relevées entre le 01-12-1993 à 18 heures TUC et le 02-12-1993 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

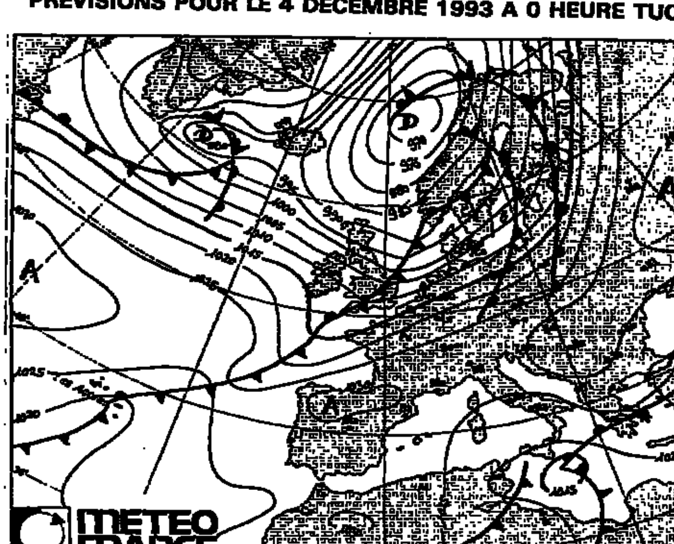
VENDREDI : beaucoup de grisaille, surtout au nord de la Loire. – Sur le Languedoc-Roussillon, la Provence-Côte d'Azur et la Corse, la journée sera agréable. Les quelques nuages matinaux ne seront que de passage sur ces régions, et laisseront un ciel bien dégagé en journée.

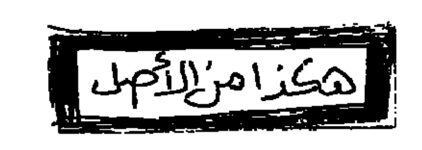
Sur le Nord-Est du pays jusqu'en Champagne-Ardennes, Bourgogne et Franche-Comté, il fera gris toute la journée, avec quelques bruines en début de matinée. L'espoir d'y apercevoir un coin de ciel bleu sera timide...
Plus à l'ouest, il y aura également de nombreuses brumes et nuages bas au lever du jour ; au nord de la Loire, le ciel restera très nuageux en journée, avec quelques éclaircies. Au sud, en revanche, les percées du soleil seront plus franches et l'après-midi sera finalement assez ensoleillé sur la plupart des régions. Dans certaines vallées, près de la Garonne et de la Saône, ces brouillards pourront persister toute la journée.

Le vent de sud-ouest soufflera sur les côtes de la Manche jusqu'à 70 km/h par rafales.
Les températures minimales seront généralement comprises entre 6 et 9 degrés, mais ne dépasseront pas 3 degrés sur le Nord-Est et le Centre-Est. En cours d'après-midi, le mercure avoisinera 12 degrés dans un grand quart nord-ouest, 14 degrés dans le sud-ouest et jusqu'à 15 degrés sur le pourtour méditerranéen. En revanche, il ne fera pas plus de 5 degrés dans le nord-est si le soleil ne parvient pas à dissiper cette grisaille tenace.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 4 DECEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC





JEUDI 2 DÉCEMBRE

TF 1

15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invitée : Laure Marsac.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.25).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Série : Van Loc, un grand flic de Marseille. La Vengeance, de Claude Barrois.
22.20 ▶ Magazine : Demain, il fera beau. Présenté par Tina Kieffer. Invité : Philippe Bouvard. Thème : « Tchao les complexes ».
23.25 Série : Crimes passionnels. Angèle, de Jean-Pierre Prévost.
0.30 Journal et Météo.
0.35 Série : Mésaventures.

FRANCE 2

15.40 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Le phono de papa.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. Animé par Laurent Romejko.
17.05 Magazine : Giga. Avec les séries : L'Annexe ; Sauvés par le gong ; Le Prince de Bel-Air.
18.40 Jeu : Un pour tous. Présenté par Christian Morin et Cendrine Dominguez.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne. Animé par Nagui.
20.00 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Charpak, le prix d'un Nobel, de Dominique Rochot et Didier Dahan ; Le rap de la prison, d'Eric Monier et Roger Motte ; Liberté stérile, de Valérie Fourniou et Alain Dubat.
22.25 Divertissement : Juste pour rire. Popeck à l'Olympia. Spectacle enregistré en décembre 1990.
23.30 Journal et Météo.
23.50 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
1.00 Série : Les Diamants de la vengeance.

FRANCE 3

15.15 Série : Capitaine Furillo.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Présenté par Vincent Perrot. Invité : Jacques Villeret.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez, en direct de Paris.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. Présenté par Olivier Barrot. *Voyage en Ritalie*, de Pierre Milza.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.40 Keno.
20.50 Cinéma : Lawrence d'Arabie. ■■ Film américain de David Lean (1962).
0.20 Journal et Météo.
0.50 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.25 Magazine : L'Œil du cyclone (rediff.).
15.50 Surprises.
16.05 Cinéma : Le petit prince a dit. ■■ Film franco-helvétique de Christine Pascal (1992).
17.45 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Baby Folies.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invitée : Dee Dee Bridgewater.
20.15 Sport : Football. Saint-Etienne-Nantes. Match de 20e journée du championnat de France de D1, en direct ; à 20.30, coup d'envoi.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Backdraft. ■ Film américain de Ron Howard (1991, v.o., dernière diffusion).
0.45 Cinéma : La Petite Amie d'Antonio. ■ Film français de Manuel Poirier (1992).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Cinéma : Jour de fête. ■■ Film français de Jacques Tati (rediff.).
18.20 Documentaire : Samsara, mort et renaissance au Cambodge. D'Ellen Bruno (rediff.).
19.00 Série : The New Statesman.
19.25 Documentaire : Je vis normalement. de Marianne Riedel. *Les handicapés et le marché du travail.*
19.55 Documentaire : Ron Kovic. Pourquoi tu ne disparais pas ? de Georg Stefan Troller. *Portrait d'un vétéran de la guerre du Vietnam, paralysé, devenu farouche adversaire de la guerre.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Continent. La Belgique existe-t-elle ? Soirée conçue par Claude Helm.
20.41 Télé-trottoir 1. Qu'est-ce que la Belgique ? mini-sondage de Caroline Strubbe (et à 23.30 et 0.35).
20.50 Documentaire : La Mer, le ciel, la terre, portrait géopolitique. De Bernard Crutzen.
21.20 Documentaire : Quatre portraits sur les marges de la Belgique. De Jean-Marc Turine et Luckas Vander Taelen (v.o.).
22.30 Documentaire : Une grande puissance (1830-1920). De Claude Helm.
23.40 Documentaire : Autour du trône règne le silence (1930-1960). D'Eddy Geradon-Luyckx (80 min.).

M 6

14.05 Magazine : La Vie à pleins tubes. Vidéofan : les Négresses vertes.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Météo 6.
20.50 Cinéma : La Grande Attaque du train d'or. ■ Film américain de Michael Crichton (1978).
22.50 Cinéma : Les Poupées. ■ Film américain de Stuart Gordon (1986).
0.15 Informations : Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Bonjour, Monsieur Tardieu. 3. Jean Tardieu, ou l'obscurité du jour.
21.30 Profils perdus. Philippe Lamour (1).
22.40 Les Nuits magnétiques. Les voleurs de visage.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Cees Nooteboom (Espagne).
0.50 Musique : Coda. Tchaïkovski et Shakespeare (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné en mai 1991 à Hambourg) : Six monologues de Jedermann d'après le drame de Hugo von Hofmannsthal pour baryton et orchestre ; Symphonie n° 6 en la mineur, de Mahler, par l'Orchestre symphonique du Norddeutscher Rundfunk, dir. Christoph Eschenbach ; Siegfried Lorenz, baryton.
23.09 Ainsi la nuit. Quintette à cordes en fa majeur de Bruckner.
0.00 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Hugo Verlomme et Christian Jacob.
O'FM, 19 heures : Patrick Devedjian et Dominique Wolton (« Le grand O'FM-*La Croix* »).
France-Inter, 19 h 20 : « En direct de... Tignes, le ski français : état des lieux » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Sacrée soirée pour Jehovah !

TOUT a commencé par Abraham. Un beau matin, guidé par une voix, il arrive dans le coin avec une idée simple : il n'y a qu'un seul Dieu. Il achète un petit bout de terrain, que l'on peut encore visiter, c'est à deux pas. Quelques vicissitudes plus tard, survient Moïse – oui, celui qu'on a vu au cinéma – qui embarque son monde dans le désert, et tout d'un coup, la Voix lui dit...

En direct de Jérusalem, Foucault avait demandé à Marek Halter de nous résumer en dix minutes quelques millénaires d'histoire locale. A la deuxième intervention de la Voix, l'animateur n'y tint plus : « *Encore une fois !* », s'exclama-t-il. Quelle constance, la Voix ! Extraordinaire, Mesdames, Messieurs ! On le sentait tout prêt à faire applaudir cet Éternel si fidèle à ses fidèles, à lui offrir même une standing ovation, à le faire entrer solennellement par la porte des invités-mystère. Tenez, Marek, « Sacrée soirée » vous a réservé une petite surprise...

Mais le temps passait, et la publicité attendait. Alors que Marek Halter arrivait à peine à la naissance de Jésus, Foucault, hors caméra, s'impatientait manifestement. « *Vous préférez que j'arrête ?* », demanda le conteur, prévenant. Non non, protesta Foucault. Il voyait le problème d'ici. Si l'on coupait la fin, ça susciterait des remous, on recevrait des lettres. Bon garçon, Marek ramassa donc les deux mille dernières années. En gros, deux grands événements à retenir : la naissance du Christ et l'arrivée des Arabes. Pour en savoir plus, prière de se reporter aux ouvrages de référence.

Les chrétiens eurent droit à la visite du Saint-Sépulcre, et les plongeurs aux riches fonds sous-marins d'Eilat – trois jours de pluie par an. Quant à la troisième religion monothéiste, elle n'était pas oubliée : on lui avait réservé une chanson de Cheb Khaled en duo avec une Israélienne, le premier duo télévisé israélo-arabe. Mais l'Israélienne chanta seule. « *Pour des raisons graves* », assura Foucault, soudain rembruni, Cheb Khaled n'était pas venu. Des raisons graves ? Allons donc ! Dans une contrée si enchanteresse, parmi les palmiers et les vestiges, il pouvait donc survenir autre chose que des coups de soleil ?

Zappant sur « la Marche du Siècle », on changea d'univers. Sous l'œil impressionné de Cavada et de Simone Veil, Elisabeth Schemla, du *Nouvel Observateur*, brossait une fresque terrible de la vie de banlieue. Le chômage, le sida, les enfants qui gagnent 10 000 F par semaine en vendant de la drogue : tous ces fléaux l'habitaient, la portaient. Le plateau entier était pétrifié. Et soudain, dans le même souffle : « *... et tout celà sera dans l'*Observateur *à partir de demain.* » Elle n'ajouta pas : « *Chez tous les bons marchands de journaux* », mais presque. Même Cavada ne trouva pas de réplique à la hauteur.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 3 DÉCEMBRE

TF 1

6.00 Série : Côté cœur (et à 4.10).
6.28 Météo (et à 6.58, 8.33).
6.30 Club mini Zig-Zag. Jayce ; Will Kwack Kwack.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école. Transmutazors ; T. Rex ; Olive et Tom ; Clip ; Transmutazors.
8.35 Télé-shopping.
9.05 Feuilleton : Hôpital central.
9.45 Feuilleton : Haine et passions.
10.25 Série : Passions (et à 0.55).
10.55 Série : Tribunal.
11.25 Feuilleton : Santa Barbara.
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Cannon.
15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée. Charles s'en charge ; Parker Lewis ne perd jamais ; Jeux.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Pierre Palmade.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.45).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Téléfilm : Une famille formidable. Dure, dure la rentrée, de Joël Santoni (dernière partie).
22.35 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. En Chine (1re partie). Les mystères du grand noir, de Gil Kebaili ; Le cheval de glace, de Frédéric Potier ; Dale Stuart, de Patrick Passe ; Troubadour du ciel, de Gilles Santantonio.
23.40 Magazine : Formule foot. Championnat de France.
0.15 Série : Paire d'as.
0.50 Journal et Météo.
1.25 TF 1 nuit (et à 2.00, 3.00, 4.05, 4.35).
1.30 Documentaire : Histoires naturelles (et à 3.10). La chasse au chamois ; Demain la chasse.
2.10 Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard (3e épisode).
4.45 Musique.
5.05 Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie.

FRANCE 2

5.55 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.20 Dessin animé.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Magazine : Matin bonheur. Invité : Dave.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.35).
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.59 Journal, Météo et Point route.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : Les deux font la paire.
15.35 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Le phono de papa.
16.30 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.55 Magazine : Giga. Avec les séries : L'Annexe ; Sauvés par le gong ; Le Prince de Bel-Air.
18.30 Jeu : Un pour tous.
19.10 Téléthon 93. Emission présentée par Claude Sérillon et Gérard Holtz, en direct de l'Agora d'Evry et en multiplex avec les centres de promesses. Début des appels des donateurs au 3637 et sur le Minitel 3615 Téléthon.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
20.00 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Téléthon : Pleins Feux. Spectacle présenté par Claude Sérillon, Gérard Holtz, Jacques Chancel, Michel Sardou (parrain) et l'orchestre dirigé par Marc Goldfeder, en direct de l'Agora d'Evry. Avec Barbara Hendricks, Alain Souchon, Francis Cabrel, Kim Wilde.
22.30 Le Journal du Téléthon. Présenté par Bernard Pivot et Jean-Daniel Flaysakier.
22.49 Téléthon : Pleins feux (2e partie).
0.02 Téléthon jazzy. Emission présentée par Eve Ruggieri, Gérard Holtz, Claude Sérillon et Christian Morin. Avec Dee Dee Bridgewater, Julia Migenes, Dany Brillant, Carlos, Claude Luter.
1.25 Journal, Météo et Journal des courses.
1.35 Téléthon talents. Emission présentée par Claude Sérillon, Mimi Mathy et Thierry Beccaro.
3.35 Téléthon ligne ouverte. Emission présentée par Gilles Schneider, Olivier Minne et Antoine.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.00 Continentales. Central Express (v.o.) ; A 8.25, Reportage TV de l'Est ; A 8.35, 12 Pays : Allemagne (v.o.) ; A 9.00, Euro hebdo, l'actualité dans les pays de l'Est ; A 9.10, Multiplex, magazines sur l'Asie ; A 9.20, Orthogaffes.
9.25 Magazine : Génération 3. Présenté par Marie-Laure Augry. Géoscope : Martinus, Heinrich, Nigel... agriculteurs en Auvergne ; A 9.55, Semaine thématique : Les mutations du monde rural. 4. Agriculteurs de demain. Invité : Michel Teyssedou, secrétaire général adjoint de la FNSEA.
10.55 Espace entreprises : L'Homme du jour.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. En direct pour la 200e.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : Votre cas nous intéresse. L'assurance-chômage.
13.30 Série : La Conquête de l'Ouest.
14.20 Série : La croisière s'amuse.
15.15 Série : Capitaine Furillo.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *James Bond tourne casaque*, de Cyril Connolly.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 ▶ Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. La guerre des cailloux, de Bernard Rubinstein et Robert Pauly.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invitée : Josiane Balasko. Italie : les violons de Crémone, de Jacqueline Benousilio et Guy Nevers ; France : le train des Pignes, de Demi Barkani et Yvon Bodin ; Burkina : les cinéphiles de Ouagadougou, de Régis Michel et Yvon Bodin.
22.50 Journal et Météo.
23.15 ▶ Magazine : Du côté de Zanzi bar. Kaboul au bout du monde, documentaire de Christophe de Ponfilly.
0.10 Court métrage : Libre court. Privé de vieillesse, de Gaël Collon.
0.25 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chang.
7.23 Le Journal de l'emploi. Présenté par Martine Mauléon.
7.25 Canaille peluche. Le Tourbillon noir.

— En clair jusqu'à 8.05 —

7.50 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.
8.05 Magazine : 24 heures (rediff.).
9.00 Cinéma : Les Eaux dormantes. □ Film français de Jacques Tréfouel (1992).
10.35 Flash d'informations.
10.38 Surprises.
10.45 Cinéma : La Petite Amie d'Antonio. ■ Film français de Manuel Poirier (1992, dernière diffusion).

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue. Mon petit ami n'est pas du goût de mes parents ; Je fabrique des miniatures.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Hudson Hawk, gentleman cambrioleur. □ Film américain de Michael Lehmann (1991).
15.10 Documentaire : National Geographic n° 1. Lions et hyènes, face-à-face mortel, de Dereck et Beverly Joubert.
16.00 Surprises.
16.15 Cinéma : L'Ile aux baleines. ■■ Film britannique de Cleve Rees (1989).
17.50 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Baby Folies.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : Chambre froide. De Sylvain Madigan.
21.50 Flash d'informations.
21.55 Surprises.
22.15 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 20e journée du championnat de France de D1.
23.00 Cinéma : Hot Shots. □ Film américain de Jim Abrahams (1991).
0.20 Cinéma : Ruby. □ Film américain de John Mackenzie (1992, v.o., dernière diffusion).
2.10 Cinéma : Les Mamies. □ Film français d'Annick Lanoë (1992).
3.35 Cinéma : L'Age de vivre. ■ Film britannique de Peter Medak (1991, v.o.).
5.25 ▶ Cinéma : Rome contre Rome. □ Film italien de Giuseppe Vari (1963).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 17.55 —

17.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
17.55 Documentaire : Ladies Night. De Wolfgang Kraesze (rediff.).
19.00 Série : The New Statesman.
19.25 Documentaire : Ne dis jamais « Jamais plus ». Imo Moszkowicz, un metteur en scène allemand, de Wolfgang Dresler.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : La Peur. De Daniel Vigne.
22.10 Documentaire : L'Histoire de Vinh. De Keiko Tsuno. *Le périple dramatique d'un jeune Vietnamien, fils d'un soldat américain, émigré aux Etats-Unis. Quand le rêve américain devient un cauchemar.*
23.05 Cinéma : Les Enfants de la nature, un voyage. ■■ Film islandais de Fridrik Thor Kridriksson (1991).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.15 Les Matins d'Olivia (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.15, 6.15).
10.55 Série : Jet Set.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : Les Routes du paradis.
13.25 Série : Roseanne.
14.00 Magazine : Météo 6.
14.05 Magazine : La Vie à pleins tubes. Vidéofan : les Charts.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Flic et rebelle. De Kim Manners.
22.40 Série : Mission impossible.
23.40 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Eurotunnel : le gouffre sous la Manche ?, de Thierry Dussard et Marc Duminy.
0.10 Magazine : Sexy Zap.
0.40 Informations : Six minutes première heure.
0.50 Musique : Culture rock. La saga de Jim Morrison.
2.15 Rediffusions. Fréquenstar ; Voir et revoir la France (Côte d'Azur) ; Renouveau de la préhistoire française ; Musimage ; La Ferté-Alais 1991 ; Fax'O.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Adrienne Monnier et sa librairie, rue de l'Odéon.
21.32 Musique : Black and Blue. King Montgomery, guitare.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Cees Nooteboom.
0.50 Musique : Coda. Tchaïkovski et Shakespeare (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (en direct de Francfort) : Concerto pour violoncelle et orchestre, de Ligeti ; Concerto pour violoncelle et orchestre n° 1 en ut majeur Hob VIIb/1, de Haydn ; Symphonie n° 9 en ut majeur D. 944, de Schubert, par l'Orchestre radio-symphonique de Francfort, dir. Hugh Wolff.
23.09 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de La Villa à Paris : le Quartette de Sonny Fortune, saxophoniste avec Frank Amsallem, piano, Wayne Dockery, contrebasse, Keith Copeland, batterie.

Les interventions à la radio

Europe 1, 12 h 30 : Jérôme Deschamps.
France-Inter, 19 h 20 : Alain Lamassoure (« Objections »).

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Retour

Femmes qui n'êtes toujours pas au chômage, accrochez-vous ! Ou tenez-vous prêtes à rentrer à la maison. Car, un jour, peut-être proche, sous la pression des nécessités (et des hommes), il vous faudra abandonner votre travail et rester au logis. Les enfants seraient mieux gardés et les emplois aussi. Ce serait votre apport civique à l'amélioration des statistiques du chômage et au bilan de la majorité.

C'est dans les rangs de cette dernière que l'idée – qui n'est pas de toute première fraîcheur – a regermé. Jacques Chirac s'en fait le héraut et une femme député peaufine le projet qu'elle voudrait soumettre au vote du Parlement. Il s'agit de pousser gentiment les femmes vers la sortie, moyennant un vague pourboire mensuel. Les suppléants des quelques élues que compte la droite se frottent les mains.

PROCYON

L'ESSENTIEL

DÉBATS

GATT : « L'exception française », par François Hollande ; Nouvelle-Calédonie : « Sous l'accord, la crise », par Alban Bensa et Eric Wittersheim *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Réconcilier les Somaliens entre eux

Des contacts doivent commencer à Addis-Abeba pour préparer une nouvelle conférence de « réconciliation nationale » entre Somaliens. La quatrième conférence humanitaire sur la Somalie qui s'est achevée mercredi dans la capitale éthiopienne – et où on avait déploré l'absence du général Aïdid – est considérée comme « un succès en demi-teinte » *(page 4)*.

Prévoir l'« après-pétrole » dans le Golfe

Riches grâce à l'« or noir », les Emirats arabes unis songent à l'« après-pétrole ». Créer un jardin là où viennent mourir les dunes du Désert des déserts, dans les eaux chaudes et sans vagues du golfe Persique... Voilà bien un rêve d'émir *(page 7)*.

Troubles en Cisjordanie

Si le calme semble être revenu à Gaza, en Cisjordanie ce sont les colons israéliens qui viennent de manifester contre l'accord d'autonomie dans les territoires occupés, après la mort de deux d'entre eux dans un attentat commis par des Palestiniens *(page 8)*.

SOCIÉTÉ

L'assassinat de Bernard Laroche

La cour d'assises de la Côte-d'Or poursuivra jusqu'à la fin de la semaine l'examen des déclarations de Murielle Bolle, qui avaient conduit à l'inculpation de Bernard Laroche pour l'assassinat du petit Grégory *(page 10)*.

COMMUNICATION

Le débat sur l'audiovisuel

Le débat sur le projet de loi visant à modifier la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, qui doit commencer ce vendredi 3 décembre, à l'Assemblée nationale, donnera lieu à une bataille d'amendements. La commission des affaires culturelles, familiales et sociales a approuvé mercredi la création d'une chaîne éducative et le changement de statut de RFO *(page 12)*.

CULTURE

« Little Buddha », le conte de Bertolucci

Après *le Dernier Empereur* et *Un thé au Sahara*, Bernardo Bertolucci propose avec *Little Buddha* le dernier élément de sa trilogie orientale *(page 13)*.

ÉCONOMIE

Le rapport de l'OCDE sur le Japon

L'économie nippone, qui connaît actuellement une crise sérieuse, ne retrouvera une croissance soutenue que grâce à une action macroéconomique doublée d'un programme de réformes structurelles, diagnostique l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans son rapport sur le Japon *(page 16)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Le numéro comporte deux cahiers : « Épargne-Placements », folioté I à X, et « Le Monde des livres » folioté XI à XVIII

Demain

Temps libre

Au fil des chaînes, au fil des émissions, des heures et des moins bonnes heures d'écoute, les présentateurs s'habillent selon les convenances du moment, nous renvoyant souvent notre image.

Le numéro du « Monde » daté jeudi 2 décembre 1993 a été tiré à 458 178 exemplaires

Dans un rapport remis à Edouard Balladur

Le professeur Montagnier propose une refonte des structures de lutte contre l'épidémie de sida

Dix ans après avoir, avec son équipe, découvert le virus du sida, le professeur Montagnier (Institut Pasteur de Paris) a remis au premier ministre, mercredi 1er décembre, un rapport sur le sida (1). Ce document, demandé en avril par le gouvernement à ce spécialiste de renom international, préconise une profonde refonte des structures publiques de lutte contre le sida.

« La société française a rencontré le sida. Ce fléau des temps modernes a agi comme révélateur des insuffisances structurelles de notre société en matière de santé publique, de sa rigidité au niveau de l'action sociale, de ses blocages au niveau culturel, écrit en introduction le professeur Montagnier. *Mais il montre aussi plus clairement les moyens d'y remédier et les possibilités d'effectuer des changements majeurs. A cet égard, il peut permettre l'avènement d'une société plus juste et plus humaine. A nous d'agir vite et fort pour que la recherche apporte des solutions. Que la prise en charge des personnes infectées soit sans faille, que la prévention soit plus efficace. »*

• **La prise en charge des malades.** Selon les différents modes de calcul mis en œuvre, le nombre de séropositifs se situe en France entre 80 000 et 160 000. Le rapport précise que, selon l'association AIDES, 70 000 personnes connaissent actuellement leur statut sérologique. Ce qui *a contrario* signifie que plusieurs dizaines de milliers d'autres l'ignorent. Le professeur Montagnier aborde, par ailleurs, la question de la fiabilité des tests de dépistage de l'infection et la récente controverse qui a suivi la décision prise par Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, et par l'Agence du médicament de retirer neuf réactifs de laboratoires du marché français.

Sur ce point, le professeur Montagnier souligne que cette décision *« témoigne à l'évidence de la volonté des pouvoirs publics de privilégier la santé publique par rapport aux intérêts industriels ». « Les conditions dans lesquelles sont mises en œuvre les analyses de biologie médicale ne donnent pas toutes les garanties de sécurité (...). Les pouvoirs publics doivent rénover le cadre réglementaire de leur action : les réactifs doivent être enregistrés. ils doivent également pouvoir être retirés du marché »*.

Compte tenu du nombre des tests de dépistage de l'infection par le virus du sida pratiqués chaque année en France (plus de six millions), l'auteur du rapport estime que les objectifs quantitatifs sont globalement atteints. *« Cependant*, poursuit-il, *il est préoccupant de constater que parmi la population découverte séropositive chaque année, 50 % des consultés déclarent avoir eu un ou plusieurs tests négatifs précédemment. Il semblerait donc que le test de dépistage puisse être perçu comme une garantie et que le message de prévention ne soit pas toujours bien émis et reçu. Cela conforte l'idée qu'un dépistage obligatoire et systématique aurait peu d'effet, sur la prévention. A l'inverse. il pourrait avoir un effet pervers, les séronégatifs, forts de leur statut sérologique « oubliant » qu'il n'est que transitoire si les précautions élémentaires de prévention ne sont pas strictement appliquées. »*

Le professeur Montagnier précise aussi que *« chacun sait que dans certains hôpitaux le test est pratiqué systématiquement, parfois à l'insu du malade, parfois même sans rendu du résultat »*. Il aborde également les effets psychologiques néfastes dont peuvent – fréquemment – souffrir les personnes contaminées. *« On ne peut que constater le manque de données sur ce sujet* (...), *En pratique, nous avons rencontré de nombreux intervenants, psychologues et psychiatres de diverses associations et institutions. Mais leur nombre est toujours insuffisant par rapport à une tâche écrasante, peut-être ceci explique-t-il cela. »*

Au chapitre des propositions, l'auteur du rapport souligne, notamment en matière d'hospitalisation, la nécessité de renoncer à une politique arbitraire de redéploiement des moyens. Selon lui, dans l'intérêt même des malades, la spécialisation des sites de prise en charge doit être préservée, ce qui n'exclut nullement, bien au contraire, la nécessité de développer les solutions alternatives à l'hospitalisation et l'intégration des soins palliatifs dans les centres hospitaliers concernés par le sida.

• **La prévention.** Le professeur Montagnier est très critique vis-à-vis de l'Agence française de lutte contre le sida, association forte de trente-deux personnes, régie par la loi de 1901 et placée sous le haut patronage du ministère de la santé. Cette association, dont l'activité fait depuis quelque temps l'objet de vives controverses (*le Monde du* 12 novembre), dispose d'un budget de plus de 152 millions de francs.

« L'Agence française de lutte contre le sida rencontre un problème majeur d'évaluation : défaut d'analyse réelle des répercussions des campagnes sur les comportements à risque, réactions contradictoires (articles de presse, campagnes locales, déclarations de responsables médicaux, chercheurs), sans réelle articulation avec les études des comportements (...). Cette agence s'est avérée incapable, de par sa structure et son fonctionnement, d'engager une véritable réflexion interministérielle sur la prévention en matière d'infection par le virus du sida. »

Dépassant les stricts problèmes du sida, le professeur Montagnier formule une série de recommandations visant à prévenir la contamination par des agents transmissibles non conventionnels (à l'origine notamment de la maladie de Creutzfeldt-Jakob) à partir de l'usage thérapeutique du sang, des tissus ou des organes humains. Il se prononce clairement pour une réforme des structures publiques en charge de la lutte contre le sida. *« Il apparaît indispensable de créer une structure de coordination. Ce comité interministériel de coordination de la lutte contre le sida aurait pour but d'harmoniser les activités en matière de recherche, de prévention et de santé publique, de prise en charge et de communication. De plus, il serait chargé d'organiser l'évaluation des actions effectuées dans ces différents domaines et d'en dégager une prospective. »*

Parallèlement, la prééminence de la direction générale de la santé devrait être confortée et l'Agence française de lutte contre le sida devrait disparaître en tant qu'entité pour être intégrée à cette direction. *« Il faut par ailleurs*, souligne le chercheur, *intégrer l'éducation au sujet du sida et des maladies sexuellement transmissibles en milieu scolaire dans une perspective plus large d'une prise en charge du corps et de la santé. »*

• **La recherche.** *« On peut considérer que la création d'une structure spécifique, l'Agence nationale de recherche sur le sida, a renforcé le potentiel de recherche en France, sans permettre des aboutissements importants sur les problèmes clés que sont la thérapeutique et les vaccins*, écrit le professeur Montagnier. *On ne peut en tenir rigueur à cette agence – les chercheurs du monde entier en sont au même point – mais le moment est peut-être venu de s'interroger sur les directions entreprises et de réorienter l'effort d'une manière plus créative. A cet effet, nous proposons que le directeur de l'agence s'entoure, systématiquement, d'un collège de conseillers scientifiques qui l'assistent dans ses prises de décisions importantes (...). Nous proposons également la création d'un institut de pathologies infectieuses complexes, regroupant des recherches, non seulement sur le sida, mais aussi sur les maladies nerveuses dégénératives où participent des facteurs infectieux et immunitaires. »*

Il souhaite également l'amélioration des procédures de mise à disposition des médicaments anti-sida, avant qu'ils disposent d'une autorisation de mise sur le marché, la création d'un fichier national des essais thérapeutiques et la mise en œuvre d'une enquête de l'IGAS consacrée aux *« essais thérapeutiques menés hors du cadre légal. »*

J.-Y. N.

(1) « Rapport à Monsieur le premier ministre sur le sida », du professeur Luc Montagnier. Le coordinateur de cette mission était le docteur Pierre-Marcel Trotot (hôpital de l'Institut Pasteur de Paris).

COMMENTAIRE

Le savant et le politique

Le sida est devenu en dix ans une maladie d'Etat. Cette pandémie sexuellement transmissible impose plus que jamais des liens étroits entre la puissance publique et tous ceux qui, professionnels de santé ou non, sont concernés par la lutte contre le virus et la prise en charge des personnes infectées. Les différentes affaires qui ont conduit à l'usage à des fins thérapeutiques de produits sanguins contaminés ont, *a posteriori*, démontré la nécessité d'une articulation étroite entre ceux qui savent et ceux qui ont le pouvoir de décider, entre savants et politiques.

Déjà en 1988, le gouvernement avait arrêté un plan de lutte contre le sida s'inspirant du rapport alors demandé au professeur Claude Got. C'est la même démarche qui, cinq ans plus tard, conduit M. Balladur à demander un nouveau rapport au professeur Luc Montagnier. Ce n'était pas une opération sans risques. Le monde de la recherche sur le sida, médiatisé à outrance, est agité de passions diverses, reflet des enjeux de cette maladie et du bouleversement des hiérarchies qu'elle impose.

Alors qu'il suscite l'admiration à l'étranger, le chercheur de l'Institut Pasteur demeure en France une personnalité contestée par quelques barons de la recherche médicale et scientifique. Loin de profiter du pouvoir dont il disposait pour solder quelques anciens comptes, se passionnant de plus en plus pour les questions de santé publique, il a pleinement saisi les forces réelles et les insuffisances criantes du système français.

C'est ce qui le conduit à actualiser le travail du professeur Got en demandant la création d'un comité interministériel de lutte contre le sida et un encadrement éclairé de l'actuelle direction de l'Agence nationale de recherche sur cette maladie. C'est ce qui l'incite également à demander la disparition de l'Agence française de lutte contre le sida, structure dispendieuse, mal conçue, et sans doute mal dirigée.

Le gouvernement ne devrait guère rencontrer de difficultés pour mettre en œuvre de telles propositions. Il en ira différemment pour ce qui est de *« l'intégration de l'éducation au sujet du sida et des maladies sexuellement transmissibles en milieu scolaire et universitaire »*. Est-il illusoire de penser que la puissance publique peut trouver les moyens d'une modification des comportements sexuels ? L'éducation nationale acceptera-t-elle d'engager la profonde révolution qui consisterait, au-delà du sida et des indispensables préservatifs, à enseigner le respect dû à son corps et à celui des autres ? On attend ici la réponse du politique.

JEAN-YVES NAU

Alors que le conseil d'administration du constructeur suédois se réunissait d'urgence

La fusion Renault-Volvo semble en péril

Volvo avait décidé de réunir d'urgence son conseil d'administration jeudi 2 décembre dans l'après-midi. Lancée avec un préavis d'à peine quarante-huit heures, cette convocation laissait présager des décisions lourdes de conséquences quant à la fusion du constructeur suédois avec Renault. Bien que les firmes en cause se soient refusées à tout commentaire sur l'ordre du jour de ce conseil, il apparaissait jeudi matin que le conseil envisageait à nouveau de réfléchir sur la réunion de l'assemblée générale extraordinaire prévue pour le mardi 7 décembre, au cours de laquelle les actionnaires de Volvo sont censés se prononcer pour ou contre la fusion. Cette assemblée générale a déjà été reportée d'un mois en raison de l'opposition croissante de l'opinion suédoise.

Il n'était pas exclu, malgré tout, que le conseil d'administration annule purement et simplement le projet de fusion. Une telle situation ne serait pas nouvelle pour Pehr Gyllenhammar, président exécutif du conseil d'administration de Volvo, qui avait dû, devant l'hostilité grandissante des Suédois, retirer en 1978 un important accord avec des investisseurs norvégiens cinq jours avant l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires prévue pour le ratifier.

Autre éventualité, cette convocation pouvait déboucher sur la dissolution du conseil d'administration et (ou) la démission de son président, M. Gyllenhammar. Les critiques à son encontre se font de plus en plus virulentes en Suède, où il est la cible non seulement des actionnaires mais aussi de plusieurs grands patrons. *« Gyllenhammar est un visionnaire intelligent mais les actionnaires ont maintenant, à tort ou à raison, l'impression d'avoir été maltraités depuis dix ans et ils sont aujourd'hui à bout de patience »*, a déclaré mercredi, au journal *Göteborgs-Posten*, Bjoern Wolrath, directeur général de la compagnie d'assurances Skandia, l'un des principaux actionnaires de Volvo, après avoir pris position contre la fusion.

ANNIE KAHN

ÉPARGNE-PLACEMENTS



Place au long terme

La baisse spectaculaire des taux d'intérêt à court et long terme est en train de provoquer une profonde réorientation des flux d'épargne vers les placements à plus longue durée. La forte diminution de la rémunération des sicav court terme, essentiellement les monétaires, ramenée de 10 % au début de l'année à un peu plus de 6 %, a amorcé le processus, d'autant que cette rémunération pourrait l'an prochain glisser en dessous des 6 % et, nette de tous frais et impôts, se trouver égale ou inférieure aux 4,5 % des livrets A des caisses d'épargne, exonérés d'impôt.

Les principaux bénéficiaires d'une telle réorientation ont été l'assurance-vie et les obligations, qui offrent des rendements plus élevés ou moins susceptibles de baisser, les taux à long terme, après un recul de plus de trois points, semblant ne plus être éloignés de leur plancher. L'assurance-vie a effectué un nouveau bond à près de 280 milliards de francs de cotisations, recueillant environ la moitié de l'épargne des Français, ce qui est considérable.

Les obligations, essentiellement par le truchement des sicav obligataires, ont recueilli 100 milliards de francs cette année. Pour la première fois depuis 1986, leur performance a été supérieure à celle des sicav monétaires grâce à la baisse de leur rendement qui a fait monter leur cours de 15 % en moyenne. Cet effet « baisse des taux » a joué également en faveur des sociétés civiles de placement immobilier (SCPI). Bien qu'affectées par la crise de la pierre et du béton, celles-ci deviennent en effet compétitives, leur rémunération remontant à 6 % ou 7 %. Toujours au chapitre de l'immobilier, cet effet « baisse des taux » a largement profité au plan d'épargne-logement qui, servant un intérêt de 6 % net d'impôt, trouve un regain de faveur auprès des ménages tout comme le livret A, dont la décollecte se ralentit.

Logiquement, la chute du loyer de l'argent, qui diminue les coûts de financement des entreprises et revalorise d'autant les dividendes, devrait favoriser l'investissement en actions comme il l'a fait aux Etats-Unis, où les capitaux ont quitté les fonds monétaires à court terme pour s'engouffrer à Wall Street, dont les cours sont aujourd'hui à leurs plus hauts historiques.

Mais le poids d'une conjoncture boursière morose continue à peser sur le marché boursier français, qui n'est pas suffisamment alimenté en argent frais malgré une hausse des cours de près de 14 % depuis le début de l'année. Notons toutefois qu'en octobre les sicav actions ont, pour la première fois depuis trois ans, enregistré davantage de souscriptions que de retraits, ce qui mérite d'être souligné selon Europerformance.

Le très vif succès des privatisations, lancées il est vrai à des prix très attractifs, indique peut-être un changement d'attitude des Français, que l'épargne longue intéresse de plus en plus. Le plan d'épargne en actions et le succès qu'il rencontre en est peut-être la démonstration. Le marché boursier pourrait également profiter de la mise en place de fonds de pension qui, en l'état actuel des choses, ne sont pas encore mis en place.

FRANÇOIS BOSTNAVARON
et FRANÇOIS RENARD

Sicav monétaires, le reflux est amorcé

Les répercussions de la baisse des taux

DEPUIS 1982, on annonçait tous les ans un coup de frein sur les souscriptions des sicav monétaires. Et pourtant la collecte se poursuivait sans faiblir, même en 1992, année perturbée par la mise en vigueur d'une taxation moins libérale des plus-values, avec un excédent de 14,2 milliards de francs. Déjà, cet excédent, par sa modicité, contrastait avec les 90 milliards de francs de surplus de 1991 et surtout avec le véritable bond de 176 milliards de francs de 1990. En 1993, et pour la première fois depuis la création des sicav court terme il y a onze ans, les souscriptions nettes ont reculé.

Depuis le 1er janvier 1993, selon les statistiques d'Europerformance, les retraits nets sur les sicav court terme s'élèvent à 45,1 milliards de francs et à 95,2 milliards de francs pour les seules sicav monétaires, dont les performances, à savoir le niveau de rémunération, suivent fidèlement les variations des taux du marché monétaire.

Les sicav régulières, qui atténuent les fluctuations dudit marché en les lissant, et les sicav sensibles, qui obtiennent de meilleures performances en prenant quelques risques, notamment par l'investissement dans les produits susceptibles de réagir plus vigoureusement aux fluctuations en question, ont collecté une cinquantaine de milliards de francs. Sur douze mois glissants, néanmoins, de novembre 1992 à octobre 1993, les rachats l'emportent sur les souscriptions à hauteur de 109,6 milliards de francs pour l'ensemble des sicav court terme et de 144,7 milliards de francs pour les sicav monétaires, leur encours atteignant 1 285 milliards de francs, tout de même encore un peu plus que les 1 237 milliards de francs du 1er janvier 1993. Cela, grâce à la capitalisation des revenus. Quant aux sicav monétaires, leur encours revient de 1 034 milliards de francs au début de l'année à 1 022 milliards de francs à l'heure actuelle, un recul qui devient significatif.

Trois maisons

A l'origine de ces rachats, on trouve trois raisons : la première est la ponction effectuée par les souscriptions à l'emprunt Balladur de juin-juillet 1993 et évaluée à 60-70 milliards de francs sur un total de 110 milliards de francs souscrits. La deuxième est le durcissement de la taxation des plus-values sur les sicav court terme qui fonctionnent en général en régime de capitalisation des coupons versés. Le seuil de transaction annuel au-dessous duquel le contribuable est exonéré d'impôt a été ramené de 316 900 francs à 158 450 francs à partir du 1er janvier 1993 en attendant de fléchir à 100 000 francs au 1er janvier 1994 et à 50 000 francs au 1er janvier 1995.

La conséquence en a été que, dès le mois de décembre 1992, un certain nombre de porteurs d'actions de sicav court terme ont décidé de « sortir » pour tout ou partie de leur avoir (61 milliards de francs en juillet dernier). On a attribué une bonne moitié du succès de l'emprunt Balladur à la possibilité que les souscripteurs avaient de réinvestir sans taxation de plus-value le produit de la vente de leurs sicav court terme. Les gérants de portefeuilles incitèrent massivement leurs clients, surtout les plus gros, à utiliser cette possibilité, et ces derniers ne s'en privèrent pas.

Une troisième raison, moins importante jusqu'à maintenant mais qui devrait compter davantage à l'avenir, est la baisse rapide des rémunérations offertes par les sicav court terme à la suite de la décrue accélérée des taux d'intérêt depuis un an. A l'automne de l'année 1992, ces taux s'élevaient à 9,50 %-10 % sur un mois-trois mois, abstraction faite des pointes à 12 %-14 % enregistrées lors des crises du franc de septembre-octobre 1992 et de décembre-janvier 1993.

Aujourd'hui, ces taux dépassent légèrement 6 % en attendant de glisser à 5 % l'année prochaine et même au-dessous si, comme il est probable, la Banque fédérale d'Allemagne poursuit l'abaissement de ses taux directeurs, ce qui permettrait à la Banque de France d'en faire autant. Le résultat est que, pour un placement effectué en ce moment sur des sicav court terme, la rémunération brute ne dépassera guère de 6,20 % à 6,30 %, contre près de 10 % il y a un an. Bien plus, si on retranche de cette rémunération brute les frais de gestion (environ 1 % par an) et le prélèvement fiscal forfaitaire de 19,6 %, on obtient, pour les particuliers, un rendement net d'ores et déjà inférieur aux 4,50 % du livret A des caisses d'épargne exonérés d'impôt. Sans doute le montant déposé sur ce livret est-il limité à 100 000 francs (200 000 francs pour un couple, davantage s'il a des enfants), mais on conviendra que les deux produits deviennent concurrents. Que sera-ce lorsque les taux à court terme auront encore glissé ? A condition, bien entendu, que la rémunération du livret A soit maintenue à 4,50 %, car les banques ont demandé au ministre des finances qu'elle soit abaissée pour débloquer vers le bas les taux fixés pour leurs autres produits financiers : compte sur livret, codevi, etc.



La décision sera politique

De toute façon, la décision sera politique. Tout cela revient à dire que les publicités faites par les établissements bancaires et financiers, si elles font état de performances sur l'année écoulée, ne correspondent plus guère à la réalité.

En ce qui concerne les sicav court terme, si sur douze mois, c'est-à-dire depuis octobre 1992, les sicav monétaires, par exemple, ont rapporté un peu moins de 9 %, ce rapport tombe à 7 % depuis six mois et, sur un mois, n'atteint plus que les 6,20 % à 6,30 % précédemment évoqués. En attendant, rendons à César ce qui est à César et aux sicav court terme leur progression en capital, c'est-à-dire leur rendement cumulé et capitalisé qui, depuis le début de l'année, atteint, selon Europerformance, 7,82 % en moyenne dont 7,73 % pour les monétaires, 7,72 % pour les régulières et 11,55 % pour les sensibles.

En tête du classement des monétaires, le bataillon le plus épais comme on l'a vu, figurent Socgen Cash dollar, un peu à part puisque libellé en monnaie américaine, puis en un peloton groupé Indosuez, Euro Pibor (Fimagest), BFT sécurité 2 (Banque de financement et de trésorerie), et FIMA sécurité, encore Fimagest. En queue, Natio monétaire (BNP) : + 6,88 %. En ce qui concerne les sicav court terme, il est permis de penser que ces instruments de placement pour l'épargne liquide ont toujours un avenir même avec des rendements retombés de 10 % à 6 %, et bientôt peut-être à 5 %.

Ils permettent aux particuliers un accès direct au marché monétaire que ne permettent pas les produits distribués par les banques. Simplement, ces sicav ne seront plus des instruments de placement à moyen terme que l'on pensait pouvoir garder plusieurs années, mais reviendront à leur vocation originelle, celle de gestion de trésorerie, un réceptacle de l'épargne et de précaution en concurrence avec d'autres formes de placement à court terme.

FRANÇOIS RENARD

Les sicav obligataires

Un meilleur choix que les monétaires

TOUT va très bien pour les sicav obligataires qui, cette année, affichent des performances tout à fait remarquables, + 15 % en moyenne au lieu de + 10 % l'an dernier. En outre, les souscriptions ont littéralement bondi. Selon les statistiques d'Europerformance, la collecte sur ce produit a dépassé 100 milliards de francs depuis le début de l'année, avec un encours qui atteignait, fin octobre, 473,4 milliards de francs, en augmentation de 150 milliards de francs sur le 1er janvier 1993, grâce à la capitalisation des coupons encaissés, à des taux s'échelonnant entre 9 % et 10 % ou même davantage.

Cette performance de + 15 % qui, pour la première fois depuis de longues années, en fait depuis 1986, a largement dépassé celle des sicav court terme, notamment les monétaires (un peu moins de 8 %), est due à la fois à la capitalisation des coupons encaissés, comme l'an dernier (+ 10,5 % de progression moyenne pour les cours des sicav), et à la baisse des rendements des obligations : en dix mois, pour les nouvelles émissions, elle a dépassé trois points, de 9,50 %-10 % à un peu plus de 6 % pour les obligations assimilables du Trésor (OAT) et à 6,50 % environ pour celles du secteur public. Or, lorsque les rendements baissent à l'émission, ceux des obligations déjà émises diminuent d'une proportion équivalente (on dit que le marché est « un »), mais parallèlement, leurs cours montent à due concurrence, d'où de fortes plus-values.

Cette véritable ruée sur les obligations et les sicav obligataires, qui est en train de hisser leurs encours à près de 50 % de celui des sicav monétaires, a été provoquée, on le sait, par la dégringolade des rendements offerts par les sicav court terme, les taux à court terme revenant de 10 % à un peu plus de 6 %. Du coup, les détenteurs de ces sicav ont commencé à réorienter leur épargne vers des placements à plus long terme, obligations et aussi assurance-vie *(lire page II)*.

Cette réorientation des flux ne va pas manquer de poser certains problèmes aux gestionnaires. Certes la baisse des taux courts va se poursuivre, à 5 % et peut-être au-dessous, comme il serait souhaitable, et ce phénomène va accélérer les désinvestissements sur les sicav court terme, déjà assez amorcé, du moins chez les particuliers, car les institutions et les entreprises continueront à utiliser ce produit de placement à très court terme. En revanche, toutes les hypothèses sont ouvertes sur la poursuite de la baisse des taux longs, dont les niveaux sont fixés par les marchés, véritables « juges de paix » en fonction de critères « fondamentaux », tels que la santé des économies et le rythme d'une inflation susceptible de déprécier plus ou moins les actifs sur la longue période. Les taux courts, on le sait, sont fixés, en fait, par les banques centrales qui entendent ainsi agir sur le coût du crédit, la demande globale des entreprises et des ménages, et peser sur la conjoncture en freinant ou en stimulant la croissance.

Remontée catastrophique

Or, s'il est probable, et même sûr, que les banques centrales européennes vont continuer d'abaisser leurs taux directeurs, et donc les taux à court terme, il n'est pas certain que la désescalade se poursuive sur les taux à long terme. Aux Etats-Unis, ils ont même commencé à remonter un peu, après avoir touché, il est vrai, leurs plus bas niveaux depuis vingt-cinq ans. En Europe, on peut penser que le reflux n'est pas terminé, à partir des 6 % actuels sur dix ans. Mais les gestionnaires deviennent prudents. D'un côté, les gains à attendre d'un nouveau recul seront désormais plus réduits, bien que certains experts voient ces taux longs revenir à 5 %, et même moins, selon ceux du groupe néerlandais Robeco-Rorento De l'autre, toute remontée serait catastrophique, car elle ferait baisser les cours des obligations et des sicav obligataires, risque que les gestionnaires veulent, à tout prix, éviter pour leurs clients, et on les comprend. Pour Jean-Néel Barthélémy, président de CPR Gestion, qui gère 46 milliards de francs, *« il est bien trop tôt pour quitter les sicav obligataires, les taux longs étant susceptibles d'évoluer entre 5,50 % et 6,25 %, sans que cela signifie le renversement d'une tendance à long terme »* (*la Synthèse financière* du 29 novembre 1993). Dans tous les cas, l'art du gestionnaire deviendra prépondérant pour obtenir de bonnes performances. Cet art devrait aussi pouvoir s'exercer en travaillant sur plusieurs marchés étrangers afin de jouer les divergences d'évolution sur les marchés locaux. *« C'est pourquoi nous conseillons aux investisseurs à long terme de souscrire des sicav internationales »*, conclut M. Barthélémy.

Pour 1993, en tout cas, les cinq premiers du classement ont réussi la performance de progresser de plus de 22 % avec, en tête, Rochefort Convertibles à près de 30 % (Groupe Rochefort-Caisse centrale de réassurance), suivi par Partner obligation 2002 (La Mondiale-BFSC), AGF Taux fixe (Banque du Phénix), Dièze (Crédit agricole) et OAT-Plus (Compagnie parisienne de réescompte).

Dans les sicav obligataires internationales, c'est la société de Bourse ODDO qui emporte le coquetier avec Liber Japon (+36 %), en partie grâce à la hausse du yen, suivie par World-Capi (+ 29 %) de la Compagnie parisienne de réescompte, Atlas International (+ 27,61 %) de la Financière Atlas, Leumi Long Terme (+ 27,44 %) de la Banque Leumi, et MDM Oblig. Inter (+ 25,82 %) des Mutuelles du Mans.

F. R.

La longue marche des fonds de pension

Un zeste de capitalisation ?

DU principe aux réalités, le chemin peut être fort long. Depuis l'arrivée du gouvernement Balladur, les promoteurs des fonds de pension en font l'expérience. Evoquée, si ce n'est fermement défendue, par les socialistes, la création de régimes de retraite par capitalisation figurait en bonne place au programme de l'actuelle majorité. Celle-ci avait adopté dans l'enthousiasme général une proposition de l'actuel premier ministre : faire coïncider la légère augmentation de salaire permise par la baisse des cotisations d'allocations familiales avec le lancement de fonds de pension.

Les contraintes de l'action gouvernementale en ont décidé autrement. La fiscalisation progressive des allocations familiales a été réservée aux bas salaires afin de faciliter les créations d'emplois. Quant à l'exonération de cotisations sociales et à la déductibilité du revenu imposable pour les sommes versées aux fonds de pension – deux conditions *sine qua non* pour déclencher leur apparition –, elles ne figuraient pas dans le projet de loi de finances pour 1994. Trop cher.

Ce n'est que partie remise, jurent les conseillers ministériels. Aussi, pour bien afficher que le projet n'est pas abandonné, Edouard Balladur a annoncé le 15 octobre qu'il confiait au ministre de l'économie une mission sur les moyens de *« permettre aux Français qui le souhaiteraient de percevoir un supplément de revenu après leur cessation d'activité »*. Edmond Alphandéry était également chargé de conduire une concertation auprès des partenaires sociaux, des banques et des sociétés d'assurance.

Pour les pouvoirs publics, il s'agissait moins de donner des gages de bonne volonté que de canaliser les revendications des multiples protagonistes qui, depuis plusieurs mois, piaffent d'impatience. Présentée quelques jours avant les élections législatives, une proposition de loi rédigée par des sénateurs RPR, centristes et UDF préconise des fonds de pension « à l'anglaise », gérés en dehors de l'entreprise par des organismes supervisés par la commission de contrôle des assurances. Les banques, de leur côté, cherchent à placer des produits d'épargne à long terme avec une sortie possible en capital (une option assez éloignée du cahier de ce que l'on imagine comme le cahier des charges d'un instrument de retraite).

Une nouvelle vocation

Quant aux représentants du monde industriel, ils sont attachés à un schéma « à l'allemande », la gestion des fonds étant intégrée au capital de l'entreprise sous forme de « quasi-fonds propres ». Et ce n'est pas tout. Les caisses de retraite complémentaire qui, hier encore, vilipendaient les *« appétits de la capitalisation »*, se découvrent une nouvelle vocation. Fortes des réseaux tissés auprès des entreprises et de leur expérience, elles se verraient bien gérer, avec les organismes de prévoyance, les futurs fonds de pension.

Les projets se multiplient. En novembre, le CNPF a présenté une proposition de compromis évitant de trancher entre gestion interne ou externe et entre sortie en capital ou en rente. Jacques Barrot (CDS), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, peaufine une proposition de loi sur les fonds de pension. Ceux-ci seraient créés à partir d'une négociation collective et prévoiraient de *« très solides garanties »*. Quant à Jean-Pierre Thomas, député UDF des Vosges, il juge les fonds de pension *« pas modernes et trop capitalistiques »* et propose un *« plan d'épargne entreprise-retraite »*. 20 % des sommes prélevées étant affectés aux fonds propres de l'entreprise alors que 46,6 % seraient placés en actions d'autres sociétés et 33,4 % en obligations.

Cependant, le gouvernement se hâte lentement. Les fonds de pension ont gagné une bataille de principe, mais ils n'ont pas encore définitivement emporté la décision. Il est vrai que le contexte économique, social et budgétaire n'est pas favorable. Les pouvoirs publics, qui ne cessent d'insister sur la nécessité de transformer en consommation une partie de l'épargne de précaution des ménages, considèrent non sans raison que l'encouragement de la retraite par capitalisation n'est pas une priorité absolue. En outre, les exonérations fiscales indispensables au lancement de fonds de pension ne pourraient que détériorer les fragiles équilibres budgétaires. Les avantages accordés à l'assurance-vie occasionnent déjà un manque à gagner d'une quinzaine de milliards de francs pour les finances publiques.

Enfin, après avoir programmé une réforme du régime d'assurance-vieillesse de la Sécurité sociale, le gouvernement hésite visiblement à encourager trop rapidement le développement de la capitalisation. D'autant plus que le difficile dossier de l'AGIRC, la caisse de retraite complémentaire des cadres, n'est pas réglé. Les syndicats et une partie du patronat souhaitent en effet que les entreprises acceptent de cotiser au taux plafond, ce que refusent énergiquement certaines branches patronales déterminées à ne pas entraver l'essor de régimes collectifs par capitalisation.

Certes provisoires, ces obstacles ne seront pas aisément franchis. Le gouvernement, qui avait laissé entrevoir la possibilité d'examiner lors de la session de printemps une loi créant des fonds de pension à compter de 1995, n'est plus tout à fait sûr de pouvoir tenir ce délai. En attendant, la retraite par capitalisation chemine à petits pas. Sous l'égide de la Caisse des dépôts, les élus locaux viennent de constituer leur propre fonds de pension (*« Fonpel »*).

JEAN-MICHEL NORMAND

Le capital-risque en panne sèche

Une collecte réduite à zéro

LE capital-risque ou capital-investissement ou *venture capital* pour les Anglo-Saxons a été, à la fin des années 80, une activité à la mode. Prendre des participations en capital dans des sociétés à fort potentiel de développement est une activité qui a vu le jour en France à la fin des années 50 avec la création des sociétés de développement régional (SDR) et a explosé dans les années 80. Les fonds se sont multipliés, les pouvoirs publics ont mis en place un cadre réglementaire et la Bourse s'est dotée en 1983 d'un second marché afin d'offrir à terme une porte de sortie aux investisseurs. Tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles et la plupart des établissements financiers se sont précipités sur un marché à fort potentiel. La rentabilité des prises de participation était présumée d'autant plus forte qu'à ce moment la valeur des actifs ne cessait de s'accroître. Dans le même temps, le développement du second marché boursier voire, imaginait-on alors, d'un troisième marché, un hors-cote rénové, devait résoudre tous les problèmes de revente des participations. Ce bel échafaudage s'est aujourd'hui totalement écroulé.

Les SDR sont sinistrées. Les fonds de capital-risque possèdent des participations qui se dévalorisent au même rythme que la chute de la rentabilité des PME et PMI et la baisse de valeur de leurs actifs (notamment immobiliers). Les gérants sont obligés de multiplier les provisions et se retrouvent en plus avec des participations invendables. *« Vous ne trouvez plus d'acheteur aujourd'hui pour des participations minoritaires dans des PME, sans pouvoir sur la gestion de l'entreprise, qui sont le lot commun des fonds de capital-risque »*, explique l'un des responsables de cette activité dans une grande banque. *« Il y aura sans doute de bonnes opérations à faire quand l'activité va reprendre en attendant les PME et PMI françaises qui par tradition manquent de fonds propres sont dans une situation très difficile. La France est en panne de financement »*, ajoute-t-il.

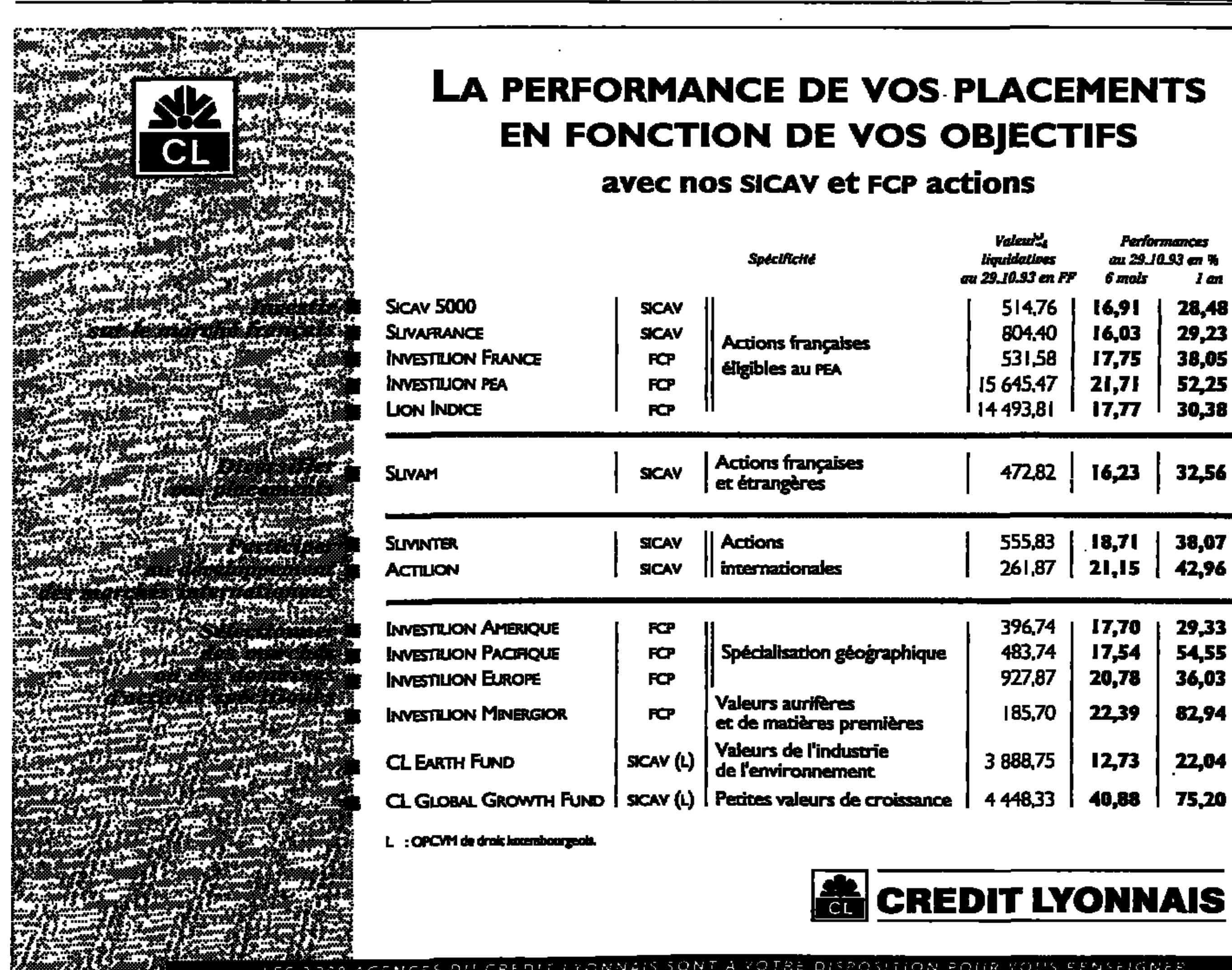
Des performances supérieures à la moyenne

Pourtant, selon une étude réalisée au début de l'été par le cabinet Cooper's and Lybrand, le marché français du capital-risque est le troisième au monde, derrière les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, avec environ 50 milliards de francs gérés. Il convient toutefois de nuancer ce classement par le fait qu'en Allemagne les prises de participation dans les PME sont faites directement par les banques et non par l'intermédiaire de fonds spécialisés. Le fameux capitalisme rhénan se caractérise notamment par une étroite imbrication entre le système bancaire et les PME.

En France, 6,6 milliards de francs ont été investis en 1992 contre 6,9 milliards en 1991. Selon la plupart des professionnels, les investissements se seront réduits dans des proportions encore nettement plus importantes cette année. Plus impressionnant encore, la collecte de capitaux par les fonds est en chute libre. Elle est tombée à 3,9 milliards de francs l'an dernier contre 6,6 milliards en 1991 et devrait être proche de zéro en 1993.

Les fonds sont aujourd'hui condamnés à faire tourner des portefeuilles de plus en plus « illiquides ». Pour autant, comme le montre Cooper's and Lybrand, la sélection des PME par les fonds de capital-développement a plutôt été bonne. Tant pour la croissance du chiffre d'affaires, que pour les exportations ou l'augmentation des effectifs, de 1987 à 1991, les entreprises ayant dans leur tour de table une société de capital-investissement ont affiché des performances bien supérieures à la moyenne. Sur les cinq années de référence, leurs effectifs se sont accrus en moyenne de 34 %. Ce seul constat devrait finir par encourager les pouvoirs publics à soutenir, notamment par le biais d'avantages fiscaux, les prises de participation dans les PME.

E. L.



Assurance-vie : l'explosion continue

Pour constituer une épargne et compléter sa retraite

L'ASSURANCE-VIE est en plein boom : déjà en progression de 15 % en 1992, à 225 milliards de francs, les cotisations (en primes) versées au titre des contrats d'assurance-vie et de capitalisation à vocation « placement-retraite » (à l'exclusion des contrats décès, qui ne couvrent que le risque de mort, à fonds perdus), auront augmenté de 20 % à 275-280 milliards de francs, en 1993 selon les prévisions du groupement des assurances de personnes, à la Fédération française de sociétés d'assurances (FFSA). Ces cotisations représenteront près de 50 % de l'épargne des ménages en 1993, ce qui en dit long sur le développement de cette forme de placement.

Un tel afflux résulte à la fois du souci grandissant de se constituer une épargne (60 % des motivations) et de la diminution prévisible des rémunérations sur les produits à caractère monétaire, comme les sicav court terme.

A ce souci de se constituer une épargne, s'ajoute, maintenant, la préoccupation de compléter sa retraite. Un stimulant puissant est apporté par la défiscalisation, les revenus des sommes déposées auprès des organismes d'assurance et capitalisées étant exonérés d'impôt au bout de huit ans de détention.

Néanmoins, la durée moyenne des contrats d'assurance-vie est estimée à sept ans, un certains nombre d'assurés retirant leurs capitaux avant l'échéance des huit ans, au prix d'une imposition plus ou moins forte, certains autres prolongeant leurs contrats jusqu'à quinze ans et plus. Certes on est loin des vingt ans de moyenne en Allemagne, sans parler du Japon, où les « fourmis » nipponnes accumulent, pendant trente ans, pour compléter des retraites insuffisantes. Mais l'effort n'est pas négligeable, et les compagnies d'assurances rivalisent avec les banques pour attirer la clientèle. Ces banques, on le sait, ont créé des filiales captives, comme PREDICA pour le Crédit agricole, Natio-Vie pour la BNP et SOGECAP pour la Société Générale.

N'oublions pas le numéro un de l'assurance-vie en France, avec plus de 15 % de parts de marché : la Compagnie nationale de prévoyance, émanation au départ de la Caisse des dépôts et qui prend graduellement son indépendance. Elle se développe soit directement, soit indirectement par le réseau des caisses d'épargne de l'Ecureuil, et maintenant par le réseau de La Poste, qui « éclate » littéralement, surtout cette année.

Un problème va se poser maintenant, avec la baisse des taux d'intérêt à long terme. Lorsque ces taux s'établissaient encore à 10 %, il était facile aux organismes d'assurance-vie d'offrir des contrats à rendement garanti de 8 %. Aujourd'hui, on descend vers les 7 %, pour s'acheminer vers les 6 %. Tout dépendra de l'épaisseur du matelas d'obligations constitué antérieurement. Ainsi, l'Association française d'épargne et de retraite (AFER) de M. Athias, qui en fin d'année aura accumulé un portefeuille d'un soixantaine de milliards de francs, peut compter sur les 9 % de rendement offert par une cinquantaine de milliards de francs d'obligations acquises antérieurement : de quoi ralentir la lente décroissance de la rémunération dans les années qui viennent.

F. R.

Les performances pour 1992 (milliards de francs en collecte)

1. – **CNP** : 36,96 (+ 7,7 %), dont 11,95 pour l'Ecureuil-Vie et 5,26 pour Prévi-Poste.

2. – **UAP** : 27,13 (– 1,9 %).

3. – **GAN** : 19,4 (+ 6,9 %), dont 6,6 pour la SOCAPI (diffusé par le groupe du CIC).

4. – **AGF** : 19,27 (+ 8,3 %).

5. – **PREDICA** : 18,49 (+ 35,3 %) (Crédit agricole).

6. – **GROUPE VICTOIRE** : 16,53 (+ 23,7 %).

7. – **AXA** : 12,57 (+ 3,2 %).

8. – **SOGECAP** : 10,06 Société générale.

9. – **NATIO-VIE** : 9,7 (+ 93,8 %) (BNP).

10. – **UNION DES ASSURANCES FÉDÉRALES** : 8,48 (+ 56,6 %).

11. – **CARDIF** : 6,9 (+ 8,8 %) (Compagnie bancaire).

12. – **GÉNÉRALE** : 5,5 (+ 12,8 %).

13. – **MUTUELLES DU MANS** : 5,42 (+ 7,9 %).

14. – **ATHÉNA** (GPA, PFA) : 5,3 (+ 17,3 %).

15. – **ACM** (Crédit mutuel) : 5,18 (+ 31,8 %).

16. – **SORAVIE** (Groupama) : 4,8 (+ 4,7 %).

17. – **FRUCTIVIE** (Banques populaires) : 4,09 (+ 41,6 %).

18. – **SURAVENIR** : 3,85 (+ 7,24 %).

19. – **ALLIANZ-VIA** : 3,05 (+ 6,5 %).

20. – **LA MONDIALE** : 2,85 (+ 6,5 %).

Source : *l'Argus.*

Indices Europerformance

Indices EuroPerformance 19/11/93	Libellé	Performance dep. 31/12/92
Indice EuroPerformance Court Terme	EP-CT	107,82
Indice EP Court Terme Monétaires	EP-CTM	107,73
Indice EP Court Terme Régulières	EP-CTR	107,72
Indice EP Court Terme Sensibles	EP-CTS	111,55
Indice EuroPerformance Obligataires	EP-O	115,43
Indice EP Oblig. Françaises (classiques)	EP-OFCR	116,16
Indice EP Oblig. Françaises (revenu régulier)	EP-OFTM	113,76
Indice EP Oblig. Internationales	EP-OI	119,86
Indice EP Oblig. Européennes	EP-OEUR	120,82
Indice EuroPerformance Actions	EP-A	124,43
Indice EP Actions Françaises	EP-AF	122,05
Indice EP Diversifiées Françaises	EP-DF	119,50
Indice EP Actions Internationales	EP-AI	124,97
Indice EP Diversifiées Internationales	EP-DI	125,35
Indice EP Europe	EP-EUR	124,65
Indice EP Etats-Unis	EP-USA	116,16
Indice EP Japon Asie Pacifique	EP-PAC	145,09
Indice EP Or & Matières Premières	EP-OR	156,11
Indice EP Immobilières & Foncières	EP-IMM	131,73

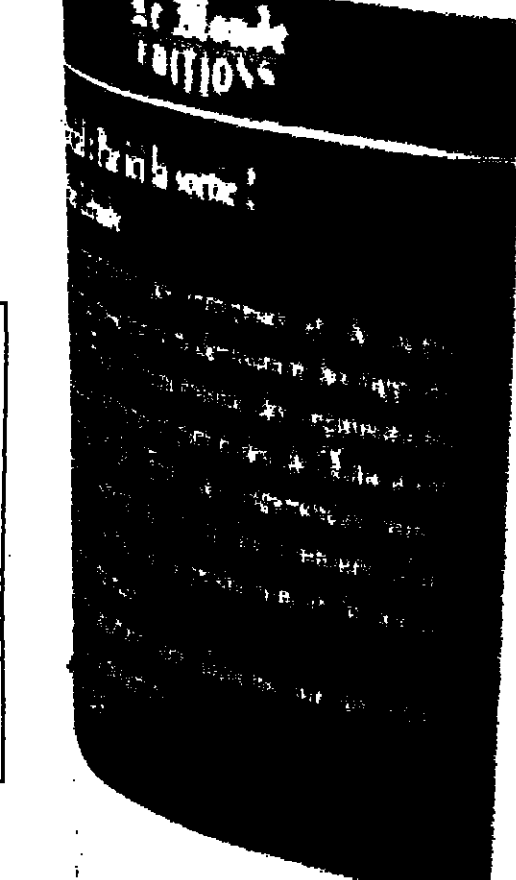
Les 110 milliards de francs de l'emprunt Balladur

Divine surprise pour 40 milliards de francs demandés, le gouvernement a obtenu 110 milliards de francs, le plus grand emprunt jamais émis par l'Etat français à part les 5 milliards de francs-or souscrits par la nation en 1872 pour payer à l'Empire allemand la dette de guerre.

Le succès de cet emprunt a été dû pour une bonne partie à l'exonération de la taxe frappant les plus-values sur les ventes de sicav court terme. Cette exonération était accordée aux versements sur un plan d'épargne en action (PEA) dans la limite de 600 000 francs (1 200 000 francs pour un couple). Elle est cumulable avec l'exonération des plus-values sur les sicav court terme au-dessous d'un plafond annuel de 166 000 francs de cession et elle s'applique sur les mêmes cessions réinvesties dans l'achat d'un logement à usage locatif, dans la limite des 600 000 francs.

S'ajoute, à ces avantages, la possibilité d'apporter les titres de l'emprunt en paiement des titres de sociétés nationales à privatiser.

Emis à 6 % sur quatre ans, l'emprunt Balladur est actuellement coté en Bourse à 2 % au-dessus du montant nominal.



Vif succès du PEA

Les capitaux ont augmenté de 9 % de mars à juin

OFFICIELLEMENT lancé le 14 septembre 1992, le plan d'épargne en actions (PEA) est, convenons-en, malgré un départ laborieux, en passe de devenir un véritable succès. Les premiers mois du PEA n'ont pas été faciles, l'environnement boursier ne s'y prêtait pas : les taux courts élevés rendaient encore plus qu'attrayants les placements monétaires et ce, malgré une fiscalité de moins en moins clémente pour les organismes de placement collectifs en valeurs mobilières (OPCVM), c'est-à-dire les sicav et les fonds communs de placement.

Il aura fallu les mesures prises par le gouvernement Balladur, notamment en matière de fiscalité de l'épargne – exonération de taxation des plus-values de cession pour les sicav de capitalisation monétaires ou obligataires investies dans le cadre d'un PEA jusqu'au 31 décembre –, la baisse des taux et le lancement du grand emprunt d'Etat pour préparer les privatisations afin de ramener l'épargnant vers le palais Brongniart.

Selon les dernières statistiques de la Banque de France, les capitaux placés en PEA ont augmenté de 9 % au deuxième trimestre 1993 par rapport au trois premiers mois de l'année (+ 107 % par rapport au deuxième trimestre 1992).

Au 30 juin 1993, ces capitaux se répartissaient à hauteur de 46 % en actions et 54 % en titres OPCVM actions, sans changement par rapport au trimestre précédent, l'encours recensé dans le champ de l'enquête atteignant 77,4 milliards de francs.

Les plans représentaient 17 % des portefeuilles initiaux, soit près de 12 % des portefeuilles actions et près de 26 % des portefeuilles en titres d'OPCVM actions. Toutefois, relève l'institut d'émission, de grandes disparités sont observées en fonction du type d'établissement dépositaire des titres.

La valeur moyenne d'un PEA atteignait 32 000 francs à la fin juin, selon les réponses des établissements participant à cette enquête de la Banque de France. Par comparaison, la valeur du compte-titres moyen dans l'enquête-titres était d'environ 141 000 francs, indique la BdF qui rappelle que les PEA les plus importants sont concentrés chez les banques d'affaires et les sociétés de Bourse, et qu'ils atteignaient en moyenne 213 600 francs à fin juin.

Toutefois, ces chiffres ne reflètent pas la progression exceptionnelle qu'a connue le plan d'épargne au cours de l'été, notamment en raison de la possibilité annoncée au mois d'août du transfert des sicav hors impôt sur les plus-values pour acheter des titres du grand emprunt d'Etat échangeables éventuellement contre des actions de privatisées puis de placer ces titres dans un plan d'épargne.

Il faudra attendre la mi-décembre pour obtenir les statistiques de l'enquête-titres arrêtée à la fin septembre qui prendront en compte les mesures prises cet été.

F. Bn.

Or : l'année Soros

Le spéculateur américain a temporairement réveillé le marché

APRÈS les monnaies, pourquoi pas l'or ! George Soros, le spéculateur américain d'origine hongroise qui avait fait fortune en s'attaquant à la livre pendant la crise du SME de septembre 1992 où il empochait au passage 1 milliard de dollars, a jeté au début de l'année son dévolu sur le métal jaune. Fort de sa réputation de gagneur, il s'est aventuré dans les mines aurifères bien décidé à ranimer le marché par sa seule présence.

Son entrée a effectivement réveillé un marché totalement déprimé, l'once (31,1 grammes d'or) étant tombée à 327 dollars en février, son plus bas niveau depuis sept ans. A partir du printemps, et plus particulièrement en avril et mai, les cours se sont mis à flamber. A l'origine, plusieurs éléments ont favorisé ce regain d'intérêt : la baisse des taux d'intérêt qui rend moins onéreux les achats à terme, les craintes de reprise de l'inflation aux Etats-Unis et aussi d'importants achats de métal jaune effectués par la Chine.

Le mouvement de hausse s'amplifia en avril lorsque les boursiers apprirent que Soros achetait au financier Jimmy Goldsmith 10 % du capital du plus grand producteur d'or américain Newmont Mining, Sir James cédant encore 9,5 % à un consortium bancaire. La spéculation était alors lancée, provoquant un phénomène de « boule de neige » accentué par de multiples rumeurs. A la mi-mai, dans un entretien à *la Tribune Desfossés*, Georges Soros justifiait son pari sur l'or. *« La consommation a beaucoup augmenté, notamment en provenance d'Extrême-Orient, tandis que l'offre – notamment dans l'ex-URSS – diminue et que les ventes récentes des banques centrales, comme celles de la Belgique et des Pays-Bas, vont cesser. On constate un grand changement entre l'offre et la demande. Mon pari est que les taux d'intérêt vont beaucoup baisser et donc que l'on perdra moins en détenant de l'or. »*

Evoquant l'emballement des cours depuis son investissement dans les mines américaines il affirmait : *« Si l'or retombe en dessous de 340 dollars l'once, j'aurai fait une erreur. S'il s'apprécie de 5 % par an, j'aurai définitivement gagné mon pari. »*

La progression continuait et culminait le 1er août à 410 dollars, soit 25 % de gains depuis le plus-bas de février. S'ensuivit alors une période de reflux, plus de 14 % en l'espace d'un mois, provoqué par des ventes bénéficiaires après la forte période spéculative. A ce moment, des rumeurs évoquaient des cessions massives par les banques centrales de France et de Belgique pour rembourser leurs emprunts en devises étrangères effectués pour soutenir leurs monnaies en crise.

Le marché se mit alors à vivoter en ce début d'automne lorsque, aux premiers jours de novembre, le bruit courut que le spéculateur hongrois s'intéressait de nouveau au métal jaune. Les cours se raffermissaient à 378,4 dollars avant de revenir ces derniers jours à 376,70 dollars. Le soufflé n'a pas remonté. Les premières estimations pour 1994 et 1995 sont optimistes, les analystes espérant une stabilisation des cours aux environs de 400 dollars, même si l'ombre de Soros ne plane plus sur ce marché, le spéculateur ayant jeté son dévolu sur l'immobilier et le marché des taux.

L'ONCE D'OR À LONDRES
en dollars

850 – 720,50 – 508,50 – 493,90 – 410 – 30 nov. 1993 : 370,8

1980 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93

DOMINIQUE GALLOIS

Des sicav pour les privatisations

Le rôle prépondérant de l'analyste

LES nouvelles privatisations ont un peu déçu : la rançon de leur succès est que le nombre de titres alloués aux épargnants a été inférieur à ce qu'ils escomptaient. Il reste toutefois une solution pour ceux qui voudraient détenir des titres de privatisées, les OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières), c'est-à-dire les sicav et fonds communs de placement. Les OPCVM bénéficiant de la tranche réservée aux institutionnels ont généralement pu obtenir un plus grand nombre de titres que les particuliers. Mais que l'on ne se trompe pas, ces fonds ne sont pas des fonds de pures privatisées : la loi l'interdit.

Cette formule est notamment celle de la sicav placements privatisation de la Banque Neuflize Schlumberger Mallet (NSM). Pour Emmanuel Soupre, le gérant de cette sicav, ce type de gestion est tout à fait classique, c'est de la gestion à moyen terme sur un champ restreint de valeurs que sont les privatisées. Par ailleurs, ce sont des portefeuilles par essence dynamiques puisqu'ils ne comportent que des valeurs cycliques et des valeurs taux. Ce sont des produits qui comportent un effet de levier certain.

Comme le précise Emmanuel Soupre, le rôle de l'analyste est très important dans ce type de gestion : la pondération des valeurs est réellement essentielle, on ne peut pas se satisfaire d'une addition d'opportunités.

Les étrangers ont largement profité de ce type de fonds pour compléter des lignes qu'ils n'avaient pas pu obtenir compte tenu de la réduction de leur part.

En termes de performance, ces OPCVM de privatisation offrent des rendements tout à fait honorables. La sicav de NSM a progressé de 23,2 % entre le 31 décembre 1992 et le 19 novembre de cette année. Son cours était environ de 12 000 francs, mais une division de la part par dix au début de 1994 devrait la rendre plus accessible.

F. Bn.



ÉPARGNE-PLACEMENTS

SOURCE : EUROPERFORMANCE

Sicav monétaires

SICAV	Réseau placeur	Performances du 31-12-92 au 19-11-93 Perf.	Rang
Socgen Cash Dollar	Société Générale	110,28	1
Indosuez Europibor	Banque Indosuez	108,87	2
Fimagarantie	Fimagest	108,73	3
BFT Sécurité 2	Banque de Financement et de Trésorerie	108,60	4
Fimasécurité	Fimagest	108,58	5
GP Cash	Générale de Placement-Banque	108,52	6
Ecureuil Expansion	La Caisse d'Epargne	108,46	7
BFT Sécurité 1	Banque de Financement et de Trésorerie	108,46	8
BTP Trésorerie	BTP Banque	108,46	9
Chase Trésorerie	Chase Manhattan Paris	108,46	10
Mobiterme	Compagnie Parisienne de Réescompte	108,45	11
CPR Cash	Compagnie Parisienne de Réescompte	108,44	12
Gestion Pibor	Banque Indosuez	108,44	13
Gestion Investicourt	Banque Indosuez	108,42	14
Centrale Monétaire	Caisse Centrale de Réescompte (CCR)	108,41	15
Générali Trésorerie	Générali Finances	108,40	16
BIP Court Terme	BIP - Banque Internationale de Placement	108,39	17
Partner Régularité	La Mondiale-BFSC	108,38	18
Finord Plus	Crédit du Nord	108,37	19
Arcade	BIMP (Banque Indust. et Mob. Privée)	108,37	20
Colbert Pibor	Banque Colbert	108,36	21
Union +	Cie Fin. de CIC et de l'Union Européene	108,35	22
Valcomex Sécurité Jour	Banque Française du Commerce Extérieur	108,34	23
Multival	Banque Csse Gén. Epargne Retraite	108,34	24
Véga Sécurité	Véga Finance	108,33	25
BIGT M J	BIGT	108,31	26
AGF Sécurité	AGF	108,30	27
BAFIP Jour	Banque Colbert	108,29	28
Penthièvre Avance	Banque Pallas Stern	108,28	29
DB Cash	Deutsche Bank	108,26	30
AXA Court Terme	AXA Banque	108,25	31
Phénix Monétaire	Banque du Phénix	108,25	32
Crédit Mutuel Cash	Crédit Mutuel	108,25	33
Cosmos Jour	Banque Arjil	108,23	34
JJ Centre	Csse Centrale du Crédit Mutuel du Centre	108,23	35
JJ Placement	Banque Colbert	108,22	36
Surval	Cardif	108,22	37
Demachy Première	Demachy Worms & Cie	108,22	38
Océan Monétaire	Crédit Mutuel Océan	108,31	39
Barclays Monélaffitte	Groupe Barclays	108,20	40
Etoile Sécurité	Banque Franco-Allemande	108,20	41
Phénix Sécurité	AGF	108,20	42
Soprane J	Bacot Allain	108,20	43
Via Court Terme	Via Banque	108,19	44
Monéprime	Banque Paribas	108,19	45
Saint-Honoré Sécurité	Cie Financière de Rothschild	108,18	46
Midland Protection	Midland Bank	108,18	47
Lion MF	Crédit Lyonnais	108,17	48
BTP Monécourt	BTP Banque	108,17	49
Louis Dreyfus Court Terme	Louis Dreyfus Finance SA	108,17	50
Ofima Trésor	Ofivalmo	108,17	51
Finance Sociétés	Dumenil Leblé	108,17	52
Industrie Française CT	BIF/GAN	108,16	53
Entreval Sicav	Banque de l'Entreprise	108,16	54
Orsay Jour	Banque d'Orsay	108,15	55
Trésoricic	Crédit Industriel et Commercial	108,15	56
Placement Trésorerie	Banque NSM	108,15	57
Boréal	CDC Gestion	108,14	58
Est Trésorerie	SNVB (Sté Nancéienne Varin Bernier)	108,13	59
Acti-Court Terme	Banque Bruxelles Lambert-France	108,13	60
Ouestar Trésorerie	Crédit Mutuel de Loire-Atlantique	108,13	61
Cyril Court Terme	Cyril Finance Gestion	108,13	62
Valunion	Cie Fin. de CIC et de l'Union Européenne	108,13	63
Première Court Terme	Banque Colbert	108,13	64
Arbitrages Sécurité	Banque Transatlantique	108,12	65
Pyramides Sécurité	Banque Vernes	108,11	66
Maxi-Plus Sécurité	GMF Banque	108,10	67
Barclays Institutions	Groupe Barclays	108,10	68
Ecofi-Monéterme	Ecofi Finance	108,10	69
Finance Institutions	Dumenil Leblé	108,10	70
Finord Court Terme Institution	Crédit du Nord	108,09	71
Statère	Banque de Gestion Privée	108,09	72
Citi-Court	Citibank	108,09	73
BIP CAP 3 mois	BIP - Banque Internationale de Placement	108,08	74
Opti Ouest	Banque Populaire de l'Ouest	108,07	75
Eparcic	Crédit Industriel et Commercial	108,07	76
Fonsicav	CDC - Trésor Public	108,07	77
Entreprise Court Terme	Banque Paribas	108,06	78
Stratège	Crédit Commercial de France	108,05	79
Antigone Trésorerie	Banque Nationale de Paris	108,05	80
BRED Institutions	Banque Régionale Escompte et Dépôts	108,04	81
Institutions Court Terme	Banque Paribas	108,04	82
Haussmann Court Terme	UAP/Worms	108,03	83
Objectif Sécurité	Lazard Frères et Cie	108,02	84
UBAF Sécuri-Cash	Union de Banques Arabes et Françaises	108,02	85
Unisécurité	Banque Sanpaolo	108,00	86
Natio Court Terme 2	Banque Nationale de Paris	108,00	87
Crédit Maritime Performance	Crédit Maritime Mutuel	108,00	88
Lloyds Sécurité	Lloyds Bank	108,00	89
Orsay Monétaire 1re	Banque d'Orsay	107,99	90
SP Monétaire	Compagnie Parisienne de Réescompte	107,99	91
HLM Monétaire	CDC - Trésor Public	107,99	92
Groupama Court Terme	Groupama	107,99	93
Monéden	Banque Régionale Escompte et Dépots	107,98	94
Lion Court Terme	Crédit Lyonnais	107,98	95
Elicash	Crédit Agricole	107,98	96
Norwich Trésorerie	Norwich Finance (France)	107,97	97
Sélection Entreprises	Crédit Commercial de France	107,97	98
Meyerbeer Sécurité	Monte Paschi Banque	107,97	99
CIAL - Sécurité	Ct Industriel Alsace Lorraine	107,96	100
Republic Court Terme	Republic National Bank of New-York	107,96	101
Poste Gestion	La Poste	107,96	102
Trésorisud	Lyonnaise de Banque	107,95	103
Lion Monétaire	Crédit Lyonnais	107,95	104
Capital Sécurité	Paluel Marmont Banque	107,94	105
Griffin Court Terme	Crédit Municipal Griffin	107,93	106
Alsace Court Terme	Banque Populaire de Strasbourg	107,93	107
TCN Première	Massonaud-Fontenay	107,92	108
Sogénal Court Terme	Société Générale	107,92	109
Morgan Court Terme	Banque Morgan	107,92	110
Mobival	Compagnie Parisienne de Réescompte	107,91	111
Coficif Monétaire	Caisse Centrale de Crédit Immobilier	107,91	112
Gestion 365	Crédit Mutuel	107,90	113
Sofaval	Sofax	107,90	114
Oblisécurité	CDC - Trésor Public	107,90	115
Gestion Sécuricourt	Banque Indosuez	107,88	116
BRO Trésorerie	Banque Régionale de l'Ouest	107,88	117
Sirius SR Court Terme	Patrick du Bouzet SA	107,86	118
Sélection Monéprime	Crédit Commercial de France	107,86	119
Déméter	Banque Pallas Stern	107,85	120
Occiréal	Société de Banque Occidentale	107,84	121
Foncier Court Terme	Crédit Foncier de France	107,84	122
Pariterme Deutsche Mark	Banque Paribas	107,83	123
Vivcourt Terme Sicav	Ferri-Ferri Germe	107,83	124
Cap-Bra	Banque régionale de l'Ain	107,82	125
Placement M	Société Marseillaise de Crédit	107,82	126
Actimonétaire (C)	Société Générale	107,82	127
Rivaud Court Terme	Banque Rivaud	107,81	128
Elan Court Terme	Rothschild et Compagnie	107,80	129
Comptavalor	CDC - Trésor Public	107,80	130
Véga Court Terme	Véga France	107,79	131
Libercourt	Oddo	107,79	132
Placement Sécurité	Banque NSM	107,78	133
Monévalor	Société Générale	107,77	134
BSO Sécurité	Banque Saint Olive	107,76	135
Euroterme Deutsche Mark	Banque Paribas	107,76	136
Ouest Trésorerie	Banque Populaire de l'Ouest	107,75	137
Topcash	Compagnie Parisienne de Réescompte	107,75	138
Ouest J	Crédit Industriel de l Ouest	107,75	139
Monet-R Liquidités	Groupe Robeco	107,75	140
Trésor-Réel	Véga Finance	107,74	141
La Hénin J	Banque La Hénin	107,74	142
Efi-Performance	Banque Française du Crédit Coopératif	107,74	143
Amplia	Crédit Agricole	107,74	144
Arbitrages Court Terme	Banque Transatlantique	107,74	145
Ecureuil Monépremière	La Caisse d'Epargne	107,74	146
Hervet Plus	Banque Hervet	107,71	147
Bretagne Atlantique Régul.	Banque Populaire Bretagne Atlantique	107,70	148
Saint-Honoré Réal	Cie Financière Rothschild	107,68	149
Acti Valorisation	Banque Bruxelles Lambert France	107,67	150
Trésorerie Première	Société Générale	107,67	151
Sequin	Banque de Gestion Privée	107,65	152
Sécurita	Banque de Gestion Privée	107,63	153
Ecureuil Monétaire	La Caisse d'Epargne	107,60	154
Union Sécurité	Cie Fin. de CIC et de l'Union Européenne	107,60	155
Natio Court Terme	Banque Nationale de Paris	107,58	156
Ouestar Court Terme	Crédit Mutuel de Loire-Atlantique	107,58	157
Spot Rendement	Lyonnaise de Banque	107,58	158
Fructicourt	Caisse Centrale des Banques Populaires	107,58	159
BIP Sécurité	BIP - Banque Internationale de Placement	107,58	160
Crédit Mutuel Epargne J	Crédit Mutuel	107,58	161
Valréal	Banque Paribas	107,58	162
Investissement CT	Banque Colbert	107,57	163
Placements CT Première	Banque NSM	107,56	164
Natio Placements	Banque Nationale de Paris	107,55	165
Natwest Sellier Monétaire	Natwest Sellier	107,55	166
BRO Sécurité	Banque Régionale de l'Ouest	107,54	167
Prépar Sécurité	Banque Régionale d'Escompte et Dépôts	107,52	168
JPM Court Terme	Banque Joire Pajot Martin	107,52	169
Opéra Trésorerie	Didier Philippe Agent de change	107,51	170
Saint-Honoré Bons du Trésor	Cie Financière de Rothschild	107,50	171
Priv'Associations	BIMP (Banque Indust. et Mob. Privée)	107,49	172
Ecureuil Trésorerie	La Caisse d'Epargne	107,49	173
Ecofigaranti	Ecofi Finance	107,49	174
Est Court Terme	SNVB (Sté Nancéienne Varin Bernier)	107,48	175
Rhone + X Court Terme	Banque Populaire de Lyon	107,47	176
Finord Sécurité	Crédit du Nord	107,45	177
Provence Court Terme	Banque Hottinguer & Cie	107,44	178
Efi-Trésor	Banque Française du Crédit Coopératif	107,44	179
Optifinance	Crédit Commercial de France	107,43	180
Latitude	La Poste	107,41	181
France Court Terme	Cie Fin. de CIC et de l'Union Européenne	107,39	182
Crédit Maritime Sécurité	Crédit Maritime Mutuel	107,39	183
CDB Monétaire	Société Centrale de Banque	107,36	184
Sicav-Associations	La Caisse d'Epargne	107,35	185
Francourt	Crédit Commercial de France	107,35	186
Septentrion Court Terme	Banque Populaire du Nord	107,33	187
Placement J	Société Marseillaise de Crédit	107,32	188
Pyramides Court	Banque Vernes	107,30	189
Leumi Court Terme	Banque Leumi France	107,28	190
Lion 20 000	Crédit Lyonnais	107,28	191
Vie Monétaire	Vie Banque	107,27	192
Eficoop Sicav	Banque Française du Crédit Coopératif	107,22	193
Moné Ouest	Banque Populaire de l'Ouest	107,22	194
Moné J	Crédit Agricole	107,19	195
Soli Sécurité	Crédit Mutuel Artois Picardie	107,17	196
Sécuricic	Crédit Industriel et Commercial	107,14	197
Capimonétaire	Société Générale	107,09	198
Investsécurité Court Terme	Crédit Mutuel Méditerranée	107,08	199
Natio Sécurité	Banque Nationale de Paris	107,03	200
Soli Court Terme	Crédit Mutuel Artois Picardie	106,98	201
Dryade	Banque de Gestion Privée	106,92	202
Natio Monétaire	Banque Nationale de Paris	106,88	203
Meyerbeer Cash Italie	Monte Paschi Banque	103,45	204



ÉPARGNE-PLACEMENTS



SOURCE : EUROPERFORMANCE

Sicav régulières et sensibles

SICAV	Réseau placeur	Type	Performances du 31-12-92 au 19-11-93 Perf.	Rang
Elan Première	Rothschild & Compagnie	S	116,45	1
Associo	Crédit Industriel et Commercial	S	114,54	2
Placements Valorisation	Banque N.S.M.	S	112,94	3
Thésaurus	Banque Régionale Escompte & Dépôts	S	112,85	4
Finord Placement	Crédit du Nord	S	112,84	5
Gestion	Crédit Lyonnais	S	112,50	6
Natio Epargne-Trésor	Banque Nationale de Paris	S	112,40	7
Lion-Associations	Crédit Lyonnais	S	112,38	8
Placement Court Terme	Société Marseillaise de Crédit	S	112,30	9
Indosuez Régularité	Banque Indosuez	S	112,25	10
Provence Optimum	Banque Hottinguer & Cie	S	112,19	11
BFT Valor Une	Banque de Financement et de Trésorerie	S	112,08	12
Uni-Première C.T.	Banque Sanpaolo	S	112,04	13
Sélection L Prime	Crédit Commercial de France	S	111,81	14
Paribas Trésorerie Plus	Banque Paribas	S	111,78	15
Sogévalor	Société Générale	S	111,77	16
Cash-SME	Compagnie Parisienne de Réescompte	S	111,67	17
Atlas Court Terme	Financière Atlas	S	111,48	18
Partner Options	La Mondiale-BFSC	S	111,47	19
Franterme	Banque Paribas	R	111,38	20
Sud Gestion	Lyonnaise de Banque	S	111,35	21
Natio Epargne	Banque Nationale de Paris	S	111,31	22
Réflex Première	S.C.A.F.	S	111,29	23
Finunion	Cie Fin. de CIC et de l'Union Européenne	S	111,20	24
Saint-Honoré Rendement	Cie Financière de Rothschild	S	110,95	25
Saint-Honoré Associations	Cie Financière de Rothschild	S	110,94	26
Ecofi Sécurité	Ecofi Finance	S	110,84	27
Mutualités-Dépôts	CDC-Trésor Public	S	110,83	28
Associa Première	Société Générale	S	110,82	29
Orsay Valorisation	Banque d'Orsay	R	110,64	30
BTP Associations	B.T.P. Banque	S	110,63	31
Sécuri-GAN	BIF/GAN	S	110,60	32
Demachy Court Terme	Demachy Worms & Cie	R	110,56	33
Orsay Arbitrage	Banque d'Orsay	S	110,49	34
Atlas Performance	Financière Atlas	S	110,33	35
Saga Première	Banque Colbert	S	110,25	36
Sécurité Arbitrages	Compagnie Parisienne de Réescompte	S	110,25	37
Mobidiv	Compagnie Parisienne de Réescompte	S	110,17	38
Midland Première	Midland Bank	S	109,98	39
Cosmos Obligations	Banque Arjil	S	109,94	40
Fimépargne	Fimagest	S	109,92	41
Epercourt Sicav	La Caisse d'Epargne	R	109,92	42
Solstice	La Poste	R	109,81	43
Ofima Court Terme	Ofivalmo	S	109,77	44
Phénix Placement	A.G.F.	R	109,61	45
Centrale Court Terme	Caisse Centrale de Réescompte (CCR)	R	109,59	46
Cosmos Première Cat.	Banque Arjil	S	109,33	47
Première Oblig	CDC-Trésor Public	R	109,22	48
Soprane Court Terme	Bacot Allain	R	109,11	49
Paribas Epargne	Banque Paribas	R	109,11	50
La Hénin PIBOR	Banque La Hénin	R	109,05	51
Fima C.T.	Fimagest	R	108,99	52
Rochefort Geld +	Rochefort Finances	R	108,98	53
Fimacourt 1re	Fimagest	R	108,96	54
FIBOR Plus	Alfi Gestion	R	108,88	55
BIGT M Sensible	B.I.G.T.	S	108,85	56
Multiassociations	Banque Case Gén. Epargne Retraite	S	108,84	57
Foncier Première	Crédit Foncier de France	S	108,82	58
BIGT M +	B.I.G.T.	R	108,78	59
Sesterces	Banque de Gestion Privée	R	108,76	60
Oblig Hénin	Banque La Hénin	R	108,76	61
Colbert Court Terme	Banque Colbert	R	108,75	62
Pyramides Première	Banque Vernes	R	108,72	63
BTP Monéplus	B.T.P. Banque	R	108,70	64
Clairval	Cardif	R	108,68	65
Alfi Rendement	Alfi Gestion	S	108,67	66
Vauban	Banque Régionale Escompte & Dépôts	R	108,66	67
Mondiale Protecl CT	La Mondiale-BFSC	R	108,65	68
Mobisécurité	Compagnie Parisienne de Réescompte	R	108,63	69
Pyramides Placements	Banque Vernes	R	108,62	70
Rochefort 5 x 3	Rochefort Finances	S	108,57	71
Valcomex Trésorerie-Plus	Banque Française du Commerce Extérieur	R	108,57	72
Poste Croissance	La Poste	R	108,55	73
Alfi TIOP	Alfi Gestion	R	108,50	74
Epargne Associations	Banque Paribas	R	108,46	75
Rochefort Court Terme	Rochefort Finances	R	108,40	76
Obli-CIAL	Ct Industriel Alsace Lorraine	R	108,40	77
Alfi Court Terme	Alfi Gestion	R	108,39	78
Ecofi Arbitrage	Ecofi Finance	R	108,32	79
Liber-Sécurité	Oddo	R	108,32	80
DB Court Terme	Deutsche Bank	R	108,29	81
Ord'av Placement Garantie	Banque Française du Commerce Extérieur	R	108,25	82
Option-Sécurité	Banque Régionale Escompte & Dépôts	R	108,24	83
Prony Court Terme	G.M.F. Banque	R	108,22	84
Monet-R Pibor	Groupe Robeco	R	108,20	85
Cyril Plus	Cyril Finance Gestion	R	108,13	86
Minimax	Banque Pallas Stern	R	108,11	87
Sécurité Obligataire	Compagnie Parisienne de Réescompte	R	108,10	88
Estoblig	SNVB (Sté Nancéenne Varin Bernier)	R	108,09	89
Gestion Oblicourt	Banque Indosuez	R	108,05	90
Rog Court Terme	Rondeleux Oudard	R	108,01	91
Sélection institutions	Crédit Commercial de France	R	108,01	92
Demachy +	Demachy Worms & Cie	R	107,98	93
Pyramides Trésorerie	Banque Vernes	R	107,94	94
CAC Court Terme	Société des Bourses Françaises	R	107,89	95
Elan Sécurité	Rothschild & Compagnie	R	107,86	96
Valorg	Caisse Centrale des Banques Populaires	R	107,79	97
Sans Coupon	Banque Eurofin	R	107,78	98
Orsay Court Terme	Banque d'Orsay	R	107,77	99
Cosmos Marigny	Banque Arjil	R	107,69	100
OBC Sécurité	Banque O.B.C.	R	107,67	101
Citi-Valor	Citibank	R	107,63	102
Cosmos Elysées	Banque Arjil	R	107,63	103
Cosmos Capital	Banque Arjil	R	107,59	104
Morgan Valorisation	Banque Morgan	R	107,59	105
Ouest Oblig	Crédit Industriel de l'Ouest	R	107,57	106
Sélection J	Crédit Commercial de France	R	107,53	107
Chase Court Terme	Chase Manhattan Paris	R	107,52	108
Actifipart	Gérer Conseil	R	107,48	109
Sécuri-Taux	Compagnie Eurofinancière	R	107,39	110
Colbert Trésor	Banque Colbert	R	107,35	111
Objectif Première	Lazard Frères et Cie	R	107,33	112
Obli Sud	Lyonnaise de Banque	R	107,31	113
Gestion Arbitrages	Crédit Mutuel	S	107,25	114
Crédit Mutuel Epargne CT	Crédit Mutuel	R	107,15	115
Fructi-Associations	Caisse Centrale des Banques Populaires	R	107,08	116
Proval MT (C)	Nivard Flornoy & Cie	S	106,96	117
Pasquier-Rendement (C)	B.I.M.P. (Banque Indust. & Mob. Privée)	S	106,95	118
Univar	Crédit Agricole	R	106,91	119
Uni-Associations	Crédit Agricole	R	106,69	120
Uni-Cash	Banque Sanpaolo	R	106,67	121
Soli Capi	Crédit Mutuel Artois Picardie	R	106,38	122
Sélection Court Terme	Crédit Commercial de France	S	105,61	123

Sicav obligataires françaises

SICAV	Réseau placeur	Type	Performances du 31-12-92 au 19-11-93 Perf.	Rang
Rochefort Convertibles	Rochefort Finances	OFCR	129,95	1
Partner Obligations 2002	La Mondiale-BFSC	OFCR	125,64	2
AGF France Taux Fixe	Banque du Phénix	OFCR	124,22	3
Dièze	Crédit Agricole	OFCR	123,31	4
OAT-Plus	Compagnie Parisienne de Réescompte	OFCR	122,70	5
BIP Inter-Obligations	BIP-Banque Internationale de Placement	OFCR	121,66	6
MDM Long Terme	Les Mutuelles du Mans	OFCR	121,63	7
Synthésis	Crédit Agricole	OFCR	121,58	8
OAT Indice Gestion	CDC Gestion	OFCR	121,15	9
VIP	BIP-Banque Internationale de Placement	OFCR	120,59	10
Fimindex Première	Fimagest	OFCR	120,49	11
BIP OAT Index (C)	BIP-Banque Internationale de Placement	OFCR	120,48	12
MDM Première Catégorie	Les Mutuelles du Mans	OFCR	120,48	13
Oblipar	Banque Paribas	OFCR	120,36	14
Indosuez OAT (B)	Banque Indosuez	OFCR	120,25	15
CPR Oblig	Compagnie Parisienne de Réescompte	OFCR	120,14	16
Fructi-Première	Caisse Centrale des Banques Populaires	OFCR	120,04	17
State Street OAT Plus	State Street Banque SA	OFCR	119,91	18
Natwest Sellier Premiere	Natwest Sellier	OFCR	119,88	19
Topoblig	Compagnie Parisienne de Réescompte	OFCR	119,74	20
Sogépremière	Société Générale	OFCR	119,63	21
Inogestion	Ecofi Finance	OFCR	119,62	22
UAP Alto	UAP/Worms	OFCR	119,56	23
Paribas Capitalisation	Banque Paribas	OFCR	119,55	24
Partner VT	La Mondiale-BFSC	OFCR	119,37	25
Lion Trésor	Crédit Lyonnais	OFCR	119,36	26
Penthièvre Première Instit.	Banque Pallas Stern	OFCR	119,34	27
Unipremière	Banque Sanpaolo	OFCR	119,32	28
Natio Epargne Obligations	Banque Nationale de Paris	OFCR	119,30	29
AXA Oblig France	AXA Banque	OFCR	118,94	30
AXA Sélection	AXA Banque	OFCR	118,88	31
Générali Rendement	Générali Finances	OFCR	118,83	32
Victoire Obliréa	GIE du Groupe Victoire	OFCR	118,71	33
Sélection Rendement	Crédit Commercial de France	OFCR	118,64	34
Silverente	Crédit Lyonnais	OFCR	118,59	35
AXA Capital	AXA Banque	OFCR	118,56	36
Morgan Net	Banque Morgan	OFCR	118,42	37
Morgan Première Cat.	Banque Morgan	OFCR	118,23	38
Demachy Long Terme	Demachy Worms & cie	OFCR	118,09	39
Placements Capitalisation	Banque N.S.M.	OFCR	117,98	40
Placements Obligations	Banque N.S.M.	OFCR	117,96	41
Sogépargne	Société Générale	OFCR	117,95	42
Oddo Capitalisation	Oddo	OFCR	117,84	43
Haussmann Obligations	UAP/Worms	OFCR	117,74	44
Azur-Obligations	FIGAMF	OFCR	117,73	45
Paribas Revenus Sicav	Banque Paribas	OFTM	117,70	46
Bati Première	Investimo	OFCR	117,56	47
EURCO Solidarité	Crédit Lyonnais	OFCR	117,49	48
Obli-Associations	Banque Paribas	OFCR	117,45	49
Lion Institutionnels	Crédit Lyonnais	OFCR	117,39	50
Valcomex Protec. Crois.	Banque Française du Commerce Extérieur	OFCR	117,28	51
Placements Net	Banque N.S.M.	OFCR	117,22	52
Fédéral Croissance	Crédit Mutuel de Bretagne	OFCR	117,16	53
Lionplus	Crédit Lyonnais	OFCR	117,15	54
Financière Plus	MAAF	OFCR	117,14	55
Crédit Mutuel Epargne L.T.	Crédit Mutuel	OFCR	117,09	56
Rentacic	Crédit Industriel et Commercial	OFTM	117,08	57
Placement Plus	Société Marseillaise de Crédit	OFCR	117,07	58
Avec Coupon	Banque Eurofin	OFCR	117,06	59
Indosuez Long Terme (B)	Banque Indosuez	OFCR	117,05	60
Proficius	Crédit Agricole	OFCR	117,04	61
AGF Oblig	A.G.F.	OFCR	117,02	62
Capitacic	Crédit Industriel et Commercial	OFCR	117,00	63
Partner Obligataire	La Mondiale-BFSC	OFCR	116,98	64
Pyramides	Banque Vernes	OFCR	116,89	65
Sélection Première	Crédit Commercial de France	OFCR	116,85	66
Sélection Valeurs du Trésor	Crédit Commercial de France	OFCR	116,83	67
Valpremière	Cardif	OFCR	116,82	68
Reval	Cardif	OFCR	116,80	69
Ofima Oblig	Ofivalmo	OFCR	116,77	70
Objectif Rendement	Lazard Frères et Cie	OFCR	116,75	71
Arbitrages Première	Banque Transatlantique	OFCR	116,74	72



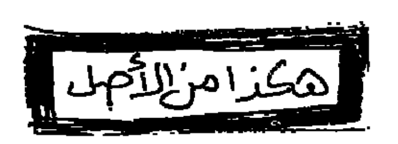
ÉPARGNE-PLACEMENTS

SOURCE : EUROPERFORMANCE

SICAV	Réseau placeur	Type	Performances du 31-12-92 au 19-11-93 Perf.	Rang
UAP Moyen Terme	UAP/Worms	OFCR	116,72	73
Athéna Long Terme	Demachy Worms & cie	OFCR	116,66	74
BFT Valor 2	Banque de Financement et de Trésorerie	OFCR	116,59	75
Egide Première	Egide Finance	OFCR	116,46	76
Novépargne	Fimagest	OFCR	116,39	77
Plusval	Cardif	OFCR	116,38	78
Oblifutur	Crédit Agricole	OFCR	116,31	79
Atlas Oblig	Financière Atlas	OFCR	116,28	80
Placement Premier	Société Marseillaise de Crédit	OFCR	116,27	81
Oblicic Régions	Crédit Industriel et Commercial	OFCR	116,18	82
Laffitte Obligations	Groupe Barclays	OFTM	116,18	83
Croissance Mercure (C)	L'Epargne de France	OFCR	116,16	84
Capioblig	Société Générale	OFCR	116,09	85
Acti-Première (C)	Banque Bruxelles Lambert France	OFCR	116,01	86
AGF Revenus	A.G.F.	OFTM	116,00	87
Ofima France	Ofivalmo	OFCR	115,96	88
Uni-Garantie (C)	Crédit Agricole	OFCR	115,94	89
BTP Rendement	B.T.P. Banque	OFCR	115,85	90
Placements Réassurance	S.C.O.R.	OFCR	115,78	91
Sélection Oblig. Valorisées	Crédit Commercial de France	OFCR	115,77	92
GM Gestion Obligataire	Crédit Mutuel	OFCR	115,76	93
Expansion Obligations	Midland Bank	OFCR	115,76	94
Airès (C)	Banque de Gestion Privée	OFCR	115,70	95
Epargne Institutions	Crédit du Nord	OFCR	115,61	96
UAP Première Catégorie	UAP/Worms	OFCR	115,55	97
Indosuez Première (B)	Banque Indosuez	OFCR	115,55	98
Ecofi Première	Ecofi Finance	OFCR	115,55	99
Natio Epargne Capital	Banque Nationale de Paris	OFCR	115,44	100
Trésor Avenir	CDC - Trésor Public	OFCR	115,35	101
Capiscor	S.C.O.R.	OFCR	115,32	102
Natio Revenus	Banque Nationale de Paris	OFTM	115,27	103
AXA Première	AXA Banque	OFCR	115,23	104
Finord Valorisation	Crédit du Nord	OFCR	115,17	105
DB Oblig (C)	Deutsche Bank	OFCR	115,06	106
Finord Trimestriel	Crédit du Nord	OFTM	115,01	107
Poly Prime	Banque Pallas Stern	OFCR	114,92	108
Via Obligataire	Via Banque	OFCR	114,91	109
Haussmann Epargne	UAP/Worms	OFCR	114,77	110
Uni-MT	Banque Sanpaolo	OFCR	114,69	111
Cap Revenus	Cardif	OFTM	114,69	112
BRED Associations	Banque Régionale Escompte & Dépôts	OFCR	114,64	113
Epargne Première	Crédit Mutuel	OFCR	114,51	114
Union Capitalisation	Cie Fin. de CIC et de l'Union Européenne	OFCR	114,45	115
Trilion	Crédit Lyonnais	OFTM	114,43	116
Valcomex Invest Prem.(C)	Banque Française du Commerce Extérieur	OFCR	114,39	117
Jeunepargne	Lyonnaise de Banque	OFCR	114,37	118
Trésorval Long Terme	Véga Finance	OFCR	114,36	119
Eparoblig	Banque Colbert	OFTM	114,34	120
Cyril Trésor	Cyril Finance Gestion	OFCR	114,31	121
Revenu-Vert	Crédit Agricole	OFTM	114,27	122
Provence 1re Catégorie (C)	Banque Hottinguer & Cie	OFCR	114,27	123
Ecureuil Capitalisation	La Caisse d'Epargne	OFCR	114,23	124
Investissement Net	Banque Colbert	OFCR	114,21	125
BTP Long Terme	B.T.P. Banque	OFCR	114,20	126
Mutualités-Réserves	Caisse des Dépôts et Consignations	OFCR	114,18	127
Norwich Rémunération	Norwich Finance (France)	OFTM	114,11	128
France Garantie	CDC Gestion	OFCR	114,07	129
Placements Trimestriels	Banque N.S.M.	OFTM	114,04	130
Coexis	Crédit Agricole	OFCR	113,96	131
Fimoblig (C)	Fimagest	OFCR	113,94	132
Crédit Mutuel Epargne Quatre	Crédit Mutuel	OFTM	113,93	133
Citi-Réserve	Citibank	OFCR	113,83	134
Thésora	La Poste	OFCR	113,80	135
France Obligations	Caisse des Dépôts et Consignations	OFCR	113,73	136
Cadence 1	Société Générale	OFTM	113,59	137
Etoile Obligations	Banque Franco-Allemande	OFCR	113,59	138
Capital Expansion	Compagnie Parisienne de Réescompte	OFCR	113,58	139
Entroblig	Banque de l'Entreprise	OFCR	113,58	140
Cadence 3	Société Générale	OFTM	113,58	141
Groupama Obligations	Groupama	OFCR	113,57	142
Soprane Long Terme (C)	Bacot Allain	OFCR	113,55	143
Prévoyance Ecureuil	La Caisse d'Epargne	OFCR	113,48	144
Cortal Rendement Trimestriel	Cortal	OFTM	113,38	145
Revenus Trimestriels	La Poste	OFTM	113,34	146
Cava-Oblig	SAMU	OFCR	113,32	147
Cadence 2	Société Générale	OFTM	113,30	148
Avenir Alizés	Crédit Mutuel	OFCR	113,29	149
Arc-en-Ciel	CDC Gestion	OFCR	113,10	150
Trésor Plus	CDC - Trésor Public	OFCR	112,87	151
Saga LT Capi.	Banque Colbert	OFCR	112,78	152
BSD Valorisation	Banque Scalbert-Dupont	OFCR	112,76	153
Crédit Mutuel Capi.	Crédit Mutuel	OFCR	112,71	154
Fimarente	Fimagest	OFCR	112,57	155
Rochefort Obligations	Rochefort Finances	OFCR	112,56	156
Ecureuil Trimestriel	La Caisse d'Epargne	OFTM	112,50	157
Fructidor	Caisse Centrale des Banques Populaires	OFTM	112,48	158
Saint-Honoré Capital	Cie Financière de Rothschild	OFCR	112,31	159
Barclays Première (C)	Groupe Barclays	OFCR	112,06	160
Trésor Trimestriel	CDC - Trésor Public	OFTM	111,99	161
Haussmann Multirevenus	UAP/Worms	OFTM	111,97	162
Orsay Première	Banque d'Orsay	OFCR	111,80	163
GMF Obligations	G.M.F. Banque	OFCR	111,78	164
UF 6 Rendement	Demachy Worms & cie	OFCR	111,72	165
France Retraite	Cie Fin. de CIC et de l'Union Européenne	OFCR	111,66	166
Fructi-Capi	Caisse Centrale des Banques Populaires	OFCR	111,60	167
Soli Première	Crédit Mutuel Artois Picardie	OFCR	111,10	168
Haussmann Première	UAP/Worms	OFCR	110,66	169
Multirendement	Banque Cese Gén. Epargne Retraite	OFTM	110,60	170
Patrimoine Retraite	Caisse Centrale des Banques Populaires	OFCR	110,15	171
Mensuelcic	Crédit Industriel et Commercial	OFTM	110,04	172
GAN Rendement	Groupement des Assurances Nationales (GAN)	OFCR	109,91	173
Multigarantie	C.C.C.M.N.	OFCR	109,78	174
Soli Trimestriel	Crédit Mutuel Artois Picardie	OFTM	109,63	175
Alfa Long Terme (C)	Gérer Conseil	OFCR	109,40	176
AA Moyen Terme	Gérer Conseil	OFCR	109,25	177
Hervet Oblicroissance	Banque Hervet	OFCR	109,01	178
Arbitrage Rendement	Lyonnaise de Banque	OFCR	108,88	179
BIGT Première	B.I.G.T.	OFCR	108,66	180
Haussmann Institutionnels	UAP/Worms	OFCR	108,28	181
Eparc-Continent	Le Continent Vie	OFCR	107,90	182
Cortal Intérêts Trim.	Cortal	OFTM	107,37	183
Acti 2	Banque Bruxelles Lambert France	OFCR	107,10	184
Revenu Mensuel	Gérer Conseil	OFTM	106,99	185

Sicav obligataires internationales

SICAV	Réseau placeur	Type	Performances du 31-12-92 au 19-11-93 Perf.	Rang
Liber Japon	Oddo	OI	136,03	1
World-Capi	Compagnie Parisienne de Réescompte	OI	128,98	2
Atlas International	Financière Atlas	OI	127,61	3
Leumi Long Terme	Banque Leumi France	OI	127,44	4
MDM Oblig-Inter	Les Mutuelles du Mans	OI	125,82	5
Obligations Convertibles	Banque Paribas	OI	124,24	6
Groupama Capitalisation	Groupama	OI	124,16	7
AXA Oblig Internationales	AXA Banque	OI	123,90	8
Oblig-Europe	Compagnie Parisienne de Réescompte	OEUR	123,75	9
Laffitte-Rendement	Groupe Barclays	OI	123,49	10
Sélection Obligations Int.	Crédit Commercial de France	OI	123,37	11
Objectif Convertible	Lazard Frères et Cie	OI	123,10	12
Paribas Obligations Plus	Banque Paribas	OI	122,72	13
Ecupar	AXA Banque	OEUR	122,71	14
MDM Ecu	Les Mutuelles du Mans	OEUR	122,36	15
Fineurope Convertibles	Courcoux-Bouvet	OEUR	122,21	16
AXA Europe	AXA Banque	OEUR	122,13	17
Oblilion	Crédit Lyonnais	OI	122,07	18
Mondoblig (C)	Banque de Gestion Privée	OI	122,03	19
UAP Altéfi	UAP/Worms	OI	121,67	20
Drouot Sécurité	AXA Banque	OI	121,38	21
Athéna Obligations	Athéna Banque	OI	121,35	22
Victoire Sécurité	GIE du Groupe Victoire	OI	121,34	23
Victoire Obligations	GIE du Groupe Victoire	OI	121,09	24
Cyril Trésor International	Cyril Finance Gestion	OI	120,85	25
Natio Inter	Banque Nationale de Paris	OI	120,17	26
Interoblig	Société Générale	OI	120,06	27
Invesco France Première	Invesco France SA	OI	119,68	28
Haussmann Instit. Internat.	UAP/Worms	OI	119,05	29
Partner International	La Mondiale-BFSC	OI	118,95	30
AGF Interfonds	AGF	OI	118,64	31
Ofima Convertible	Ofivalmo	OI	117,96	32
Vivlongterme	Ferri-Ferri Germe	OI	117,96	33
Nord Sud Développement	CDC – Trésor Public	OI	117,95	34
RG European Bonds	Groupe Robeco	OEUR	117,82	35
France Ecu Plus	MAAF	OEUR	117,68	36
Objectif Capitalisation	Lazard Frères et Cie	OI	117,65	37
Oblicic Mondial	Crédit Industriel et Commercial	OI	117,61	38
Indosuez Multiobligations	Banque Indosuez	OI	116,77	39
Fiminter	Fimagest	OI	116,74	40
Atlas Ecu	Financière Atlas	OEUR	116,60	41
Univers-Obligations	Crédit Agricole	OI	116,22	42
Uni-Obligations	Banque Sanpaolo	OI	116,16	43
Epargne Revenu	Crédit du Nord	OI	116,04	44
Oblig. Ttes Catégories	Banque Régionale Escompte & Dépôts	OI	115,75	45
Convergence Europe Gestion	CDC Gestion	OEUR	115,04	46
AGF Ecu	A.G.F.	OEUR	114,82	47
Soprina	Banque Mutuelle Industrielle	OI	114,47	48
Privoblig	B.I.M.P. (Banque Indust. & Mob. Privée)	OI	114,40	49
Euroval	Cie Fin. de CIC et de l'Union Européenne	OI	112,85	50
Stratégie Rendement	Compagnie Eurofinancière	OI	112,63	51
Soli Long Terme Internationale	Crédit Mutuel Artois Picardie	OI	112,28	52
Elan Oblimonde	Rothschild & Compagnie	OI	111,81	53
Valeurs Gestion	Demachy Worms & cie	OI	108,92	54





ÉPARGNE-PLACEMENTS

SOURCE : EUROPERFORMANCE

Sicav actions et diversifiés françaises

SICAV	Réseau placeur	Type	Performances du 31-12-92 au 19-11-93 Perf.	Rang
AGF Invest	A.G.F.	AF	148,80	1
Objectif Dynamique	Lazard Frères et Cie.	AF	148,46	2
Natio Opportunités	Banque Nationale de Paris	AF	145,67	3
France GAN	BIF/GAN	AF	144,17	4
SG France Opportunités (C)	Société Générale	AF	139,79	5
AGF Epargne Actions	A.G.F.	AF	133,67	6
Régéfrance	Fimagest	AF	133,58	7
Atout Futur (C)	Crédit Agricole	AF	132,70	8
Cosmos France	Banque Arjil	AF	132,65	9
Marianne	Banque de Gestion Privée	AF	131,98	10
Sélection Avenir	Crédit Commercial de France	AF	131,90	11
Saint-Honoré PME	Cie Financière de Rothschild	AF	131,62	12
Uni-Hoche (C)	Banque Sanpaolo	AF	131,45	13
Natio Perspectives	Banque Nationale de Paris	AF	131,22	14
AXA Valeurs	AXA Banque	AF	129,98	15
State Street Actions France	State Street Banque S.A.	AF	129,92	16
France-Avenir	Banque Régionale Escompte & Dépôts	AF	129,60	17
Pyramides Opportunités (C)	Banque Vernes	AF	128,79	18
Colbert Croissance	Banque Colbert	AF	128,18	19
Union France	Cie Fin. de CIC et de l'Union Européenne	AF	128,16	20
Régécroissance	Fimagest	AF	127,38	21
Haussman France (C)	UAP/Worms	AF	127,24	22
Frandev Monceau	Banque Pallas Stern	AF	127,15	23
Fructifrance (C)	Caisse Centrale des Banques Populaires	AF	126,76	24
Francic	Crédit Industriel et Commercial	AF	126,02	25
Sélection Valeurs Françaises	Crédit Commercial de France	AF	125,49	26
France Entreprises (C)	Banque N.S.M.	AF	125,49	27
Laffitte-France	Groupe Barclays	AF	124,92	28
Cardival	Cardif	AF	124,84	29
Hervet France	Banque Hervet	AF	124,69	30
AXA Epargne France	AXA Banque	AF	124,66	31
Norwich France	Norwich Finance (France)	AF	124,48	32
Drouot France	AXA Banque	AF	124,18	33
Francic Régions	Crédit Industriel et Commercial	AF	124,08	34
Uni-Régions	Crédit Agricole	AF	123,99	35
Optimavalor	Crédit du Nord	AF	123,96	36
Ofimaction	Ofivalmo	AF	123,50	37
Placements Privatisation	Banque N.S.M.	AF	123,20	38
Plénitude	La Poste	AF	123,08	39
Mobi-Actions	Compagnie Parisienne de Réescompte	AF	123,07	40
AGF 5000	A.G.F.	AF	122,73	41
Slivafrance	Crédit Lyonnais	AF	122,72	42
Natio Epargne Retraite	Banque Nationale de Paris	DF	122,38	43
Norwich Sélection	Norwich Finance (France)	AF	122,24	44
Actigest	Banque Bruxelles Lambert France	AF	122,13	45
MDM France	Les Mutuelles du Mans	AF	121,94	46
Uni-France	Crédit Agricole	AF	121,93	47
Livret Bourse Investissement	La Caisse d'Epargne	AF	121,89	48
Sogenfrance (C)	Société Générale	AF	121,81	49
Soli France	Crédit Mutuel Artois Picardie	AF	121,79	50
Natio Valeurs	Banque Nationale de Paris	AF	121,66	51
Sicav 5000	Crédit Lyonnais	AF	121,46	52
Parfrance (C)	Banque Paribas	AF	121,13	53
Natio Performance 2	Banque Nationale de Paris	AF	121,12	54
UAP Actions France	UAP/Worms	AF	120,96	55
Midland Options Plus	Midland Bank	AF	120,59	56
Athéna investissement	Athéna Banque	AF	120,57	57
Paris Index Plus Sicav	Crédit Commercial de France	AF	120,53	58
Etanciel	La Poste	AF	120,18	59
Placements institutionnels	Banque N.S.M.	AF	120,09	60
Groupama Croissance	Groupama	AF	119,86	61
Crédit Mutuel Epargne Ind (C)	Crédit Mutuel	AF	119,74	62
Colbert France Sicav	Banque Colbert	DF	119,34	63
Parvalor	Société Générale	DF	119,20	64
Intersélection France	Société Générale	AF	119,08	65
Placement A	Société Marseillaise de Crédit	AF	118,86	66
Gestion Sélection France (B)	Banque Indosuez	AF	118,85	67
Fima-Indice Première	Fimagest	AF	118,84	68
Objectif France 2000	Lazard Frères et Cie	AF	118,78	69
Foncier Valeurs	Crédit Foncier de France	AF	118,76	70
Oddo Options	Oddo	AF	118,42	71
Ficac 40	CDC Gestion	AF	118,18	72
UAP-Indice France	UAP/Worms	AF	117,81	73
Indicia	Crédit Agricole	AF	117,40	74
Topcac 40	Compagnie Parisienne de Réescompte	AF	117,39	75
Actip indice 40	BIP-Banque Internationale de Placement	AF	117,25	76
Haussmann Index France	UAP/Worms	AF	117,19	77
France Index Sicav	Banque Paribas	AF	117,16	78
Natio France Index	Banque Nationale de Paris	AF	116,82	79
Elan Index France	Rothschild & Compagnie	AF	116,75	80
Actions Agro-Alimentaire (C)	Caisse Centrale des Banques Populaires	AF	116,54	81
Efindex France	Banque Française du Crédit Coopératif	AF	116,53	82
Objectif Patrimoine	Lazard Frères et Cie.	DF	116,04	83
France 40	Cortal	AF	115,31	84
Ecureuil Investissements	La Caisse d'Epargne	AF	115,17	85
BSD Avenir	Crédit Industriel et Commercial	DF	114,85	86
Valcorex Sélection CAC 40 (C)	Banque Française du Commerce Extérieur	AF	114,68	87
Partner France	La Mondiale-BFSC	AF	114,10	88
GTI France/3	GTI Finance	DF	113,80	89
Assurindice	Capital Système investissement	AF	112,90	90
Natio Performance 1	Banque Nationale de Paris	AF	112,29	91
Gestion France Sécurité	Banque Indosuez	AF	112,13	92
AGF Opti-Index	A.G.F.	AF	112,00	93
Affi-Valeurs	Alfi Gestion	AF	111,59	94
Stardex France	Banque Bruxelles Lambert France	AF	109,51	95
ING France	I.N.G. Bourse	AF	106,50	96

Sicav actions et diversifiés internationales

SICAV	Réseau placeur	Type	Performances du 31-12-92 au 19-11-93 Perf.	Rang
State Street Emerging Markets	State Street Banque S.A.	AI	155,43	1
AXA NPI	AXA Banque	DI	141,64	2
Natwest Sellier Croissance (C)	Natwest Sellier	DI	140,14	3
Magellan	Banque Pallas Stern	DI	139,52	4
Chevrillon Philippe Capital In	Chevrillon Philippe SCA	AI	137,11	5
Vendôme Patrimoine	Cheuvreux de Virieux	DI	136,94	6
Rochefort Diversifié	Rochefort Finances	DI	136,22	7
Unigestion	Banque Sanpaolo	AI	134,35	8
GMF Actions	GMF-Garantie Mutuelle des Fonctionnaires	AI	134,09	9
Cosmos Communication	Banque Arjil	DI	133,12	10
Hervet Valeurs	Banque Hervet	DI	132,53	11
Actilion	Crédit Lyonnais	AI	132,37	12
Carmignac Patrimoine	Carmignac Gestion	DI	132,33	13
CIPEC	Cie Intern. de Placements & de Capitalisation	DI	132,05	14
Multiactions	Banque Csse Gén. Epargne Retraite	DI	131,17	15
Victoire Patrimoine	GIE du Groupe Victoire	DI	129,85	16
Slivinter	Crédit Lyonnais	AI	129,49	17
Amplitude	La Poste	AI	129,46	18
Univers Actions	Crédit Agricole	AI	129,36	19
Dynamico	Banque Eurofin	AI	129,21	20
Horizon	La Caisse d'Epargne	DI	129,15	21
Sélection Innovation	Crédit Commercial de France	AI	128,01	22

SICAV	Réseau placeur	Type	Performances du 31-12-92 au 19-11-93 Perf.	Rang
Victoire Valeurs	GIE du Groupe Victoire	DI	127,81	23
Soginter	Société Générale	AI	127,76	24
SI Est	AXA Banque	AI	127,74	25
Optigest Internationale	BMM - Optigestion	DI	127,29	26
Saint-Honoré Investissements	Cie Financière de Rothschild	AI	127,01	27
Victoire	GIE du Groupe Victoire	DI	126,93	28
AXA Investissements	AXA Banque	DI	126,83	29
AXA Croissance	AXA Banque	AI	126,81	30
Atlas Valeurs	Financière Atlas	AI	126,73	31
AGF Actions	A.G.F.	AI	126,66	32
Natio Patrimoine	Banque Nationale de Paris	DI	126,63	33
Epargne Unie	Crédit Agricole	AI	126,49	34
Alliance	Via Banque	DI	126,25	35
Eagle Investissement	Eagle Star	DI	126,12	36
Cicamonde	Crédit Industriel et Commercial	DI	125,95	37
Slivam	Crédit Lyonnais	AI	125,47	38
Stratégie Internationale	Demachy Worms & Cie	DI	125,04	39
Soleil Investissement	BIF/GAN	DI	124,96	40
Le Portefeuille Diversifié	Via Banque	DI	124,68	41
Via Investissement	Via Banque	DI	124,49	42
Planinter	Caisse Centrale des Banques Populaires	AI	124,34	43
Natio Epargne Valeur	Banque Nationale de Paris	AI	124,30	44
Techno-GAN	BIF-GAN	AI	124,17	45
Athéna Valeurs	Athéna Banque	DI	124,14	46
Stratédis	Finindice	DI	124,07	47
Transcontinents Sicav	Banque Régionale Escompte & Dépôts	AI	123,87	48
Sélection Mondiale	Crédit Commercial de France	DI	123,59	49
Croissance Plus	Cie Fin. de CIC et de l'Union Européenne	DI	123,56	50
Le Livret Portefeuille	CDC - Trésor public	AI	123,42	51
Capital Valeurs	B.T.P. Banque	DI	123,39	52
Egéval	Banque Régionale Escompte & Dépôts	DI	123,21	53
Gestion Indosuez (B)	Banque Indosuez	AI	123,14	54
Natio Epargne Croissance	Banque Nationale de Paris	DI	122,87	55
SFI-CNP-Assur	CDC Gestion	AI	122,80	56
Alsace Moselle Invest.	Sogénal-Sté Générale Alsacienne Banque	DI	122,79	57
Paribas Patrimoine	Banque Paribas	DI	122,65	58
Pyramides Actions (C)	Banque Vernes	DI	122,52	59
Partner Capital	La Mondiale-BFSC	DI	122,48	60
Groupama Patrimoine	Groupama	DI	122,25	61

SICAV	Réseau placeur	Type	Performances du 31-12-92 au 19-11-93 Perf.	Rang
Winterthur Saint-Honoré	Cie Financière de Rothschild	DI	122,23	62
Athéna Actions	Athéna Banque	AI	122,07	63
Gestion Associations	Banque Paribas	DI	121,97	64
Sélection Croissance	Crédit du Nord	AI	121,87	65
Demachy Croissance	Demachy Worms & Cie	AI	121,66	66
MDM Valeurs	Les Mutuelles du Mans	DI	121,54	67
Crédit Mutuel Epargne Monde	Crédit Mutuel	AI	121,34	68
Conservateur Saint-Honoré	Cie Financière de Rothschild	DI	121,15	69
UAP Investissements	UAP/Worms	AI	120,86	70
Institutions Opportunités	Banque Paribas	DI	120,64	71
Morgan International	Banque Morgan	DI	120,37	72
Placements Environnement	Banque N.S.M.	DI	120,11	73
Paribas Opportunités	Banque Paribas	AI	120,04	74
Laffitte-Expansion	Groupe Barclays	AI	119,41	75
Stratégie Actions	Compagnie Eurofinancière	DI	119,20	76
Rivoli Actions Investissement	G.I.S.	DI	118,70	77
Ecocic	Crédit Industriel et Commercial	DI	118,57	78
Colbert Perspectives	Banque Colbert	DI	118,25	79
Privinter	B.I.M.P. (Banque Indust. & Mob. Privée)	AI	117,89	80
Sélection Environnement	Crédit Commercial de France	AI	117,41	81
UAP Actions Sélect.	UAP/Worms	AI	117,23	82
Ecureuil Géovaleurs	La Caisse d'Epargne	DI	116,85	83
Gestion Mobilière	Banque N.S.M.	DI	116,71	84
Ecofimondial	Ecofi Finance	DI	116,51	85
Orbival	Compagnie Bancaire	DI	116,40	86
Provence International (C)	Banque Hottinguer & Cie	DI	116,35	87
Finarval	Courcoux-Bouvet	AI	115,99	88
Prépar Croissance	Banque Régionale Escompte & Dépôts	DI	115,73	89
Objectif Consommation	Lazard Frères et Cie	AI	115,68	90
Saint-Honoré Vie et Santé	Cie Financière de Rothschild	AI	115,42	91
Ouest Valeurs (C)	Crédit Industriel de l'Ouest	AI	115,42	92
Midland Action	Midland Bank	DI	114,37	93
Capital D.R. International	Paluel Marmont Banque	AI	114,06	94
Penthièvre Réserve Int.	Banque Pallas Stern	DI	113,92	95
Biosphère	Cyril Finance Gestion	DI	112,74	96
Bacot-Allain International	Bacot Allain	AI	112,73	97
Ofima Valeurs	Ofivalmo	AI	112,45	98
Préparval	Banque Régionale Escompte & Dépôts	DI	111,55	99
Saint-Honoré Indice Protection	Cie Financière de Rothschild	DI	111,47	100
Sélection Santé	Crédit Commercial de France	AI	109,28	101

Source : EPWIN.

ÉPARGNE-PLACEMENTS

SOURCE : EUROPERFORMANCE

Sicav actions européennes

SICAV	Réseau placeur	Performances du 31-12-92 au 19-11-93 Perf.	Rang
State Street Actions Europe	State Street Banque S.A.	137,97	1
Laffitte-Europe	Groupe Barclays	135,63	2
Méditerranée Baltique	AXA Banque	134,90	3
Allemagne Opportunité	Deutsche Bank	132,93	4
Atlas Allemagne (C)	Financière Atlas	132,24	5
Euro-GAN	BIF/GAN	131,09	6
Sélection Euravenir	Crédit Commercial de France	130,43	7
Nouvelle Europe	Cie Financière de Rothschild	128,52	8
Ofimark	Ofivalmo	127,90	9
Eurindice Gestion	CDC Gestion	127,77	10
Pareurope	Banque Paribas	126,77	11
Eurasud	CDC Gestion	126,08	12
Valcomex Opportunités Pict	Banque Française du Commerce Extérieur	126,05	13
Eurocic Leaders	Crédit Industriel et Commercial	125,78	14
Harwanne Allemagne	Banque Harwanne	125,56	15
Jupiter	Banque de Gestion Privée	125,28	16
Sogévar	Société Générale	124,00	17
Croissance Britannia	L'Epargne de France	123,90	18
Partner Europe	La Mondiale-BFSC	122,88	19
Uni-Azur	Banque Sanpaolo	122,85	20
Sélection Europe	Crédit Commercial de France	122,84	21
Objectif Valeurs Européennes	Lazard Frères et Cie	122,70	22
Allemagne Investissements	Banque Franco-Allemande	122,39	23
Eurodyn	Crédit Agricole	122,20	24
Etoile Franco-Allemande	Banque Franco-Allemande	121,93	25
Haussmann Europe	UAP/Worms	121,31	26
Renaissance Europe	Banque Pallas Stern	121,28	27
Euro-Croissance	Cie Fin. de CIC et de l'Union Européenne	120,80	28
Gestion France Europe	Banque Indosuez	120,01	29
Ofimasud	Ofivalmo	119,85	30
MDM Europe	Les Mutuelles du Mans	119,60	31
Placement Nord	Société Marseillaise de Crédit	119,05	32
CNP Assur Valeurs	CNP Assurances	119,03	33
Europe Institutions	Banque Pallas Stern	118,71	34
Capital-France Europe	B.T.P. Banque	118,64	35
Provence Europe	Banque Hottinguer & Cie	114,34	36
Europe Index Plus Sicav	Crédit Commercial de France	112,21	37

Sicav or

SICAV	Réseau placeur	Performances du 31-12-92 au 19-11-93 Perf.	Rang
Orvalor	Société Générale	196,57	1
Aurécic	Crédit Industriel et Commercial	167,97	2
Acti Mines d'or (C)	Banque Bruxelles Lambert France	163,75	3
Oraction	Crédit Agricole	162,04	4
Energia	BIF/GAN	145,57	5
Prémior	Crédit du Nord	137,44	6
Sélection Géologia	Crédit Commercial de France	134,33	7
Objectif Géo-Croissance	Lazard Frères et Cie	133,23	8

La méthode EuroPerformance

EuroPerformance est une société d'information financière spécialisée dans l'analyse des OPCVM.

Elle publie des classements de sicav hebdomadaires et mensuels. Elle a établi une classification qui reflète l'objectif de gestion et les caractéristiques des sicav. Cette classification comprend aujourd'hui trois familles (court terme, obligations, actions et diversifiées) et seize types de sicav.

Sicav actions américaines

SICAV	Réseau placeur	Performances du 31-12-92 au 19-11-93 Perf.	Rang
Elan USA	Rothschild & Compagnie	123,28	1
State Street actions Etats-Unis	State Street Banque S.A.	122,02	2
Nouveau Monde	Banque de Gestion Privée	121,19	3
Sélection Amérique	Crédit Commercial de France	120,38	4
Phénix U.S.A.	Banque du Phénix	117,21	5
Indosuez Amérique	Banque Indosuez	116,97	6
Partner America	La Mondiale-BFSC	116,77	7
Laffitte-Amérique	Groupe Barclays	116,06	8
Améri GAN	BIF/GAN	115,96	9
Union Amérique	Cie Fin. de CIC et de l'Union Européenne	115,24	10
Paramérique Sicav	Banque Paribas	112,69	11
Quantamerica	Banque Paribas	108,62	12

Sicav actions asiatiques

SICAV	Réseau placeur	Performances du 31-12-92 au 19-11-93 Perf.	Rang
Gestion Orient (B)	Banque Indosuez	171,08	1
Partner Tigre	La Mondiale-BFSC	170,67	2
Euro-Orient	Cie Fin. de CIC et de l'Union Européenne	164,43	3
Corail	Banque de Gestion Privée	158,04	4
NRG-Japon	Nomura France	150,76	5
Nippon-GAN	BIF/GAN	149,67	6
Japon Indice Gestion	CDC Gestion	145,89	7
France Pacifique	CDC Gestion	144,37	8
State Street Actions Japon	State Street Banque S.A.	144,22	9
Atlas Dragon	Financière Atlas	144,09	10
Phénix Japon	Banque du Phénix	143,68	11
Sélection Pacifique	Crédit Commercial de France	137,66	12
Saint-Honoré Pacifique	Cie Financière de Rothschild	137,64	13
Gestion Unijapon	Banque Indosuez	137,19	14
Japaquant Sicav	Banque Paribas	135,62	15
Yama Index	Yamaïchi France SA	134,77	16
Tokyo Index Plus Sicav	Crédit Commercial de France	133,59	17
Japacic	Cie Fin. de CIC et de l'Union Européenne	132,22	18
Japindex	Banque Paribas	131,22	19
Laffitte-Tokyo	Groupe Barclays	129,85	20
Asie Innovations	Banque IBJ (France) SA	129,76	21
Soleil Levant	Rothschild & Compagnie	129,59	22
France Japaquant	Banque Paribas	127,08	23
Laffitte-Japon	Groupe Barclays	126,21	24
Aurore	Banque de Gestion Privée	124,70	25

Sicav Actions immobilières et foncières

SICAV	Réseau placeur	Performances du 31-12-92 au 19-11-93 Perf.	Rang
Foncière Sélection	Demachy Worms & cie	143,74	1
Gestion Sicavimmo (B)	Banque Indosuez	141,95	2
Partner Immobilier	La Mondiale-BFSC	141,40	3
Haussmann Pierre	UAP/Worms	139,46	4
MDM Immobilier	Les Mutuelles du Mans	138,84	5
AGF Foncier	A.G.F.	138,68	6
Natio Immobilier	Banque Nationale de Paris	138,32	7
Groupama Foncier	Groupama	135,08	8
Foncière Long-Terme (C)	Banque Vernes	134,81	9
Gestion Immobilier Int'l (B)	Banque Indosuez	134,03	10
Foncival	Banque Régionale Escompte & Dépôts	133,81	11
Francic Pierre	Crédit Industriel et Commercial	133,16	12
Réalvalor	Société Générale	132,73	13
Foncier Investissement	Caisse Centrale des Banques Populaires	132,64	14
Uni-Foncier	Crédit Agricole	132,37	15
Agfimo	A.G.F.	132,21	16
Laffitte-Immobilière	Groupe Barclays	132,11	17
Pierre International	Banque de Gestion Privée	131,80	18
Croissance Immobilière	L'Epargne de France	131,33	19
UAP Aedificandi	UAP/Worms	131,16	20
Convertimmo	Société Générale	130,20	21
Fructimmo	Caisse Centrale des Banques Populaires	129,66	22
Objectif Actifs-Réels	Lazard Frères et Cie.	129,42	23
Capital Pierre Investissement	Paluel Marmont Banque	127,08	24
Placement Immobilier	Société Marseillaise de Crédit	125,30	25
Conservateur Unisic	Banque Sanpaolo	123,86	26
CNP Assur Pierre	CNP Assurances	122,62	27
Alizés Pierre	Crédit Mutuel	120,57	28

Classements effectués par EuroPerformance pour « le Monde »

Le Monde a choisi de présenter à ses lecteurs l'ensemble des sicav en 1993. *Le Monde* a demandé à Europerformance de redéfinir onze catégories de sicav pour faciliter la lecture des tableaux.

Le palmarès réalisé par Europerformance pour *le Monde* porte sur les sicav créées il y a plus de onze mois. La performance est calculée entre le 31 décembre 1992 et le 19 novembre 1993. Elle est exprimée en indice, base 100 le 31 décembre 1992.

Les sicav sont présentées par ordre de performance décroissante sur l'année 1993.

Que sont les privatisées devenues ?

Toutes à quelques exceptions près ont un bilan boursier tout à fait honorable

Que sont les privatisées devenues ? Sur les neuf groupes privatisés dans les années 1986-1988, plus de la moitié ont obtenu des performances boursières plus qu'honorables, et ce, malgré des turbulences provoquées tour à tour par le krach d'octobre 1987, le mini-krach de 1989, la crise du Golfe d'août 1990 ou la médiocre santé de l'économie entrée en récession – la pire depuis 1945.

De tous ces titres, TF1 remporte incontestablement la palme avec une progression de 207 % sur la période, autre élément notoire, ce titre – tout comme Saint-Gobain – n'est jamais repassé au-dessous du prix de mise sur le marché. D'autres valeurs, les bancaires, notamment, à l'exception de la Société générale et du Crédit commercial de France, affichent des performances plutôt médiocres, *a fortiori*, si l'on tient compte de l'inflation. Ainsi, la Compagnie financière de Suez, mise sur le marché au mois de novembre 1987 au prix de 317 francs, cote aujourd'hui 340 francs, soit une progression insignifiante de 7 %. Même son de cloche pour la Financière Paribas, qui, vendue 405 francs au mois de février 1987, s'échange aujourd'hui aux alentours de 464 francs, soit une progression de 14 %.

Pour les privatisations partielles des années 1991-1993, sous les gouvernements socialistes, trois titres sur quatre sont à un moment ou à un autre de leur carrière boursière repassés sous leur cours d'introduction. Le Crédit local de France a ainsi été introduit, au mois de décembre 1991, au cours de 210 francs avant de toucher un « plus bas » à 196 francs. Aujourd'hui, le cours du titre de l'établissement de Pierre Richard évolue aux alentours de 455 francs, soit une progression sur la période de près de 120 %. Scénario identique en juin 1992 pour l'action de Total, qui, mise sur le marché à 230 francs, a touché un plus bas niveau à 194 francs, pour s'échanger aujourd'hui aux alentours de 300 francs, soit un gain de 30 %. Elf-Aquitaine depuis le début de sa privatisation partielle au mois de mars 1992 s'est quant à elle appréciée de plus de 15 %. Rhône-Poulenc est la seule valeur des privatisations partielles des différents gouvernements socialistes à n'être jamais repassée sous son cours d'introduction. Si l'on tient compte de la division du titre par quatre, passé de 500 francs à 125 francs, les gains affichés par le groupe chimique sont de l'ordre de 20 %.

La dernière vague de privatisations, celle engagée par le gouvernement Balladur, laisse présager un retour de la Bourse « casino ». En effet, ne serait-ce que sur les trois premiers programmes engagés, on ne parle que de « vif succès ». Que ce soit le Crédit local de France au mois de juin 1993, la BNP au mois d'octobre ou, plus près de nous Rhône-Poulenc, les épargnants font preuve d'une grande mobilisation. Le ministre de l'économie ne cesse de se féliciter : lors des résultats de la privatisation de Rhône-Poulenc, vendredi 26 novembre, Edmond Alphandéry ne cachait pas sa satisfaction : *« Un succès tout à fait exceptionnel (...). Rhône-Poulenc a transformé l'essai de la BNP. »* Il faut dire qu'avec les prix attractifs choisis par le gouvernement une faible mobilisation des épargnants aurait été plutôt mal perçue...

F. Bn

Performances boursières des groupes privatisés
1986-1988 (gouvernement Chirac)

Actions	Cours d'introduction (F)	Cours récent (F)	Extrêmes 1987-1993	Variations (%)
SAINT-GOBAIN	310 (déc. 1986)	552	323-713	+ 78
ALCATEL ALSTHOM	290 (juin 1987)	772	180-784	+ 166
HAVAS	188 (juin 1987)	444	150-702	+ 136
FINANCIÈRE PARIBAS	405 (fév. 1987)	461	255-740	+ 14
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	407 (juil. 1987)	702	256-711	+ 72
CCF	107 (mai 1987)	279	94-287	+ 161
TF1	165 (juil. 1987)	507	165-652	+ 207
SUEZ	317 (nov. 1987)	340	211-496	+ 8
MATRA	110 (fév. 1988)	135	106-NS	NS

N'ont pas été retenues dans ce tableau trois privatisations : Sogénal (avril 1987, 125 F), BIMP (mai 1987, 140 F) et la BTP (avril 1987, 130 F).

1991-1993 (gouvernement socialiste)

Sociétés (privatisations partielles)	Cours d'introduction (F)	Cours récent (F)	Extrêmes depuis introduction	Variations (%)
CLF	210 (déc. 1991)	459	196-485	+ 119
TOTAL	230 (juin 1992)	301	194-333	+ 31
ELF AQUITAINE	360 (mars 1992)	417	308-462	+ 16
RHÔNE-POULENC	125 (janv. 1993)	148	125-167	+ 18

1993 (gouvernement Balladur)

Actions	Cours d'introduction (F)	Cours récent (F)	Extrêmes 1993	Variations (%)
CLF	386 (juin 1993)	458	386-485	+ 19
BNP	240 (oct. 1993)	276	240-293	+ 15
RHÔNE-POULENC	135 (nov. 1993)	148	135-157	+ 10

Source : SAFE (Société d'analyse financière européenne).



ÉPARGNE-PLACEMENTS

Les sociétés civiles de placement immobilier (SCPI)

Le pire semble passé

SI, comme l'an dernier, les sociétés civiles de placement immobilier (SCPI) ont été éprouvées par la crise de la pierre et du béton et par la fuite des particuliers vers les placements monétaires (sicav court terme) et obligataires, sans oublier l'assurance-vie, quelques signes d'une légère amélioration sont déjà perceptibles, qui laissent à penser que, dans ce secteur, le pire semble passé.

Certes, les chiffres de collecte des fonds auprès des particuliers sont encore plus mauvais que l'an dernier. En 1992, ladite collecte – qui était de 13 milliards de francs en 1989 et 1990, puis de 11 milliards de francs en 1991 – a lourdement chuté à 6,3 milliards de francs. Encore fallait-il retrancher de ce chiffre brut les 2,2 milliards de francs de parts de SCPI revendues par leurs détenteurs sur le marché secondaire, sans compter le milliard de francs de parts en attente de cession à la fin de l'année, ce qui faisait tomber la collecte nette à 4,1 milliards de francs. Comme notaient les professionnels, cette chute était due moins à l'afflux des ventes qu'à la diminution des achats, pour les raisons évoquées précédemment et à cause de la mauvaise réputation qu'avait acquise l'immobilier.

En 1993, cette tendance ne pouvait que s'accentuer. Sur les neuf premiers mois, la collecte brute a fléchi de 40 %, revenant à 2 milliards de francs. En net, c'est-à-dire après déduction des cessions de parts sur le marché secondaire, on tombe de 60 % à 845 millions de francs, ce qui n'est pas très lourd. Quant aux cessions, elles se sont contractées de 70 %, à 1,2 milliard de francs. la valeur des parts en attente en fin d'année, le «stock d'invendus» augmentant de 45 %, à 1,45 milliard de francs.

En outre, un phénomène inquiétant continue à se développer : dans l'immobilier de bureaux, les entreprises locataires se battent pour réduire leurs frais généraux et, profitant de la crise, se livrent à un véritable chantage auprès des propriétaires, menaçant de quitter les lieux si elles n'obtiennent pas de substantiels rabais. Il en résulte une baisse des loyers pour les SCPI investies en locaux à usage de bureaux, évaluée à 5 % en 1993 et encore presque autant en 1994, sans oublier l'augmentation des locations vacantes, ce qui diminue le rendement des parts, qui peut tomber jusqu'à 5 %, contre 6 % à 7 % précédemment. Un tel phénomène ne manque pas d'affecter d'autres propriétaires comme les compagnies d'assurance et les SICOMI.

Signes d'amélioration

Toutefois, dans ce marasme, note Guy Marty, directeur général de l'Institut de l'épargne immobilière et foncière (IEIF), bon observatoire de la pierre-papier, des signes d'amélioration apparaissent sur le marché secondaire, où le stock de parts à la revente a commencé à se résorber. De juin à l'automne, il est revenu de 1,5 milliard de francs au chiffre de 1,45 milliard de francs déjà cité. A l'origine de cette légère contraction, on trouve les efforts des gérants des SCPI pour rendre plus fluide ce marché secondaire : les parts de SCPI, rappelons-le, ne sont pas cotées, et ce sont ces organismes eux-mêmes qui s'efforcent de maintenir une Bourse des échanges pour les candidats vendeurs. Surtout, ces gérants ont réduit le prix des parts, fixé, on le sait, en fonction de la valeur des patrimoines, régulièrement réévalués, et des rendements offerts. Cette réduction a pour effet de revaloriser des rendements tombés souvent à 5 %, au-dessous des 7 % généralement offerts, et donc de stimuler un peu la demande. Comme le relève M. Marty, pour les SCPI, désormais, c'est le rendement qui compte, et ce genre de placement risque de redevenir compétitif vis-à-vis, non seulement des placements monétaires (sicav court terme), mais encore des obligations et, plus tard, des contrats d'assurance-vie. Les taux à court terme sont revenus de 10 % à un peu plus de 6 % et ceux à long terme ont suivi la même évolution *(voir les articles sur les sicav court terme et obligataires)*. A 6 % et plus, les SCPI vont très probablement redevenir un produit attractif que, paradoxalement, la crise de l'immobilier peut favoriser. Ainsi, certaines SCPI recherchent encore des bureaux, dont les prix ont baissé et qui, pour l'investisseur, offrent, maintenant, des rendements de 6 % à 7 %.

C'EST LE MOMENT D'ACHETER, LES VENDEURS SONT POLIS.

PESSIN

Au-delà des problèmes de rémunérations se pose la question brûlante de savoir quand le marché immobilier repartira en France. A cet égard, Guy Marty appelle l'attention sur le marché des Etats-Unis dont l'évolution a deux ans d'avance sur celui de la France. Aux Etats-Unis, la crise de l'immobilier a commencé en 1989. En 1990, les cours des sociétés foncières, tombés très bas, ont commencé à monter à Wall Street. En 1991, il ne s'est rien passé, mais en 1992, ces sociétés ont repris leur collecte qui a explosé en 1993 (6 milliards de dollars au premier semestre). En ce moment, la collecte s'accélère encore, et les sociétés foncières se remettent à investir. En France, où on a deux ans de retard sur ce processus, les cours des foncières ont touché le fond en Bourse et ont assez vigoureusement progressé en 1993 : près de 32 %, notamment, pour les sicav immobilières et foncières, selon les statistiques d'Europerformance. Il est donc possible que, dans deux ans, les capitaux commencent à revenir sur le marché immobilier français.

Au-delà de ces prospections à moyen terme, on peut estimer que les SCPI ont assez bien résisté à la crise de la pierre, jouant, en quelque sorte, le rôle d'«amortisseurs». Certes, désormais, sur le marché secondaire, celui des cessions de parts aux nouveaux investisseurs par les anciens détenteurs, il est très logique que sur un parc immobilier de 89,5 milliards de francs, détenus par 600 000 épargnants, une rotation se soit instaurée. Comme ne manque pas de le signaler M. Louis Pelloux, président du groupe qui porte son nom, il est naturel qu'au bout de plus de vingt ans d'existence pour les SCPI, on puisse envisager 5 % de revente annuelle sur ce parc, soit 4,5 milliards de francs par an.

Transparence fiscale

Or, en ce moment, le rythme annuel des rotations est un peu supérieur à 2 %, ce qui n'est pas encore très considérable. Certes, le délai d'attente pour la revente des parts s'allonge, avec un peu moins de 1,45 milliard, soit un semestre de collecte brute. Mais on observera que la collecte des SCPI est encore nette, atteignant un demi-milliard de francs au premier semestre 1993, et peut-être un milliard de francs au second. C'est une dégringolade par rapport aux 4 milliards de francs de l'an dernier, mais c'est encore un chiffre positif, et un apport net d'épargne au marché immobilier. Au reste, compte tenu des achats de parts sur le marché secondaire, c'est probablement 3 milliards de francs que les épargnants auront affectés à ce marché de l'immobilier, direct ou indirect. En ce sens, les SCPI, qui sont propriétaires de leurs immeubles, se démarquent des promoteurs, endettés jusqu'au cou, et dont on connaît la situation de plus en plus désastreuse, au fur et à mesure que la crise se prolonge. Dans ces conditions, il est assez étonnant de voir le gouvernement pénaliser les SCPI en refusant de leur accorder les avantages procurés aux acheteurs d'immobilier en direct par les exemptions de taxation des plus-values dégagées sur les ventes de sicav court terme. En haut lieu, on peut penser que les privilèges fiscaux dont les porteurs de SCPI bénéficient, la transparence fiscale, notamment, sont largement suffisants. On y considère également que le fait, pour les parts de SCPI, de ne pas être cotées en Bourse, avec l'assurance de trouver une contrepartie immédiate, est pénalisante, au contraire des OPCVM, dûment cotées ou bénéficiant d'une garantie de rachat.

Au-delà de ces considérations, on peut estimer, valablement, que la détention de «pierre-papier» évite aux épargnants les aléas de la propriété immobilière locative, à savoir les ennuis de la gestion, les travaux d'entretien coûteux et les locataires défaillants qui ne paient plus ou se maintiennent indûment dans les lieux.

Notons enfin que l'activité des 277 SCPI, réparties en 91 groupes, est, à 60 %, le fait de dix de ces groupes. Pour la collecte nette, venait en tête, au premier trimestre 1993, le Crédit lyonnais avec 33 % au total, suivi par le Crédit agricole (10 %), l'UFF (Indosuez) pour 6,5 %, l'Epargne de France (Commercial Union), GPD (Participation foncière), groupe Pelloux, ISM (groupe Suez), Barclays Bank, la Caisse des dépôts (surtout La Poste), la Société marseillaise de crédit et l'UFG.

FRANÇOIS RENARD

Investir pour louer les yeux ouverts

Un placement qui redevient possible

«C'EST *le moment d'acheter*» un logement, martèlent agents immobiliers, promoteurs, ministres... arguant pour étayer leur jugement de la baisse des prix et des taux d'intérêt ainsi que des mesures de relance prises en faveur de l'immobilier ces derniers mois.

Sont concernés les Français désirant acquérir un logement pour leur usage personnel, mais aussi ceux qui souhaitent acheter pour louer. En effet, la baisse des prix d'achat dans les zones d'habitation tendues (région parisienne et métropoles) augmente mathématiquement la rentabilité de l'investissement locatif, entendue comme le rapport entre le loyer annuel tiré d'un bien et son prix.

Selon les chiffres du CERC (Centre d'étude sur les revenus et les coûts) et du CEREVE, le «logement de rapport» – sans jamais afficher une rentabilité (nette avant impôt sur le revenu) mirobolante – supportait jusqu'aux années 80 la comparaison avec d'autres formes de placements : 4 % pendant les années 60, 2,5 % la décennie suivante, 3 % de 1970 à 1979.

Mais les choses changèrent dans les années 80 : avec un rendement moyen global de 2,4 %, l'investissement locatif décrochait des valeurs mobilières. Le mouvement était aggravé par une fiscalité pénalisante, mal vécue par les bailleurs qui se détournèrent d'un investissement dont le ticket d'entrée était élevé, très peu liquide, très imposé... Le coup de grâce fut donné au début de cette décennie par la crise de l'immobilier, qui faisait peser des incertitudes sur les chances de plus-value en cas de cession ! On connaît le résultat : les investisseurs se sont détournés du locatif et le parc privé s'est dramatiquement réduit.

Pourtant, c'est cette baisse des prix qui peut, aujourd'hui, redonner ses chances au logement locatif... Si l'on prend le cas de Paris et que l'on fait le rapport entre le loyer moyen calculé par l'OLAP (Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne) et le prix du mètre carré des notaires, on arriverait à la fin 1992 à 4,7 %. A la fin 1991, ce chiffre était de 3,92 % (1). Ce relèvement, purement mécanique, est d'autant plus flatteur qu'il s'inscrit dans un contexte de baisse de rendement des autres placements et qu'il ne tient pas compte d'éventuelles plus-values à l'avenir en cas de reventes

Mais il faut avoir les moyens d'investir en bas de cycle, sans trop s'endetter (puisque les taux d'intérêt réels demeurent élevés), et avec une prudence de chattemite. La localisation du bien, sa taille devront donc être particulièrement choisis.

La même hiérarchie des arrondissements

La dernière étude de l'hebdomadaire spécialisé *De particulier à particulier* à partir des annonces parues dans ses colonnes au premier semestre 1993 montrait par exemple qu'en région parisienne, la Seine-Saint-Denis arrivait en tête dans le classement par taux de capitalisation (entendu comme le rapport entre le loyer annuel et le prix de vente moyen) avec un taux brut de 7,73 %, suivie par la Seine-et-Marne (7,45 %) et le Val-d'Oise (7,02 %). Les Yvelines étaient lanterne rouge avec 5,45 %, un taux plus bas que Paris intra-muros (5,81 %). Dans ce classement, c'est le prix du mètre carré à l'achat qui fait la différence.

A l'intérieur même de Paris, on trouve la même hiérarchie, les arrondissements les moins chers (XVIIIe, XIXe et XXe) étant les plus rentables (presque 6 % pour le XVIIIe). Le XVIe, à l'inverse, affiche un petit score (3,61 %). Néanmoins, la revue mettait un bémol au raisonnement général observant que «*l'érosion du loyer des locations nouvelles*» avait entraîné au premier semestre un léger tassement de la rentabilité à Paris intra-muros (5,81 % contre 5,95 % au second semestre 1992).

Ces chiffres, il faut le souligner, s'entendent avant charges de copropriété et hors fiscalité... Comme ils comparent des locations nouvelles au premier semestre avec un prix constaté au cours de la même période, ils donnent une idée de la rentabilité des nouvelle (re)locations, mais pas celle du stock. Car les locataires en place depuis longtemps paient proportionnellement moins que les nouveaux arrivants.

Une récente étude de l'OLAP par l'IAURIF (Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France) montrait ainsi que les investisseurs institutionnels n'en tiraient un rendement ne s'élevant qu'à 3,6 %. Justement parce que leurs locataires restent longtemps en place (le taux de rotation est deux fois moindre que dans le reste de la capitale). Mais un autre facteur entrait en ligne de compte : ils occupent des appartements relativement grands (74 mètres carrés en moyenne). Or toutes les études (notamment la dernière enquête logement de l'INSEE, qui remonte malheureusement à 1988) montrent que les petits appartement sont infiniment plus rentables que les grands. Ce qui fait dire en guise de boutade à un observateur que, à la limite, le candidat bailleur a plutôt intérêt «*à acheter un petit logement mal placé et de mauvaise qualité*» !

Il faut en réalité prendre les quelques mois nécessaires pour bien choisir le bien. Rien ne presse réellement : une éventuelle remontée des prix ne s'effectuera pas du jour au lendemain et, même s'ils varient, les taux d'intérêt à long terme ne devraient pas dans les semaines qui viennent subir des fluctuations très erratiques. Néanmoins, il faut avoir à l'esprit que plusieurs mesures prises par le gouvernement pour encourager l'investissement locatif ont une durée limitée dans le temps.

FRANÇOISE VAYSSE

(1) Ce chiffre – brut hors fiscalité et charges de copropriété – n'a guère de valeur scientifique, puisqu'il s'agit d'un loyer moyen recouvrant des réalités aussi diverses que des nouvelles locations et des loyers relevant de la loi de 1948. Il faut donc le prendre pour ce qu'il est : un moyen de comparaison.

Immobilier

Epargne-logement : le retour des « bons frères » ?

Un placement redevenu rentable

Le vent tourne pour les plans d'épargne-logement (PEL) : servant un intérêt de 6 % net d'impôt, ils rencontrent un regain de faveur auprès des ménages en ces temps de baisse des taux. Les inquiétudes sur l'équilibre général du système, nées il y a quelques années, s'éloignent donc, et on peut même se demander si le PEL ne sera pas, au contraire, victime de son succès.

LES Français aiment l'épargne-logement : un actif sur deux possède un compte et/ou un plan. Depuis longtemps, les ménages ont compris l'intérêt de ces deux placements qui leur permettent, après une période d'épargne, d'obtenir un prêt immobilier à des taux privilégiés (4,25 % hors assurance pour le premier, 6,32 % pour le second). Ces prêts figurent d'ailleurs en bonne place dans les financements de leurs logements, puisqu'ils frôlaient le quart des crédits à l'habitat (hors crédits promoteurs) en 1992. Mais, depuis 1990, le système de l'épargne-logement, pris en ciseaux entre des ressources qui progressaient moins vite et des dépenses qui s'accéléraient, donnait des signes inquiétants de déséquilibre. Les *« bons frères »* – ces épargnants qui ne demandent jamais de prêt, – grâce auxquels le système était traditionnellement créditeur, se détournaient en effet de produits peu rémunérateurs par rapport à d'autres placements, en particulier les sicav monétaires. A l'inverse, le bas taux des prêts augmentait la demande, en pleine période de crédit cher. Le phénomène touchait notamment les PEL.

Face à ce phénomène, le gouvernement retouchait les plans et les comptes en avril 1992 en prenant des mesures dont l'effet se fit presque instantanément sentir : la croissance des dépôts s'accéléra à nouveau (de 2,9 % à comparer avec 1,66 % en 1991), tirés par la reprise des plans (3,1 % contre 2,6 %). Néanmoins, le taux de croissance des dépôts en 1992 est sans rapport avec ceux des années 80 (15,6 % en 1988, 8,57 % en 1989). Côté dépenses, les encours de prêts distribués (250,05 milliards de francs) augmentaient moins vite en 1992 qu'en 1991 (7,5 % contre 12,87 %). Ces deux mouvements combinés permettaient au système d'atteindre à peu de chose près l'équilibre en 1992, les prêts nouveaux distribués dans l'année égalaient les dépôts.

Mais l'économie du système risque d'être encore meilleure cette année, car, depuis août, le plan d'épargne-logement remporte un vif succès auprès de la clientèle : en effet, les diverses mesures fiscales prises pour le gouvernement au printemps pour relancer le bâtiment incitent les Français à s'intéresser à nouveau à la pierre. Les titulaires de PEL ont donc tendance à déposer plus d'argent sur leurs plans dans la perspective d'un projet immobilier.

Le PEL toujours intéressant

Mais, surtout, la baisse des taux qui frappe les autres placements (en particulier les sicav) redonne de l'attrait à un produit qui rémunère l'épargne à 6 % net d'impôt (1) pendant quatre ans. Le tout avec un ticket d'entrée minime : il suffit de verser 1 500 francs pour ouvrir un PEL et s'assurer des 6 % pendant les quatre ans... A condition, toutefois, de ne pas déposer trop d'argent sur le plan, puisque les 6 % sont composés d'un taux (4,62 %) versé par la banque et d'une prime d'Etat ne pouvant excéder 10 000 francs (2). Cette prime est versée que l'on ait ou non un projet immobilier.

Les conditions du PEL sont donc aussi intéressantes que celles du plan Balladur puisque les fonds sont bloqués pendant la même période et, comme lui, nets d'impôt. Les ménages l'ont parfaitement compris et se tournent à nouveau vers le produit. Certains parlent de *« boom »*, d'autres se contentent d'évoquer un *« regain d'intérêt »*. Les chiffres parlent d'eux-mêmes (3) : dans le réseau des caisses d'épargne Ecureuil, les dépôts ont bondi de 198 millions en septembre 1992 à 1 milliard un an plus tard. Sur les neuf mois de l'année, la collecte est passée de 767 millions à 4,6 milliards, si bien que l'encours total des plans à la fin septembre s'élevait à 87,3 milliards de francs à comparer avec 81,9 milliards un an plus tôt.

Mais, surtout, le mouvement s'accélère : en septembre, la caisse d'épargne d'Ile-de-France est passée d'un solde négatif de 4 millions de francs l'an passé à un excédent de 55 millions cette année. Les chiffres cumulés sur les six premiers mois de l'année montraient que l'on avait basculé d'un déficit de 51 millions à la fin juin 1992 à un excédent de 100 millions au 30 juin 1993. Autrement dit, on a fait en septembre, la moitié de ce qui avait été réalisé au cours des six premiers mois de l'année. Les chiffres recueillis auprès de l'Association française des banques montrent la même tendance : au 30 septembre 1993, la croissance des dépôts sur les PEL était, en glissement annuel, de 6,13 %, soit un rythme plus rapide que celui observé en mai (4,04 %), juin (4,60 %), juillet (5,37 %) et août (5,74 %). Il semble que l'on assiste à des ouvertures massives : en septembre, la caisse d'épargne Ile-de-France signale un bond de 70 %.

La défaveur des PEL inquiétait. Ce brusque engouement aussi. L'Association française des banques (AFB) est donc montée au créneau pour mettre en garde contre la cherté des fonds collectés et demander une baisse des taux des PEL.

Dans le contexte actuel, celle-ci semble pourtant politiquement difficile à faire pour plusieurs raisons : d'une part, si on baisse le taux des PEL à 4,5 %, par exemple, on voit mal comment on ne pourrait aussi baisser celui des livrets A (4,5 %), une épargne complètement liquide. Ces deux mesures seraient totalement impopulaires, et donc inimaginables à quelques mois d'élections.

D'autre part, le gouvernement dépense actuellement des milliards pour relancer le bâtiment. On le voit mal, alors qu'il cherche désespérément à faire repartir l'accession à la propriété, prendre une mesure qui défavoriserait les titulaires de PEL. D'autant que ceux-ci sont recrutés essentiellement dans les classes moyennes, un peu oubliées dans le plan logement du gouvernement. Sauf surprise, il est donc probable que le plan d'épargne-logement a encore quelques beaux mois devant lui.

FRANÇOISE VAYSSE

(1) Selon les spécialistes, un intérêt à 6 % net d'impôt correspond à un taux brut de 9,9 % pour un produit taxable forfaitairement à 30,9 %.

(2) Il ne faut pas que le versement initial dépasse 147 000 francs et les mensualités 300 francs, cet exemple n'étant que l'une des combinaisons possibles pour optimiser le plan.

(3) Aucune statistique globale n'est, hélas, actuellement disponible.

Vers une baisse du taux du livret A ?

La « décollecte » se ralentit

Le livret A, comme le plan d'épargne-logement, profite de la baisse des taux des autres placements financiers. La « décollecte » dont il souffre se ralentit donc, ce qui constitue une bonne nouvelle pour le logement social... Mais les banquiers traditionnels réclament une baisse de son taux (4,5 %), inchangé depuis 1986.

LE taux des livrets A (4,5 % depuis 1986) va-t-il baisser ? La question est sur la table après que l'Association française des banques, le Crédit agricole et les Banques populaires ont fait une démarche en bonne et due forme en ce sens auprès du ministère de l'économie et des finances (*le Monde* du 30 octobre). Ironie du sort : il y a un an, le thème de réflexion était exactement inverse. On évoquait alors la possibilité d'augmenter la rémunération des livrets A en établissant une prime de fidélité pour les épargnants qui n'avaient pas dérivé leur placement vers des produits plus rentables et maintenu leurs fonds sur leurs livrets.

Mais depuis la baisse généralisée des taux est passée par là... redonnant de l'attrait aux livrets A. Leur rémunération correspond en effet, selon les spécialistes, à un rendement de 5,5 % pour un placement soumis aux prélèvements libératoires de 19,6 %. Ils supportent donc infiniment mieux la comparaison avec les autres placements financiers, notamment les fameuses sicav monétaires. Les déposants l'ont compris et, depuis la mi-octobre, le mouvement de décollecte (1) qui affecte le produit s'est arrêté. Il était apparu pour la première fois en 1986. En novembre, une reprise de la collecte se manifestait.

Ainsi, la caisse d'épargne d'Ile-de-France (10 % du réseau Ecureuil) était positive en août, négative en septembre, faiblement déficitaire en octobre et positive à nouveau en novembre. Cette amélioration vient d'un accroissement des versements des déposants mais surtout d'une réduction de leurs retraits. Au niveau national, les chiffres de l'ensemble de l'Ecureuil confirment l'amélioration ressentie en région parisienne : en octobre, la collecte était positive de 259 millions (à comparer avec un solde négatif de 2,9 milliards en octobre 1991 et de 2,24 milliards en octobre 1992). La Caisse des dépôts, qui gère les fonds des caisses d'épargne, ne table donc plus que sur un déficit global, pour l'ensemble de l'année 1993, d'une quarantaine de milliards de francs, à comparer avec 52 milliards en 1992.

Pourtant, les réseaux collecteurs n'encouragent pas toujours les épargnants à placer leurs économies sur les livrets A. Un bureau de poste parisien, par exemple, n'hésitait pas, en novembre, à s'appuyer sur les menaces de baisse des taux des livrets pour orienter, par voie d'affiche, ses clients vers d'autres produits financiers, plus rémunérateurs. A l'inverse, les caisses d'épargne d'Ile-de-France proposent à certains titulaires de livrets A des cartes permettant de retirer du liquide à partir des distributeurs automatiques de billets du réseau (2).

Le retournement de tendance perçu au dernier trimestre est une bonne nouvelle pour le logement social : en effet, le livret A est la pierre angulaire de son financement, et la décollecte qui l'affecte est particulièrement inquiétante pour la pérennité du système. Le premier ministre, Edouard Balladur, en personne avait d'ailleurs tenu, en juin, à apaiser les craintes du monde HLM en réaffirmant *« l'attachement du gouvernement au livret A qui est, et doit demeurer, le support du financement du logement social »*. Il s'était réjoui que *« l'évolution des taux à court terme redonne toutes ses chances à ce produit d'épargne »*.

Un vrai dilemme

Malgré ces assurances, le débat est relancé par le plaidoyer des banquiers pour que les taux de l'épargne administrée (le livret A, d'abord, mais aussi le codevi, l'épargne-logement...) baissent. Se plaçant sur le terrain du financement des entreprises, ils expliquent en effet qu'ils ne pourront réduire le taux des crédits que si le coût des ressources bancaires diminue. Le niveau élevé de l'épargne administrée freine ce processus.

Pour le gouvernement, il s'agit d'un vrai dilemme. Soucieux d'un côté d'associer les entreprises (notamment les PME) à la lutte contre le chômage, il ne peut rester sourd aux thèses des banquiers. D'un autre côté, comment prendre le risque d'accroître la décollecte du livret A alors qu'il se sert depuis juin de la relance du logement social pour soutenir le bâtiment en crise ? En outre, le désespoir de milliers de sans-domicile-fixe (SDF) en ce début d'hiver est là pour rappeler que le pays manque de logements. Dernier argument, enfin : qui dit livret A dit épargne populaire. Abaisser son taux prend donc une dimension symbolique et politique...

F. V.

(1) Les retraits dépassent les dépôts.

(2) Rien, dans les textes régissant le livret A, ne s'oppose juridiquement à ce qu'il soit possible de distribuer des cartes aux déposants. Néanmoins, le réseau risque de se voir accuser de détourner ce livret de sa vocation d'épargne pour le rapprocher d'un compte courant rémunéré. Une belle polémique en perspective !

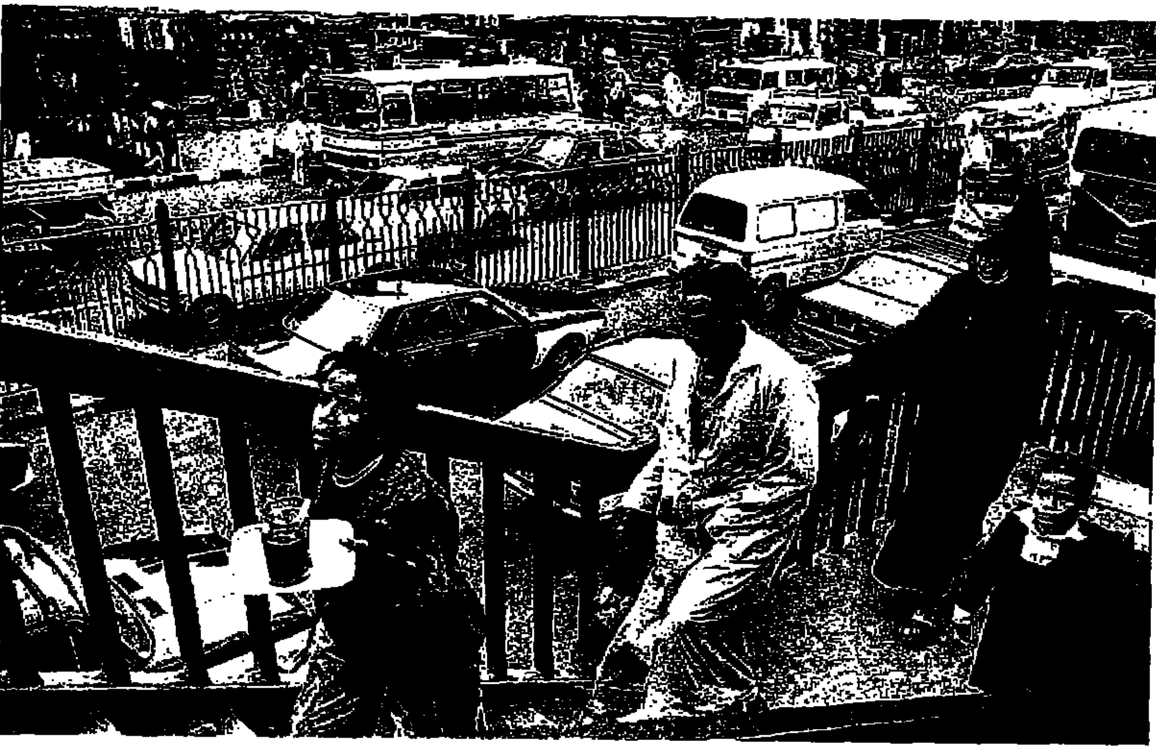


DES LIVRES

Amères fictions du Caire

La capitale égyptienne est le personnage, fascinant et angoissant, misérable et impitoyable des romans de Sonallah Ibrahim et de Gamal Ghitany

LES ANNÉES DE ZETH
de Sonallah Ibrahim.
Traduit de l'arabe (Egypte) par Richard Jacquemond,
Actes Sud, 350 p., 138 F.
EPITRE DES DESTINÉES
de Gamal Ghitany
Traduit de l'arabe (Egypte) par Edwige Lambert
Seuil, 298 p., 120 F.


CLAIRE SANTROT

Le Caire croule sous le poids d'une dizaine de millions d'habitants.

Il paraît que c'est un pâtissier qui a construit Le Caire. Belle et fragile, cette ville croule sous le poids d'au moins une dizaine de millions d'habitants. C'est un gâteau où il y a trop de sable et pas assez de sucre, une tarte pleine de trous, un mille-feuille couvert de mouches, une sauce faite avec du lait contaminé et de l'eau polluée. Le Caire n'est pas un roman. C'est un bottin de téléphone où manquent des pages, un conte circulaire qui va dans tous les sens, d'où sortent des rats, des chats sauvages, des moineaux, des enfants, des fonctionnaires, des machines et surtout deux personnages qui forment un couple hors du commun ou au contraire tout ce qu'il y a de plus banal en Egypte, il s'agit d'Abdel-Meguid, au derrière énorme, et Zeth, son épouse, dont le fessier est aussi conséquent.

Zeth est une fille de la révolution nassérienne, élevée dans l'idée que tous les hommes sont égaux. C'est un être faible, doué de facultés sensorielles exceptionnelles, ce qui va la faire souffrir. Elle pleure souvent et passe son temps à ruser avec l'espace pour organiser sa vie de famille. Le problème le plus important pour des millions de Cairotes ce n'est ni le suicide ni la mort, c'est tout simplement l'espace. Trouver un appartement où loger est vital. Toute la vie sociale est profondément perturbée par la promiscuité que des parents imposent à leurs enfants.

Zeth et Abdel-Meguid ont trouvé un appartement, donc ils peuvent se marier et faire des enfants. Les problèmes de l'immeuble deviennent secondaires malgré leur gravité. Absence d'hygiène, ordures jetées sur le palier, chats éventrant les sacs-poubelle, mouches, cafards, insectes, odeurs nauséabondes, etc.

Sonallah Ibrahim, l'auteur de *Cette odeur-là* et du *Comité*, parus tous les deux l'année dernière aux éditions Actes Sud (« le Monde des livres » du 30 juillet 1992), a écrit un roman picaresque à l'image de la beauté et de la confusion du Caire. Autour du couple tourne tout un manège de personnages grotesques, mesquins, ridicules et pitoyables. Zeth travaille dans les archives. Les fonctionnaires sont des *« machines »*. Les femmes qui travaillent à côté de Zeth ne sont pas amicales. Elles sont médisantes et laides. D'ailleurs l'auteur ne les nomme pas mais les désigne par des surnoms : *« Tête-de-lapin »*, *« Larges-épaules »*, *« Grain de beauté noir »*. Ailleurs les anciens présidents de la République tiennent un rôle d'ouvrier, Sadate s'occupant des carreaux de céramique de la salle de bains, Nasser se présentant la nuit avec une pioche pour le gros œuvre. Dès que l'un apparaît, le portrait de l'autre tombe tout seul.

La misère finit par retirer à ces êtres jusqu'à leur dignité. L'obsession tourne autour de l'argent et de comment le gagner. Alors on parle beaucoup des riches monarchies pétrolières. C'est le rêve aussi bien du concierge que d'Abdel-Meguid : décrocher un contrat pour aller travailler dans les pays du Golfe. Sonallah Ibrahim termine chaque chapitre par une revue de la presse nationale et internationale. Le choix des informations ou de leurs commentaires est assez judicieux. Sortis de leur contexte, les mots prennent un sens romanesque et participent à l'élaboration de l'histoire de Zeth et Abdel-Meguid.

Comme la plupart des pays arabes pauvres, l'Egypte souffre de ses relations avec les pays du Golfe où émigrent tous ceux qui savent se débrouiller. Abdel-Meguid n'y arrive pas. Sa femme, même soumise, le lui reproche assez. Ainsi le jour où il fit tomber la machine Singer, elle eut le courage de lui dire tout ce qu'elle pense de lui : il lui a gâché sa vie et n'a rien fait pour aller travailler à l'étranger et améliorer leur vie misérable. On apprend à travers la revue de presse que ces pays du Golfe exploitent la misère des autres, font tout pour plaire aux Américains et aux Européens. Sonallah Ibrahim rapporte que le roi Fahd d'Arabie saoudite a offert à Reagan un énorme œuf en or massif contenant les drapeaux américain et saoudien.

Pendant ce temps-là, la plus grande grue du chantier du métro du Caire disparaît, et le président Moubarak (surnommé *« la Vache-qui-rit »*) affirme : *« Il n'y a pas à avoir honte de la présence de pauvres en Egypte. »* Quant à la Banque islamique, elle prétend que l'islam préconise l'impôt dégressif et non pas progressif. Qu'est-ce que cela veut dire dans un pays où la corruption est généralisée, où la dette est de 44 milliards de dollars, où le chef de l'Etat se fait plébisciter par 97 %, non de la population mais d'une petite partie des électeurs ? semble dire le narrateur.

Le sens du roman est dans ces contradictions qui dépassent le citoyen moyen aux prises avec les difficultés d'une vie quotidienne où n'existe aucun moment de répit, où même le bonheur d'une naissance se fait accompagner d'un handicap. Ainsi l'enfant qui naîtra du couple Zeth-Abdel-Meguid refusera de parler jusqu'au jour où un médecin bègue lui arrachera ses premiers mots directement en anglais ! Pourquoi cette langue ? Parce que les personnages truffent leur arabe d'expressions anglaises et en tirent quelque fierté.

Tahar Ben Jelloun

Lire la suite page XVIII

LE FEUILLETON

de Pierre Lepape

Dernières nouvelles de l'homme

Il était le contemporain de Kokoschka, Kirchner, Berg, Brecht... Il est presque inconnu en France, alors qu'en Allemagne on ne cesse de se battre autour de ses drames et de ses romans. José Corti publie deux livres de Hans Henny Jahnn, écrivain et facteur d'orgues.

Page XVIII

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Les caprices de Zelda

Au XX[e] siècle, les caprices de Zelda ont remplacé ceux de Marianne. En 1920, elle traversa une partie des États-Unis avec son mari, Francis Scott, au volant d'une vieille voiture. Fitzgerald raconta l'expédition quatre ans plus tard pour un magazine. Ils se prenaient pour des personnages de roman et mêlaient le goût du bonheur aux prémonitions des perdants.

Page XII

SOCIÉTÉ

Celle qui n'existait pas

Annie Ernaux a lu le dernier livre d'Anne Tristan : *Clandestine*. La journaliste a choisi de perdre son nom, sa nationalité, son identité pour devenir une demandeuse d'asile sur son propre sol. Avec pudeur, elle décrit la misère d'Haïti, l'arrivée à Roissy... Entre malaise et haine, elle dit la *« balade du sans-papiers »*.

Page XVI

Derrida et l'« esprit » de Marx

La chute du mur de Berlin n'a pas tué le marxisme. Intellectuel engagé, le philosophe de la déconstruction en appelle à une « nouvelle Internationale »

SPECTRES DE MARX
L'état de la dette, le travail du deuil et la nouvelle Internationale
de Jacques Derrida.
Galilée, 278 p., 160 F.

Jacques Derrida est l'un des rares intellectuels français qui partagent le privilège d'être lus, commentés, discutés d'un bout à l'autre de la planète. Pour le meilleur et pour le pire. Un hebdomadaire japonais *(Aera)* n'a pas hésité à consacrer sa « une » au philosophe. Quant aux journaux anglo-saxons, ils accusent avec autant de régularité que d'injustice la théorie de la déconstruction d'avoir exercé des ravages dans les universités américaines. Ils lui reprochent notamment d'être une des sources de la relativisation, voire de la dépréciation systématique de l'héritage culturel de l'Occident, qui alimente la tendance au *« politically correct »*. L'auteur des *Spectres de Marx* serait-il en passe d'occuper dans le monde, à sa manière, la place demeurée vacante depuis Camus ou Sartre ?

Ces *Spectres de Marx* se présentent d'ailleurs à plus d'un titre comme un acte d'engagement, excédant la simple sphère académique (même si le livre a pour point de départ une série de conférences prononcées à l'université de Riverside en Californie). Jacques Derrida adopte délibérément une position politique. Il en appelle à la constitution d'une « nouvelle Internationale », proteste, au nom de l'indéconstructible justice, contre l'usure d'un monde que le nouveau désordre international, la dette du tiers-monde, les menaces de la télécommunication et des médias sur la liberté rendent aussi pourri que le royaume de Danemark. *« The time is out of joint »*, disait déjà Hamlet. A la suite de Gide, Derrida estime que l'on peut rendre cette phrase par : *« Cette époque est déshonorée »*. Car, à ses yeux, notre monde va mal. Il est « usé ». Pis : il a perdu, avec l'Histoire (dont les théoriciens du néocapitalisme proclament la « fin » avec une jubilation suspecte), la possibilité même de prendre la mesure de son usure.

Cinq ans après la chute du mur de Berlin, il faut une certaine audace, une sensibilité à cette qualité philosophique qu'est – depuis Nietzsche – l'« inactualité », pour aller chercher dans l'« esprit de Marx » le moteur de ce nouveau « printemps des peuples », de ce nouveau mouvement des Lumières, de cette nouvelle Internationale dont Jacques Derrida sent la germination. Il n'est cependant pas question de « retour à Marx », sous la forme d'une orthodoxie « stalinienne » avec laquelle Jacques Derrida affirme avoir pris ses distances dès les années 50 (et dont il a connu, en 1981, l'aspect répressif dans la Tchécoslovaquie « normalisée »). *« Ce qui est sûr*, précise-t-il (à l'instar de Marx lui-même), *c'est que je ne suis pas marxiste. »*

L' « esprit de Marx », objet des injonctions de Jacques Derrida, se veut plus proche du « marxisme » de Walter Benjamin que de celui d'Althusser, lequel a cru devoir dissocier le marxisme de toute eschatologie. C'est avant tout une *« affirmation émancipatoire et messianique, une certaine expérience de la promesse qu'on peut tenter de libérer de toute une dogmatique et même de toute détermination métaphysico-religieuse, de tout messianisme »*. Le marxisme demeure, comme « esprit ». Le Marx de Derrida n'est ni mort ni vif. Comme le père de Hamlet, il se survit sur le mode du spectre. Il « hante » le néocapitalisme, comme naguère Marx voyait le spectre du communisme hanter l'Europe. L'excès d'arrogance avec lequel les thuriféraires du néocapitalisme proclament sa « mort » ne fait que confirmer la présence fantômatique de Marx – comme dans un deuil pathologique qui n'en finirait jamais.

Déjà dans *l'Autre Cap*, et surtout dans *la Démocratie ajournée* (textes publiés aux éditions de Minuit en 1991), Jacques Derrida parlait de l'opinion publique en termes de *« silhouette d'un fantôme »*, de *« hantise de la conscience démocratique »*. Le spectre est en effet cet être qui se meut, vient et revient, en dehors de la sphère du présent-vivant de l'événement et de l'actualité. Il a le même statut que l'événement historique, qui ne saurait s'apprécier exclusivement à la mesure du présent. Comme si les revenants étaient les seules créatures par lesquelles l'Histoire se laissait saisir dans toutes ses dimensions, aussi bien passées qu'à venir.

Nicolas Weill

Lire la suite page XVII

LA BALLADE DU ROSSIGNOL ROULANT
de Francis Scott Fitzgerald. Préfacé et traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jacques Tournier, Belfond, 275 p., 98 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Les caprices de Zelda

APRÈS la guerre de 1914-1918, la vieille Europe galante devint une lointaine silhouette, et les excès de vitesse remplacèrent les langueurs de l'ancien mal du siècle. C'était déjà l'époque des jeunes gens pressés. On aimait le jazz, le gin et les voitures de course. Et l'on *« s'étourdissait »* de fêtes et d'extravagances. La jeunesse était faite pour être brûlée, consumée, flambée, comme l'argent des casinos. Paul Morand offrait déjà l'exemple de *« la vie rapide »*, de la frénésie des voyages et du cosmopolitisme. Il comparerait les gratte-ciel de Manhattan à *« des piles de plaques nacrées devant un joueur heureux »*. *« L'Amérique*, dirait-il, *a fait sauter la banque. »* Il était né le 13 mars 1888, rue Marbeuf, dans le huitième arrondissement. Et Francis Scott Fitzgerald vint au monde, le 24 septembre 1896, à Saint-Paul, dans le Minnesota. Mais il faut croire que la rue Marbeuf n'était pas très éloignée du Minnesota, car Morand et Fitzgerald donnèrent, tous les deux, le départ des années folles. L'existence serait une partie de plaisir, même si l'on devinait que la gueule de bois ou le désenchantement seraient très vite la conclusion de ce remue-ménage. Les lendemains de fête sont amers et désespérants. C'est comme cela depuis toujours.

Fitzgerald fit ses études à l'université de Princeton. *« Ce jeune prince affamé, venu du Middle West, en marche vers les promesses d'une aurore au néon »* (comme le dit Antoine Blondin) séduisit quelque temps une riche héritière, qui s'appelait Ginevra, mais il ne réussit pas à *« faire partie de l'équipe de rugby »*. Tant pis pour celle-ci... En 1917, Fitzgerald s'engagea dans l'armée. Son capitaine se nommait Dwight David Eisenhower. C'était encore le destin qui s'amusait. L'année d'après, alors que son régiment s'entraînait dans l'Alabama, le lieutenant Fitzgerald rencontra Zelda Sayre pendant un bal. C'est exprès pour cette jeune fille, née le 24 juillet 1900 à Montgomery, que l'on avait inventé l'adjectif *capricious*. Le français « fantasque » lui convenait encore mieux.

QUAND elle trouvait les journées trop longues, elle dérangeait les pompiers de sa ville natale pour des incendies imaginaires. C'était sans doute prémonitoire, car elle périrait dans les flammes, en mars 1948. Mais les caprices de Zelda remplacèrent les caprices de Marianne. Elle se fiança presque tout de suite avec Scott. Elle lui envoyait des télégrammes : *« Tout me paraît magnifique. »* Elle détestait les *« explications »* et relisait les livres à l'automne, quand il pleuvait. Elle aimait se promener dans les cimetières, à cause des *« ombres »* et des *« crépuscules »* qui la faisaient *« vibrer »*.

Elle trouvait le lieutenant Fitzgerald très aérien lorsqu'il dansait. Cela ne l'empêcha pas de rompre les fiançailles. Car elle était petite-fille de sénateur et fille de juge, tandis que le jeune homme venait d'une famille modeste. Pour avoir la demoiselle, il était obligé de faire fortune. Heureusement, au printemps 1920, son premier roman, *l'Envers du paradis*, fut un succès de librairie. Scott et Zelda se marièrent le 3 avril, à New-York, dans la cathédrale Saint-Patrick, en attendant de connaître le Ritz, qui serait *« la cathédrale de leurs états d'âme »*. Pendant ce temps, à l'Est, Franz Kafka commençait une relation épistolaire avec la jeune femme qu'il avait rencontrée dans un café de Prague. *« Je me rappelle seulement votre silhouette »*, lui écrivait-il. Franz et Francis, Milena et Zelda... Qu'auraient eu à se dire la demoiselle de l'Alabama et la jeune femme d'Europe centrale ?

Scott et Zelda se prenaient pour des héros de roman. La nouvelle mariée pensait même qu'ils étaient des personnages de tableau *« dans la galerie de l'existence »*. C'est dangereux. Cela peut vous conduire très loin. Durant l'été 1920, cela mena les Fitzgerald du Connecticut jusqu'en Alabama, à bord d'une vieille voiture. Ce que l'on appelle *« un rossignol »*, sans se soucier du tort que l'on fait à la réputation de cet oiseau quand on se sert de son patronyme pour désigner les objets usagés ou démodés. Il y a comme cela de malheureuses destinées linguistiques...

Les Fitzgerald passaient leur lune de miel dans le Connecticut, lorsqu'en se réveillant, le matin du 15 juillet, Zelda eut la nostalgie de l'Alabama et des petits déjeuners « sudistes », avec des biscuits et des pêches. La jeune femme n'avait pas l'habitude de réprimer ses envies, et son mari *« l'encourageait à rêver »*. Alors, ils partirent sur-le-champ, avec leurs *« grosses lunettes protège-poussière »*, pour un voyage de 1 200 miles, c'est-à-dire 1 900 kilomètres. A l'époque, c'était une expédition périlleuse. Et Fitzgerald relaterait cette *« odyssée »*, quatre ans plus tard, dans le magazine *Motor*.

L'AMBITION philosophique de l'entreprise, c'était de *« démentir le pessimisme des garagistes »* à propos de la vieille voiture. Mais le secret de ce récit de jeunesse, c'est de mêler le goût du bonheur et la « chasse stendhalienne » avec des prémonitions de perdant. Quelque chose d'éperdu, malgré les fantaisies que l'on se permettait... Après avoir traversé New-York, raconte Fitzgerald, *« nous avions les larmes aux yeux, en pensant à tous ceux que nous venions de laisser derrière nous – tous ceux qui n'auraient pas droit, comme nous, à la chaleur du grand soleil, qui ne goûteraient pas les biscuits et les pêches, qui ne rouleraient pas entre la nuit qui vient et la lune qui se lève, dans le silence des petites routes paisibles. Privilège d'être jeunes, de pouvoir s'élancer vers ces collines, au loin, de chercher le bonheur suspendu à un arbre, la bague mise en jeu, la couronne d'or à gagner. Et nous disions que c'était encore à notre portée, que nous pouvions encore nous protéger de l'ennui, des regrets et des larmes qu'enfante l'univers lorsqu'il reste immobile »*.

A la tombée de la nuit, les Fitzgerald faillirent s'égarer dans le New-Jersey. L'immensité américaine les dévorait, avec leur guimbarde. Ils étaient les héritiers ou les précurseurs de ces *« générations perdues au cœur des civilisations »*, comme l'écrit Blondin. Par la suite, les prairies du Maryland réconcilièrent (provisoirement) Scott et Zelda avec l'existence. *« Il fallait s'enfoncer dans cette chaleur verte, cette obscure et tendre douceur »*, et la jeune femme était *« aux anges »*. C'était sans doute une autre de ses habitudes. *« Nous sommes formidables ! »*, déclarait-elle... Après bien des péripéties, les Fitzgerald arrivèrent quand même dans le Sud. Et la nouvelle se répandit que Zelda était revenue. La guimbarde était sur le point de rendre son dernier soupir, et Scott la vendit à regret. Depuis lors, il y a de grandes « controverses » pour savoir si les voitures ont une âme.

★ Signalons également les rééditions de *Tendre est la nuit* (Belfond, 384 p., 120 F) et de quinze nouvelles, *Love Boat II* au Livre de poche. Les deux ouvrages sont traduits par Jacques Tournier.

BERLIN
de Cyril Buffet. Fayard, 476 p., 160 F.

BERLIN ANTHOLOGIE LITTÉRAIRE
Textes réunis par Ingrid Ernst, préface de Michel Butor, Quai Voltaire, 296 p., 150 F.

LE RÉFLEXE ALLEMAND
(Hauptsache Deutsch)
de Bodo Morshauser. Traduit de l'allemand par Antoine Guémy, Actes Sud, 170 p., 120 F.

MALHEUR A QUI DANSE HORS DE LA RONDE
(Weh dem, der Aus der Reihe Tanzt)
de Ludwig Harig. Traduit de l'allemand par Serge Niémetz, Belfond, 288 p., 140 F.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand



Les lapins du Mur (illustration de Michael Sowa pour « Esterhazy, Un lièvre à Berlin », Ed. l'Inventaire).

Trois générations d'Allemagnes

EST... Ouest... Une modeste ligne d'herbe rappelle la marque du mur détruit. Mais les deux moitiés de la balafre ne se sont pas ressoudées. Pour ceux qui voudraient en savoir plus sur les sept cent cinquante ans d'existence de la ville, une monographie intelligente et claire, bien documentée, par un jeune historien attaché au Centre de recherches en sciences sociales de Berlin, Cyril Buffet, retrace les grandes étapes de son histoire. Depuis Albert l'Ours, le premier margrave du Brandebourg au douzième siècle, jusqu'à la nuit de Noël 1992 où deux cent mille Berlinois organisèrent une *« chaîne humaine lumineuse »*, afin de proclamer leur attachement aux idéaux de tolérance et de fraternité... On retient aussi quelques citations (hétéroclites) : *« C'est peut-être la seule ville où les génies ne sont pas tenus pour fous »* (Clemens Brentano, 1809). Ou encore : *« Berlin est comme un durillon au pied du monde occidental. Nous pouvons lui marcher dessus chaque fois que l'envie nous en prend »* (Khrouchtchev).

Dans l'*Anthologie littéraire*, un choix de textes d'écrivains majeurs ou oubliés raconte ce *« nombril du monde »*, comme dit Sarah Kirsch. *« La ville est extraordinairement belle. On trouve des rues entières bordées de palais »*, s'émerveille dans son Journal de voyage de 1798 Johann-Friedrich Abegg, un théologien de Heidelberg. Heinrich Heine décrit le mariage d'une princesse avec un grand-duc héritier de Mecklembourg, Hegel fête son cinquante-sixième anniversaire dans le nouveau restaurant Unter den Linden, Joseph Roth ne rit pas à la projection du film de Harold Lloyd à l'UFA-Palast...

Autant d'impressions qui rendent compte de l'attrait qu'a toujours exercé sur les gens d'esprit cette ville-capitale (de la Prusse, du Reich depuis 1871, peut-être un jour de l'Allemagne réunifiée ?) et de la marque qu'elle a laissée dans les lettres allemandes. On ne trouvera pas là des descriptions, mais des choses vues, futiles ou graves. Des zakouski berlinois plutôt savoureux.

D'autant plus que l'accent a été mis sur les écrivains contemporains : les retrouvailles avec Berlin d'Alfred Döblin en 1947 et de Stefan Heym en 1953 pendant l'émeute des ouvriers à l'Est, les bars de Kreuzberg vus par Ingeborg Bachmann, le rêve de Berlin de Wolf Biermann (*« Retourner d'où je viens, je veux je veux je veux rentrer »*), la rencontre avec Brecht d'Arnolt Bronnen, l'*« environnement protégé »* de Sarah Kirsch, qui considère, près du Mur, ce paradis des lapins qui *« font des galipettes sur la Potsdamerplatz* (1) ». Une anthologie qui donne envie de lire.

« C'EST *comme si, maintenant que la ville est ouverte, on devait passer sa rage sur quelque chose. Comme si une vieille haine avait été emprisonnée derrière des murs, ainsi que l'avait été, auparavant, la moitié de la ville dans la moitié du pays. Comme si l'arrivée des étrangers venant de l'Est avait donné l'occasion de donner libre cours à cette haine... »*, écrit Bodo Morshauser qui observe la montée du racisme quotidien dans l'Allemagne d'aujourd'hui. Berlinois, dont on avait déjà traduit *Berlin Simulation* (éd. Jacqueline Chambon, 1988), il reste hanté par le souci de tirer les conclusions de vingt ans de gauchisme. Par le souci surtout de rechercher les origines d'une violence qui secoue son pays, mais qui préexistait à la réunification.

Il fouaille sans pitié la mauvaise conscience de ses concitoyens. Malades du passé : *« Toute personne que l'évocation d'Auschwitz ne laisse pas de glace ne peut pas avoir un discours honnête avec ce nom sur les lèvres. »* Incapables, quel que soit leur âge, de sortir de l'ombre de Hitler : *« Si à quinze ans je ne suis pas devenu « facho », c'est que j'ai eu quinze ans en 1968*, écrit-il. *Contre mes parents et leurs semblables, je pouvais me révolter en me proclamant « de gauche ». »* Il nous force à réfléchir sur ces trois générations condamnées à mettre en lumière les tabous de la génération précédente : *« La première est la « génération de ceux qui ont survécu », et qui a fait tout son possible pour donner aux fils et petits-fils des nazis une image falsifiée de leur histoire. La deuxième génération est constituée par les enfants de « ceux qui ont survécu », qui tentèrent, dans les années 60, de briser la carapace de silence de leurs parents et firent en sorte que l'on parle du fascisme. La troisième génération a vingt ans aujourd'hui. Elle a été éduquée par la deuxième génération et, autant pour se distinguer que pour provoquer, elle affiche une « pensée nationale ». »* Néonazis, skinheads ou simplement révoltés ? Que sont les jeunes dont Morshauser décrit les crises de violence, de démence ?

« QU'EST-IL arrivé pendant ce demi-siècle ? » se demande, de son côté, le Sarrois Ludwig Harig, un homme de la deuxième génération, francophile, traducteur en allemand de Queneau. Dans *Malheur à qui danse hors de la ronde*, un témoignage sur le nazisme ordinaire d'un garçon né en 1927, il poursuit l'histoire de sa famille, commencée avec *l'Ordre, c'est la vie* (Belfond, 1989). Cette fois, il continue à interroger sa mémoire, avec un souci de précision hallucinant, pour essayer de comprendre l'itinéraire du petit garçon qu'il a été, contaminé par l'idéologie ambiante. Comme l'avait fait Christa Wolf dans un livre beaucoup plus fort, *Trame d'enfance* (paru chez Alinéa). Sans vouloir abolir ce qui a été, il se demande encore comment il a pu, lui aussi, *« mettre la main à la pâte »*. *« Qu'est-il arrivé pendant ce demi-siècle ? La raison s'est tue. La mémoire s'est tue. La conscience s'est tue. La nuit dernière, j'ai rêvé de René debout au milieu d'une clairière, dans la forêt. Il était changé en oiseau (...). Bien qu'il ne fût qu'un oiseau, il avait la même taille que nous, jeunes renards assemblés en rond autour de lui, montrant les dents. »*

L'enfant avait promis de tout son cœur de suivre le Führer jusqu'au bout. On peut se demander comment l'enthousiasme du jeune nazi s'efface soudain comme un mauvais rêve. Peut-être l'expliquera-t-il dans la suite de son autobiographie ?

---

(1) Pour découvrir les poèmes de Sarah Kirsch (née en 1935, qui, après des études de biologie et de littérature à Leipzig, s'était installée en 1977 à Berlin-Ouest), deux recueils en édition bilingue, *Erdreich/Terre* (1988) et *Schneewärme/Chaleur de la neige* (1993), traduits par Jean-Paul Barbe, ont paru aux éditions du Dé bleu.

★ « Berlin-Vienne »... La Fête du livre d'Aix-en Provence et les « Ecritures croisées », qui ont lieu du 3 au 6 décembre, se consacrent cette année à la langue allemande. La manifestation s'ouvre avec un récital de textes choisis par Hanna Schygulla (vendredi 3, à 21 h 30). Elle se poursuivra avec des lectures et entretiens avec les auteurs invités : Libuse Monikova, Irene Dische, Milo Dor, Fritz Rudolf Fries, Jean-Pierre Lefebvre, Elisabeth Reichart, Bodo Morshauser ainsi qu'avec le professeur Hans Mayer. A cette occasion sera inaugurée la nouvelle Cité du livre, une grande maison de la culture et de la lecture regroupant les métiers du livre, l'Institut de l'image, la bibliothèque Méjanes et les formations techniques et universitaires. Cette cité accueillera également des expositions de photos d'August Sander, Bernard Birsinger, Wols, Raymond Depardon, Sepp Dreissinger, Walter Zednicek. Enfin, l'Institut de l'image présente jusqu'au 7 décembre des rétrospectives de films : le peintre-cinéaste venu de RDA Jürgen Böttcher, les Autrichiens Michael Haneke et Axel Corti. (Cité du livre, bibliothèque Méjanes, 8-10, rue des Allumettes, Aix-en-Provence. Renseignements : Tél. : (16) 42-25-98-65 ou 42-26-16-85.)

LITTERATURE FRANÇAISE

Fantômes de Grenier

On dirait des personnages qui traversent « la Marche turque » qu'ils sont – comme chez Tchekhov – condamnés à être absents d'eux-mêmes

LA MARCHE TURQUE
de Roger Grenier.
Gallimard, 204 p., 84 F.

Il y a un ton doux-amer de Roger Grenier, une sorte d'ironie désenchantée, de nostalgie secrètement moqueuse qui s'accordaient déjà si bien à celles de Tchekhov qu'il évoquait dans *Regardez la neige qui tombe* (1). Ce ton fait l'unité profonde des nouvelles de cette *Marche turque* où les destins semblent toujours au bord de l'effritement, où les personnages paraissent regarder, tels des spectateurs médusés d'eux-mêmes, la vie leur filer entre les doigts.



F. FERVILLE/VU

Roger Grenier : une ironie désenchantée.

Dans « Vienne », un ingénieur spécialisé dans les procédés antivol dans les librairies fait enfin le voyage dans la capitale autrichienne que lui interdisait Elena, la femme mariée, qu'il aimait. Il erre, avec une sorte de jalousie lasse et rétrospective, autour de la maison d'Elena et, dans sa déambulation mélancolique à travers la nuit, ne rencontre que le fantôme de Freud qu'interprète, dans la lumière des projecteurs installés à l'angle d'un boulevard, un Monty Clift déjà crépusculaire.

Ce que Roger Grenier peint merveilleusement, ce n'est pas tant la nostalgie des moments éblouis de l'amour que le regret de la manière insidieuse, presque invisible, avec laquelle le sentiment s'est éteint ; l'ingénieur, désemparé, se demande *« comment les relations se sont effilochées, comment ce grand amour qui semblait la justification de la vie s'est dissipé dans les airs, telle une mer intérieure qui s'évapore et ne laisse qu'une croûte de sel »*. Absorbé par le vain effort de mémoire qu'il fait pour tenter de reconstituer *« les dernières fois »*, il oublie, avant de repartir, d'aller voir le Danube dont, pourtant, il rêvait.

Cette interrogation effarée sur la dissolution du sens de sa propre existence, Julien Peyrade, dans « La marche turque », finit par ne plus l'émettre quand, au bout de quelques semaines à Istanbul, *« ce nid d'espions désœuvrés »* où il arrive pour enseigner dans un institut au lendemain de la guerre, il se découvre *« professeur d'une école qui n'existe pas »* ; il fréquente un milieu de *« laissés-pour-compte »* européens où abondent des Oblomov du Bosphore qui s'abandonnent à une *dolce vita* languissante – Roger Grenier faisant ici une belle description de la velléité et de la dérive des âmes usées. Parmi eux, Hélène Forescot, qui se compose des fictions sentimentales, raconte sans cesse qu'elle va s'en aller et y renonce toujours.

Partir – quand l'idée s'en réalise – n'est jamais pour Roger Grenier l'occasion d'une libération ou d'une résurrection. Dans « Le sixième commandement », sans doute la nouvelle la plus dense et la plus émouvante, Lisa Akimova, épouse d'un conseiller secret, s'éprend de Pavel, un portraitiste malade ; emportée par une vague physique et émotionnelle, elle accepte de quitter Saint-Pétersbourg pour aller *« là où les hivers sont plus doux »*.

Avec la délicatesse d'un peintre qui, par touches d'ombres successives, atténue la lumière centrale de son tableau, Roger Grenier assombrit peu à peu, autour des amants, les paysages et les villes – Davos, Biarritz et Pau – où ils séjournent jusqu'au moment où, à la mort de Pavel, Lisa apprend qu'elle est répudiée par son mari de la bouche d'un notaire qui envoie chercher un bijoutier afin de découper l'alliance qu'elle ne parvient pas à retirer. Au cours de cette scène, Roger Grenier ne montre pas la réaction de Lisa, ne décrit aucun de ses gestes ou de ses pensées, accentuant ainsi l'impression d'effacement, de condamnée absente à elle-même, de son personnage.

Une implacable douceur

Grâce à la douceur implacable avec laquelle il conduit ses récits, Roger Grenier excelle à montrer l'ironie de la vie, surtout à l'égard de ceux qu'elle a gratifiés de la gloire : c'est le cas, notamment, du « Poète-camarade » français – on reconnaît Aragon – auquel on rend hommage, à la fin de sa vie, dans un village de Toscane, un jour de fête de *l'Unita* ; entre deux bouteilles de san pellegrino que lui tend son secrétaire et dernier confident, il prononce des paroles incohérentes dont on ne sait si elles sont des réminiscences décousues de son œuvre ou bien l'ébauche d'un nouveau poème en train de se faire dans les ténèbres de son esprit en dissolution.

On finit par l'endormir pour interrompre ses éructations de violence sénile et recouvrir la *« douleur enterrée sous les débris de la conscience et qui apparaît soudain comme la main d'un noyé surgie à la surface d'un marécage »*. La comédie, comme chez Tchekhov, étourdit la conscience ou la tentation du naufrage.

Il y a, chez Roger Grenier, des accès de désinvolture – comme dans « Les trois saisons » où, au terme d'un séjour dans une station thermale d'Auvergne, un homme tire une carte pour savoir s'il reverra la femme qu'il n'a pas quittée de tout le mois, – des rondes de bouffonnerie – celles accomplies autour de M. Arlequin par les gens qui, fréquentant la Prairie, ne s'appelaient que par les noms de leurs chiens. C'est aussi la valse, presque allègre, de Marie – l'héroïne de la première nouvelle, menée sur un rythme de caf'conc' dans le Paris du début du siècle – qui s'amuse, pour oublier son passé d'orpheline malmenée, à régenter les garçons dans l'imprimerie où elle travaille jusqu'à la liesse d'un mariage apparemment heureux. La monotonie, mais aussi le siècle et ses conflits, casseront ses rêves ; elle ne sera plus qu'une *« somnambule maladroite »*, et pourtant *« le cœur toujours en tumulte ne cessera de réclamer son dû »*.

Cette exigence secrète de tendresse, qui ose à peine s'exprimer, tant elle a l'habitude d'être bafouée, fait le charme poignant de ces nouvelles qui sont autant d'éclairage diffus sur l'automne de la vie.

Jean-Noël Pancrazi

(1) Gallimard, coll. « L'un et l'autre », 1992.

La fin d'un mauvais rêve

LA FRICHE
de Pierre Gascar.
Gallimard, 162 p., 86 F.

Il en va des villages comme des enfants : certains se perdent à force d'être mal entourés. Le récit de Pierre Gascar (on ne peut parler de roman sinon d'un roman « vrai ») débute ainsi en mauvaise compagnie. Un père disperse dignement les cendres de sa fille – une jeune Anglaise de seize ans – morte d'amour dans cette contrée d'un abord si peu aimable. Une « reculée » du Jura, une de ces vallées perdues où les hameaux s'enclosent derrière les cernes souvent fatals de la friche.

Réaliste et précis, parfois drôle – mais à bas bruit –, Gascar consigne la chronique d'une terre qui meurt, encore une. Désigné par un V capital (ce n'est sans doute pas celui de la victoire) le village connaît toutes les affres de l'abandon. L'effacement des lieux-dits et des chemins, les constellations de chardons qui gagnent les anciens champs désertés, *« à prix d'argent »* : l'agriculture, au nom d'équilibres lointains, est forcée de ne plus produire et reçoit *« des primes d'invalidité »*. Réalisme acide. Les coups de trompes des commerçants secouent la torpeur des vieux habitants qui s'animent soudain pour satisfaire à l'urgence d'un ravitaillement. Arrive certains jours le bibliobus muet. *« la littérature ne se claironne pas... »*.

Mais on attend en vain le retour du circaète Jean-le-Blanc, l'aigle majestueux qui apportait sous son aile une chaleur d'Afrique. Les noyers ne sont plus gaulés. Le temps s'est suspendu aux branches des sapins, le souffle pris dans les peupliers. *« La friche,* écrit Gascar, *reste en partie le mauvais rêve de la nature. Elle ne cesse de progresser (...). C'est un espace ouvert à tout, voire au pire. »* Loin de restituer une ardeur primitive des choses, elle rend énigmatique le décor humain. Dans ce village où même l'abbaye vieille de onze siècles est déserte, il n'est pas sûr que la pierre soit d'un grand secours. Croire en l'homme ? Oui, mais pas n'importe lequel.

Voici que s'installent de nouvelles silhouettes, de nouveaux accents. Ils sont anglais ou suisses, ou simplement étrangers à la région. On retient mal leurs noms. Et on s'étonne *« qu'ils s'intéressent »* : au passé des lieux, au patrimoine archéologique de l'abbatiale – des statues défigurées –, à l'apiculture – *« récolter le miel c'est un peu traire le ciel »*. Un sang nouveau, Gascar parle de *« transplanté »*, comme on le dirait d'organes vitaux venus *in extremis* sauver un corps perdu. La greffe prend tant bien que mal. On reproche à ces *« touristes qui auraient oublié de rentrer chez eux »* de réserver trop d'énergie à l'aménagement de leur nouvelle demeure. Ils vivent reclus et le village se demande s'il n'a pas seulement changé de moine. On s'apprivoise avec le temps.

C'est une constante paysanne : toute évolution, ne parlons pas de progrès, est le fruit d'une longue méfiance vaincue. Anciens et nouveaux se serrent les coudes pour mettre en valeur l'abbatiale, et *« donner de l'avenir au passé »*. Une sombre affaire de subvention refusée fera avorter ce rêve qui allait de pair avec l'ouverture d'un musée des rapaces, réponse païenne à l'image pieuse de V. *« L'exode vers la nature et le loisir ne pouvant que s'amplifier »*, croit pourtant Gascar, persuadé que la reconquête du temps permettra le repeuplement des villages. Bel optimisme qui donne aux cendres dispersées de la jeune anglaise l'aura d'un ensemencement.

Éric Fottorino

AU FIL DES LECTURES

La toile de Pirotte

Il est des ouvrages rétifs à l'étiquette. Celui-ci, nouvelle, conte, voire roman, dont chaque séquence et non pas chapitre aurait sa part d'autobiographie ? Mais il faut bien définir, et ce n'est somme toute pas très difficile. L'étiquette s'impose : littérature. Par les temps qui courent, on peut la craindre dissuasive. En l'occurrence, qui se dissuaderait aurait grand tort. Cette littérature a ses beautés, ses joliesses, et une syntaxe qui exprime en même temps que la qualité d'un écrivain les finesses d'une langue. Elle a aussi sa mélodie où l'humour pose des accords en tonalités majeures.

On ne résume pas un kaléidoscope. On en détache quelques reflets. Douze lignes et une existence naît de la rencontre d'un arbuste ; quatre vers et les poèmes d'amour ne sont plus que vaisselle sale ; une page et nous faisons un voyage où le réalisme d'une casquette d'ouvrier devient irréel, le surréalisme d'un cadavre de femme courant pour attraper le train, une indéniable réalité. Magie de l'écriture. Celle d'un auteur qui vous émeut avec l'idée de vieillesse qu'énonce un enfant de dix ans, vous bouleverse avec la solitude partagée d'un promeneur et d'un chien, vous ramène au quotidien avec le calendrier des pompiers venus chercher leurs étrennes, *« Leurs yeux pétillaient d'un bleu vif d'outremer. J'ai tendu mon obole et je fus fait membre honoraire. Ensuite, j'ai peint des paysages bleus qu'ils ne verront jamais. »*

« Si j'écris, ce n'est que pour tisser une toile autour de ce vide en moi qui m'encombre. » Lire Jean-Claude Pirotte, c'est trouver de quoi combler les vides qui nous encombrent. Réponses à nos attentes – y compris celles qu'on ne savait pas qu'elles nous attendaient, – c'est aussi cela la littérature.

Pierre-Robert Leclercq

► **Il est minuit depuis toujours,** *de Jean-Claude Pirotte. La Table ronde, 210 p., 89 F.*

★ Signalons également, chez le même éditeur, dans la collection « La petite Vermillon », la réédition du récit de J.-C. Pirotte, *Un été dans la combe* (n° 13, 202 p., 35 F.), ainsi que *Sainte-Croix-du-Mont*, textes de J.-C. Pirotte, photographies de Jean-Luc Chapin (L'Escampette, 8, rue de la Porte-Basse, 33000 Bordeaux, 32 p., 89 F.)

Vie cruelle et petits bonheurs

Quand on aperçoit ce recueil de nouvelles, il ne faut pas se fier à l'intéressant fessier devant lequel passe un chat indifférent. Pour n'être pas innocente, l'illustration de la couverture n'annonce qu'en partie ce qui attend le lecteur. Certes, il rencontrera une tortue avide de poils pubiens ; il assistera aux conséquences de la furtive copulation d'un professeur avec la femme du proviseur ; il suivra la transposition triangulaire et sadomasochiste d'un tableau d'Egon Schiele. Mais il écoutera aussi *Solitude* de Duke Ellington en dansant avec Rita Hayworth – ou son fantôme – ; il goûtera de ces petits bonheurs qui se présentent au hasard de la vie alors qu'on ne les attendait pas et sur lesquels on se jette sans penser à l'avant ni à l'après.

Surtout, ce lecteur découvrira un écrivain dont la qualité principale est un don de l'image assez rare. Une image qui doit à un vocabulaire trop personnel pour qu'on puisse le dire argotique mais qui a, avec la langue verte, cette parentée d'une espèce de musique riche à la fois de sourires et de persiflages. *« Après l'amour, on parle des morts »*, dit un personnage. Cela résume le mélange d'humour et de dérision parfois cruelle qui fait le charme de ces instants volés à la vie *« courte et féroce »* comme une nouvelle de Philippe Cousin.

P.-R. L.

► **Brutales,** *de Philippe Cousin. Julliard, 230 p, 98 F.*

Les litanies du quotidien

Connivence entre une femme et un chien qui veut choisir son maître. Dans un train, un vieux beau observe un jeune couple *« mal parti »*. Une baby-sitter devient chanteuse, passe et disparaît non sans laisser sa marque dans la famille de l'imprésario où elle est *« entrée et sortie comme un elfe »*. Un bagagiste dans un aéroport et ses relations existentielles avec les valises. Un sexagénaire et un travesti se disent beaucoup en parlant peu.

Les sujets, généralement simples, voire banals de Christiane Baroche nous étonnent toujours. Avec une acuité à laquelle répond la concision du style, Christiane Baroche voit beaucoup où il y a peu. Elle met en exergue la part d'originalité qu'ont les événements les plus ordinaires des existences en apparence les plus insignifiantes. En posant sur *« la netteté des déchirures de la vie »* un humour qui pour être discret n'en est pas moins efficace, elle donne au moindre fait divers, au geste le plus habituel ou à un échange furtif de regards une importance qui est sous nos yeux, que nous ignorions et que le récit nous révèle.

On retrouve Christiane Baroche dans un recueil remarquablement illustré (1) en compagnie de talents confirmés (Georges-Olivier Châteaureynaud, Annie Saumont, Francois Salvaing...) et de nouvellistes en herbe retenus parmi 281 lycéens et collégiens. Heureuse initiative qui laisse à penser que la nouvelle a encore de beaux jours. Preuves complémentaires de cet optimisme : une autre heureuse initiative, le *prix Prométhée de la nouvelle* attribué à un ouvrage d'une qualité rare pour une « débutante » (2) et un recueil qui réunit 71 auteurs francophones (3). Du Togo à l'Acadie, au Canada, au Liban, c'est à la fois l'unicité d'un genre et la diversité des inspirations qui nous sont ainsi proposées par *L'année nouvelle* qui se veut un *« lieu de rencontre neuf, vierge, dynamique pour s'ouvrir aux différences, pour échapper à l'indifférence »*. Ambition 71 fois réussie.

P.-R. L.

► **Bonjour gens heureux,** *de Christiane Baroche. Julliard, 180 p., 119 F.*

(1) *Clin d'œil à la nouvelle*, Gérard Audax éditeur, 95 pages, 50 F.
(2) *Corps glorieux*, d'Yvette Reynaud-Kherlakian, « L'atelier imaginaire », éditions de La Différence, 215 pages, 98 F.
(3) *L'année nouvelle*, Le recueil et le FLTR, place B.-Pascal 1, B-1348, Louvain-la-Neuve, 300 pages.

Courts débuts

Pour la neuvième fois, l'Union laïque de Muret attribue son prix *du jeune écrivain*. Cinq cents nouvelles provenant de treize pays, dix publiées. Le choix est toujours difficile. *Ma java sans joie*, de Marion Achard, aux qualités parfois étonnantes, est plus près du roman que de la nouvelle. *Un tournesol parmi les autres*, d'Ariane Martinez, est un texte délicieux mais c'est une pièce de théâtre. De même *Monochrome*, de Philipe Vasset, *Manikin 100*, d'Anton Bello (auteur également d'un remarquable *Dossier Krybolski*) et *Entre Vues*, de Natacha Dorison, qui allient assez bien observation et imagination, usent trop du chapitre pour répondre tout à fait au genre. En revanche – dès l'*incipit* on est pris – *la Gangrène*, de Jean-François André, *la Route des Indes*, d'Estelle Marlotte, *le Compositeur* de Gilda Maurice, et *le Temps des coquillettes*, de Richard Robert, révèlent de parfaits nouvellistes. Ces neuf lauréats ont en commun un travail d'écriture qui n'est déjà plus de l'amateurisme. Peut-être parmi eux un écrivain de demain.

P.-R. L.

► **Prix du Jeune Ecrivain 1993.** *Préface de Georges-Olivier Châteaureynaud, Le Monde-Editions, 298 p., 98 F.*

ACTUALITÉS

JEUNES POCHES

Liberté chérie

Comment traverser une route lorsqu'on est un poulet de batterie, élevé derrière un grillage avec la lumière électrique pour tout soleil? *Les Poules*, de John Yeoman, propose aux lecteurs de huit à douze ans l'histoire tordante de Bessie et Flossie, deux gallinacées libérées par accident du hangar dans lequel elles coulaient des jours uniformes. L'auteur campe à merveille ces demoiselles un rien snob mais plutôt gentilles, confrontées à la dure nécessité de manger *« des choses qui ont traîné dans la poussière et qui, de plus, n'ont aucun additif »*, d'utiliser leurs ailes pour voler, et même de pondre un œuf dans un endroit où il n'y a *« pas de gouttière pour le faire rouler, ni de tapis roulant pour l'emporter »*.

Au terme de bien des mésaventures et après avoir beaucoup regretté la tranquillité de leur cage, Bessie et Flossie finiront par découvrir que rien ne vaut la liberté. L'écriture est alerte et les illustrations de Quentin Blake accompagnent bien le texte. Le récit est suivi d'un supplément illustré comprenant un test, un jeu et des informations sur l'élevage industriel des volatiles.

R. R.

▶ **Les Poules**, *de John Yeoman, traduit de l'anglais par Pascale Houssin, illustré par Quentin Blake, Folio Cadet rouge (nº 294), 75 p.*

• Le prince Motordu, as des lapsus et autres jeux de langue, est bien connu des lecteurs débutants de sept à huit ans. Ils peuvent le retrouver dans deux nouvelles aventures désopilantes conçues par Pef, pour la collection « Folio Cadet bleu » des éditions Gallimard : *Leçons de géoravie* (nº 291) et *Silence naturel, tout sur le cor humain* (nº 292). Chaque histoire est suivie d'un test psychologique, de questions ludiques sur la signification du texte et d'« informations », pour en savoir plus.

• Une histoire d'amitié dans *la Lumière volée*, d'Hubert Mingarelli, édité dans la collection « Page blanche » de Gallimard, qui s'adresse aux adolescents. Elie et Gad se rencontrent, en 1942, dans le cimetière du ghetto de Varsovie. Les deux enfants s'unissent pour tenter d'échapper aux rafles des Allemands et s'inventent des histoires pour vaincre la peur. Un roman fort et émouvant.

• Dans la collection « Mouche de poche », pour les enfants de cinq à neuf ans, L'École des loisirs a fait paraître *Drôle de zèbres*, ou comment deux faux jumeaux tentent de convaincre leurs parents d'adopter un animal. Une histoire écrite par Brigitte Smadja et illustrée par Serge Bloch, dans la veine humoristique et impertinente du *Petit Nicolas* de Sempé et Goscinny.

• A signaler, du même ton, dans la collection « Neuf en poche » de l'Ecole des loisirs, qui s'adresse aux neuf à douze ans, les premières vacances en colonie du petit Sébastien dans *Dur de dur*, d'Agnès Desarthe, illustré par Véronique Deiss, et *les Lettres de mon petit frère*, de Chris Donner.

• Toujours à l'Ecole des loisirs, mais en « Médium poche » (douze à quinze ans), le premier roman de Norman Silver, *Il n'y a pas de tigres en Afrique*, raconte le parcours d'un assassin sud-africain et blanc, Selwyn Lewis, qui émigre en Angleterre dans le but d'échapper à son passé (traduit de l'anglais par Elisabeth Motsch).

• Les lecteurs de plus de douze ans amateurs de montagne trouveront trois ouvrages illustrés par Jean-Paul Colbus dans la collection « Castor poche senior » de Flammarion : *la Grande crevasse* (nº 410) et *Premier de cordée* (nº 408), de Frison-Roche, ainsi que *la Neige en deuil*, d'Henri Troyat (nº 422).

• A lire en « Castor poche senior », *le Dernier Sultan de grenade*, un roman historique de Vicente Escriva (nº 418), traduit de l'espagnol par Smahann Joliet, ainsi que le livre écrit par une mère à sa fille dont elle est séparée, *les Manguiers d'Antigone*, de Béatrice Tanaka (nº 414).

• La linguiste Marina Yaguello publie *la Planète des langues* dans la collection « Petit point des connaissances » du Seuil. Après avoir évoqué la tour de Babel, l'histoire de la Princesse et du serpent Python et une légende aborigène australienne, l'auteur explique les origines du français. L'ouvrage est illustré par Nestor Salas (nº 73).

• La botanique, le désert et la médecine sont à l'honneur dans trois livres d'entretiens publiés en collection « Petit point de connaissances » du Seuil : *le Monde des plantes*, livre illustré par Serge Bloch, dans lequel le professeur de biologie végétale Jean-Marie Pelt est interrogé par Danielle Fourmier (nº 69) ; *Vie et mort au désert*, illustré par Gilles Rapaport, où Théodore Monod s'entretient avec Catherine Béchaux (nº 70) ; *A quoi sert la médecine ?*, où le professeur Jean Bernard répond aux questions de notre collaboratrice Florence Noiville (dessins de Serge Bloch, nº 68).

Prix Diderot Universalis. – Le prix Diderot Universalis a été attribué à la collection « Classiques africains », fondée par Michel Leiris, Éric de Dampierre et Gilbert Rouget. Depuis 1964, l'association « Classiques africains » a publié vingt-cinq volumes (actuellement distribués par Les Belles Lettres) – poèmes, épopées et contes recueillis dans leur langue d'origine et accompagnés de leur traduction française. Créé par l'*Encyclopaedia Universalis*, ce prix est doté d'un montant de 50 000 francs.

Bataille et après

Un colloque à Orléans sur l'auteur du « Bleu du ciel »

Dans l'avant-propos à son roman *le Bleu du ciel*, publié en 1957, mais écrit, *« dans un moment de rage »*, en 1934, à la place d'une analyse inachevée sur le fascisme en France, Georges Bataille écrit : *« Comment nous attarder à des livres auxquels, sensiblement, l'auteur n'a pas été contraint ? »*

On pourrait ajouter – cela va de pair – comment s'attarder à des lectures auxquelles, sensiblement, les commentateurs n'auraient pas été contraints ? Plus de vingt ans après le colloque organisé par Denis Hollier en 1971, à Orléans – où Georges Bataille fut conservateur de la bibliothèque municipale de 1951 à 1962, année de sa mort –, et celui de Cerisy (1972), une nouvelle rencontre internationale s'est tenue à Orléans les 27 et 28 novembre. Intitulée « Bataille, après tout », cette rencontre, à nouveau placée sous la direction de Denis Hollier (et à l'initiative de l'association Chantiers), a révélé deux courants de lecture de Bataille :

L'un, saisi par le génie rhétorique, manifeste une approche distanciée, celle des philosophes et des historiens : notamment avec Geoffrey Bennington, Martin Jay (« Les limites de l'expérience limite : Bataille et Foucault »), et Catherine Cusset (« Technique de l'impossible »). L'autre s'incarne aujourd'hui avec une certaine jubilation dans la réflexion philosophique et surtout esthétique d'Hubert Damish (à propos du « Langage des fleurs », texte publié dans *Documents* en 1929), de Georges Didi-Huberman (sur les rapports de Bataille avec le monde de l'image), de Rosalind Krauss (à propos de Bataille et Miro), de Michel Surya (Bataille et Chestov) et de Jacqueline Risset (Bataille et la poésie). Entre ces deux courants, quelques « francs-tireurs » allègres tel Mario Pernolia (« Sexualité inorganique et sentiment astral chez Bataille »).

Si, contrairement à ce qu'en attendait Denis Hollier en intitulant ce colloque « Bataille, après tout », le Bataille politique n'a pas suscité d'analyse, on a pu entendre resurgir quelques confusions *« symptomatiques de l'époque »* auxquelles Bataille, a rappelé Francis Marmande, avait justement arraché ses lecteurs. Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est *« la sauvagerie de Bataille, liée à une pensée en expansion »*. *« Si l'on veut éviter à Bataille la descente aux enfers de l'académisme, de la glose interminable et du bafouillage idéologique, il faut se demander*, a-t-il poursuivi, *ce que l'on peut maintenir de sa lecture à hauteur d'homme, d'animal et de mort. »*

Valérie Cadet

★ A l'occasion de ce colloque était inaugurée une exposition réalisée par le Musée des beaux-arts d'Orléans, « Masson et Bataille ». Georges Bataille a rencontré André Masson, fin 1924, par l'intermédiaire de Michel Leiris, dans l'atelier parisien du peintre, 45, rue Blomet. Leur complicité s'illustre notamment dans *Histoire de l'Œil* (1928), *l'Anus solaire* (1931), *Sacrifices* (1936), *Acéphale* (1936-1937)... L'exposition donne à voir cette expérience partagée, et présente plusieurs œuvres réalisées en Espagne, lors du séjour de Masson à Tossa-de-Mar, de 1934 à 1936, où Bataille lui rendit visite, en mai 1935. (Musée des beaux-arts d'Orléans, jusqu'au 31 janvier 1994. Un catalogue a été réalisé avec le musée municipal de Tossa-de-Mar ; 110 p., 100 F.)

★ Signalons également la parution du *Dictionnaire critique* (64 p., 65 F) de Georges Bataille, seize articles écrits en 1930 dans la revue *Documents*. Avec un avant-propos de Bernard Noël, cet ouvrage est la première publication des éditions l'Ecarlate (librairie Les temps modernes, 57, rue de Recouvrance, 45000 Orléans).

Roberts, le Seuil et le Mercure de France

Le romancier Jean-Marc Roberts a décidé de quitter les éditions du Seuil où il était conseiller littéraire et membre du comité éditorial (*le Monde* du 1er décembre). Il rejoindra, en mai, le Mercure de France, filiale de Gallimard, où il secondera Simone Gallimard, PDG de cette maison. Son rôle consistera à donner un souffle nouveau à une structure qui devrait, toutefois, conserver ses dimensions actuelles. Le Mercure de France, fondé en 1884, continuera, dit-on chez Gallimard, de publier de vingt-cinq à trente livres de fiction par an et de promouvoir des textes très littéraires, tout en cherchant des auteurs susceptibles de dynamiser son chiffre d'affaires. Cette arrivée s'inscrit dans le cadre d'une politique générale de revitalisation des filiales de Gallimard.

Né en 1954 et entré au Seuil en 1977 après avoir passé trois ans chez Julliard, Jean-Marc Roberts manifeste, quant à lui, le désir de *« changer de vie »* et de *« travailler plus sur le moyen et le long terme »*. Las de la *« course aux prix »*, il estime que *« les prix littéraires sont, à terme, condamnés »* et qu'une *« politique éditoriale acharnée sur les prix »* est, elle aussi, sans avenir. De son côté Claude Cherki, PDG du Seuil, affirme que Jean-Marc Roberts est un ami et le restera. *« Nous sommes un peu en deuil*, explique-t-il, *car nous avons l'impression de nous séparer d'un enfant grandi dans la famille et qui va voler de ses propres ailes. »*

Sans rapport avec la démission de Jean-Marc Roberts, la maison de la rue Jacob vient d'enregistrer le départ de l'un de ses auteurs prestigieux. Michel del Castillo signera désormais sous la couverture de Gallimard, tandis qu'Erik Orsenna, lui aussi auteur du Seuil, envisage de partir.

R. R.

La foi de Chestov

Une rencontre autour d'un penseur russe oublié

Un colloque international Léon Chestov (Kiev 1866-Paris 1938), un des plus grands philosophes du vingtième siècle, organisé par l'Institut de recherche et d'étude sur les nouvelles institutions et sociétés à l'Est (IRENISE) et le Groupe de recherche sur l'émigration russe, vient de se tenir à Paris. Parmi les penseurs russes émigrés en France, Chestov est une des figures éminentes. Il fut l'un des premiers à introduire Nietzsche en Russie, et à commenter de façon originale les œuvres d'Ibsen, Kierkegaard, Shakespeare, Tchekhov, Dostoïevski...

Penseur paradoxal, il eut en Occident des rencontres fécondes avec Husserl, Heidegger, Max Scheler, André Gide, et quelques fidèles disciples tels que Benjamin Fondane. Son thème principal est la dénonciation des contraintes qui pèsent sur l'homme : raison, morale, savoir, tous les systèmes, postulats, jugements *a priori* qui se révèlent faux et dont l'homme doit se libérer. Il y parviendra par la foi, en retrouvant Dieu au-delà du Bien et du Mal. A l'enseignement de « l'homme instruit » selon Hegel, Chestov préfère celui de Job ou de Martin Buber. *« Une véritable conspiration du silence a été organisée autour de son œuvre par les historiens et les universitaires parce que Chestov était chrétien, rejetait le marxisme, écrivait dans une langue claire et surtout parce qu'il osa demander des comptes à la Raison, cette déesse intouchable qui, depuis Descartes, règne en France et en Europe sur le monde des idées »*, commençait le professeur Jean Brun dans sa communication sur « Chestov et le problème de la Raison ». Les participants au colloque abordèrent ensuite les multiples facettes de ce penseur qui occupe une place à part dans la renaissance philosophique russe du début du vingtième siècle et dont l'œuvre rencontre actuellement un regain d'intérêt en Russie et en Europe.

N. Z.

★ Signalons notamment la réédition de son principal livre *Athènes et Jérusalem* chez Aubier, la publication des deux tomes de la biographie *Vie de Léon Chestov*, écrit par sa fille Nathalie Baranoff-Chestov aux Editions de la Différence, ainsi que celle de deux brochures recensant la bibliographie des œuvres de Chestov et les études sur le philosophe (disponibles à l'Institut d'études slaves, 9, rue Michelet, Paris-6e).

Les « fous » de Poitiers

« Etes-vous fous ? » Telle était la question posée à une vingtaine d'écrivains français et étrangers invités à Poitiers du 15 au 20 novembre pour la rencontre annuelle des « Ecrivains présents ». Dans un entremêlement des langues, y participèrent notamment, devant de nombreux étudiants, les Espagnols Felix de Azua et Vicente Molina Foix, les Irlandais John Mac Gahern et John Montague, l'Egyptien Sonallah Ibrahim, le Yougoslave Alexandre Tisma, le Portugais des Açores João de Melo, ainsi que Jean-Pierre Verheggen, Henri Meschonnic et Valère Novarina. *« A-t-on idée de demander à un fou s'il est fou ? Si l'on me soupçonne de l'être, quelle réponse sensée espère-t-on de moi ? Enfin, celui qui m'interroge serait-il fou lui-même ? »*, s'amusait le Tchèque Vaclav Jamek. Question posée à tous les participants, dont les réponses ont été réunies dans un numéro spécial de la revue *la Licorne*, publiée à cette occasion (Office du livre en Poitou-Charentes, 2 *bis*, rue du Jardin-des-Plantes, 86000 Poitiers).

Colloque Drieu la Rochelle. – Un colloque international « Pierre Drieu la Rochelle, écrivain et intellectuel » se tiendra à la Sorbonne les 9 et 10 décembre (salle Bourjac, galerie Rollin, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris). Il comportera notamment un débat entre écrivains et critiques sur le thème « Drieu en question », le 9 à 17 heures. Renseignements : Marc Dambre, 45-48-91-61.

DERNIÈRES LIVRAISONS

Histoire

JEAN-FRANÇOIS SIRINELLI, ROBERT VANDENBUSSCHE et JEAN VAVASSEUR-DESPERRIERS : *la France de 1914 à nos jours*. Cette grande fresque du vingtième siècle commence, le 1er août 1914 avec la mobilisation générale et se termine, sur les différentes crises qui agitent le monde aujourd'hui. (PUF, coll. « Premier cycle », 498 p., 145 F.)

ANDRÉ PELLETIER : *la Civilisation gallo-romaine*. Cinq cents articles synthétiques, classés par ordre alphabétique, font état des connaissances actuelles sur la Gaule sous l'occupation romaine, depuis la conquête du sud, à la fin du deuxième siècle av. J.-C., jusqu'à la fin de l'Empire d'Occident, en 476. Institutions, économie, société, religion, culture, art, sites archéologiques, indigènes et colonisateurs : les principaux aspects de la civilisation gallo-romaine sont étudiés au fil des rubriques. (Presses universitaires de Lyon, 259 p., 129 F.)

DANIEL BEAUVOIS : *la Bataille de la terre en Ukraine, 1863-1914 (Les Polonais et les conflits socio-économiques)*. Au début du siècle, la terre d'Ukraine fut l'enjeu d'un antagonisme foncier entre les Polonais, maîtres depuis quatre siècles de l'actuelle Ukraine centrale, et les Russes, qui n'y furent pas majoritaires avant 1890. Cet ouvrage se propose d'étudier un domaine jusqu'alors oublié par l'historiographie, celui de la noblesse terrienne polonaise et des aristocrates prolétarisés. Croisant une documentation qui provient des archives locales, dans les trois langues slaves en usage dans ces marches de l'Empire, cette étude permet aussi de mieux comprendre l'Ukraine d'aujourd'hui. (Presses universitaires de Lille, 346 p., 110 F.)

Politique

ALAIN CUBERTAFOND : *le Pouvoir, la politique et l'Etat en France*. Après un rappel de l'histoire des idées politiques à travers les siècles, cet ouvrage propose une synthèse claire et didactique des principaux rouages de la vie politique française. Alain Cubertafond y décrit les rouages de notre système et analyse les raisons du déficit de légitimité de la démocratie libérale. (Hachette, collection « Intervention », 294 p., 98 F.)

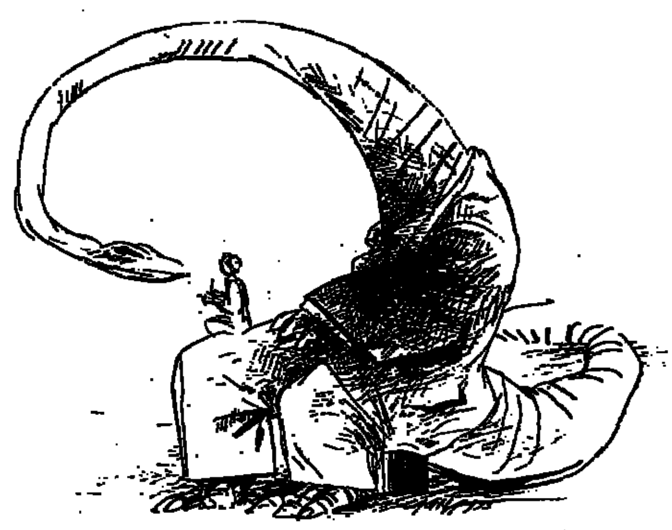
Ethnologie

RUTH BEEBE HILL : *Hanta Yo ou la vie quotidienne chez les Sioux Titonwans entre 1750 et 1830*. Issue de trente années de recherches et d'une collaboration étroite entre l'auteur et un Indien Dakota, cette *« histoire des peuples sioux avant l'influence blanche »* fait revivre au quotidien une civilisation millénaire, grâce à une succession de tableaux de la vie sociale et religieuse d'avant les réserves. (Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par France-Marie Watkins, Ed. du Rocher, coll. « Nuage rouge », 527 p., 139 F.)

Le psychiatre sur le toit

Comment une jeune psychothérapeute partie à la recherche du mystérieux docteur Sweetheart est devenue la fille d'un dinosaure

DINOSAUR MAN
de Susan Baur.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Laurence Kiéfé.
Calmann-Lévy, 280 p., 110 F.



Personne n'avait oublié le docteur Sweetheart à Mountain Valley Hospital quand Susan Baur, psychothérapeute encore novice, entra en fonctions. Bien qu'il eût quitté l'hôpital depuis des années déjà, il était encore présent dans l'esprit de nombreux patients : certains étaient même persuadés qu'il s'était installé sur le toit du bâtiment, d'où il contemplait avec bienveillance les schizophrènes dont il avait eu à s'occuper.

D'ailleurs, il était de notoriété publique que le docteur Sweetheart était capable de voler quand les autres médecins ne pouvaient que marcher, qu'il guérissait alors que ses confrères restaient assis à ne rien faire. Il savait, lui, qu'il était plus judicieux de prescrire des femmes nues plutôt que des médicaments et de s'occuper des pieds de ses patients plutôt que de leur cerveau. Il était, en outre, le seul à parler couramment «ragtime», ainsi qu'on appelait à Mountain Valley la salade de mots caractéristique des schizophrènes. Bref, par ses excentricités, ce médecin noir, formé à l'armée, qui soutenait que des pieds sains étaient déterminants pour mener une vie saine et qui aimait à se déguiser en Superman avec une cape rouge, avait sidéré ses patients et était parvenu à briser la forteresse intérieure où ils s'étaient enfermés.

L'université des extraterrestres

Dans *Dinosaur Man*, récit fascinant de ses expériences en hôpital psychiatrique, Susan Baur marche sur les traces du mythique docteur Sweetheart : elle comprend vite que son travail n'aura un sens que si elle accepte de se perdre dans les territoires mêmes de l'esprit dévasté de ses patients. *« Ce que je n'ai jamais vu discuter dans la littérature scientifique sur les hallucinations,* note-t-elle, *c'est leur considérable séduction. (...) Où, me demandais-je, était donc l'article qui traitait les hallucinations non comme des symptômes, mais comme des histoires qui, bien travaillées ou ternes, grandioses ou sinistres, sont toutes des messages envoyés à la dérive, et lancés des rivages d'un monde habilement irrationnel ?»*

Et Susan Baur de raconter comment elle a été captivée par l'histoire de l'université dirigée par des extraterrestres, par l'homme qui s'offrait en chantant à la lune, et par les souvenirs apocryphes d'une femme au sujet d'un fils albinos et attardé mental, accomplissant chaque jour des exploits d'un dévouement surhumain.

Marquée par Laing, mais aussi par le poète et médecin William Carlos Williams, qui, à chaque nouveau patient, disait que *«la chasse était ouverte»* et qu'il importait moins de trouver un traitement efficace qu'une nouvelle forme poétique, Susan Baur a réussi le tour de force de restituer dans un langage quotidien les expériences les plus dévastatrices que peut connaître un être humain : *«La trahison vous est inconnue tant que votre cerveau ne vous a pas laissé tomber»*, s'exclama un jour un de ses patients.

L'un des premiers malades dont Susan Baur chercha à gagner la confiance avait été surnommé «l'Homme Dinosaure» par les médecins. Ils prévinrent leur jeune confrère que jamais ils n'avaient rencontré un être humain plus cinglé que ce schizophrène paranoïde de cinquante-six ans qui avait passé toute sa vie dans des institutions psychiatriques. Il jouait à être tantôt Dieu, tantôt un bombardier ou un dinosaure : sans cesse, ce petit homme à la voix douce créait des cosmogonies dans sa tête. Il était passé maître dans l'art de déjouer toute tentative d'approche de la part des thérapeutes.

«Nos premiers entretiens, raconte Susan Baur, *furent complètement déroutants. Il se prenait pour un policier vénitien, l'inspecteur général, mon père ou même moi, et, tour à tour, j'étais une mère, une femme, un fils, une fille, un œuf de cane et un dinosaure. Nous étions tous reliés par des événements dont nous n'avions pas le souvenir, et aucun d'entre nous ne savait en quoi nous allions nous transformer d'une minute à l'autre.»* Unique certitude : chaque échange, verbal ou non, débouchait sur le sexe ou la violence.

En observant l'Homme Dinosaure, Susan Baur se demande si elle est témoin du court-circuit incontrôlable d'un cerveau dérangé ou d'accès de terreur et de mélancolie d'un homme si sensible à la frustration que la plus légère déconvenue le laisse en proie à la panique. C'est en devenant elle-même la fille de l'Homme Dinosaure qu'elle parviendra à se faufiler dans la tapisserie de ses hallucinations. Au paroxysme de ses crises, elle le voit littéralement se décomposer, mourir d'angoisse : *«Quand sa propre bonté et celle de l'univers le désertaient totalement, il avait l'impression d'être dévoré vif par les rats. Il entendait ses os se briser un à un, et parfois son visage pourrissait et la peau se détachait.»*

A cette bouleversante histoire de l'Homme Dinosaure, on eût aimé un *happy end*. Mais Susan Baur n'est pas le docteur Sweetheart... et peut-être bien que le docteur Sweetheart n'a jamais existé. Tout ce qu'on sait, c'est que les médecins le détestaient cordialement, que les patients voyaient en lui leur Sauveur et que Susan Baur est toujours à sa recherche.

Roland Jaccard

La politique de la pitié

Luc Boltanski analyse le déclenchement des émotions et des actions devant les images de la souffrance du monde

LA SOUFFRANCE A DISTANCE
de Luc Boltanski.
Ed. Anne-Marie Métailié, 288 p., 120 F.

Bernard Kouchner n'a plus fenêtre ouverte sur les foyers des Français depuis que le vent politique a tourné. Mais le sillon qu'il a creusé est loin de s'effacer. L'action humanitaire a relancé ce que Hannah Arendt appela *«la politique de la pitié»*. Luc Boltanski a résolu de regarder de très près cette place du spectateur devant la souffrance. Ce qui nous vaut un considérable travail d'approfondissement de situations et de comportements.

L'auteur part de très haut pour mieux embrasser le champ de sa recherche. Ses soixante-dix pages sur *«la question du spectateur»* – les plus difficiles – ont pour dessein de débroussailler le chemin, plus encombré qu'on ne croit d'idées toutes faites. Il s'appuie beaucoup, pour ce faire, sur deux écrivains à première vue fort éloignés : Hannah Arendt et Adam Smith. Ce dernier, on ne le sait pas assez, s'est intéressé autant à *«la théorie des sentiments moraux»* qu'à *«la richesse des nations»*. Il faut considérer, par exemple, que la pitié n'est ni la justice ni la compassion (qui n'est pas loquace). Quand Adam Smith veut reconstruire le monde, c'est autour de la double figure d'un malheureux et d'un spectateur impartial qui l'observe à distance. Mais le spectateur se dédouble dans la mesure où il est aussi spectateur de soi-même, de ses propres réactions et conduites.

Cette ambivalence conduit à des situations que Luc Boltanski scrute sans jamais s'essouffler, en analysant la parole sur la souffrance dans trois grands ensembles d'arguments, qu'il appelle *« topiques »* : la topique de la dénonciation, celle du sentiment et celle de l'esthétique. La pitié peut se transformer très vite en indignation et en colère contre le persécuteur. Encore faut-il identifier ce dernier.

Le débat sur l'action humanitaire

Dans les «affaires», on s'y retrouve fort bien. Notre auteur cite l'histoire du chevalier de La Barre, exécuté publiquement en 1766 pour blasphème. Voltaire arrive à inverser le dispositif de l'accusation en révélant les intrigues contre la victime d'un *«vieux maraud d'Abbeville»* nommé Belleval, amoureux de *«l'abbesse de Vigancourt»*. La dénonciation sociale s'affirmant au XIXe siècle dans la défense des ouvriers misérables prendra souvent la forme d'une immense et grandiose «affaire». La dénonciation du spectateur est vulnérable à la critique s'il est prouvé qu'elle est habitée par la passion de l'accusation. Chateaubriand fait le portrait de *«saint Robespierre»* en parlant de ce *«bourreau qui parle avec attendrissement de Dieu, de malheurs, de tyrannie, d'échafaud, afin de persuader les hommes qu'il ne veut que des coupables, et encore par un effet de vertu»*. Mais l'on peut, pour parer à la critique, déplacer l'accusation des personnes vers des systèmes. Ce qu'a fait très explicitement le marxisme.

Le spectateur de *« la souffrance à distance »* peut être dominé par une autre pulsion que l'indignation. Il lui arrive de sympathiser avec les sentiments de gratitude que l'intervention d'un bienfaiteur inspire au malheureux (*«la topique du sentiment»*). Les postures sont alors celles de l'attendrissement et de l'urgence. La critique porte sur la manière d'émouvoir, comme on l'a vu souvent dans certaines attaques portées contre des émissions de télévision. Jadis, elle se dirigeait contre le «sentimentalisme» des romans de Richardson, par exemple, la duplicité des émotions, le plaisir ambigu des cœurs sensibles. On bascule avec Sade du côté de l'amateur de souffrance, de la justification politique des goûts singuliers ou de l'utopie abritant des cités où les lois servent à maintenir l'oppression des forts sur les faibles.

Dans la *«topique esthétique»*, les spectateurs ou acteurs considèrent la souffrance comme sublime. C'est le cas du peintre ou du *«dandy»*, celui qui se *«regarde voir»*. Baudelaire conseille aux artistes de fréquenter les bordels, où l'on peut *«ramasser la noblesse partout, même dans la fange»* (*le Peintre de la vie moderne*). Tout naturellement, Boltanski devait classer Nietzsche dans cette galerie (*«On a toujours à défendre les forts contre les faibles»* écrit-il dans *la Volonté de puissance*), ainsi que Bataille, Blanchot et, bien sûr, Genet, *«le voyou souverain»*.

Luc Boltanski s'interroge, enfin, *«sur la crise de la pitié»*. La philanthropie du XIXe siècle a été accusée de sélectionner les pauvres méritants, c'est-à-dire ceux qui ne protestent pas, pour mieux exclure les mauvais. Au XXe siècle, une incertitude provient de ce que notre auteur appelle *«la dérobade du référent»*. On perd parfois les critères faciles d'identification des victimes. Dans *Humanisme et terreur*, Maurice Merleau-Ponty a essayé de répondre à la question : *«Si le communisme est persécuteur en URSS, comment peut-il être invoqué en France et ailleurs dans le monde pour défendre les opprimés contre l'exploitation ?»*

Autres types d'incertitudes : celles qui dérivent du soupçon porté sur l'authenticité du désir désintéressé de venir en aide à autrui ou de la vanité des intentions d'agir. Le débat autour de l'action humanitaire, ces derniers temps, en a fourni des illustrations. On lui a reproché aussi bien le retour à l'ordre moral que les incantations médiatiques qu'elle provoque, destinées à *«servir d'alibi à notre incapacité d'agir»* (A.-G. Slama). Luc Boltanski défend Bernard Kouchner. *« Ce qui justifie le mouvement humanitaire,* écrit-il, *c'est que ses membres sont sur place. »*

Pour faire face aux exigences morales suscitées par la représentation de la souffrance, la parole est le recours principal du spectateur, entendons la parole agissante, la manifestation, la solidarité avec les groupes qui vont vers les victimes, etc. Tout le reste paraît chicane oiseuse à notre auteur. Il est très convaincant lorsqu'il légitime le mouvement humanitaire par sa *«politique du présent»*, et de la présence dans l'aide aux victimes.

Pierre Drouin

L'autre voix de Boltanski

POÈME
de Luc Boltanski.
Arfuyen, 52 p., 80 F.

«A celui-ci le don de parler en langues, à tel autre le don de les interpréter.» Cette citation de saint Paul placée en épigraphe du livre de poèmes de Luc Boltanski semble contredire son contenu : les dix-huit poèmes – ou plutôt séquences d'un unique poème, conformément au singulier du titre – sont suivis (sauf un) de leurs commentaires, rédigés par le poète lui-même. Cette contradiction, qui n'est pas fortuite, donne à réfléchir. Elle indique la tâche que s'est assignée l'auteur, en même temps qu'elle affirme son impossibilité.

Mais elle suggère davantage. Par exemple, le refus, ou la difficulté, de concevoir le geste poétique comme exclusif de la volonté de comprendre, de s'expliquer, devant soi-même et devant le lecteur virtuel. Autre hypothèse : le clivage, dans la personnalité même de l'auteur, entre le poète et l'homme de savoir, apte et vif à l'analyse, y compris des émotions dont son poème est l'expression. Mais cette séparation elle-même est un artifice social ou psychologique. C'est l'unité de la personne qui importe, même si les «dons» se distribuent comme ils veulent, ou peuvent.

Sociologue, auteur de plusieurs ouvrages savants *(lire ci-dessus)*, Luc Boltanski écrit donc de la poésie, se livre à cette activité incertaine, difficile à identifier dans le langage de l'utilité, et encore plus dans celui de la science. Parfois, il se cache pour écrire des vers, comme on cache une trop forte émotion, ou encore des larmes...

Simples, sans joliesse, pauvres d'images, presque maladroits, ces poèmes parlent des émotions qui affleurent à la conscience, submergent le cœur ; ils disent un souvenir d'enfance, décrivent une image poignante, font mémoire d'un visage, celui d'un proche, ceux, martyrisés, de Max Jacob, de Simone Weil ou d'Edith Stein. Ils expriment la pitié et la compassion qui est manière de pâtir, au plus intime de soi, de la souffrance aux multiples figures, celle qui affecte le cœur, celle qui habite le monde.

La poésie n'a pas besoin d'étai pour la soutenir. Sa fragilité, son tremblement vrai, sa maladresse même suffisent à la faire être, à l'authentifier. Mais le commentaire que Luc Boltanski a écrit, moins en marge qu'à la suite de ses poèmes, n'est pas destiné à solidifier cette fragilité, à interrompre ce tremblement. Bien au contraire. Il les prolonge, parlant d'une autre voix – la même.

Patrick Kéchichian

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

Celle qui n'existait pas

L'espace d'une longue enquête, Anne Tristan a choisi de devenir une clandestine pour dire, entre le malaise et la haine, la « balade du sans-papiers »

CLANDESTINE
d'Anne Tristan.
Stock, coll. « Au vif »,
268 p., 110 F.

par Annie Ernaux

Il y a quelques années, Anne Tristan s'était glissée incognito, durant plusieurs mois, dans le milieu des militants lepénistes, rapportant de ce voyage à l'intérieur du Front national un témoignage unique à ce jour (1). L'entreprise était périlleuse, gonflée même. Cette fois, Anne Tristan est allée encore plus loin : elle a choisi de perdre son nom, sa nationalité, sa langue, bref cette identité inscrite sur une carte, un passeport – papiers dont elle se dépouille aussi. Elle est devenue une ouvrière du tiers-monde qui débarque un dimanche de décembre à Roissy en tenue trop légère; elle a pris *« cette figure d'émigrante dépourvue de tout, y compris de documents d'identité, et qui inquiète tant d'Européens »*, de *« crève-la-faim »*, résumera un policier de l'aéroport : elle s'est faite demandeuse d'asile sur son propre sol.

A l'origine, le désir d'explorer – on est en 1992, on célèbre Christophe Colomb – les seules terres qui restent mal connues, ces zones qu'on traverse sans jamais, d'habitude, y séjourner et qui servent aux pays riches de murs de défense contre l'invasion des pauvres : les frontières. De la frontière française, Anne Tristan a décidé de découvrir le sens, l'épaisseur, la profondeur. Il lui faut choisir un pays de départ. Là encore, Colomb sert de fil conducteur ironique : ce sera l'île des Caraïbes où il a fondé la première colonie espagnole d'Amérique, île que se partagent maintenant deux Etats, Haïti, aux mains, on le sait, d'une junte militaire dont les commandos tuent les lavalassiens – partisans du président Aristide, – et la République dominicaine, qui vient de construire un ruineux phare en l'honneur du navigateur espagnol et de tirer sur les opposants aux commémorations. Cinq cents ans après, Anne Tristan fera le voyage inverse de Colomb, de l'île jadis colonisée au continent colonisateur, qu'elle tentera de pénétrer. En immigrée.

Mais avant, dans les bidonvilles de Port-au-Prince, les villages désolés, affamés, de l'En-Dehors, l'arrière-pays montagneux d'Haïti, dans les «zones franches» dominicaines (traduire : zones où les patrons ont toute liberté d'exporter la marchandise et d'exploiter la main-d'œuvre), elle cherche son visage de future émigrante parmi les vrais candidats au départ, militants haïtiens traqués, jeunes *« mendiants de visas »* de Santo-Domingo, désireux, comme ils disent, *« d'élargir leur horizon »*.

La nécessité de l'émigration

A travers ces rencontres se dessine la réalité complexe de l'émigration. Sa nécessité. On part parce qu'en Haïti la terre est ravagée, surpeuplée et, depuis quelques mois, affamée par l'embargo. Le pays, selon un professeur, *« devrait exporter un million d'hommes, que la démocratie revienne ou pas »*, ajoutant : *« Ouverte ou fermée, aucune frontière ailleurs ne peut empêcher le mouvement. »* Parce qu'en République dominicaine un planteur de bananes gagne trois fois moins qu'une femme de ménage en Espagne et que les filles parties en Europe ont *« quelque chose de plus »*, comme les provinciales montées à Paris, jadis.

On hésite à employer le mot enquête, trop froid, pour cette manière pudique qu'a Anne Tristan de regarder, d'écouter les gens, sans jamais qu'ils cessent d'être des individus, des histoires uniques, de retourner le regard vers soi, d'accepter de recevoir son reflet dans les yeux des autres : elle vient du monde riche, elle devrait jouer les passeuses vers lui, mais elle va repartir comme tous les Blancs. Genet avait-il si tort ? En créole, lui dit Hélène, blanc ne désigne pas une couleur, il signifie étranger. Un *« faux ami »*. Comment, donc, se verrait-elle sans malaise en bientôt *« fausse »* immigrée ?

Au moins, elle ne s'invente pas femme d'Haïti, île torturée : *« Ce n'est pas une question de couleur. Je ne pourrais simplement pas tricher quand ils sont si nombreux à demeurer. »* Elle sera dominicaine. Et, par fidélité à ces femmes rencontrées, émigrantes inconnues dont l'histoire lui a été rapportée, sa nouvelle identité sera tissée avec les leurs. Son village d'origine, Vicente-Noble, sera le même que celui de Lucrecia, la première victime en Espagne d'un attentat raciste. Elle aura Sonia pour prénom, c'est celui de la jeune fille qui l'y a conduite. Ses souvenirs de jeunesse seront empruntés à Lurdes, étudiante, ses conditions de vie et son travail de *« zonera »* à Teodora, une ouvrière, auteur d'un témoignage sur la zone franche.

« Zone d'attente »

Mais peut-on se mettre à la place d'une ouvrière de Vicente-Noble, avoir ses pensées, ses peurs, ses espoirs, être «dans sa peau» ? Avec ou sans papiers, Anne Tristan, en demandeuse d'asile des Caraïbes, conserve ses habitudes conceptuelles, sa culture européenne, son passé et, plus encore, son avenir, ce monde qu'elle retrouvera ensuite. Un abîme sépare l'expérience choisie de celle à laquelle la nécessité contraint. Non, subjectivement, la journaliste française ne devient pas Sonia Nunez Pineda, mais, objectivement, si. Si elle ne se confond pas avec Sonia, elle s'en approche au plus près. Ce faisant, elle nous oblige à voir et à savoir. Qui, par exemple, en descendant du RER à Roissy, soupçonne que, derrière les vitres grisées de l'hôtel Arcade tout proche, sont enfermés, au premier étage, les «inadmis» sur le sol français ? C'est ici que «Sonia» est conduite en fourgon cellulaire quelques heures après avoir débarqué au Terminal 2, supporté la fouille, le premier interrogatoire, les premières remarques insultantes. *« T'as-vu sa gueule, elle a l'air con – Tu crois qu'elle a besoin de baise ? »*

«Arcade», comme abrège le personnel de l'immigration pour désigner la «zone d'attente», inaugure un type nouveau d'établissement, la prison-hôtel, avec porte blindée, chambres confortables mais sans clé, comptoir tenu par des policiers. Des sortes de limbes où sont jetés et entassés, pêle-mêle, Tamouls, Mexicains, Camerounais, hommes, femmes, enfants même. Une Babel qui réussit cependant à échanger vraies et fausses histoires, à partager l'angoisse, les illusions, avec des mots de toutes les langues, mais n'a rien à attendre de ses gardiens, sauf les ordres, le mépris ou l'indifférence. Parce que, écrit Anne Tristan, *« leur travail n'est pas de nous comprendre. Et dans ce huis-clos étroit où nous sommes condamnés à coexister, cette distance qu'ils doivent garder n'a pas d'espace pour choisir entre le malaise et la haine »*.

Comment sort-on d'ici, de *« la prison de France »*, comme dit James le Libérien, et obtient-on le droit de déposer un dossier de demandeur d'asile ? Sonia, après un interrogatoire où l'inspecteur – et la traductrice au téléphone – s'acharnent à l'embrouiller dans son récit d'émigrée, à en démontrer l'incohérence, après un passage ubuesque au tribunal de Bobigny, se retrouve dehors. Des quarante d'« Arcade », elle est la seule, avec une Zaïroise qui a bénéficié d'un avocat, à ne pas avoir été expulsée. Sans doute a-t-elle su composer un récit malgré tout conforme à l'attente de l'administration française. Et puis, lui dit Lucia, dominicaine et noire : *« Ici nous sommes tous d'accord, tu es la seule sortie parce que tu es la seule Blanche. »*

Briser le silence

Au dehors, commence un parcours qui va, pour Sonia, du centre d'hébergement de Créteil à l'errance, du dépôt d'un dossier de demandeuse d'asile en bonne et due forme à l'illégalité. C'est la *« balade du sans-papiers »*, ballotté d'un organisme à l'autre, dans l'attente indéfinie d'un certificat de dépôt sans lequel il n'a aucun droit. Comment vivre en attendant, puisqu'il est interdit de travailler aux demandeurs d'asile ? Sonia échoue un soir, ses ressources – analogues à celles d'une vraie Dominicaine – épuisées, à l'asile de nuit de Nanterre, refuge de toutes les misères. Ici, comme dans le métro où il lui arrivera de tendre la main, deux mondes se rejoignent, celui des laissés-pour-compte de la société française et celui des victimes de l'ordre mondial, n'en formant plus qu'un, le monde de l'exclusion.

Quand Sonia «disparaît» en Espagne, elle n'a connu de la *« douce France et pourtant si froide »*, de ses habitants, que les fonctionnaires chargés des étrangers, qui semblent avoir pour tâche *« de diffuser le trouble, l'anxiété, de faire peur même parfois, bref, de nous inciter à déguerpir ou à nous terrer »*, les membres d'associations d'aide aux migrants, sans moyens, *« observateurs impuissants »*. Seuls, les hommes et les femmes qui côtoient la détresse de près réagissent selon d'autres lois, comme Axelle, qui accueille les sans-abri au foyer de Nanterre et en pleurerait de voir une jeune comme Sonia tomber ici. *« Et puis merde, tiens, on est trop habitué. »* Pour le reste de la population française, Sonia est restée comme invisible. De l'escalier de service sale et obscur de la zone d'Arcade à l'asile de Nanterre dont personne ne savait indiquer le chemin, tout semble fait pour : *« Vous n'avez rien vu, il ne se passe donc rien. » « Ce sont les mots des militaires haïtiens. Ce sont peut-être aussi ceux des autorités d'ici. Ce sont toujours les mêmes quand il s'agit d'effacer par avance la mémoire. »*

La nécessité et le sens de ce témoignage sobre, sans dramatisation, où l'analyse s'efforce toujours de comprendre avant de juger, sont là : briser le silence et l'aveuglement. En même temps, donner un visage, une voix, une histoire à ceux qu'on globalise «clandestins», mot vague et menaçant. Au moment même où ces lignes sont écrites, le peuple haïtien, toujours sous la dictature sanglante de Cédras, ne sait où fuir, dans la panique d'un blocus à l'issue incertaine. Les journaux viennent de révéler que les lois Pasqua d'août 1993 ont été appliquées par anticipation, de façon brutalement répressive, à plusieurs étrangers résidant en France. Je pense à cette phrase terrible du livre, à propos d'enfants qui vont mourir dans un parc à Port-au-Prince : *« Des hommes, des femmes meurent d'abandon, avant d'avoir sept ans, cachés entre des herbes folles. Personne ne sera plus jamais sommé de les accueillir. »*

Il y a des livres dont on est tellement heureux qu'ils existent, qu'ils aient été écrits, parce qu'avec eux un peu plus de vérité, d'humanité, advient dans notre monde. Le dernier livre d'Anne Tristan est de ceux-là.

(1) *Au Front*, Gallimard, 1987. Folio, 1988.



LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta

Le linguiste et le militant

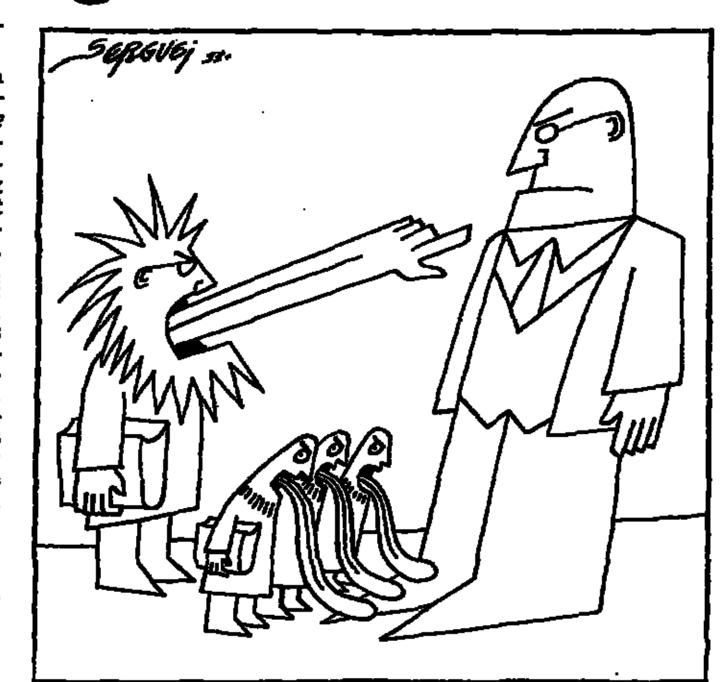
DEPUIS quelques jours, on peut voir à Paris un film-documentaire assez étonnant (1). Ce film est consacré aux interventions politiques, aux Etats-Unis et ailleurs, de Noam Chomsky, *«peut-être l'intellectuel vivant le plus important»*, a écrit un jour le *New York Times*. De fait, Noam Chomsky, dont les parents enseignaient dans une école hébraïque de Philadelphie, aura tout juste soixante-cinq ans dans quelques jours, le 7 décembre exactement.

On imagine que la formule du *New York Times* ne pouvait manquer, bel argument de vente, de s'épanouir sur la couverture d'un livre. Seulement Noam Chomsky ajoute ce bref commentaire : *«Dans l'original, (la phrase) est suivie de ceci :* «Si tel est le cas, comment peut-il écrire des choses aussi terribles sur la politique étrangère américaine?» *On ne cite jamais cette partie. Alors qu'en fait, s'il n'y avait pas cette dernière phrase, je commencerais à penser que je fais fausse route.»*

L'information se détourne plus facilement que les avions. C'est qu'il est bien triste d'admettre que la politique étrangère américaine ne plonge pas dans l'enthousiasme *«l'intellectuel vivant le plus important»*. Comme on le verra dans le film, si on n'a lu aucun de ses livres, Noam Chomsky ne cesse, même *«sous les huées»*, de dénoncer les atrocités commises au Vietnam, au Cambodge et à Timor. Plus grave encore, il défend les droits des Palestiniens, soutient dès les années 70 qu'Israël pourrait devenir une *«fédération binationale, socialiste et égalitaire»*, et refuse enfin de s'associer au chœur guerrier, si bien orchestré, qui chante la guerre du Golfe. Il s'en prend sans ménagements aux autorités universitaires, aux grands médias, *«à tous les propagandistes avoués de l'Etat»*. Lesquels sont accusés, textes à l'appui, de cultiver le mensonge; de tromper les citoyens; de manipuler l'information.

Il s'agit bel et bien de donner à voir les différents *«modèles de propagande»* chargés de *«fabriquer le consensus»* et d'analyser les discours que les institutions autorisées et soumises contrôlent et imposent, au mépris de la vérité et sous l'influence *«des grandes entreprises de portée internationale»*, telle la Standard Oil Company. Noam Chomsky n'épargne ni l'Etat ni les pouvoirs. Faut-il s'étonner outre mesure des malhonnêtetés machinées par l'adversaire, même si certaines attaques laissent pantois? Pour les honnêtes gens naguère impressionnées par les accusations lancées contre lui de complaisance pour quelques «négationnistes» de vile réputation, faut-il rappeler que l'on trouve, sous la plume de Chomsky, des formules aussi peu ambiguës que *«génocide hitlérien»* ou *«nazi»*, et la mention *«d'un peuple qui a subi deux mille ans d'exil et de brutales persécutions culminant avec la plus fantastique flambée de folie collective de toute l'histoire de l'humanité»* (2).

LES vraies surprises cependant viennent d'ailleurs. S'il est *«peut-être»* l'intellectuel vivant le plus important, Noam Chomsky, professeur au MIT (3), est à coup sûr un des plus grands linguistes de ce siècle. Qu'ils le regrettent ou non, les linguistes doivent s'accommoder d'un avant et d'un après-Chomsky; il leur faut s'expliquer et se situer. Tels sont les effets habituels, dirait Bachelard, des révolutions scientifiques.



Il y a plus encore. Dès 1985, un disciple américain (4) soulignait *«la position unique»* occupée par Chomsky dans les domaines de la linguistique théorique et de la théorie syntaxique en particulier. En 1989, Jean-Claude Milner (5) décrira le phénomène avec plus de rigueur (à tous les sens du terme) : *«Non seulement le programme génératif a été dominant, mais à l'intérieur de ce programme a été dominante une individualité tout à la fois fondateur, innovateur et gestionnaire du réseau qui exécute le programme.»*

Dans l'immédiat, l'essentiel n'est pas d'analyser les conséquences heureuses, fâcheuses ou ridicules d'une telle situation. Chomsky n'est pas un saint, malgré la *«dévotion»* dont l'accablent certains *«disciples»* qui atteignent l'orgasme intellectuel quand le Maître cite leur prénom dans un article inédit. Il importe plutôt de mettre en lumière l'extraordinaire pugnacité intellectuelle d'un maestro jamais en repos. Tout commence par une mise en cause, radicale aussi, des méthodes structurales. Puis, à peine reconnu, le programme génératif subit des refontes plus ou moins importantes, proposées par ou contre Chomsky : les connaisseurs parlent de théorie standard, de théorie standard étendue, de grammaire modulaire ou de théorie du gouvernement et du liage.

Il faut ajouter aussitôt que les deux activités, politique et linguistique, restent soigneusement distinctes, *«sans lien»*, précise invariablement Noam Chomsky. Voilà qui permet de formuler la plus grande des surprises : se donnant pour mission d'analyser *«la fabrication du consensus»* dans les discours dominants, le linguiste qu'est Chomsky ne se réfère jamais ni à ses positions de linguiste ni à la langue ou au langage. Les références au langage finissent même par disparaître au profit d'un nouvel objet juxtaposé à une théorie politique : *«Je serais très heureux,* dit Noam Chomsky dans une interview récente, *si je pouvais découvrir des liens intellectuels convaincants entre mes convictions anarchistes et ce que je peux démontrer ou entrevoir sur la nature de l'intelligence.»* Et Thomas Wasow note à juste titre que Chomsky, dans ses derniers travaux, porte de moins en moins *«d'attention»* aux analyses syntaxiques de détail. A ce propos aussi, on lira avec soin les analyses de Jean-Claude Milner, pour qui le programme génératif *«présente désormais tous les caractères de la dégénérescence»*.

Mais, objectera-t-on, est-il si nécessaire de *«lier»* convictions politiques et positions scientifiques? Le pacifisme de Bertrand Russell est-il *«lié»* aux *Principia Mathematica?* Noam Chomsky s'est posé la question lors des conférences qu'il a consacrées en 1971 à Russell (6) : *«Existe-t-il un lien entre sa philosophie et ses convictions politiques?»* La réponse n'étant *«pas évidente»*, les conférences se divisent en deux, selon *le savoir* (ou «De l'interprétation du monde») et *la liberté* (ou «De la transformation du monde»). On aura reconnu la référence à Marx. Le livre de Russell que cite Chomsky sera-t-il plus rassurant : *Chemins conseillés vers la liberté : anarchie, socialisme, syndicalisme?* Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler l'insistance de Chomsky : qualifier de *«socialiste» «la tyrannie de l'Etat soviétique»* est *«une mauvaise plaisanterie»*.

ON peut donc admettre sans crise d'urticaire que ni la logique mathématique ni le programme génératif ou ses variantes ne suffiront pour *«transformer le monde»* et *«changer la vie»*. Reste que les théories chomskyennes, même si elles ne s'y opposent pas, paraissent plus impuissantes encore que beaucoup d'autres.

Le concept de *compétence linguistique*, on commence à le savoir, est essentiel à la théorie générative. En effet, l'être humain est capable, dans la plupart des cas, de devenir un sujet parlant; ce que Chomsky explicite ainsi : tout enfant devient capable, dans un temps relativement bref, de produire et de comprendre des phrases jamais entendues auparavant; *«nouvelles»*, dit-on encore. Comme ces opérations s'accomplissent mécaniquement, on postule que le sujet a *«intériorisé»* un savoir, qui lui permet a priori une créativité linguistique sans limites. C'est ce savoir implicite, cette compétence, que la grammaire a pour objet d'expliciter, de théoriser ou de formaliser, par exemple sous les espèces de systèmes de règles (génératives, transformationnelles, interprétatives, etc.). Du seul point de vue abstrait des mécanismes en jeu, la communication entre les hommes ne connaît pas d'obstacles; la transparence est assurée.

Mais enfin les sujets agissent-ils, parlent-ils toujours en fonction de ce qu'ils savent? Autrement dit, leur performance réelle s'accorde-t-elle en tous points à leur compétence? Le curieux, c'est que pour Chomsky le monde paraît exister pour fausser le jeu : nul n'ignore que les bruits, la fatigue, l'inattention, etc., nuisent, comme autant de grains de sable, au bon fonctionnement des règles. Mais que dire de la misère, des guerres, de la tyrannie des pouvoirs ou des inégalités sociales?

Le raisonnement prend alors une autre pente : analyser ce que le parlant fait (la performance) suppose de connaître d'abord ce qu'il sait, c'est-à-dire d'élaborer une grammaire générative qui énumère (ou génère) *«toutes et rien que»* les phrases possibles d'une langue. Si bien que *«l'objet premier de la théorie linguistique est un locuteur-auditeur idéal appartenant à une communauté linguistique homogène...»* (7). Outre que l'étude des performances concrètes est remise à demain, quel parlant a jamais vécu dans une communauté linguistique homogène? Voilà un curieux programme qui s'applique à des objets inexistants.

Un autre aspect des théories chomskyennes n'a pas manqué de stimuler la recherche : où a-t-on pris que nous parlions par phrases isolées? Une phrase comme *«ce camion roulait trop vite»*, est assurément grammaticale. Mais telle quelle, elle devient impossible si une phrase antérieure mentionne *«deux véhicules»*. *«J'ai vu un camion et une moto.»* Même un gendarme n'hésitera pas à substituer l'article défini au démonstratif dans la phrase suivante de son rapport : *«Le camion* (et non ce camion) *roulait trop vite et la moto* (et non cette moto) *aussi.»*

Tout cela, Condillac l'enseignait déjà au prince de Parme : *«Le discours peut être mal tissu quoique toutes les phrases soient séparément bien construites.»* Pour analyser des discours concrets (littéraires, politiques, ou *«de propagande»*), quelle serait l'efficacité d'une grammaire qui se borne à la phrase? Les *boys* du Pentagone ou de la Standard Oil Company n'ont jamais redouté les grammaires génératives : le militant Chomsky ne les utilise pas. Et pour cause.

Beaucoup de linguistes ont souvent regretté, ou raillé, l'apparent mépris de Chomsky pour la performance. Mais on pourrait soutenir que, pour lui, ce que l'homme peut faire, sa créativité et sa liberté se trouvent honteusement entravés, voire empêchés par l'état du monde, dont personne ne devrait se satisfaire et que l'action politique seule peut espérer transformer. Et l'urgence n'est pas de convaincre, mais d'*«informer»*. Il n'est pas interdit d'aller entendre Noam Chomsky. Manière aussi de lui souhaiter bonne route. Le stéréotype peut bien attendre encore un petit mois.

(1) *Chomsky, les médias et les illusions nécessaires* (*le Monde* du 24 novembre).

(2) Noam Chomsky, *Guerre et Paix au Proche-Orient*, Belfond, 1974.

(3) MIT : Massachusets Institute of Technology.

(4) Thomas Wasow, «Postscript» in *Lectures on Contemporary Syntactic Theories*, by Peter Sells. Stanford University.

(5) Jean-Claude Milner, *Introduction à une science du langage*. Seuil, coll. «Travaux».

(6) Noam Chomsky, *les Problèmes du savoir et de la liberté*, Hachette-Littérature.

(7) Noam Chomsky, *Aspects de la théorie syntaxique*. Trad. par Jean-Claude Milner, Seuil.

★ *Signalons également : l'Age de la science n° 5* («Philosophie de la logique et philosophie du langage»), Odile Jacob, 246 p., 260 F; Maurice Pergnier, *Fondements sociolinguistiques de la traduction* (édition remaniée). Presses universitaires de Lille, 282 p., 100 F; Michel Arrivé, *Réformer l'orthographe?* PUF, 233 p., 245 F.

Sous le marxisme, la liberté?

Certains le croient mort, balayé, disparu à jamais dans les poubelles de l'Histoire. Sans doute est-ce aller trop vite en besogne. L'agonie des bureaucraties de l'Est et le déclin du marxisme comme idéologie ne conduisent pas comme par magie à l'effacement d'une œuvre immense, dont la puissance est encore loin d'avoir été tout entière explorée. Bref, Marx n'est pas un chien crevé. Au contraire, il se pourrait bien que la fin du marxisme dogmatique rende leur liberté aux lectures philosophiques d'un auteur sans doute trop célébré mais pas assez travaillé. Plusieurs ouvrages, ces derniers temps, semblent indiquer que les études consacrées à Marx non seulement n'ont pas disparu, mais sont en cours de mutation.

Parmi ces ouvrages, *la Philosophie de Marx*, d'Etienne Balibar (1), élève et collaborateur de Louis Althusser, tente de dresser un tableau des perspectives qui s'offrent une fois que la pensée de Marx n'est plus considérée *ni* comme une sorte de religion ni comme une prétendue science. Centré non pas sur l'exposé de la doctrine, mais sur la mise en lumière des traits spécifiques de la démarche de Marx à l'intérieur et aux frontières de la philosophie, ce texte pédagogue définit une position ouverte et originale. Un guide bibliographique, fort bien fait, complète ce petit livre suggestif.

Beaucoup plus volumineux, le travail de Michel Vadée, *Marx, penseur du possible* (2), paru il y a quelques mois, défend sur bien des points d'autres conceptions que Balibar. Mais il n'est pas moins stimulant. Contre l'interprétation du matérialisme historique comme déterminisme, il soutient, en lisant Marx pas à pas, que *«la pensée de la liberté est la constante profonde de toute son œuvre et de toute son action»*. Loin d'avoir transformé l'Histoire en une science aux lois aussi nécessaires que celles de la nature, Marx n'aurait cessé de mettre l'accent sur les forces et les tendances qui définissent les conditions de l'action créatrice des hommes.

Tout en mettant en lumière sa filiation philosophique avec Aristote comme avec Epicure, Michel Vadée reconstruit l'ensemble de la pensée de Marx en prenant pour fil conducteur les différentes significations de la notion de «possibilité». Cette enquête minutieuse, attentive au détail des textes originaux, sait en même temps garder en vue les perspectives d'ensemble.

Signalons enfin, pour une approche de ses analyses proprement politiques, l'ouvrage synthétique de Maurice Barbier, *la Pensée politique de Karl Marx* (3), qui contient notamment d'abondantes indications bibliographiques, et la récente étude de Solange Mercier-Josa, *Théorie allemande et pratique française de la liberté* (4). On y trouve l'article de 1843 d'Arnold Ruge, l'un des chefs de file des hégéliens de gauche, intitulé *l'Autocritique du libéralisme*, ainsi que l'ensemble du dossier historique du débat entre Marx et Ruge.

Il est clair qu'on n'a pas fini de reparler de Marx, comme en témoigne également le numéro de la revue *les Etudes philosophiques* consacré à Hegel et à Marx (5).

Roger-Pol Droit

(1) Ed. La Découverte, coll. «Repères», 128 p., 45 F.

(2) Ed. Méridiens Klincksieck, coll. «Philosophie», 554 p., 180 F.

(3) Ed. L'Harmattan, 448 p., 240 F.

(4) Ed. L'Harmattan, coll. «La philosophie en commun», 400 p., 190 F.

(5) 1993, n° 2. PUF, 144 p., 115 F.

Derrida et l'« esprit » de Marx

Suite de la page XI

Ce livre dense laisse parfois le lecteur insatisfait du caractère exagérément programmatique de certaines positions. Est-il suffisant, par exemple, de décrire l'«adversaire» sous les traits d'un *«évêque polonais»* cherchant à tout prix à reconstituer l'Europe chrétienne – *forme* réactualisée de la Sainte Alliance –, sous l'inspiration lointaine du néoévangélisme d'un Fukuyama diffusant, selon Derrida, une version christianisée de l'hégélianisme? De même, si Derrida a raison de dénoncer ceux qui appliquent à tort et à travers le qualificatif de «révisionniste» à *«quiconque en appelle à la vigilance dans la lecture de l'histoire, quiconque complique un peu les schémas accrédités dans la doxa ou exige qu'on reconsidère les concepts, les procédures et les productions de la vérité historique ou les présuppositions de l'historiographie»*, il est dommage de n'aborder une telle question que dans le cadre d'une note.

Ajoutons que la discussion avec la pensée libérale contemporaine ne saurait se limiter à la seule réfutation de Fukuyama. De Benjamin Constant à Marcel Gauchet, il existe une tradition qu'on ne peut réduire à ce néoévangélisme de caricature supposé dissimuler, sous le triomphe de la démocratie libérale, la violence, l'inégalité, l'exclusion et la famine du monde usé.

Enfin, avec toute la sympathie que suscite un discours désuet malgré lui, on ne peut que constater l'inadéquation des remarques sur le Moyen-Orient, considéré curieusement comme le lieu, ou la figure, de *«la plus grande concentration symptomatique ou métonymique de ce qui reste irréductible dans la conjoncture mondiale où s'inscrit aujourd'hui la question «où va le marxisme?»* Bien que le livre ait été écrit avant la poignée de main Rabin-Arafat, était-il juste d'y inclure, même en résumé, même sous forme d'ellipse (et peut-on s'en contenter?), des phrases du style : *«La guerre pour «l'appropriation de Jérusalem» est la guerre mondiale.»* Ces formules ne risquent-elles pas de cautionner philosophiquement une mythologie politique qui a encrassé et engoncé, depuis tant d'années, d'un côté comme de l'autre, le conflit israélo-arabe?

A l'heure où le renom de Jacques Derrida peut faire penser que l'intellectuel internationalement engagé n'appartient pas à un passé révolu, on espère que les clarifications à venir éviteront les fourvoiements qui ont tant discrédité, autrefois, cette fonction aussi dangereuse que la pitié.

Nicolas Weill

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

Dernières nouvelles de l'homme

LE NAVIRE DE BOIS
(Das Holzschiff)
de Hans Henny Jahnn.
Traduit de l'allemand
par René Radrizzani,
José Corti, 220 p., 120 F.

PASTEUR EPHRAÏM MAGNUS
(Pastor Ephraïm Magnus)
de Hans Henny Jahnn.
Traduit de l'allemand
par René Radrizzani,
José Corti, 184 p., 100 F.

LA science de la littérature a fait des progrès dont l'intérêt parfois nous échappe. A lire certaines revues spécialisées dans l'analyse de la chose écrite, on pense aux médecins de Molière et l'on tremble à l'idée que tant de discours savants n'achèvent la malade. Il y a pourtant bien des mystères qui mériteraient d'être éclaircis. Celui de la réception des œuvres, malgré de nombreux travaux, demeure encore, pour une large part, impénétrable. Pourquoi, comment, des livres qui sont ici reconnus comme des écrits majeurs, des manifestations supérieures du génie humain, des jalons dans l'histoire du siècle, sont ailleurs parfaitement ignorés ou pis, accueillis dans l'indifférence?

En 1963, les éditions du Seuil ont publié le dernier roman d'un auteur allemand mort quatre ans auparavant, Hans Henny Jahnn. *La Nuit de plomb*, c'était le titre français de ce roman, a bénéficié, comme on dit, d'une bonne critique. Entendez qu'une poignée de bons commentateurs d'une poignée de bons journaux ont écrit que *la Nuit de plomb* était un livre extraordinaire, au sens plein du terme : un roman qui brillait comme un phare sur l'océan de la production courante. Sans doute y a-t-il eu – tout cela est si loin ! – quelques centaines de lecteurs français qui ont alors découvert Jahnn, sa voix unique et terrible, sa dissonante symphonie du monde, ses flots d'images fulgurantes qui cherchent rien moins qu'à appréhender la totalité de la réalité humaine.

Mais on en est resté là, autant dire qu'on a oublié jusqu'à l'existence du phare sur le portulan de nos navigations littéraires. Un couvercle, de plomb comme il se doit, est retombé sur l'auteur et sur son œuvre. Alors qu'en Allemagne, depuis 1919, depuis la première édition de *Pasteur Ephraïm Magnus*, on ne cesse de se battre autour des drames et des romans de Hans Henny Jahnn, qu'on crie au scandale ou au génie. Les difficultés de la langue n'expliquent pas une telle différence de traitement. Rien chez Jahnn, comme le prouve la belle prose française de René Radrizzani, qui soit hors de portée d'un excellent traducteur, attentif à rendre la foisonnante richesse de son vocabulaire, son rythme oppressé et la subtilité de ses couleurs. Jahnn paraît plus aisément traduisible que Musil ou que Kafka.

Né à Hambourg en 1894, Hans Henny Jahnn est le contemporain de Kokoschka, de Kirchner, de Berg et de Brecht. Brecht, qui monta, en 1923, une version tronquée de *Pasteur Ephraïm Magnus* et qui affirmait que les lamentations du vieux Magnus, qui ouvrent la pièce, étaient *« un des plus grands monologues de la littérature dramatique allemande »*. L'expressionnisme de Jahnn choquait davantage encore les bourgeois allemands que celui des autres artistes, peintres, musiciens ou écrivains de sa génération. On taxait Jahnn d'obscénité. En France, où l'expressionnisme ne choquait guère, on l'ignorait. Nos révoltés étaient cubistes ou surréalistes, nos révoltes plus cérébrales. Une différence qui plonge ses racines dans un humus culturel séculaire. En 1668, quand Racine triomphait avec *Andromaque*, Grimmelhausen publiait *les Aventures de Simplicissimus* : un abîme entre deux mondes dont on aimerait comprendre l'origine et l'histoire.

JAHNN n'a même pas eu l'occasion de connaître la France sur les champs de bataille. Il a préféré quitter l'Allemagne pour la Norvège en 1915. Ce fut le premier de ses exils. Lorsqu'il revint, en 1918, il apprit l'art de construire et de réparer les orgues et devint le meilleur facteur de son pays. Ses livres paraissent souvent avoir été écrits pour l'orgue : d'immenses monologues qui progressent selon des trajectoires en volutes et en paraboles, allant de l'injonction puissante au pur murmure, de la ferveur religieuse à la stridence du cri. On y entend les voix tonnantes des prophètes, les hurlements de l'enfer, les chants doux et dangereux des sirènes, les plaintes et les rires apeurés des hommes. Dans *Pasteur Ephraïm Magnus*, l'orgue domine d'ailleurs la pièce, qui se déroule en grande partie dans la crypte d'une cathédrale. La musique est la seule lumière de ce lieu de ténèbres, la seule preuve, toute intérieure, qu'il existe un chemin vers le paradis.

Dans *le Navire de bois*, premier volet d'une trilogie, *Fleuve sans rives*, dont l'éditeur nous promet, pour 1996 et 1997, les deux autres parties, *les Carnets de Gustav Anias Horn* et *Epilogue*, roman inachevé, les chemins du paradis ne sont plus indiqués. On navigue sans but et sans boussole, jusqu'au naufrage. L'art, le culte de la beauté ne sont plus que les tristes succédanés d'une vie condamnée à la pourriture, un travestissement de l'enfer. Les musées sont des cimetières où le marbre des statues tente piteusement de faire oublier les corps jeunes et désirables, désormais devenus déchets, qui lui ont donné forme. Le livre a été écrit en 1949, après que Jahnn fut revenu de son second exil. En 1933, les nazis ont interdit ses œuvres et l'ont chassé, en Suisse d'abord, au Danemark ensuite, où il a élevé des chevaux et s'est lancé dans des recherches de génétique. La botte nazie semble avoir écrasé les dernières espérances ou les dernières illusions que Jahnn pouvait avoir sur le salut de l'humanité.

IL est devenu presque impossible d'évoquer un roman métaphysique ayant pour cadre un bateau sans appeler Conrad et Melville à la rescousse. Ils ne seront pas ici d'un grand secours, les trente premières pages tout au plus ; le temps qu'on sache qu'un immense trois-mâts, tout neuf, embarque, dans un port qui n'est pas nommé, une mystérieuse cargaison et un non moins mystérieux équipage. Font également partie du voyage la fille du capitaine, Ellena, son fiancé Gustav, qui s'est glissé clandestinement dans l'aventure, et un représentant de l'armateur – à moins qu'il ne soit celui d'un lointain et tyrannique pouvoir, – le subrécargue Georg Lauffer, le seul à connaître la nature du fret et le but de l'expédition, s'il en existe un.

Ces éléments une fois exposés dans le style du plus pur naturalisme, le ressort policier de l'intrigue une fois tendu, Jahnn largue les amarres de la tradition littéraire maritime : toutes les péripéties du récit – l'exploration de ce navire labyrinthique, la tempête, la disparition d'Ellena, la mutinerie de l'équipage qui fantasme sur la nature de la cargaison, le naufrage final – ne sont plus que les points d'ancrage bien fragiles d'une immense construction symbolique, d'une interrogation furieuse, féroce sur l'existence. Jahnn est tous les personnages. Chacun représente la possibilité d'un sens à donner à la vie ou, au moins, d'une manière cohérente de s'y conduire, le sens de l'ordre universel, celui de la raison, celui du plaisir des sens, de la pitié, de la révolte, de l'acceptation mystique, de l'abandon aux forces naturelles, de l'exaltation des passions, de la solidarité des faibles. Tous, soumis à l'impitoyable autoanalyse du Dr Jahnn, se détruisent de l'intérieur et, jetant leurs masques, s'arrachent en même temps le visage.

S'il faut vraiment chercher à Jahnn des frères de plume, on ne les trouvera guère parmi ses contemporains, le Brecht des premiers livres, peut-être, Gotfried Benn et Fritz von Unruh, pour une part. Plus proches de lui paraissent ses aînés, le Büchner de *Woyzeck*, Wedekind, Lenz, Strindberg. Mais son véritable espace intellectuel et sensible, c'est l'Europe baroque de la fin du XVIe siècle et des débuts du suivant. Celle des hommes assoiffés de divin et d'unité et ne rencontrant qu'atrocités et contradictions, celle de la sensualité et de la mortification de la chair, celle du mépris de la vie et de la consolation contre la mort. Celle de Graciàn et de Gongora, celle de d'Aubigné et de Montaigne, de John Donne, de Giordano Bruno ou de Jacob Böhme. Celle qui naît dans l'effroi d'après la Renaissance, dans un continent dévasté par les guerres, perdu à lui-même au point d'adorer sa propre douleur comme la seule marque assurée de son identité. Jahnn retrouve, au sortir de l'horreur nazie, à l'effondrement du rêve humaniste, les grands accents tragiques d'une époque qui s'accusait d'avoir provoqué la colère de Dieu et de ne plus mériter que la peur et le pardon. Chez lui, comme chez Agrippa d'Aubigné, on trouve cette beauté tragique du dernier chant, celui qui appelle à l'Apocalypse :

« Venez, célestes feux, courez, feux éternels,
Volez : ceux de Sodome oncques ne furent tels (...)
Déluges, retournez : vous pourrez, par votre onde,
Noyer, non pas laver, les ordures du monde. »

★ L'excellente revue littéraire *la Main de singe* présente dans son neuvième numéro, outre un extrait du *Navire de bois*, un passage de l'entretien d'Hans Henny Jahnn avec Richard Anders, un des proches amis de l'écrivain. L'ensemble de l'entretien a paru en Allemagne en 1989 sous le titre *Rencontre avec Hans Henny Jahnn* (Rimbaud Verlag, Aix-la-Chapelle). *La Main de singe* est un trimestriel édité par Comp'Act, 9-11, place de la République, 01420 Seyssel (Tél. : 50-56-13-12).

Amères fictions du Caire

Suite de la page XI

Zeth fait un voyage avec une de ses cousines à Alexandrie ; cette ville figée dans l'imaginaire européen par Lawrence Durrell est aujourd'hui en ruine. Les égouts inondent des quartiers entiers ; l'entrée des immeubles est jonchée d'ordures ; des fils électriques sortent du sol et sont recouverts de flaques d'eau ; des enfants se font électrocuter en jouant dans la rue ; des autobus roulent sans respecter le code de la route ; des bouchers vendent de la viande avariée ; des assauts de mouches et toutes sortes d'insectes rôdent autour des bocaux de jus de fruit...

Alexandrie est un cauchemar livré aux animaux, aux paysans qui ont envahi les villes. Le directeur du plus grand journal, *Al Ahram*, dénonce les pays *« qui jettent les ordures dans le canal de Tersa dont les eaux croupissent et sont devenues un véritable cloaque »*. Pendant ce temps-là, les hommes, gras et satisfaits d'eux-mêmes, se projettent des cassettes vidéo de films pornographiques au moment où ils s'assurent que leurs épouses dorment ou font semblant de dormir ; d'autres rêvent d'inventer un ordinateur qui déshabillerait la speakerine de la télévision ; et Abdel-Meguid va dans les pissotières pour comparer la longueur de son pénis en regardant de biais celui des autres. Il est convaincu que le sien rétrécit.

Les enfants grandiront dans ce désordre et cette poussière. Ils seront insolents. Le père fera de la prison. Son absence soulagera Zeth qui en profitera pour faire le point sur sa vie. Les choses continuent leur cours normal. Les corrupteurs corrompent. Les pauvres s'appauvrissent, et le ministre de l'intérieur cite l'imam Chaféi qui a dit que *« le prince peut tuer un tiers de son peuple pour que les deux tiers vivent en paix »*.

Ce roman plein d'ironie est le tableau le plus fou et le plus proche de la réalité d'une société dont l'imaginaire collectif dépasse de loin toutes les fictions. Sonallah Ibrahim a fait avec courage et talent son travail : être le témoin de son époque sans complaisance ni retenue. *Les Années de Zeth* est le roman de la désillusion arabe. Il fonctionne comme le miroir bon marché accroché à un clou rouillé et qui renvoie à Zeth les images qu'elle ne veut pas voir.

Le roman de Gamal Ghitany tourne autour d'un même personnage, fascinant et angoissant, misérable et impitoyable, Le Caire des années 70. Plus qu'un lieu, plus qu'une ville, Le Caire agit sur les différentes destinées. A quarante-six ans, un colonel de l'armée, fier d'avoir fait quatre guerres, se retrouve du jour au lendemain à la retraite. Non seulement il va découvrir une autre dimension du temps – il s'étire de manière infinie – mais il va être amené à découvrir que la société, qu'il apercevait vaguement à partir de sa caserne, est pourrie. Il sera engagé, après l'intervention d'un membre de sa famille, comme directeur d'une société à l'activité mystérieuse.

Comme l'a révélé à plusieurs reprises le collage de coupures de journaux égyptiens dans le roman de Sonallah Ibrahim, on vend au peuple de la nourriture avariée. La société en question modifie la date de validité des denrées périmées, impropres à la consommation dans les pays d'où elles venaient. Quand le brave colonel s'étonne, on lui dit : *« Oublie ce que tu as vu ! nous autres on a un estomac en béton ; on digérerait des clous. »*

Corruption, détournement des biens publics, mensonge, négligence, absence de rigueur et de principes, c'est cela que les personnages de Ghitany nous révèlent à travers ce qui leur arrive. Ils sont naïfs parce qu'ils s'étonnent et ne comprennent pas pourquoi les hommes de qualité se font de plus en plus rares. Même le jeune calligraphe, formé par un maître qui fut pour lui un père, qui lui a non seulement appris le métier mais aussi les principes d'exigence et de vertu, va changer. L'émigration dans un pays pétrolier, la Libye probablement, va ruiner sa carrière et dénaturer son travail.

Pour vivre, il calligraphiera les slogans de propagande pour un dictateur, « Chef suprême », et dirigeant adulé. Il finira par rencontrer les gens de la sécurité qui le maltraiteront sans raison. Même l'aventure qu'il aura avec une femme du pays finira par le briser. D'autres personnages, des petites gens aux prises avec l'ambition, la compromission et le désir d'améliorer à tout prix leur vie, témoignent dans ce roman de la difficulté d'être aujourd'hui un citoyen heureux et intègre. Grâce à Ibrahim et Ghitany, on peut dire que le roman égyptien de la génération qui vient après Naguib Mahfouz se porte bien.

Tahar Ben Jelloun